هكذا من الاصل

« Initiatives » : l'administration en chantier

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14852 – 7 F

MERCREDI 28 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La victoire du « non » dans six provinces sur dix, dont le Québec

Les Canadiens ont largement repoussé la réforme constitutionnelle

Les Canadiens ont rejeté, le 26 octobre, par environ 54 % des voix contre 42 %, le projet de réforme constitutionnelle destiné à répondre aux aspirations des différentes communautés et à doter le Québec francophone d'un statut de « société distincte ». Le texte a été repoussé par six provinces sur dix, dont le Québec. Reconnaissant son échec, le premier ministre, M. Mulroney, a déclaré à ses concitoyens qu'ils « auraient d'autres décisions à prendre dans les prochains mois ».

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

« *Le Québec a dit non.* » A peine la nouvelle est-elle annoncée par les haut-parleurs que des jeunes gens agitent interminablement les drapeaux bleu et blanc à fleurs de lis de la Belle Province. Des inconnus s'embrassent, comme un soir de Nouvel An. L'émotion est à son comble, lundi 26 octobre, peu après 20 heures, dans cette discothèque géante de la rue Sainte-Catherine à Montréal, où sont rassemblés deux mille partisans du « non » au référendum pancanadien sur *la réforme de la Constitution*. L'assistance est surtout composée de jeunes indépendantistes du Parti québécois (PQ) de M. Jacques Parizeau, des « péquistes » comme on dit ici. Mais on trouve aussi, venus pour l'occasion, des dissidents du Parti libéral et des représentants, pas nécessairement indépendantistes, de l'élite culturelle de la province.

Le résultat est en effet très net au Québec, même s'il est moins massif que ne l'aurait souhaité M. Parizeau lui-même. Plus de 55 % de Québécois ont voté « non ». La coupure traditionnelle de la province est manifeste. Toutes les régions du Québec ont rejeté la réforme proposée, à l'exception de deux d'entre elles qui comptent une forte minorité anglophone, l'île de Montréal (qui englobe la ville elle-même) et la région des Outaouais, voisine de la capitale fédérale Ottawa.

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite page 5

Un double rejet

UNE victoire du « non » au référendum sur un projet de réforme de la Constitution – le troisième en dix ans – avait bien été prédite, mais rares sont ceux qui avaient prévu un rejet aussi net.

Environ 54 % des Canadiens ont voté contre l'entente de Charlottetown, qui prévoyait notamment un statut de « société distincte » pour le Québec, une refonte des institutions fédérales, un droit à l'autonomie gouvernementale pour les Amérindiens et une nouvelle répartition des pouvoirs entre Ottawa et les provinces. Seules trois provinces (sur dix) ont voté à une forte majorité pour le « oui », mais elles figurent parmi les plus petites et les plus pauvres du Canada. Le populeux Ontario, centre économique du pays, n'a accepté le projet que du bout des lèvres, et toutes les autres provinces l'ont repoussé.

LES Canadiens ont d'abord rejeté le fond d'un accord pourtant conforme à une tradition du compromis, en vertu de laquelle cet immense pays, bâti comme un défi à la géographie, a pu rester uni. Mais l'heure n'est plus aux accommodements quand la récession économique, qui dure depuis avril 1990, fait toujours plus de ravages. Les Canadiens de l'Ouest ne voulaient pas d'un texte qui, estimaient-ils, faisait la part trop belle au Québec. Les nationalistes francophones estimaient qu'ils n'obtenaient pas assez de ces pouvoirs jugés indispensables pour poursuivre leur développement économique et culturel.

Cette fin de non-recevoir est aussi un clair désaveu des dirigeants politiques du pays, tous partis confondus, qui ont laborieusement négocié l'accord. Les Canadiens sont plus que las de cet interminable débat constitutionnel, qui, en consommant tant d'énergie, détourne l'attention de leur seul réel souci : le chômage et la récession qui perdure.

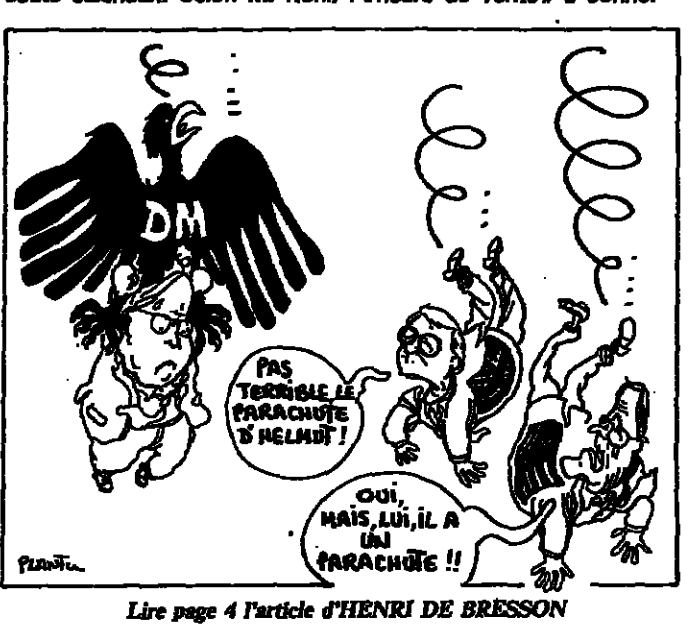
LE premier visé est sans aucun doute le chef du gouvernement fédéral, le conservateur Brian Mulroney, usé par huit années de pouvoir au cours desquelles il a déjà battu tous les records d'impopularité. Celui qui avait assuré aux Québécois qu'ils ratifieraient la Constitution canadienne « dans l'honneur et l'enthousiasme », ne peut plus décemment prétendre, après cet échec et celui de l'accord du lac Meech, retourner « normalement » aux affaires de l'Etat, comme il l'a envisagé. Il lui faudra au moins organiser des élections avant l'échéance prévue, à la fin de l'an prochain.

Le revers est tout aussi cuisant pour le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, qui avait usé de ses talents de stratège pour éviter que le référendum ne porte sur la souveraineté du Québec, ce qui aurait au moins eu le mérite de clarifier les intentions réelles de la « Belle Province ». Les Québécois n'obtiendront pas de sitôt la large autonomie qu'ils souhaitent avoir, à l'intérieur de la fédération canadienne, mais suivront-ils pour autant le Parti québécois sur la voie de la « souveraineté » ? Rien n'est moins sûr.

Le coût de la réunification

M. Kohl appelle les Allemands à de nouveaux sacrifices

Ouvrant, lundi 26 octobre à Düsseldorf, le congrès du Parti chrétien-démocrate (CDU), le chancelier Helmut Kohl a appelé les Allemands à « retrousser les manches » et à se préparer à de nouveaux sacrifices pour faire face au financement, beaucoup plus coûteux que prévu, de l'unification et de la reconstruction de l'ex-RDA. Il a notamment évoqué des relèvements d'impôts, un allongement du temps de travail et une forte limitation des coûts salariaux. Selon M. Kohl, l'« heure de vérité » a sonné.



Lire page 4 l'article d'HENRI DE BRESSON

Première grève européenne des cheminots

C'est une première sur les rails communautaires. Les cheminots des douze pays de la CEE, auxquels se sont joints la Suisse et l'Autriche, ont organisé une journée d'action, mardi 27 octobre, prévoyant des débrayages d'au moins une heure, pour la défense du service public ferroviaire et contre les risques de privatisation. En France, les perturbations devaient toucher la quasi-totalité du réseau durant la journée. Les trains de banlieue circulaient mal dans la matinée de mardi. Le TGV Sud-Est était particulièrement touché. Les trains grandes lignes et les express régionaux n'étaient pas épargnés.

Les cheminots européens protestent contre l'amorce de concurrence décidée par la CEE : les exploitants nationaux devront laisser passer des convois concurrents pour les relations internationales, et les sociétés nationales devront clarifier leurs comptes de façon à distinguer la gestion des infrastructures de l'exploitation proprement dite.

Lire page 22 l'article de MARTINE LARONCHE

Des réfugiés de l'ex-Yougoslavie « en danger de mort »

Dans un entretien au « Monde », M. Tadeusz Mazowiecki, rapporteur de l'ONU, dresse un bilan dramatique de la situation dans les camps

Rapporteur de la commission des droits de l'homme des Nations unies pour l'ex-Yougoslavie, M. Tadeusz Mazowiecki, ancien premier ministre polonais, a achevé sa deuxième mission sur place.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il dresse un tableau dramatique de la situation des réfugiés, dont beaucoup attendent « une mort certaine » dans les camps.

« A combien estimez-vous le nombre de réfugiés dans l'ex-Yougoslavie actuellement ?

– Il est très difficile de donner des chiffres exacts, car beaucoup d'endroits nous sont inaccessibles à cause des combats et des risques de tirs. Mais on peut faire des estimations. On parle, au total, de 700 000 réfugiés en Croatie, de 500 000 en Serbie et de 30 000 en Bosnie-Herzégovine. Mais parmi ces 30 000 réfugiés, pour la plupart musulmans, un tiers d'entre eux se trouvent en danger de mort. J'ai vu un camp épouvantable, à Trnopolje. Cela s'appelle aujourd'hui un « centre pour réfugiés », mais en fait il s'agit d'un camp, car si ces gens tentaient de partir ils seraient tués. D'autre part, ils sont surveillés et les conditions dans lesquelles ils vivent sont inimaginables. Je suis incapable de vous en parler car les mots ne me viennent pas.

– Vous revenez de votre deuxième mission sur place. Qui partage, selon vous, les responsabilités dans cette guerre ?

– Une chose est sûre : les Musulmans sont les principales victimes de cette guerre. Les atrocités sont commises de tous les côtés mais ce sont les Musulmans qui souffrent le plus. Les responsables de ce conflit sont ceux qui mènent la politique de purification ethnique. Ce sont donc les Serbes.

– Lorsque vous avez traversé la Serbie pour vous rendre au Kosovo, avez-vous vu les effets de l'embargo ?

– J'ai vu de longues queues devant les stations d'essence et beaucoup d'usines vides qui ne produisent plus rien.

propos recueillis par
ELISABETH KULAKOWSKA

Lire la suite page 4

L'irrésistible flambée du paludisme

Alors que la maladie menace directement 2,2 milliards d'êtres humains, l'OMS reconnaît désormais que son éradication est un objectif inaccessible

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

Les représentants gouvernementaux de cent deux pays réunis à Amsterdam, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ont prononcé, mardi 27 octobre, une « *déclaration mondiale sur la lutte antipaludique* » qui reprend les grandes lignes d'un plan d'action visant à enrayer, d'ici à l'an 2000, l'extension de ce fléau qui menace directement aujourd'hui 2,2 milliards d'êtres humains sur la planète.

Trop *souvent perçu comme* une fatalité ou comme une affec*tion chronique sans réelle* gravité, le paludisme demeure la plus *mortelle des pathologies tropi*cales, responsable chaque année de plus d'un million de décès prématurés frappant le plus souvent des enfants en bas âge (1). Plus d'un siècle après l'identification des différents agents parasitaires à l'origine de cette affection, le paludisme « flambe » comme jamais à l'échelon planétaire. A tel point que les experts de l'OMS annoncent publiquement aujourd'hui le remplacement des « *stratégies d'éradication* » par des « *stratégies de lutte* ».

Sur ce point, la conférence ministérielle d'Amsterdam marque un véritable tournant, avec l'abandon de toutes les perspectives d'éradication et la reconnaissance de l'échec des mesures prises dans les années 50.

Pour de nombreux observateurs, il était clair, depuis longtemps déjà, que l'éradication du paludisme n'était qu'un doux rêve, la situation se dégradant ces dernières années de manière très rapide en de nombreuses régions du globe, et l'espoir de disposer à large échelle d'un vaccin efficace semblant chaque jour plus lointain.

Le paludisme sévit sur un mode endémique dans près d'une centaine de pays où vit 40 % de la population mondiale.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 10

(1) Le paludisme (malaria) désigne un ensemble de troubles caractérisés notamment par des accès fébriles dus à l'infection de l'organisme par des parasites (plasmodium). Ces derniers sont transmis à l'homme par des moustiques femelles (anophèles) eux-mêmes infectés par le parasite.

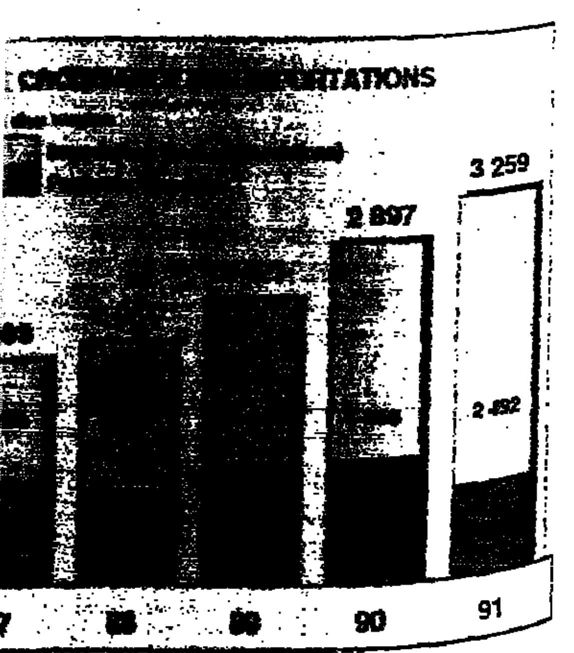
M 0147 - 1028 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

SECTEUR • Le cycle

...nsion interrompue

Christophe de Chenay



هكذا من الأصل

DÉBATS

Affaires

L'Etat de droit n'existe pas

par Gérard Monate

« BÊTISE ! » Ce n'est qu'une « bêtise ». Par ce simple mot, le juge Jean-Pierre se donne l'absolution totale pour les fautes graves qu'il a commises lors de l'instruction ouverte sur un accident du travail où il y a eu deux morts dont aujourd'hui on parle peu. Dans sa stratégie, ce juge a voulu, en partant d'un fait divers, mettre en cause le groupe Urba. Pour ce faire, il n'a pas hésité à manipuler les faits. Chacun sait aujourd'hui que l'informateur anonyme, réel, supposé, ou inventé de toute pièce par le juge, a surtout servi à justifier son action ultérieure. Simple bêtise sans doute bien qu'il s'agisse d'un acte grave, qui doit être dénoncé sans cesse devant l'opinion publique.

« Bêtise » sans doute, qui permet au juge Jean-Pierre de faire arrêter par la police d'Orléans Christian Giraudon, l'un de mes collaborateurs, de le faire conduire au Mans, de l'interroger hors la présence d'un avocat, de le faire incarcérer à la maison d'arrêt sans autre raison que sa conviction profonde qu'il tient là un des responsables de cet accident du travail. « Bêtise » – et quelle bêtise ! – puisque ce collaborateur d'Urba ne pouvait pas être concerné par cette affaire, d'abord parce que le groupe n'a jamais eu à connaître de ce dossier. Ensuite, parce que, depuis déjà un bon moment et bien *avant l'accident concerné, ce collaborateur* n'exerçait plus dans la région : nous lui avions confié une mission exclusivement parisienne.

« *Bêtise* » encore, le fait que le juge Libergé, successeur provisoire du juge Jean-Pierre, ait cru nécessaire de mettre sous contrôle judiciaire l'innocent Giraudon, avec toutes les conséquences personnelles qui en découlaient pour lui dans une ville de province. « *Bêtise* », tout cela, envers un homme qui n'est en aucun cas concerné par cette affaire et qui se trouve pourtant confronté à la vindicte populaire. Coup de fil anonyme, réel ou inventé, arrestation arbitraire, incarcération sans autre forme de procès, cela doit rappeler de fâcheux souvenirs aux gens qui, sous l'Occupation, ont eu à connaître ou à subir ces méthodes !

Inculpé permanent

Mais enfin a-t-on oublié aujourd'hui les raisons – de droit – qui ont conduit un procureur à dessaisir le juge Jean-Pierre de ce dossier ? « *Bêtise* » encore que ce dernier, malgré son dessaisissement, passe outre et poursuive son action jusque dans ma commune, Noisy-le-Sec, où il se heurte à un officier de police déterminé et courageux qui lui notifie de nouveau la décision du procureur. Ce qu'il recherche, c'est le scandale et le coup médiatique. Dès lors, ne pouvant m'interpeller comme il l'espérait, il va effectuer une perquisition dans les locaux d'Urba, bien qu'il n'en ait plus le droit. L'illégalité ne lui fait pas peur, et, bien sûr, par un effet du hasard, presse et télévision seront là lorsqu'il se présentera rue Rochechouart ! Qui donc a pu les informer ? Enfin, qu'espérait-il trouver rue Rochechouart ? Depuis quinze mois, c'est-à-dire depuis la loi Rocard, l'activité d'Urba a cessé par une liquidation amiable, et seul le liquidateur continue dans les formes légales sa mission pour régulariser cette liquidation.

C'est donc bien un acte politique, et non une action de justice, qu'a mené le juge Jean-Pierre, mais, selon lui, ce n'est qu'une « *bêtise* », et rien d'autre. En réalité, face à de telles méthodes, l'Etat de droit dont on nous rebat les oreilles a quand même une drôle de coloration. Mais, que *l'opinion publique se rassure*, la justice poursuit son œuvre, sans aucune entrave de notre part. Malgré les dires, le dossier Urba n'est pas près d'être clos. Personnellement, j'ai dû répondre aux convocations de quatre juges différents, j'ai subi avec deux collaborateurs un procès qui s'est étalé sur trois semaines avec, à la clef, des condamnations contre lesquelles, selon nos droits, nous avons fait appel.

Sept autres de mes collaborateurs ont depuis ce procès été inculpés, d'autres inculpations se profilent déjà et, bien évidemment, je me trouve associé chaque fois, ce qui signifie que je suis un inculpé permanent, subissant toujours les mêmes questions auxquelles j'apporte toujours les mêmes réponses. La plupart de ces réponses ont d'ailleurs été rendues publiques. En vérité, chaque juge rencontré veut connaître Urba et son fonctionnement. Peut-être faudrait-il que j'organise une assemblée générale de tous les juges de France. En une seule fois je pourrais leur donner toutes les explications utiles et même ouvrir un débat.

▶ **Gérard Monate est ancien PDG d'Urba.**

L'argent : procès ou culte ?

par Alain Minc

LA société française se libérerait-elle de son dernier tabou ? Echapperait-elle à son hypocrisie, qui lui faisait à la fois stigmatiser « l'argent qui corrompt » et accumuler les principales réserves privées – l'Inde exceptée – d'or ? Reconnaîtrait-elle enfin que, devenue une authentique économie de marché, il lui faut accepter l'argent-valeur, l'argent-étalon, l'argent-référence ? Découvrirait-elle qu'il existe des antidotes au culte de l'argent : la loi, le droit, la morale ? Ce ne sont certes ni les colloques ni les revues (1) qui changent la face du monde, mais ils témoignent d'un état d'esprit.

Que *le Monde* et *Autrement* se penchent, chacun avec sa propre idiosyncrasie, sur l'argent ne semble pas, de ce point de vue, sans signification ! Derrière ces enquêtes qui visent à l'exhaustivité – l'argent est passé au crible de la morale, de l'histoire, de la religion, de la psychanalyse... – revient, tel un refrain, une même interrogation implicite : la France est-elle désormais capable d'établir une relation normale avec l'argent ?

A quelles conditions ?

Celle-ci passe d'abord par la transparence : une société qui tait les revenus, qui voit ses dirigeants ruser, par gêne, avec les chiffres, qui enfouit son patrimoine et son capital n'est pas sortie de l'ambiguïté. De ce point de vue, le modèle anglo-saxon est plus franc : l'argent trône au firmament des valeurs sociales, mais au moins règne-t-il à visage découvert : tout est clair, connu, répertorié, inventorié.

Celle-ci suppose ensuite de solides contre-feux légaux. A avoir trop longtemps méconnu le marché, avant de nous y abandonner avec concupiscence, nous continuons d'ignorer cette évidence : le marché et le droit sont l'avers et le revers de la même réalité ; ils sont indissociables. Accepter ce principe, c'est faire prévaloir le capitalisme démocratique sur le capitalisme oligarchique, c'est-à-dire un système où les droits et les devoirs des uns et des autres sont codifiés sur une organisation opaque qui voit l'argent et le pouvoir s'entremêler de façon indistincte, floue et souvent immorale.

Réhabilitation de l'éthique

Celle-ci exige aussi une vision *politique, en termes de pouvoirs et* contre-pouvoirs. Encadrer le marché par des règles incontestables suppose que pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire jouent, chacun à sa place, sa partition. Dès qu'il y a entre eux confusion des genres, le marché et l'argent sont condamnés, sans le vouloir, à des débordements : ils s'insinuent, s'immiscent, s'imposent.

Celle-ci va, enfin, de pair avec une réhabilitation de l'éthique. Ce n'est pas un paradoxe de penser que la toute-puissance de l'argent favorise un retour de la morale. Non évidemment de son propre mouvement, mais par l'exigence, qu'elle rend si criante, d'un code afin de mieux la contrôler. La dynamique sociale parvient à sa manière à l'optimum, de la même façon que, dans sa propre sphère, le marché voit mille décisions erratiques déboucher sur un équilibre. Sans doute, sans cette explosion financière, l'aspiration morale serait-elle moins forte.

Au fond, les sociétés civiles développées pratiquent-elles spontanément les *checks and balances*. Nos auteurs ne s'y sont pas trompés, qui voient tous désormais dans l'argent et la morale les deux pôles de notre système social.

(1) *Comment penser l'argent ?* Textes réunis et présentés par Roger-Pol Droit (Le Monde Editions). *L'argent : pour une réhabilitation morale.* Revue *Autrement*.

Bon appétit, messieurs...

par Jean-Jacques Dupeyroux

IL y a quelques mois, M. Bérégovoy installait la commission Bouchery, chargée de proposer des mesures anticorruption. En tête d'une longue liste, ladite commission a préconisé la parfaite transparence des patrimoines et des revenus des parlementaires. Ce qui va de soi. Sans grand mérite, j'avais moi-même souligné dans ces colonnes, à diverses reprises, la nécessité de cette double transparence, sur laquelle le président de la République prenait à son tour position dans son interview du 14 juillet, en termes énergiques. Aussitôt suivi, le lendemain, par Laurent Fabius, ce qui pouvait laisser, à d'incurables optimistes, une lueur d'espoir.

La droite, en effet, ne peut être *qu'inconditionnellement* réfractaire à toute transparence qui mettrait en évidence les ressources parallèles de nombre de ses représentants et l'origine de ces ressources. Mais les socialistes ! Dans l'état où les ont laissés tant d'affaires et tant d'inculpations, on aurait pu penser qu'ils auraient trouvé là l'occasion rêvée de crier au pays : « Nous, nous n'avons rien à cacher ! » Hélas, hélas ! Contre toute mesure susceptible de réduire la corruption, c'est aussitôt, dans la classe politique, l'union sacrée.

Nécessaire transparence des revenus

Pour faire échec au vœu présidentiel, une proposition de loi Auroux faisait une distinction. Il y avait transparence des patrimoines : au moment de l'entrée en fonctions du député et à celui de l'expiration de son mandat, un *état récapitulatif* de ses biens serait publié au *JO*. Il est vrai qu'aucune sanction n'était prévue au cas de fausse déclaration et que, pour éviter tout contrôle *de visu*, l'adresse des immeubles devait demeurer confidentielle ! Nouveau slogan : fraudeurs de tous pays, unissez-vous... Mais enfin, côté patrimoines, une avancée... En revanche, la proposition de loi Auroux excluait toute transparence des revenus, pourtant mille fois plus nécessaire que celle des patrimoines ! Peut-être fallait-il voir là une illustration de la nouvelle morale qui condamne la démarche frauduleuse accroissant le patrimoine, mais s'accommode de celle qui ne concerne que les revenus ?

Quoi qu'il en soit, il ne restait plus à la commission des lois de l'Assemblée nationale qu'à proposer – avec l'accord des socialistes – de faire sauter la transparence des patrimoines... Et c'est finalement un texte bidon qui n'impose plus aucune transparence de quoi que ce soit qui a été adopté en première lecture par l'Assemblée, à la sauvette et – fait extraordinaire – à main levée. Seuls les communistes ont refusé de s'associer à une pantalonnade qui, pour le président de la République – et pour chaque citoyen, – est un véritable soufflet.

Bon appétit, messieurs...

Ville

L'architecture du vide

par Antoine Grumbach

ARCHITECTE, j'ai passé un contrat moral avec la ville. Observateur attentif, je constate qu'aujourd'hui l'architecture et la ville sont définitivement séparées. Les professions de foi se multiplient, prétendant produire des bâtiments ou des quartiers indifférents au contexte. Enfermés dans un narcissisme convulsionnel, les maîtres d'ouvrages publics et privés ont fait accéder l'architecture dans le domaine de la consommation, du design, de la mode, en un mot dans le champ d'une durée de vie limitée qui caractérise les produits industriels. Le pur, le transparent, le technique surgissent partout dans l'amnésie généralisée de tout « déjà là ».

Indifférents au contexte, à l'histoire des hommes dans le territoire, les projets contemporains flottent, repliés sur eux-mêmes. Dans les villes constituées où la continuité du bâti a fait l'objet d'un consensus général depuis plusieurs siècles, le mouvement moderne a tué les gestes élémentaires du rapport à l'autre, du respect de la mitoyenneté. Perte totale de langue et surtout de possibilités de converser. Aveugles, il ne savent plus saisir les temps lents qui suscitent ces incroyables enchevêtrements du bâti sur lequel se superpose la ville contemporaine.

De désuètes querelles de styles et l'académisme Beaux-Arts refaisant surface, le mépris de l'usage et l'indifférence à la célébration de l'espace public deviennent la règle des projets. Les matériaux et les techniques de construction verre, métal, câble, renforcent encore le splendide isolement, l'indifférence à l'autre, si ce n'est en renvoyant sans qu'on la demande, l'image vide d'une autre boîte vide, en miroir.

Diana Agrest remarque justement que « *la ville est l'inconscient de l'architecture* ». Aussi, le projet de ville évanoui, le projet d'architecture ne peut s'y substituer. La crise de l'architecture contemporaine repose sur cette absence de formes urbaines de référence. Comment dissocier la ville sédimentaire de la ville contemporaine, expression d'un collage, d'une accumulation de rationalités contradictoires, où le bâti moderne et les formes obsolètes se recombinent sans cesse. L'impureté est le théâtre de notre vie quotidienne. Les vastes territoires des banlieues ne sont qu'à leur degré zéro, première couche bouleversante de ce palimpseste qui accompagne la fabrique des villes. En ayant perdu tout sens de la combinatoire, de la transformation, de l'addition, de l'accumulation pour se contenter d'objets lisses et fragiles qui gardent leur distance, l'architecture avoue son incapacité à fabriquer la ville.

A côté d'un mode de production élémentaire, voire archaïque de la forme urbaine, on peut arguer que les dimensions des infrastructures liées aux déplacements : autoroutes, gares, aéroports, les grandes structures de production et les réseaux de la grande distribution, composent un ensemble d'éléments qui échappent aux règles passées de la formation de la ville sédimentaire. L'architecture devrait alors pouvoir rivaliser avec ces très grandes échelles. Malheureusement, leur mise en forme a conduit jusqu'à aujourd'hui à élaborer de gigantesques « machines célibataires » confondant l'espace public et le bâti privé qui l'englobe. L'espace public est devenu un non-lieu impossible à habiter.

Partager les projets avec les habitants

Partager une idée de ville, accepter et accompagner, voire désirer la réalisation d'un grand ou modeste projet est l'expression de la démocratie. Hommes politiques, élus et professionnels doivent aujourd'hui, bien plus qu'hier, se préparer à partager la conduite des projets avec les habitants et les consommateurs, en se souvenant que le calendrier des élections ne se superpose jamais avec le temps de la fabrique des villes.

Dans cette situation inconfortable où l'architecture se perd dans le design, la forme de la ville devenant négociation permanente, la contestation des habitants une règle et la compétence des maîtres d'ouvrages restant à établir : quel peut être l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme. Sans statuts, sans moyens dans un monde où l'architecture est quotidiennement objet de débats publics médiatiques, les enseignants se sentent totalement abandonnés. L'enseignement n'est toujours pas rattaché à l'université. De récents rapports existent sur la nécessaire professionnalisation des études alors que tout concourt à montrer que c'est par l'organisation, la diversification du programme, de l'urbanisme au paysagisme, qu'il faut procéder. L'enseignement de l'architecture ne peut pas être réglé sans qu'un véritable débat s'installe sur la ville à construire, sans qu'une clarification se fasse sur le rôle des différents acteurs de la chose publique.

Ou l'architecture saura se ressaisir et participera à l'édification du vide qui sépare ses réalisations ou elle disparaîtra comme discipline autonome pour rejoindre les métiers du bâtiment, du contrôle technique de l'environnement, et de la communication. Pour recréer les conditions d'une architecture responsable, il faut redonner, à la pensée sur la ville, toute son autorité. Les vides, le mouvement, le temps, sont autant de matériaux avec lesquels il faudra réapprendre à composer les bâtiments de demain. La nécessité de l'architecture n'est pas fondée, son origine comme discipline autonome est récente et perçue aujourd'hui comme un supplément d'âme, elle ne peut être légitimée que si elle montre sa capacité à fabriquer les espaces publics de la démocratie.

▶ **Antoine Grumbach est architecte, professeur à l'Ecole d'architecture de Paris-Belleville.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

SOMALIE : rappelé à l'ordre par M. Boutros-Ghali

Le représentant spécial de l'ONU a présenté sa démission

M. Mohamed Sahnoun, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Somalie, a présenté, lundi 26 octobre, sa démission à M. Boutros Boutros-Ghali, qui ne l'avait pas encore acceptée mardi matin. Notre correspondant à New-York, Serge Marti, nous indique que, selon certaines sources, M. Sahnoun aurait signifié au secrétaire général que, tout en maintenant sa décision, il *était prêt à conserver ses fonctions jusqu'à ce que soit déployé le* premier contingent de cinq cents gardes armés pakistanais de l'ONUSOM *(Opération des Nations unies en Somalie), arrivé en sep*tembre à Mogadiscio pour protéger la distribution de l'aide alimentaire. *M. Sahnoun a critiqué à plusieurs reprises le manque d'effica*cité de certaines agences des Nations unies *(le Monde* daté 9-10 août 1992).

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Dans une lettre envoyée il y a quelques jours à son représentant spécial, M. Boutros-Ghali reprochait à ce dernier d'avoir critiqué à plusieurs reprises le rôle joué par les Nations unies en Somalie. L'une des remarques formulées par M. Sahnoun – et qu'il a réitérée récemment à la *télévision* américaine, au cours de l'émission *Sixty minutes* – a trait à la date à laquelle l'organisation internationale a commencé à se préoccuper de la situation dans ce pays de la corne de l'Afrique. M. Sahnoun estime qu'en intervenant dès le début de la guerre civile, au *moment* de la chute du président Syad Barre, c'est-à-dire en janvier 1991, l'ONU aurait pu empêcher le pays de sombrer dans le chaos.

La première résolution du Conseil de sécurité sur la Somalie date du mois de janvier 1992. D'autres ont suivi depuis, dont l'une est à l'origine de l'arrivée à Mogadiscio de cinq cents « casques bleus », seulement, sur les quelque *quatre mille qu'il est prévu d*'y envoyer. Comme de nombreux observateurs sur place, et particulièrement les représentants des organisations humanitaires, M. Sahnoun reproche aux divers agents de l'ONU, l'UNICEF excepté, de ne pas se montrer à la hauteur de la situation. Cent cinquante mille personnes environ seraient mortes de famine ou auraient été tuées au cours d'af*frontements depuis deux ans, et un* million et demi seraient promises à une mort prochaine faute de vivres.

Dans sa lettre, M. Boutros-Ghali estime que M. Sahnoun aurait dû *manifester* davantage de réserve dans ses déclarations. Il lui reproche aussi de n'être pas assez souvent en Somalie. M. Sahnoun, qui conçoit son rôle autrement, déploie beaucoup d'efforts diplomatiques en faveur de la Somalie à l'étranger. *Cette manière de faire* ne serait pas du goût de certains *hauts fonctionnaires des Nations* unies à New-York. Agé de soixant ans, diplomate chevronné – il a notamment été ambassadeur d'Algérie à Paris et à Washington, – M. Sahnoun est certainement le connaisseur le plus averti de la situation en Somalie. *Son différend* désormais public avec le secrétaire général augure mal d'une solution au conflit et d'une amélioration du *sort* de la population.

BERTRAND LE GENDRE

ALGÉRIE : multipliant les opérations ponctuelles

L'armée s'engage directement dans la lutte contre le terrorisme

ALGER

de notre correspondant

Engagées dans une « lutte implacable » contre le terrorisme, officiellement attribué aux islamistes, et qui a pris son essor au lendemain de l'instauration de l'état d'urgence au début du mois de février 1992, les autorités locales, un moment *désemparées et* sur la défensive, marquent, aujourd'hui, des points.

Le rythme des attentats s'est nettement ralenti. Les arrestations d'éléments *« subversifs »* et le démantèlement de *« groupes armés »*, claironnés par l'ensemble des médias, attestent que les forces spéciales anti-terrorisme sont on ne peut plus actives. Composées de militaires, *de gendarmes et de policiers*, elles sont placées sous l'autorité du général-major Mohamed Lamari, ancien commandant en chef des forces terrestres, considéré comme un homme à poigne, qui n'a jamais caché son hostilité à l'intégrisme. *Ainsi l'armée prend-elle* en charge la lutte contre le *terrorisme*.

Ces unités spécialisées ont été, *depuis le début du mois* d'octobre, dépêchées à Alger et dans les agglomérations les plus touchées par la guérilla. Agissant de manière ponctuelle, dotées d'une logistique importante, très mobiles, elles paraissent opérer efficacement aux côtés des brigades anti-émeutes. La lutte anti-terroriste couvre l'ensemble du territoire et ne se limite pas aux grandes villes, dont les faubourgs populeux ont été un vivier extrêmement fécond pour le recrutement des militants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), puis du Mouvement islamique armé (MIA).

Plus de 250 « terroristes » ont été arrêtés depuis le milieu de la semaine dernière, parmi lesquels plusieurs *« émirs »* (responsables de secteur). L'un des plus recherchés, Leulmi Abdenacer, vingt-six ans, a été tué, à Mascara, dans l'ouest du pays, au cours d'un accrochage avec les forces de l'ordre. Selon la presse locale, il serait l'un des adjoints du chef du MIA, Abdelkader Chebouti, jusqu'à présent insaisissable. Celui-ci est vu comme une sorte de Robin des Bois en kamis (tunique *islamique) par les sympa*thisants de l'ex-FIS, qui l'ont gratifié *du titre de « général »*.

En outre, des *« éléments subversifs » se seraient* rendus aux forces de l'ordre, demandant à bénéficier de la *« clause du repentir »*, incluse dans le décret législatif antiterroriste, promulgué au *début du mois* d'octobre. Cette loi, au demeurant *extrêmement sévère, prévoit que*, si ces individus font amende honorable *avant* la fin du mois de novembre, il ne seront pas poursuivis, sauf s'ils sont coupables de crimes de sang. Bien que peu nombreuses, ces redditions semblent en progression constante, sans que l'on sache cependant si elles sont le fait de sans-grade ou d'individus nettement plus impliqués dans le terrorisme.

Malgré ces succès, les autorités se gardent bien de crier victoire. La stratégie est claire : multiplier les actions ponctuelles pour désarticuler les réseaux terroristes et ne laisser à leurs membres aucun répit.

D'aucuns font valoir que si la répression peut momentanément infliger des coups extrêmement durs aux terroristes, elle ne pourra, à elle seule, amener à résipiscence des contestataires dont la violence se nourrit de trop de frustrations. – *(Intérim.)*

□ **Un hebdomadaire proteste contre *son interdiction en France*.** – Le directeur de *l'Hebdo libéré*, M. Abderrahmane Mahmoudi, a dénoncé, lundi 26 octobre, l'interdiction d'entrée en France, (en vigueur depuis la mi-septembre) de cet hebdomadaire algérien, qui a l'un des plus forts tirages. Le 26 août dernier, *l'Hebdo libéré*avait laissé entendre que la France était impliquée dans l'attentat meurtrier de l'aérogare d'Alger. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : trente personnes *tuées à proximité du village touristique de Cap Skirring*.** – Trente personnes ont été tuées, lundi 26 octobre en Casamance, dans un village de pêcheurs à proximité du centre touristique de Cap Skirring, par un groupe armé d'une vingtaine d'individus qui ont réussi à prendre la fuite, selon des sources sûres à Dakar. Des femmes, des enfants, deux policiers et un gendarme figurent parmi les victimes. *Les assaillants se réclamaient du Mouve*ment des *forces démocratiques de* Casamance (MFDC), qui revendique l'indépendance de cette région méridionale et touristique. – *(AFP.)*

Libéria : offensive générale contre l'assiégeant

La Force ouest-africaine d'interposition semble prête à « régler le problème » de la rébellion de M. Charles Taylor, qui poursuit le siège de Monrovia

MONROVIA

de notre envoyé spécial

« Regardez moi ça ! ». Visiblement excédé, un officier nigérian de la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) se précipite sur un maquisard de l'ULIMO pour lui arracher une canette de bière. Un peu plus loin, un autre combattant du Mouvement uni de libération pour la démocratie au *Libéria* se prépare tranquillement un « joint » de chanvre indien. *« Ils ne sont pas nos amis, nos alliés, mais ils ne sont pas nos ennemis »*, affirme cet officier de l'ECOMOG, qui résume assez bien la réalité de la collaboration qui s'est établie entre les combattants de l'ULIMO et la Force ouest-africaine d'interposition. *Les* uns et les autres tentent conjointement de reprendre le *contrôle* de l'immense base de Caldwell, l'ex-quartier général de M. Prince Johnson, au nord de Monrovia, occupée depuis une dizaine de jours par M. Charles Taylor.

Ce lundi 26 octobre, les opérations de « nettoyage » se poursuivent. Une compagnie de soldats nigérians, épaulés par des maquisards de l'ULIMO, coiffés pour certains de perruques et bardés d'amulettes, progresse lentement en *file indienne* à travers les rues de cette immense base où les soldats *de Prince Johnson vivaient* avec leurs familles. Le sol est jonché de douilles. Une dizaine de cadavres, *« des gars de Taylor »*, précise un combattant de l'ULIMO, se décomposent au soleil. Des tirs sporadiques d'armes automatiques *retentissent* çà et là. *« Il y a encore des poches de résistance »*, déclare un officier de l'ECOMOG. Rien n'indique pour l'instant que *M. Taylor soit prêt à lever le siège* de la capitale.

« J'essaie de sauver la nation de l'emprise de ces fous appelés ULIMO », a déclaré sur les ondes de la BBC le président du Front national patriotique du Libéria (FNPL). *« Ces opérations se poursuivront jusqu'à ce que nous ayons sauvé le pays »*, a-t-il averti, en répétant une nouvelle fois que *« l'ECOMOG est une force d'agression et d'occupation »*. Cette intransigeance a conforté l'état-major de la Force ouest-africaine d'interposition dans sa volonté d'infliger une cuisante défaite au dirigeant rebelle. *« Le problème est simple*, soupire un officier, *soit on protège simplement Monrovia, soit on règle le problème une bonne fois pour toutes. »*

« Situation d'urgence »

L'ECOMOG semble avoir opté pour la seconde hypothèse, ce qui expliquerait le bombardement du quartier général de M. Taylor à *Gbarnga, jeudi dernier*, et le pilonnage du port de Buchanan, *« le poumon du FNPL »*, par où transitent les exportations de bois et de caoutchouc. A la suite de cette offensive, les « casques blancs » de l'ECOMOG ont en partie déserté Monrovia pour prendre position à la périphérie de la ville.

Profitant de ce retrait tactique, les ex-soldats du président Samuel Doe (les AFL, Armed Forces of Liberia), cantonnés dans leurs casernes depuis la signature du cessez-le-feu en novembre 1990, se *sont déployés en ville*. Devant la multiplication des actes de pillage, le gouvernement intérimaire dirigé par le professeur Amos Sawyer a lancé un appel aux AFL et à l'ULIMO pour qu'ils cessent de harceler la population.

Ce cocktail de milices armées qui déambulent tranquillement dans la capitale libérienne n'est pas de nature à rassurer la population, déjà traumatisée par les duels d'artillerie de ces dernier jours. Une file ininterrompue de réfugiés, avec des valises, des matelas sur la tête, s'étire le long du boulevard Tubman qui mène au centre de Monrovia, un réduit de quelques kilomètres carrés coincé entre l'océan et les marécages. Lundi, les habitants des quartiers de Congo-Town et de Sinkor ont été réveillés à l'aube par des roquettes tirées par les hommes de M. Taylor. Trois obus sont tombés à proximité de la piste du petit aéroport de James-Spriggs-Payne, le seul encore *ouvert. D'autres projectiles* se sont abattus sur une zone habitée. Cinq personnes ont été tuées et le quartier s'est alors vidé. Depuis dix jours, la population a quitté les faubourgs nord et sud-est de la capitale, théâtres d'affrontements entre la Force ouest-africaine d'interposition et *« les freedom fighters* [combattants de la liberté] » du FNPL, pour se réfugier au centre de Monrovia.

Vingt-neuf mille personnes, selon les Nations unies, sont rassemblées dans des camps, essentiellement des écoles. Cent cinquante mille autres s'entassent chez des parents ou des amis. *« C'est une situation d'urgence »*, reconnaît M. Johan Heffinck, le coordinateur de Médecins sans frontières-Belgique. L'or*ganisation se prépare* à mettre en place un programme de distribution d'eau. L'approvisionnement de la capitale en eau est la préoccupation majeure des organisations non gouvernementales (ONG) et des fonctionnaires de l'ONU. La station de pompage de White-Plains, au nord de Monrovia, ne fonctionne plus depuis l'attaque du FNPL. *« Si l'on arrive à la saison sèche ainsi, ce sera une catastrophe majeure »*, redoute M. Karl Tinstman, le coordinateur de l'UNICEF.

JEAN-KARIM FALL

□ **TOGO : grève générale très suivie.** – La grève générale de trois jours, déclenchée lundi 26 octobre au Togo par l'*« opposition démocratique »* pour protester contre le coup de force militaire de la semaine dernière (*le Monde* du 24 et daté 25-26 octobre), a été massivement suivie dans le pays. Seules les villes du nord, fief du chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma, n'ont pas participé au mouvement. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Regain de violence dans la province du Natal

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le chef de l'Etat a appelé M. Nelson Mandela, le président du Congrès national africain (ANC), et M. Mangosuthu Buthelezi, le chef de l'Inkhata, parti conservateur à dominante zouloue, à se rencontrer *« aussi vite que possible »*, pour tenter de *« mettre fin à la violence qui sévit entre leurs partisans »*. Le président De Klerk a estimé, lundi 26 octobre, que les massacres commis pendant le week-end dans la province du Natal (*le Monde* du 27 octobre) constituaient *« une sérieuse menace contre le processus de négociations »*.

Au moins trente personnes ont été tuées près de Folweni, au sud-ouest de Durban. Dans la plus meurtrière de deux attaques, samedi, vingt personnes ont été tuées et vingt-sept autres blessées, par une quinzaine d'hommes armés de fusils d'assaut, à Umbumbulu. Selon les premières *hypothèses formulées par la police*, il pourrait s'agir d'une vengeance, au lendemain de l'assassinat de six membres de l'ANC dans la région.

Mme Mary De Haas, une anthropologue de l'université du Natal, à Durban, chargée d'étudier la violence dans la province, a comparé la région à *« un volcan prêt à entrer en éruption »*. Elle a indiqué, lundi, qu'elle recevait régulièrement des informations confirmant *« une activité paramilitaire croissante »*. Elle a également affirmé être en possession de rapports sur *« une troisième force »* dont les éléments infiltreraient des bandes de jeunes armés se réclamant de l'ANC.

Selon cette anthropologue, dont les *propos ont été rapportés*, mardi, par le très sérieux quotidien *Business Day*, des militants de l'organisation néonazie AWB sont employés dans les forces de sécurité locales, et la violence a été volontairement « rapatriée » des townships proches de Johannesburg vers le Natal, d'où elle avait essaimé *dans le reste du pays*, en août et septembre 1990.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

PROCHE-ORIENT

Après la mort de cinq de ses soldats

Israël a riposté avec force au Liban sud

La Syrie, par la voix du chef de sa délégation aux négociations de paix à Washington, a démenti, lundi 26 octobre, toute *implication dans les attaques* qui ont provoqué la mort de cinq *soldats israéliens au Liban sud*, dans la « zone de sécurité » occupée par Israël. *« L'occupant est responsable de ce qui se passe dans les régions qu'il occupe »*, a déclaré M. Mouaffak Al Allaf. De son côté, le porte-parole du quai d'Orsay a dénoncé, *« une fois encore, les actes de violence qui vont à l'encontre de la volonté de faire progresser la négociation »*.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Intervention de l'artillerie, de l'aviation et de la marine israélienne au Liban sud, salves de katiouchas sur la Galilée... Ce scénario devenu presque trop classique vient encore d'être mis en œuvre après l'attaque d'un convoi militaire, dimanche, dans la « zone de sécurité » occupée par l'Etat hébreu au Liban sud, au cours de laquelle cinq soldats israéliens ont trouvé la mort.

Jusqu'où ira cet engrenage de la violence? Car les représailles israéliennes au Liban sud contre des positions du Hezbollah pro-iranien *ont eu pour conséquence, mardi* 27 octobre, à l'aube, une contre-riposte : des tirs de katiouchas (roquettes) sur la ville-frontière israélienne de Kyriat-Shmonah, qui ont fait un mort et cinq blessés.

Il y a une dizaine d'années, cette localité avait été la cible de multiples attaques de roquettes. Et c'est en invoquant le nom de Kyriat-Shmonah que, depuis lors, l'Etat juif a eu recours à toute une panoplie de mesures militaires au Liban sud pour protéger la Galilée. Ces tirs ont d'autant plus choqué les Israéliens que la victime en est un émigrant de *quatorze ans, originaire* de l'ex-URSS, venu s'installer ici avec sa famille, il y a deux ans.

Le commandant du secteur, le général Itzhak Mordechaï, a aussitôt déclaré que *« Tsahal s'emploierait à ramener le calme »*. Mais, pour parvenir à cet objectif, un deuxième échelon devra peut-être être franchi dans l'escalade des représailles. Ainsi, à toutes fins utiles, l'armée israélienne continue de renforcer ses effectifs le long de la frontière libanaise.

La Syrie mise en cause

Lundi déjà, l'artillerie et l'aviation avaient bombardé plusieurs positions chiites au Liban sud, et trois vedettes de la marine avaient pilonné le camp de Nahr Al-Bared, à une quinzaine de kilomètres de la frontière syrienne. Comme l'avait annoncé le chef d'état-major, le général Ehud Barak, *« c'est le Hezbollah, responsable direct de l'attentat de dimanche au Liban sud, qui devra payer le prix fort »*.

Bien que la Syrie ait été aussi nommément mise en cause par les dirigeants israéliens pour avoir *« laissé faire le Hezbollah »*, le premier *ministre* a tenu, dans un discours prononcé, lundi, devant la Knesset, à ne pas envenimer les choses avec Damas au moment où les négociations de paix continuent à Washington. M. Itzhak Rabin a souligné qu'il était toujours prêt *« à poursuivre avec les Syriens les pourparlers sur un retrait partiel du plateau du Golan »*. Il en a profité pour inviter les Palestiniens à saisir la chance de ces discussions, dont le groupe parlementaire du Likoud a demandé la suspension : *« Si vous continuez dans la voie de la violence*, les a-t-il prévenus, *vous en subirez les conséquences et votre sort sera amer. »* – *(Intérim.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : dans un discours devant le congrès de la CDU

Le chancelier Helmut Kohl a appelé le pays à de nouveaux sacrifices

Le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, a été réélu à la tête du Parti chrétien-démocrate (CDU), dont le congrès s'est ouvert à Düsseldorf, lundi 26 octobre. Alors que le ministre de la défense, M. Volker Rühe, était donné favori pour devenir l'un des vice-présidents du parti, le congrès lui a *préféré* M. Heinz Eggert, un pasteur originaire de l'ex-RDA. M. Kohl a appelé les Allemands à accepter des sacrifices, en affirmant que *« l'heure de vérité »* pour le pays est arrivé. Il a également évoqué l'éventualité d'un *« état d'urgence »* si l'immigration de diminue pas.

DUSSELDORF

de notre envoyé spécial

Les temps sont durs pour le chancelier Helmut Kohl et son Parti chrétien-démocrate. Le congrès de la CDU s'est ouvert, lundi 26 octobre à Düsseldorf, le jour même où les cinq grands instituts économiques d'Allemagne *confirmaient dans leurs prévisions* bi-annuelles la baisse de la croissance dans l'ouest de l'Allemagne. Deux ans après la réunification allemande, les problèmes augmentent plutôt qu'ils ne diminuent. L'est du pays s'enfonce dans un cycle de désindustrialisation, de chômage, et de violences qui pèse sur le climat *politique général et ne laisse plus de* portes de sortie pour cacher les difficultés.

Fouetté par la tempête, le congrès *s'est cabré au cours de sa* journée d'ouverture contre le mauvais sort en élisant parmi les quatre vice-présidents du parti l'outsider surprise venu de l'Est brouiller la belle ordonnance de la grand-messe de Düsseldorf. Le nouveau héros chrétien-démocrate est le ministre de l'intérieur de Saxe, M. Heinz Eggert. Des quatre élus, il a réalisé le meilleur score; il s'est offert le luxe de renvoyer dans l'antichambre le cinquième candidat, le ministre fédéral de la défense, *M. Volker Rühe, la figure montante* du parti. M. Rühe, qui est l'un des deux dauphins actuels du chancelier Kohl, a donc vu son ascension freinée.

Mais l'ancien pasteur de la petite ville saxonne d'Oybin avait su, lors de la présentation des candidats, susciter l'enthousiasme des délégués par un discours combatif, un parler vrai qui a réveillé le congrès. Les chrétiens-démocrates qui ont toute les peines du monde à maintenir leur *audience à l'est de l'Allemagne, où ils* font les frais de toutes les désillusions de la réunification, n'avaient plus d'yeux que pour leur nouvelle vedette.

Anti-apparatchik par excellence, M. Eggert, âgé de quarante-huit ans, est l'une des victimes les plus connues de la Stasi. L'ancienne sécurité d'Etat est-allemande avait tenté de se débarrasser physiquement de ce pasteur déjà embarrassant, chargé des jeunes, en le rendant fou. Après lui *avoir provoqué, par injection, une* grave intoxication dont il avait failli mourir, il avait été « pris en charge » par des médecins complices de la Stasi qui lui administraient des traitements le rendant hors d'état de faire quoi que ce soit. Il avait sauvé sa vie, presque par hasard, en décidant brusquement de cesser de prendre les *médicaments qui lui étaient* prescrits.

Après la réunification, M. Eggert, qui n'est entré au Parti chrétien-*democrate qu'à la fin de 1990*, avait été élu dans sa région comme conseiller d'arrondissement. C'est à ce poste que ce battant avait été repéré par le ministre-président de Saxe qui l'avait fait venir à ses côtés comme ministre de l'intérieur après que le titulaire du poste eut été démasqué comme ancien informateur de la Stasi. Dans ses nouvelles fonctions, il a gardé l'habitude d'aller rencontrer les gens pour discuter, ce qui lui vaut une grande popularité dans sa région. Avec *lui*, la CDU dispose désormais d'une « figure d'intégration » à l'Est qui peut rivaliser avec le ministre-président de Brandebourg, M. Manfred Stolpe.

L'heure de vérité

Les difficultés économiques et la réunification ont dominé d'emblée un congrès qui avait pourtant été surtout prévu pour mobiliser le parti sur le thème de la construction européenne et de l'après-Maastricht. La dégradation du climat politique et économique interne ne permettait pas de s'en tenir aux objectifs initiaux. Le chancelier Kohl avait été le premier à le sentir en annonçant, au cours de son discours inaugural, lundi matin, que *« l'heure de vérité »* était venue et que le pays devait maintenant sérieusement s'apprêter à des sacrifices.

Longtemps accusé d'avoir trompé l'opinion publique en sous-estimant les coûts de la réunification, le chancelier était passé à la contre-offensive à la veille du congrès en faisant annoncer que contrairement à tout ce qui avait été promis jusque là, il fallait s'attendre maintenant à des augmentations d'impôts, à un allongement du temps de travail et une limitation des coûts salariaux, afin de surmonter la charge de la *« montagne de dettes léguée par l'ex-RDA »*, soit au total *« 400 milliards de deutschemarks »*. *« Nous savons aujourd'hui*, a poursuivi M. Kohl, *que l'héritage du régime communiste est plus lourd que ce que quiconque pouvait imaginer (...). Nous nous trouvons aujourd'hui au milieu d'un dramatique bouleversement. »* Pour le moment, les augmentations de recettes fiscales sont prévues à partir de 1995, mais le chancelier n'a pas exclu qu'elles puissent intervenir avant, si la situation l'exigeait.

Selon le chef du gouvernement de 4 % à 5 % du produit national brut de l'Allemagne devront être consacrés annuellement *« à la reconstruction de l'Allemagne de l'Est »*. Evoquant également dans son discours l'afflux massif des demandeurs d'asile, M. Helmut Kohl a estimé que l'Allemagne avait *« dépassé la limite »* de ce qu'elle pouvait supporter : *« Si nous n'agissons pas, nous encourons le risque d'une grave crise de confiance dans nos Etats démocratiques et même, oui, d'un état d'urgence. »*

HENRI DE BRESSON

□ **La croissance ne dépasserait pas 0,5 % en 1993.** – Les cinq grands instituts de conjoncture allemands, que l'on appelle outre-Rhin les « cinq sages », ne sont pas optimistes. Dans leurs prévisions d'automne publiées mardi 27 octobre, ils estiment que la croissance économique dans la partie ouest de l'Allemagne ne sera que de 1 % cette année et de 0,5 % en 1993. Dans la partie est du pays, le PIB (produit intérieur brut) augmenterait de 7 % l'année prochaine après 5,5 % cette année. Les « cinq sages » – le DIW de Berlin, le HWWA de Munich, l'Institut d'économie de l'université de Kiel, l'institut Ifo de Munich et l'Institut d'études économiques de Rhénanie-Westphalie – estiment que l'inflation dans la partie ouest du pays atteindra 4 % cette année et 3,5 % l'année prochaine mais 4,5 % en 1993, après 5,5 % en 1992 pour l'ensemble du pays.

GRANDE-BRETAGNE : *avant le débat sur la ratification du traité de Maastricht*

La crise s'amplifie dans les rangs conservateurs

LONDRES

de notre correspondant

Confusion et incertitude régnaient, lundi 26 octobre, dans les milieux politiques de Londres, alors que la crise au sein du parti conservateur prenait de l'ampleur. En faisant peser la menace de l'organisation de nouvelles élections en cas de non-ratification du traité de Maastricht par le Parlement, le premier ministre a pris de court de nombreux membres du gouvernement, ainsi que la direction de son propre parti.

Abasourdis par cette annonce, de nombreux « barons », ainsi que les groupes de pression du parti tory, se sont efforcés de convaincre le gouvernement de battre en retraite. L'entourage du premier ministre s'est cependant refusé à démentir que M. Major *ait l'intention de lier* son sort, voire celui de son gouvernement, au vote de la Chambre des communes sur le traité.

Le débat « d'orientation », qui doit avoir lieu mercredi 4 novembre, avait été promis l'été dernier, peu après le « non » danois à la ratification du traité européen. En conférant à cette discussion générale une valeur politique qu'elle n'avait pas, le premier ministre poursuivait un double objectif : d'une part, faire plier les « eurosceptiques » et restaurer son leadership; d'autre part, convaincre les partenaires de la Grande-Bretagne que celle-ci ne profite pas des incertitudes danoises pour temporiser à propos de son propre vote de ratification.

Selon toutes les apparences, le résultat de cette stratégie se révèle désastreux : loin d'être raffermie, l'autorité de M. Major est de plus *en plus menacée, et son propre* remplacement fait partie des scénarios ouvertement évoqués à Westminster. L'hypothèse d'un vote hostile des travaillistes sur la motion discutée lors du débat de la semaine prochaine paraissant se confirmer, il suffirait alors que trente et un députés conservateurs « eurosceptiques » refusent de suivre le gouvernement pour provoquer sa défaite. La menace d'élections générales est cependant moins sérieuse qu'il n'y paraît, dans la mesure où le premier ministre ne peut pas demander à la souveraine de dissoudre la Chambre s'il ne dispose pas du soutien – improbable – de son parti.

Pour éviter la crise politique qui se profile, les pressions se multiplient pour obliger M. Major à abandonner sa position intransigeante : l'échappatoire consisterait à vider de sa substance politique la motion parlementaire qui doit être débattue le 4 novembre : c'est-à-dire de toute référence au traité de Maastricht.

LAURENT ZECCHINI

□ **ITALIE : une quinzaine d'arrestations dans une affaire de corruption en Toscane.** – Une quinzaine de responsables politiques et d'entrepreneurs de la région de Florence ont été arrêtés, lundi 26 octobre, dans le cadre d'une enquête sur la construction d'une digue sur un affluent de l'Arno, a *indiqué la police italienne*. L'ancien président de la région de Toscane, M. Marco Marcucci, « valeur montante » du PDS (ex-PCI), *figure parmi les personnes interpellées*. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la vaste opération « mains propres » que les magistrats italiens *ont lancée à travers toute la Péninsule*. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

Plusieurs centaines de morts à Douchanbe

DOUCHANBE

de l'envoyée spéciale de l'AFP

A l'issue d'un week-end de combats dont le bilan, selon des estimations locales, serait *de plusieurs centaines de* morts, les forces gouvernementales du Tadjikistan s'employaient, lundi 26 octobre, à réduire la résistance de tireurs embusqués à la périphérie de la capitale. De nombreux cadavres gisaient encore dans les couloirs du Parlement et du palais *présidentiel, que les forces* rebelles procommunistes, au pouvoir dans plusieurs régions du pays, avaient occupés *samedi*. Des journalistes auraient aperçu sur la place du Parlement des camions remplis de corps, sans qu'il soit possible d'identifier leur appartenance à tel ou tel camp.

Des fumées noires s'élevaient au-dessus d'un quartier nord de la capitale, un de ceux où des tirs se faisaient encore entendre lundi. Parmi les forces procommunistes, dont le gros aurait été bloqué aux entrées de la *ville, se trouvaient des* volontaires ouzbeks venus d'une région au sud-ouest de Douchanbe, a affirmé un commandant gouvernemental.

Le Parlement et le palais présidentiel sont très endommagés, les immeubles situés à proximité ont les vitres brisées, les murs sont criblés de balles et des mares de sang séché maculent encore les rues du centre-ville. Mais les habitants ont commencé à sortir pour se ravitailler et s'informer. Les boulangeries ont été réapprovisionnées. Dans les rues, seuls circulent cependant des blindés et des véhicules chargés de combattants. Des familles, redoutant un nouvel assaut, se réfu*gient chez des parents* à la campagne.

Une issue politique du conflit semblait lundi des plus improbables. Des forces procommunistes ont certes quitté leurs positions du centre-ville dimanche soir, sous la protection de blindés russes, mais il est difficile de dire si ce retrait est le résultat d'un accord avec le gouvernement « démocrate » *et « islamiste », ou de la défaite* militaire des insurgés qui n'ont pas reçu les renforts espérés. Le chef des rebelles, l'ex-président du Parlement Safarali Khendjaev, aurait été *« grièvement blessé »*, dimanche soir, lors du retrait, selon une agence russe. Il avait auparavant conclu un accord avec le président en exercice Akbarcho Iskandarov, dans une garnison russe. La convocation du Parlement, exigée par les procommunistes et prévue par cet accord, semblait lundi improbable. Les unités de la 201e division russe qui gar*daient les locaux de la télévi*sion, ont commencé à se retirer lundi soir, a-t-on constaté sur place. Ils continuaient toutefois de garder l'aéroport, aux côtés de combattants des forces gouvernementales.

MINA RAD

Des réfugiés de l'ex-Yougoslavie « en danger de mort »

Suite de la première page

Mais je sais que le principal problème, c'est de se chauffer et de trouver du combustible pour l'hiver. J'ai discuté avec les représentants du gouvernement yougoslave et aussi avec la *population. La* presse et les autorités serbes ont tout fait pour convaincre les Serbes qu'il y avait un complot – venant notamment de la Communauté européenne – contre la Yougoslavie. Seuls les Serbes qui ont une conscience politique plus développée et les intellectuels ont une vision de la réalité plus *objective et moins manipulée*. Le poids des sanctions qui pèse sur la Serbie a ses causes. L'embargo est dû à la politique inadmissible des autorités serbes.

– Quel rôle pourraient jouer les pays occidentaux ? Faut-il envoyer sur place une aide humanitaire ou faire venir les réfugiés menacés de mort dans des familles d'accueil ?

– L'un et l'autre. J'estime que les personnes en danger de mort qui *viennent de sortir des camps ou qui* se trouvent dans des centres comme celui de Trnopolje, il faut les accueillir dans nos pays et les faire sortir. C'est un faux dilemme que de dire que ce type d'action contribue à la politique de purification ethnique. Avant tout, il faut faire un choix et ne pas s'en laver les mains. Ce n'est qu'en théorie que l'on peut parler d'une forme de participation à la purification ethnique. La réalité, c'est qu'il faut sauver ces gens de la *mort certaine qui les attend s'ils res*tent dans les camps.

« Cela n'empêche pas d'acheminer une aide humanitaire pour les réfugiés *qui ne sont plus* en danger de mort mais qui ont besoin de tout car ils ont tout perdu. Je pense par exemple à Travnik, où se trouvent 14 000 réfugiés. Il faudrait leur construire des maisons, même si c'est du provisoire, faire parvenir de la nourriture, des vêtements, tout ce qui leur manque. Ces deux types d'action doivent être coordonnées. Et enfin, il faut prendre conscience que c'est urgent, très urgent. Dans l'un et l'autre cas, il faut agir vite. D'après ce que je sais, la Croix-Rouge internationale ne sait pas où envoyer les réfugiés. Je suis sûr que beaucoup de familles en France et ailleurs seraient prêtes à en accueillir. L'association Equilibre mène une action qui va dans ce sens. Il faut aider ces organisations et leur donner la possibilité de transporter les *réfugiés*.

– Pensez-vous que le retour des réfugiés dans leurs villages sera un jour possible ?



– On doit avant tout leur garantir le droit au retour. Dans la déclaration qu'ils ont signée, Dobrica Cosic, le président yougoslave, et Franjo Tudjman, son homologue croate, affirment qu'ils n'acceptent pas les conséquences de la purification ethnique. Les réfugiés qui réussiront à partir doivent recevoir la garantie des autorités internationales de pouvoir rentrer chez eux lorsqu'ils le souhaiteront. Mais il est certain qu'actuellement c'est impossible.

– Vous avez rencontré à Sarajevo les représentants de la communauté juive. Combien sont-ils aujourd'hui ?

– Il reste 800 juifs à Sarajevo alors qu'ils étaient 14 000 avant la guerre. Ils tiennent une cantine qui, une fois par jour, offre un repas. Ils sont respectés par toutes les forces en présence et, pendant le week-end, ils ont la possibilité de sortir de leurs abris. *En ce sens, leur situation* est particulière. Mais je dois ajouter qu'ils sont extrêmement amaigris et qu'ils ont perdu l'espoir d'être un jour sauvés. Et s'ils ne l'ont pas perdu, *ils* sont en passe de le perdre. Cela ne concerne pas uniquement la communauté juive. Je garde de Sarajevo une impression très triste car j'ai rencontré, lors de ma deuxième mission, les mêmes personnes que j'avais vues au mois de septembre. Elles étaient en très mauvais état physique, amaigries et affaiblies. Moralement, j'ai senti que ces gens étaient en train de perdre espoir. L'aide du reste du monde, ils n'y croyaient plus et ils savaient Sarajevo perdue.

– La Communauté européenne aurait-elle pu, à votre avis, éviter ce désastre ?

– Je ne veux pas me mettre dans la peau de l'accusateur, mais j'estime qu'il *faut appliquer* les accords de manière conséquente. En particulier, ceux qui portaient sur l'arrêt des bombardements d'artillerie sur Sarajevo, et sur une autre ville du nom de Jajce. Ces accords doivent être appliqués avec plus de rigueur. Ensuite, il faut aider les gens. Je viens de recevoir un télégramme de Jajce *qui est encerclée par des forces* irrégulières serbes. Les habitants de Jajce me lancent un appel à l'aide et me demandent d'envoyer 4 000 « casques bleus » de la FORPRONU.

– Les structures de l'ONU ne vous semblent-elles pas trop rigides et trop peu efficaces ?

– Les structures de l'ONU sont certainement très lourdes et très compliquées. Elles ne sont en outre pas toujours adaptées aux conditions *exceptionnelles de la situation* yougoslave. Ces structures sont nées durant la période de la guerre froide et ne sont pas adaptées aux conflits actuels comme la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Je le ressens très souvent et il m'arrive de ne pas me sentir soutenu et de ne pas recevoir l'aide qui me semble indispensable.

– Allez-vous collaborer à l'enquête menée par l'ONU sur les crimes de guerre ?

– Oui. Je vais travailler en étroite collaboration avec cette commission d'experts et tous les documents qui sont en ma possession lui seront accessibles. Nous venons d'ailleurs de dévoiler l'existence très probable d'un charnier près de Vukovar. »

Propos recueillis par
ELISABETH KULAKOWSKA

Les détenus libérés des camps de Bosnie attendent des pays d'accueil

Après s'être indignés tout l'été à propos du traitement infligé aux détenus dans les camps de Bosnie, après s'être engagés – lors de la conférence de Londres en août, puis lors du sommet des pays européens à Birmingham – à accueillir au moins temporairement ceux qui en seraient libérés, les Etats occidentaux *ne se pressent pas outre mesure* pour prendre les « dispositions techniques » nécessaires. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a de nouveau lancé, lundi 26 octobre, à Genève un appel pressant à la communauté internationale pour qu'elle ouvre ses portes aux milliers de détenus qui attendent d'être évacués des camps, où nombre d'entre eux ont été victimes de *« terribles traitements et de torture »*. Plus rapides que les pays de la Communauté, les *Etats-Unis ont annoncé lundi qu'ils* étaient prêts à recevoir 1 000 de ces anciens détenus. La Suisse a pris ses dispositions pour en accueillir 208 autres qui y arriveront jeudi. D'au*tre pays ont fait connaître au* HCR leurs intentions chiffrées : Finlande (150), Italie (100), Norvège (100), Nouvelle-Zélande (50), Danemark (150 à 200).

Mais, souligne le HCR, ce sont des milliers de prisonniers ne pouvant regagner leur région d'origine en Bosnie en raison de la guerre et des pratiques de « purification ethnique » qui continuent de dépérir dans les camps faute de pays d'accueil. Le Comité international de la Croix-Rouge, *qui* projetait de d'évacuer lundi *quelque* 5 000 détenus a ainsi dû repousser cette opération d'une semaine (*le Monde* daté 25-26 octobre).

Au ministère français des affaires étrangères, on indiquait mardi que les engagements pris n'étaient *« pas perdus de vue »*, mais qu'on n'avait encore arrêté ni le nombre de détenus, ni la date de leur accueil, ni leur statut, ni les modalités de financement de l'opération...

C. T.

Mort d'Ante Ciliga ancien dirigeant du PC yougoslave

Nous apprenons la mort à Zagreb d'Ante Ciliga, ancien dirigeant du Parti communiste yougoslave. Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans

[Ante Ciliga avait connu une certaine célébrité *dans les années 30*. Croate, dirigeant du Parti communiste yougoslave, qu'il représentait à Moscou, il avait été arrêté sur ordre de Staline et interné dans ce que l'on appelait alors un « isolateur politique ». C'était l'époque où les prisonniers appartenant au « mouvement ouvrier » (trotskistes, anarchistes, socialistes-révolutionnaires, etc.) avaient encore droit à un statut spécial. Ciliga fut ensuite déporté en Sibérie puis expulsé. Il écrivit sur son expérience *un livre retentissant*, *Au pays du grand mensonge*, publié à Paris en 1938, réédité après la guerre sous le titre *Au pays du mensonge déconcertant*.

Pendant la guerre, Ante Ciliga connut de nouveau les camps de concentration, mais cette fois dans la Croatie des Oustachis. Il avait vécu depuis en exil en France et en Italie, avant de retourner en Croatie après la proclamation de l'indépendance.]

هكذا من الأصل

GRANDE-BRETAGNE : avant le débat sur la ratification du traité de Maastricht

La crise s'amplifie dans les rangs conservateurs

LONDRES

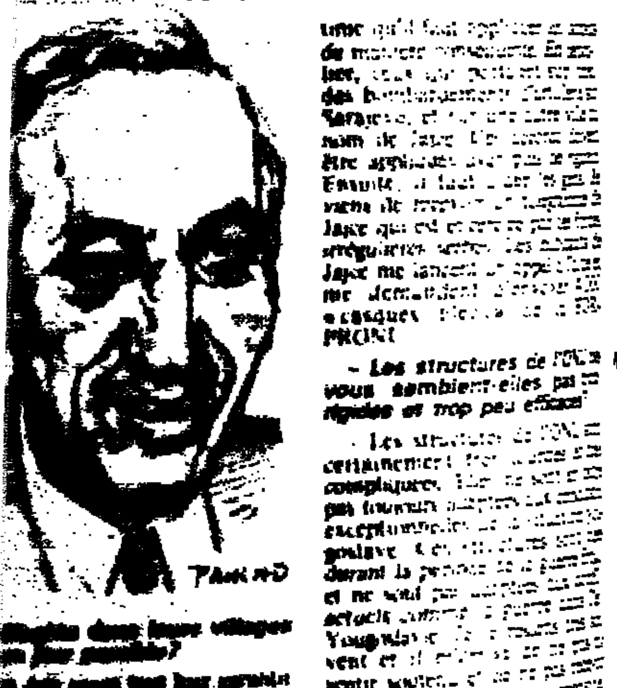
de notre correspondant

...rios ouvertement évoqués à Westminster. L'hypothèse d'un vote hostile des travaillistes sur la motion discutée lors du débat de la semaine prochaine paraissant se confirmer, il suffirait alors que trente et un députés conservateurs « eurosceptiques » refusent de suivre le gouvernement pour provoquer sa défaite. La menace d'élections générales est cependant moins sérieuse qu'il n'y paraît, dans la mesure où le premier ministre ne peut pas demander à la souveraine de dissoudre la Chambre s'il ne dispose pas du soutien – improbable – de son parti.

Pour éviter la crise politique qui se profile, les pressions se multiplient pour obliger M. Major à abandonner sa position intransigeante : l'échappatoire consisterait à vider de sa substance politique la motion parlementaire qui doit être débattue le 4 novembre : c'est-à-dire de toute référence au traité de Maastricht.

LAURENT ZECCHINI

□ **ITALIE : une quinzaine d'arrestations dans une affaire de corruption en Toscane.** – Une quinzaine de responsables politiques et d'entrepreneurs de la région de Florence ont été arrêtés, lundi 26 octobre, dans le cadre d'une enquête sur la construction d'une digue sur un affluent de l'Arno, indique la police italienne...



Mort d'Ante Ciliga ancien dirigeant du PC yougoslave

ELISABETH KULAKOVSKA

EUROPE

TURQUIE : les séparatistes ayant « accepté les conditions du Parlement kurde »

Les combats sur le territoire irakien entre les peshmergas et le PKK ont été suspendus

Les affrontements entre peshmergas kurdes irakiens et combattants kurdes turcs du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) dans la région de Hakurk, sur le territoire irakien, ont été suspendus, lundi 26 octobre, les séparatistes ayant *« accepté les conditions du Parlement kurde »*, a annoncé l'AFP, citant des sources kurdes irakiennes. Le PKK aurait eu jusqu'à mardi midi pour quitter la région ou se rendre. De son côté, l'agence (turque) semi-officielle anatolienne a affirmé lundi que les forces de sécurité turques contrôlaient désormais la totalité de la vallée de Hakurk, où le PKK avait installé un quartier général. Selon des peshmergas de retour de la zone des combats, un couloir aurait cependant été aménagé entre les lignes kurdes irakiennes pour permettre aux membres du PKK de s'échapper vers l'Iran.

ISTANBUL

de notre correspondante

Trois semaines après le début de leur offensive contre le PKK, les peshmergas avaient lancé un nouvel assaut, dimanche 25 octobre, pour tenter de déloger les mille cinq cents à deux mille séparatistes encore installés en territoire irakien, dans la vallée de Hakurk, près de la frontière iranienne. Parallèlement, les troupes terrestres des forces de sécurité turques – cinq mille hommes des troupes de commando, selon la presse turque – avaient poursuivi leur avance en territoire irakien, appuyées par les bombardements des avions de combat et des hélicoptères de l'armée de l'air.

« La Turquie est en train d'assécher un marécage. Elle lutte également contre les moustiques », a déclaré récemment le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, ajoutant que l'offensive continuerait *« jusqu'à ce que les forces de sécurité décident qu'il n'est pas nécessaire de poursuivre les opérations »*. M. Demirel a cependant affirmé que la Turquie n'avait aucune intention de créer une zone de sécurité au nord de l'Irak. Depuis jeudi dernier, les bombardements aériens sur l'Irak s'étaient intensifiés, à la fois dans la zone de Haftanin et dans le triangle de Hakurk pour terminer ce que les autorités turques appellent le *« nettoyage »* des camps du PKK dans ces zones avant l'arrivée de la neige et verrouiller les frontières afin d'empêcher la fuite vers la Turquie des militants séparatistes chassés par les peshmergas. *« Il n'est pas facile de porter un coup décisif au PKK*, admet un haut fonctionnaire turc. *Ce n'est pas une armée régulière, ils se dispersent et reviennent. »*

Les peshmergas qui, selon des sources diplomatiques, se rendent au front dans des autocars réquisitionnés, sont mal équipés avec leurs kalachnikovs et leurs mortiers pour lutter contre ces adversaires endurcis par huit ans de guérilla, qui se battent pour leur survie. Mais la lenteur de l'avance des peshmergas semble également due au fait que leurs dirigeants voulaient éviter à tout prix un bain de sang fratricide. M. Masoud Barzani, le dirigeant du PDK, l'avait bien précisé : le but est d'expulser le PKK du territoire irakien, pas de le détruire.

« Nous aurions pu terminer cette offensive en une semaine, affirmait M. Safeen Dizayee, représentant à Ankara du PDK, *mais nous ne voulons pas de lutte interne entre les Kurdes. Nous avons suffisamment souffert de la guerre. »* De nombreux peshmergas ont attaqué à contre-cœur leurs cousins kurdes d'outre-frontière, même s'ils comprennent la nécessité d'écarter un mouvement armé qui menace la stabilité de l'entité fragile qui s'est formée au nord de l'Irak : tant que le PKK poursuivra ses attaques contre la Turquie à partir de leur territoire, les réfugiés kurdes ne pourront pas retourner dans les villages frontaliers sans s'exposer aux représailles de l'armée de l'air turque.

Le rôle de l'Iran

Le PKK qualifie les peshmergas de *« forces collaboratrices »* ; les Kurdes irakiens, de leur côté, accusent l'Iran d'apporter un appui logistique aux séparatistes kurdes turcs, affirmant que des mouvements de troupes et de véhicules, ainsi que la présence d'hélicoptères, ont été détectés près de la zone de combat. En l'absence de confirmation, les autorités turques, qui ont récemment signé un protocole de sécurité avec Téhéran, accordent le bénéfice du doute aux Iraniens. *« Il est probable que l'aide mentionnée provient, en fait, des combattants du PKK qui se trouvaient déjà en Iran*, explique un haut fonctionnaire turc. *Le PKK tient une partie de la frontière iranienne. Il lui est possible d'entrer et de sortir. Les autorités iraniennes affirment qu'elles ont renforcé leur dispositif, mais nous savons qu'il est difficile de contrôler cette frontière. »* Le premier ministre, qui se trouve actuellement en visite officielle à Téhéran, aura l'occasion d'aborder le sujet en tête à tête avec ses interlocuteurs iraniens.

Défaite militaire ou repli tactique, l'impact de cette double offensive sur le PKK est difficile à évaluer avec précision à ce stade. Même si les combattants séparatistes s'en tirent sans pertes en hommes trop importantes, il est probable qu'il leur faudra des mois pour se regrouper et recréer, sur le territoire iranien ou ailleurs, le réseau important de camps et de cavernes qui constituait leur base logistique au nord de l'Irak, depuis la fermeture de leurs camps d'entraînement dans la vallée de la Bekaa.

NICOLE POPE

La préparation de la dissolution de la Fédération

Prague et Bratislava ont signé un accord sur l'union douanière

PRAGUE

de notre correspondant

Les premiers ministres tchèque et slovaque, MM. Vaclav Klaus et Vladimir Meciar, ont signé, lundi 26 octobre à Javorina (Slovaquie), un mémorandum prévoyant la création d'une union douanière tchéco-slovaque et une coopération économique étroite entre les deux Républiques après la dissolution de la fédération, le 1er janvier 1993. Ce document, qui répartit également entre Prague et Bratislava les quotas d'exportation vers les pays de la Communauté européenne, devra encore être ratifié par les deux Parlements avant la fin de l'année.

Le document sera remis, mercredi 28 octobre, par les premiers ministres tchèque et slovaque, au chef du gouvernement britannique, M. John Major, lors d'une rencontre à Londres des dirigeants de la Communauté européenne et du triangle de Visegrad, (Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie).

La signature du mémorandum est intervenue à l'issue d'une réunion de deux jours des deux gouvernements dans les Hautes-Tatras slovaques. Les cabinets de Prague et Bratislava, qui ont approuvé quinze projets d'accords bilatéraux sur les vingt-deux soumis, se sont également entendus sur le maintien provisoire d'une monnaie unique, les deux parties n'étant pas parvenues à s'entendre sur la date de la création de deux monnaies. Cet accord monétaire pourra être dénoncé par les deux parties, avant ou après le 30 juin 1993 – date proposée par les Tchèques pour « séparer » la couronne tchécoslovaque, et que les Slovaques souhaitaient repousser.

Le gouvernement Klaus a, par ailleurs, refusé la proposition slovaque d'accorder la double citoyenneté aux ex-Tchécoslovaques, même si les déplacements et l'installation de citoyens de l'une des Républiques dans l'autre ne seront pas limités. Le régime de la citoyenneté sera défini par les deux Parlements nationaux.

Les deux gouvernements ont prévu une nouvelle rencontre pour achever la préparation des accords bilatéraux concernant notamment les impôts, la protection des investissements, les transports, les télécommunications et l'agriculture. Les dossiers concernant le partage des biens de la fédération et la coopération militaire seront également au programme de cette réunion.

MARTIN PLICHTA

AMÉRIQUES

Les Canadiens repoussent la réforme constitutionnelle

Suite de la première page

Une analyse plus fine du scrutin confirme ce verdict : les Québécois francophones ont voté « non » à 65 % alors que les anglophones ont opté à 85 % pour le « oui ». Dans cette atmosphère de kermesse, M. Parizeau n'a aucun mal à s'attirer un franc succès. Accueilli par un orchestre assourdissant au milieu des vivats et dans la fumée de feux de Bengale, le dirigeant péquiste, chef de l'opposition provinciale, a du mal à contenir son émotion.

C'est un peu la revanche sur le référendum perdu de 1980. *« Soyons fiers, ensemble, ce soir. Cette solution* [la réforme constitutionnelle] *n'était pas dans l'intérêt du Québec. Elle devait être rejetée. Cette fois-ci, on a dit ce dont on ne voulait pas. La prochaine fois on dira ce que l'on veut ! »*, lance-t-il, déclenchant un tonnerre d'applaudissements.

M. Parizeau fait évidemment allusion à l'indépendance, que son parti préfère appeler la « souveraineté », puisqu'elle est assortie du maintien des liens économiques avec le reste du Canada. Mais, dans l'immédiat, il veut surtout faire vibrer la corde sensible du nationalisme québécois, défensive par essence. Le référendum proposé par Ottawa a souvent été perçu ici, à tort ou à raison, comme une menace contre l'identité québécoise. M. Parizeau se fait l'écho de ce sentiment lorsqu'il affirme : *« Nous sommes vaccinés contre la peur. On va pouvoir désormais définir notre avenir sans qu'on nous fasse peur. »*

La peur d'être engloutis dans un Canada majoritairement anglophone, dans lequel la proportion des francophones s'amenuise inexorablement au fil des ans ? Sans doute. La réforme constitutionnelle visait pourtant précisément à définir enfin, et à préserver, le statut du Québec en tant que *« société distincte »*. Elle garantissait aussi à la Belle Province, pour toujours et quoi qu'il arrive, un quart des sièges à la Chambre des communes d'Ottawa, de même que quelques pouvoirs « exclusifs ».

« D'autres décisions importantes à prendre »

Elle inscrivait enfin dans la Constitution ce qui n'est qu'une coutume en donnant un caractère obligatoire à la présence de trois Québécois à la Cour suprême fédérale, qui ne compte que neuf membres.

La réforme aurait donc fixé les règles du jeu entre le Québec et le reste du pays. Le « non » des Québécois met tout par terre puisqu'il suffisait, pour faire échouer l'ensemble du processus, qu'une seule province rejette le compromis laborieusement adopté le 28 août dernier à Charlottetown, dans l'île du Prince-Edouard, par les dix premiers ministres provinciaux, le gouvernement fédéral et les représentants des Indiens.

On comprend la tristesse du premier ministre québécois, M. Robert Bourassa (libéral, profédéraliste), qui a admis lundi soir sa défaite. Il a rendu hommage, avec un fair-play qui lui fait honneur, au travail accompli par M. Parizeau, son vieil adversaire. *« La population du Québec a refusé les offres* [du gouvernement fédéral]. *Je respecte cette décision. L'entente* [de Charlottetown] *nous paraissait cependant acceptable. Elle reconnaissait pour la première fois de notre histoire le Québec comme une société distincte. Nous qui sommes isolés en Amérique du Nord étions formellement reconnus. Elle comportait aussi une réconciliation historique avec les autochtones »*, a déclaré M. Bourassa.

Le premier ministre québécois se veut *« réaliste, responsable et lucide »* après cet échec. Il reste convaincu qu'il *« n'est pas dans l'intérêt des Québécois de désintégrer la fédération canadienne »*. *« Nous allons reprendre dès demain notre travail »*, a-t-il conclu, quelque peu lugubre.

L'autre grand perdant de la soirée, le premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney (conservateur), a lui aussi admis que ses efforts avaient été vains et que l'entente de Charlottetown n'avait plus de raison d'être. *« C'était le projet de réforme constitutionnelle le plus exhaustif auquel était parvenu le Canada depuis cent vingt-cinq ans. Je m'incline ce soir sans hésitation devant le verdict populaire qui vient d'être rendu. Les Canadiens auront dans les prochains mois d'autres décisions importantes à prendre »*, a affirmé M. Mulroney.

Le premier ministre fédéral doit en effet convoquer des élections générales l'an prochain. Il est plus que probable qu'il va les perdre vu son impopularité, due pour une bonne part à la mauvaise situation économique que le Canada partage avec le reste de l'Amérique du Nord.

Le « non » du Québec était attendu. La grande surprise a été celui, massif et sans appel, du Canada anglais. Toutes les provinces de l'Ouest ont rejeté l'entente dans des proportions qui représentent un cinglant camouflet pour M. Mulroney : 68 % de « non » en Colombie-Britannique, 62 % au Manitoba, 60 % en Alberta, 55 % en Saskatchewan. L'Ouest a exprimé sa détestation des politiciens d'Ottawa en général, et de M. Mulroney en particulier.

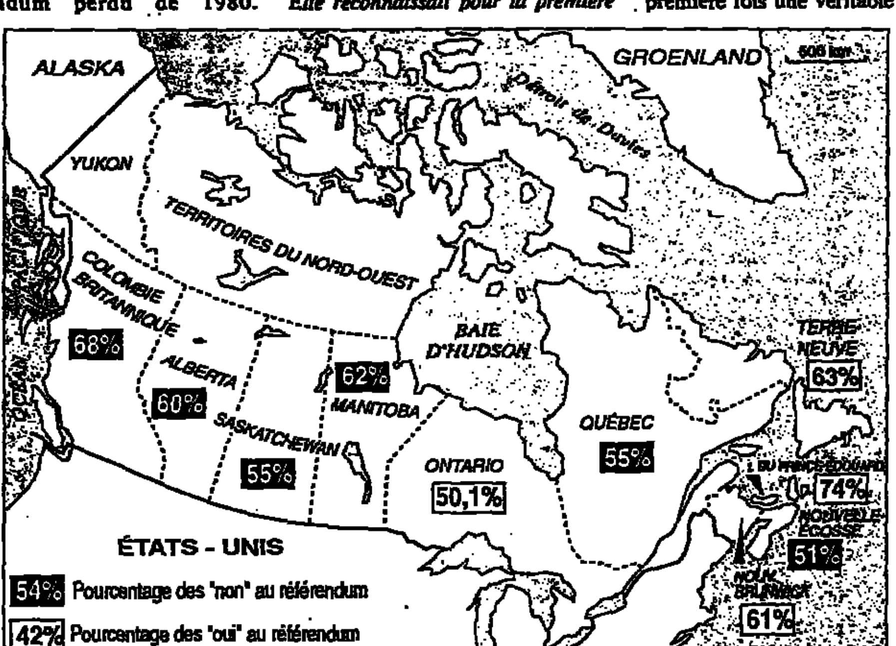
L'étoile montante de la politique canadienne est M. Preston Manning, originaire de l'Alberta, fondateur et chef du Reform Party (droite populiste), qui s'est battu sans relâche pour le « non ». Le Reform Party pourrait remporter un nombre appréciable de sièges aux prochaines élections fédérales, aux dépens des conservateurs au pouvoir.

Même l'Ontario, la principale province anglophone, a déçu les espoirs de M. Mulroney. Le « oui » l'a emporté, mais d'extrême justesse (50,1 %). Seules les trois provinces maritimes de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard ont répondu « oui », par respectivement 63 %, 61 % et 74 % des suffrages. La Nouvelle-Ecosse a dit « non » par 51 % des voix.

La classe politique canadienne est, en fait, la grande perdante de ce référendum qui met fin, pour des mois et peut-être des années, aux efforts destinés à réformer la Constitution de 1867. Les Indiens, auxquels était accordée pour la première fois une véritable voix au chapitre, sont également mortifiés. Leur principal représentant, le chef Ovide Mercredi, a exprimé sa colère en termes dénués de toute ambiguïté.

Le Québec a en tout cas, une fois de plus, affirmé sa constance. Les Québécois n'avaient-ils pas déjà répondu « non » aux référendums de 1896 sur la prohibition, de 1942 sur la conscription et de 1980 sur la « souveraineté » ?

DOMINIQUE DHOMBRES



CUBA

M. Carlos Aldana a été expulsé du Parti communiste

Le comité central du Parti communiste cubain (PCC) a annoncé, lundi 26 octobre, que M. Carlos Aldana, ex-responsable de l'idéologie et de la politique extérieure du PCC, était expulsé du parti. Il avait été destitué du comité central le 21 septembre, en raison de *« graves erreurs »* dues aux liens qu'il entretenait avec une société à participation étrangère, Audiovisuales Caribbean, dont le gérant a été emprisonné pour infractions fiscales.

Le communiqué du comité central, présidé par M. Fidel Castro, a également annoncé l'éviction du parti de M. Raul Castellanos, collaborateur de M. Aldana responsable de l'éducation. Le ministre des affaires étrangères, M. Ricardo Alarcon, et M. Jose Ramon Balaguer, chargé de remplacer M. Aldana, accèdent au bureau politique.

Le PCC a, par ailleurs, approuvé le projet de loi électorale qui doit être soumis à partir de jeudi à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (ANPP). Ce projet prévoit notamment l'élection des députés au suffrage direct. Cependant, les candidatures devront être acceptées par des commissions composées de représentants des « organisations de masse ». Le comité central a enfin estimé que le renforcement de l'embargo commercial américain contre Cuba, entériné vendredi dernier par le président Bush, constituait *« une action de génocide contre la population cubaine »*, qui *« ne se laissera pas intimider »*. – (AFP, Reuter.)

□ **SALVADOR : la démobilisation complète de la guérilla repoussée au 15 décembre.** – La guérilla du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) et le gouvernement salvadorien ont accepté, lundi 26 octobre, la proposition des Nations unies de repousser au 15 décembre la date limite de la démobilisation complète des rebelles. Cette date avait été fixée au 31 octobre dans les accords de paix signés en janvier. Le FMLN a indiqué qu'il serait prêt à démobiliser 1 600 hommes avant la fin du mois. – (AFP.)





AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la campagne pour l'élection présidentielle

M. Perot et les « complots »

WASHINGTON

de notre correspondant

Cette fois, même le placide Marlin Fitzwater, porte-parole du président Bush, s'est fâché, lundi 26 octobre : il a traité le candidat indépendant Ross Perot de *« paranoïaque, qui dit des trucs dingues et s'y accroche, un peu comme les gens qui s'accrochent à la théorie des OVNI »* (objets volants non identifiés).

M. Perot venait à nouveau d'accuser la campagne républicaine d'être responsable d'une série de *« sales coups »* contre sa famille. Le milliardaire texan a assuré qu'il s'était retiré de la course à l'élection présidentielle en juillet après avoir appris que l'équipe électorale de M. Bush avait choisi de s'en prendre à l'une de ses filles. Le *« complot »* aurait eu pour objet de perturber la cérémonie de mariage de Caroline Perot, de salir la réputation de cette dernière aux fins d'inciter son père à se retirer. A l'époque, durant l'été, la candidature Perot nuisait plus à M. Bush qu'au postulant démocrate, M. Bill Clinton.

L'administration Bush a catégoriquement démenti les allégations de M. Perot. Celui-ci a encore réitéré qu'il avait déjà été victime de plusieurs autres *« complots »* : son téléphone aurait été mis sur écoute; les Nord-Vietnamiens, dans les années 70, auraient payé des Panthères noires (groupe noir radical) pour l'assassiner parce qu'il s'occupait de trop près des prisonniers américains détenus par Hanoï. Comme la presse lui demandait des précisions sur toutes ces affaires, il a répondu qu'il *« n'avait pas à fournir de preuves »* tangibles aux journalistes, qu'il estime être une *« bande de galopins »* irresponsables.

M. Bush, qui est resté à l'écart de la polémique, n'a, aujourd'hui, qu'à se féliciter de la percée du candidat indépendant dans les sondages : il est à près de 20 % des intentions de vote. Cette percée se fait, cette fois, aux dépens de M. Clinton, dont l'avance ne cesse de se restreindre à mesure que M. Perot gagne des points. Stoïques, les démocrates espèrent que le dernier éclat du Texan va lui nuire, confortant l'image d'un Ross Perot effectivement *« paranoïaque »*, prêt à voir des *« complots »* partout et difficile à imaginer, président, aux commandes du FBI et de la CIA. Tout de même, l'équipe de M. Clinton a développé un nouveau slogan, qui témoigne clairement de ses inquiétudes : voter Perot, dit-elle, c'est voter pour le maintien de M. Bush à la Maison Blanche.

ALAIN FRACHON

Désarrois américains

VII. – *Recherche : la récession entre dans les labos*

Les articles précédents portaient sur les symptômes du déclin américain, la crise économique, les classes moyennes et l'éducation, la misère des centres-villes, la criminalité, et la poussée du fondamentalisme religieux (*le Monde* des 20, 21, 22, 23, 24, et 27 octobre).

par Jean-Paul Dufour

« On dit au public que nous sommes numéro un en science. Mais les gens veulent savoir pourquoi cela n'améliore pas leur niveau de vie, pourquoi l'unique chose qui marche dans ce pays semble ne pas payer. Nous devons tenir compte de cet état de fait. » Cette réflexion n'est ni de George Bush ni de Bill Clinton, mais de Walter Massey, directeur de la National Science Foundation (NSF). Que le responsable de l'organisme public chargé de répartir les fonds d'Etat destinés aux laboratoires de recherche fondamentale puisse tenir des propos aussi dénués d'ambiguïté montre bien l'ampleur de la crise qui secoue la science américaine.

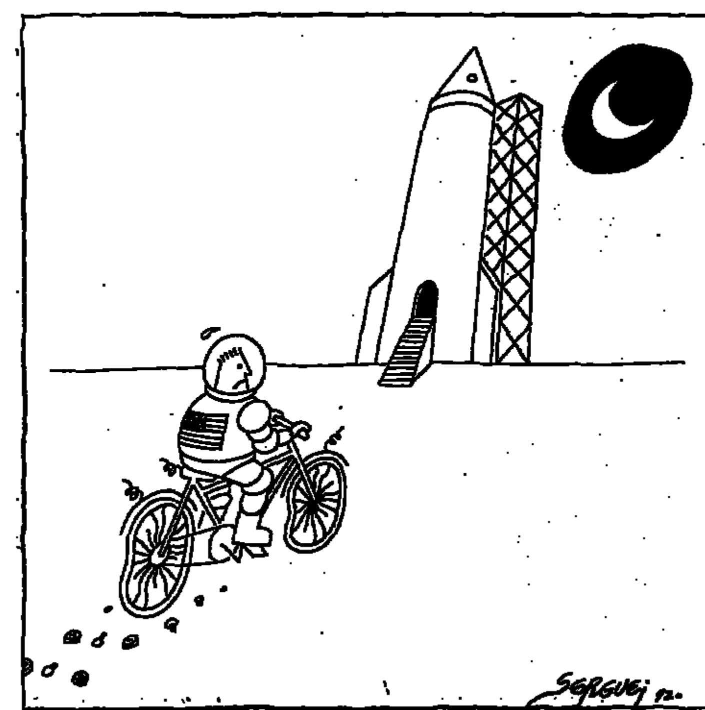
Le problème n'est, certes, pas nouveau. Depuis longtemps déjà, l'exécutif américain rencontre de plus en plus de difficultés à perpétuer la politique scientifique de prestige inaugurée par John Kennedy avec la conquête de la Lune, et poursuivie par Ronald Reagan. Récession aidant, le vote au Congrès du budget de la recherche se traduit généralement par une course d'obstacles annuelle très disputée, opposant la Maison Blanche aux parlementaires à majorité démocrate.

La fin d'une époque

Une preuve : le financement de la future station spatiale Freedom fut menacé de suppression totale en mai 1991, malgré une redéfinition à la baisse du projet présenté par la NASA le mois précédent. Si les parlementaires sont revenus sur leur premier vote, la réduction systématique, chaque année, des fonds destinés à Freedom resta longtemps l'un de leurs sports favoris. L'autre victime traditionnelle des coupes claires du Congrès est le SSC (Superconducting Super Collider), un accélérateur de particules géant, destiné à disputer le leadership des Européens du CERN sur la physique des hautes énergies. Sa construction, au Texas, faillit être annulée, elle aussi, il y a quelques mois.

Ces difficultés rencontrées par M. Bush pour imposer sa politique scientifique ne sont pas forcément vues d'un mauvais œil par les chercheurs américains. Une partie d'entre eux, en effet, est assez hostile à cette coûteuse *Big Science*, qui, craignent-ils, risque de réduire à terme les crédits destinés à des recherches plus fondamentales et moins « médiatiques ». Jusqu'à présent, leurs inquiétudes pouvaient paraître infondées. Bien sûr, George Bush n'a pas tenu sa promesse, faite en 1987, de doubler le budget de la NSF avant la fin de son mandat. Mais les crédits dévolus à la recherche fondamentale ont, bon an mal an, crû assez régulièrement.

La tendance s'est renversée brusquement cette année, avec le budget de recherche et développement pour l'année fiscale 1993, voté récemment par le Congrès. Les parlementaires (à majorité démocrate) ont réduit à 6 % la hausse de 18 % que la Maison Blanche avait requise pour la NSF. Un moindre mal en apparence seulement : la part réservée strictement à la recherche sur ce total (1859 millions de dollars sur 2 733) est en baisse de 1 % par rapport à l'an dernier. De la même manière, les 2 896 millions de dollars de crédits de recherche accordés au département de l'énergie diminuent de 3 %.



Avec une hausse de 3 % seulement, inférieure à l'inflation prévue pour 1993, l'Agence de protection de l'environnement (EPA), et surtout les Instituts nationaux de la santé (NIH) sont eux aussi au régime sec. Enorme organisme (10,4 milliards de dollars de budget annuel) chargé de conduire et de financer les recherches en matière de santé aux Etats-Unis, le NIH a été victime, cette année, d'une rupture dans la tradition. *« Pour la première fois dans l'histoire récente »*, souligne la presse américaine spécialisée, le Congrès a refusé l'augmentation (un [mo]deste 4,5 % cette année) demandée par la Maison Blanche.

« Le budget [de la science] *se heurte au déficit »*, résumait récemment l'hebdomadaire *Science*, organe officiel de la toute-puissante Association américaine pour l'avancement de la science (AAAS). Une manière de reconnaître le caractère plus ou moins inéluctable de ces restrictions. Mais, plus encore peut-être que ces dernières, les scientifiques américains s'inquiètent d'une tendance nouvelle de leurs responsables politiques : la tentation de « piloter la recherche par l'aval ».

Ce sont les sénateurs qui ont prôné les premiers cette politique observée régulièrement sous d'autres cieux, et notamment en France où elle donna lieu à de sérieuses polémiques sous l'un des derniers gouvernements de M. Giscard d'Estaing. Ils tentèrent d'imposer à la NSF de nouveaux programmes de *recherche appliquée* – portant, notamment, sur les ordinateurs rapides ou l'environnement – dotés de « plafonds » de financement minima. Cette initiative provoqua une réaction vigoureuse et immédiate de certains chercheurs.

A leurs yeux, elle limitait les prérogatives de la NSF et, surtout, allait à l'encontre de sa vocation qui est de soutenir la recherche fondamentale. Le Congrès a finalement reporté sa décision, suspendue à des études supplémentaires. Mais en attendant, précise-t-il, la NSF devrait envisager la possibilité d'allouer davantage de fonds à *« la recherche fondamentale ayant des liens avec des intérêts industriels futurs »*, à la recherche en ingéniérie, et aux technologies de pointe.

Les parlementaires sont sensibles, évidemment, à la récession qui frappe l'industrie américaine, et savent qu'en de telles circonstances la recherche est généralement le premier poste budgétaire sacrifié par les entreprises. D'après un rapport publié en février dernier par le National Science Board, les dépenses civiles de recherche et développement *ont chuté de 78,83 à 77,84 milliards de dollars entre 1989 et 1990*. Cette baisse est la plus importante enregistrée depuis trente ans et, selon les auteurs du rapport, la tendance devrait persister.

« Le leadership industriel et technologique de l'Amérique est menacé. Les Etats-Unis n'investissent que 1,9 % de leur produit national brut en recherche et développement non militaire, alors que l'Allemagne et le Japon y consacrent respectivement 2,8 et 3 % de leur PNB », souligne le candidat démocrate Bill Clinton, omettant sciemment de préciser que les pourcentages cités pour ces deux derniers pays comprennent la recherche et le développement militaires.

Cette nuance mise à part, la tendance n'en est pas moins réelle. Pour l'inverser, Bill Clinton préconise une démarche plus volontariste de l'Etat. Symboliquement, il a confié à son colistier Albert Gore *« la responsabilité et l'autorité pour coordonner la vision de l'administration en matière de technologie, et d'amener toutes les agences gouvernementales et les groupes de recherche à s'y conformer »*. Vis-à-vis de l'industrie et des PME, il propose une politique d'incitation, un peu à l'image des grands programmes mobilisateurs européens ou japonais.

Ce projet est-il adapté à la mentalité américaine, farouchement libérale et individualiste? Ce n'est pas évident. George Bush lui-même a tenté, timidement, d'agir dans cette direction, avec son « initiative nationale pour la technologie » (programmes mobilisateurs) et des incitations fiscales pour favoriser la recherche.

« On a un peu l'impression que Clinton veut mettre en œuvre les promesses non réalisées de Bush, ou des projets qui n'ont connu qu'un début de réalisation sous l'administration républicaine, affirme un expert français de la politique scientifique américaine. *Mais il faut reconnaître à sa décharge qu'il est difficile de faire autrement dans un pays où l'appareil de recherche, encore impressionnant de puissance malgré ses problèmes financiers, reste très dispersé et, hormis les grandes agences gouvernementales, échappe en grande partie à toute mainmise du pouvoir. »*

L'aspect « locomotive » pour l'industrie des grands programmes scientifiques ou spatiaux n'est sans doute pas à négliger. Cela pourrait expliquer pourquoi, dans ce contexte de chasse féroce aux dépenses injustifiées, les deux candidats se déclarent décidés à poursuivre les programmes *Big Science* tant décriés jusqu'à présent par le Congrès, à majorité démocrate.

Les parlementaires ont d'ailleurs, cette année (comme l'an dernier), très peu réduit les crédits réclamés par le président Bush pour la future station Freedom (2,1 milliards de dollars approuvés pour 2,25 milliards de dollars demandés). Ils ont aussi alloué 517 millions de dollars à la construction de l'accélérateur de particules géant SSC. La Maison Blanche avait demandé 650 millions de dollars, mais, malgré cet abattement de 20 %, le vote des parlementaires fut salué comme une victoire par les promoteurs d'un projet qui, quelques mois auparavant, était encore menacé d'annulation.

Mais cette générosité subite a, peut-être, une autre explication. La remise en cause de ces grands projets frapperait de plein fouet la Californie pour Freedom, ou le Texas, autre Etat électoralement important, pour le SSC. Les années à venir pourraient bien, quel que soit le vainqueur de l'élection, amener quelques révisions déchirantes à cet égard.

Le poids des militaires

En fait, l'avenir de la recherche *militaire reste le seul domaine* scientifique et technique où MM. Bush et Clinton se démarquent franchement.

Le premier veut poursuivre le développement de l'initiative de défense stratégique (« guerre des étoiles »), dans une version, certes « allégée », mais encore grande dévoreuse de crédits. Le second, en revanche, préconise un rééquilibrage des recherches civiles et militaires, qui amènerait le ratio actuel de 60 % en faveur de la défense à un équitable 50-50. Une véritable révolution qui dégagerait quelque 7 milliards de dollars pouvant, estime Bill Clinton, être consacrés à des programmes prioritaires comme les recherches sur l'énergie ou les transports.

Ce plan, séduisant, semble de pur bon sens en cette période de fin de guerre froide. Mais la recherche militaire aux Etats-Unis concerne des centres de recherche extrêmement prestigieux comme Los Alamos ou Livermore, véritables *réservoirs de matière grise qu'il* convient de ne pas menacer par une restructuration trop brutale. De plus, remarque un expert, le transfert intégral de ces fonds de la défense vers la recherche civile semble difficile. Le principe des vases communicants risque de ne pas s'appliquer, et d'autres secteurs de la société, jugés plus prioritaires, pourraient bien bénéficier ainsi de cette nouvelle manne.

PROCHAIN ARTICLE

Santé : un système sous perfusion
par Serge Marti

OCÉANIE

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Le gouvernement de Port-Moresby tente de réduire par la force la sécession de l'île de Bougainville

Le gouvernement de Port-Moresby a annoncé, jeudi 22 octobre, son intention de reprendre le contrôle de l'île sécessionniste de Bougainville. Les forces de « sécurité » de Papouasie-Nouvelle-Guinée occupent la mission catholique de Tunuro, à quelques kilomètres d'Arawa, la capitale provinciale. Arawa est l'une des places fortes de l'Armée révolutionnaire de Bougainville (ARB), qui contrôle également le port de Kieta et la mine de cuivre de Panguna, enjeu du conflit.

SYDNEY

de notre correspondante

En début de semaine, les troupes papoues ont coupé la route reliant la mine à Arawa. Selon le représentant du gouvernement intérimaire autoproclamé de Bougainville basé à Honiara – capitale des Iles Salomon – Arawa a été bombardée par un patrouilleur papou. *« C'est maintenant une ville fantôme. Les gens ont fui dans les montagnes. »*

Bougainville, rattachée à la Papouasie-Nouvelle-Guinée par le hasard de l'histoire coloniale, est géographiquement et culturellement beaucoup plus proche de l'archipel des Salomon, et a manifesté son désir d'indépendance depuis 1975, date à laquelle la Papouasie-Nouvelle-Guinée a obtenu la sienne de l'Australie. Mais Bougainville est aussi la plus riche des dix-neuf provinces du pays. Pendant dix-sept ans, le gisement de Panguna, exploité par une filiale de la compagnie australienne CRA, a fourni 40 % des exportations du pays.

Le litige porte sur la répartition des bénéfices de la mine : 61,5 % au gouvernement national et 1,4 % aux propriétaires coutumiers, les actionnaires de CRA se partageant le reste. Fin 1988, les propriétaires coutumiers exigeaient une répartition plus équitable des profits et 14 milliards de dollars australiens en compensation des ravages écologiques causés par la mine.

N'ayant pas obtenu gain de cause, les rebelles lançaient une série d'attaques contre la mine, entraînant sa fermeture le 15 mai 1989. Un an plus tard, ils déclaraient unilatéralement leur indépendance en réponse au blocus imposé par Port-Moresby. On compte 150 morts depuis le début de l'insurrection et un millier de décès consécutifs au manque de médicaments.

Abolir les gouvernements provinciaux

Le plus grave pour le nouveau gouvernement de M. Paias Wingti, élu en juillet dernier, est que cette attaque contre Bougainville pourrait attiser les velléités d'indépendance d'autres provinces insulaires. A l'issue de leur réunion mercredi, les dirigeants de l'est et de l'ouest de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande et de Manus ont menacé d'unir leurs forces à celles de Bougainville et de faire sécession pour protester contre la proposition de M. Wingti d'abolir les gouvernements provinciaux. Le poids de ces provinces n'est pas négligeable puisqu'elles regroupent, avec Bougainville, 600 000 habitants sur une population totale de 3,5 millions. Elles sont aussi riches en bois et autres ressources, notamment le cacao.

Pour M. Wingti, la décentralisation actuelle est trop onéreuse. Les 550 élus des parlements provinciaux coûtent trois fois plus cher que tout le corps politique de la Nouvelle-Zélande, pour une population comparable. Le premier ministre reproche également aux gouvernements provinciaux d'avoir privilégié la capitale locale aux dépens de la région, et la région aux dépens de la nation. Mais il n'est pas certain que M. Wingti dispose d'une majorité suffisante pour faire passer la législation proposée, le mois prochain.

SYLVIE LEPAGE

ASIE

AFGHANISTAN : appel à la solidarité internationale

L'ONU redoute l'épreuve de l'hiver pour la population

Alors que le mandat du président Rabbani s'achève, mercredi 28 octobre, sans qu'une solution de rechange ne soit prête, un texte émanant du représentant pour l'Afghanistan du secrétaire général des Nations unies lance un cri d'alarme.

Selon M. Sotirios Mousouris, un *« nombre élevé »* d'Afghans, chassés de chez eux par la guerre civile, *risquent de mourir de faim*, de froid ou de maladie si la communauté internationale ne les aide pas.

M. Mousouris indique, dans un prérapport, que l'ONU a besoin de 35 millions de dollars pour mettre en place un *« plan d'urgence »* afin d'aider la population à passer l'hiver, très rigoureux dans ce pays de haute montagne.

Les combats entre factions islamistes depuis la chute des communistes en avril ont provoqué un exode massif, notamment à Kaboul, où dix mille habitations ont été détruites en août. Un [...] million de personnes ont q[...] ville. Conjugué avec le retour, en 1992, de un million de réfugiés venant du Pakistan ou d'Iran, cet exode va faire de l'hiver *« une épreuve sans précédent pour des milliers de familles »*.

M. Mousouris demande de fournir de la nourriture, des abris, du fuel et une assistance médicale aux populations déplacées par les combats ou victimes de la désorganisation induite par la guerre.

Selon le gouvernement afghan, quatre millions de personnes vont avoir besoin d'une aide alimentaire, *dont un million à Kaboul*. La situation est aggravée par la disparition de l'aide de l'ex-URSS, qui fournissait annuellement 230 000 tonnes de blé, 100 000 tonnes de sucre et 130 000 tonnes de fuel.

L'Arabie saoudite, l'Iran et le Pakistan ont déjà accordé une aide. Pour sa part, le HCR (Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU) réclame d'urgence 350 000 couvertures, 15 000 tentes et 215 000 bâches. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

POLITIQUE

Alors que la motion de censure n'obtient pas la majorité à l'Assemblée nationale

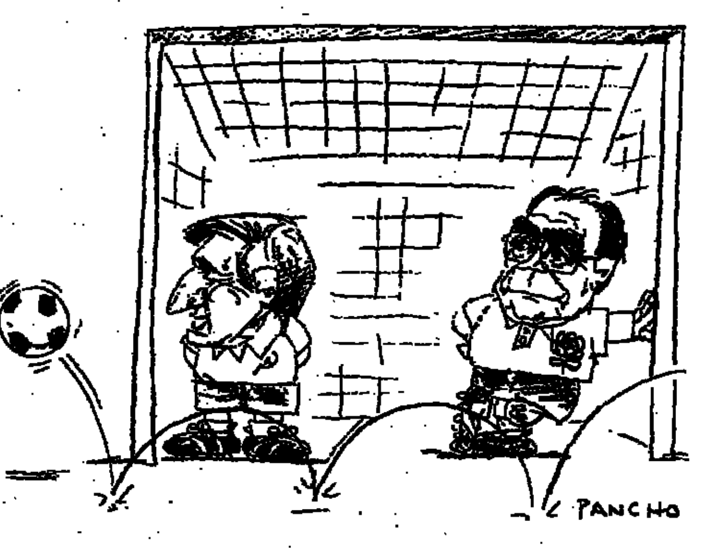
M. Pierre Bérégovoy met en garde les Français contre les « errements de la facilité et de la démagogie »

Il a manqué vingt-cinq voix, soit très précisément le nombre de membres du groupe communiste (hors apparenté) à l'Assemblée nationale, pour que la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, par l'UDC, l'UDF et le RPR contre la politique budgétaire du gouvernement atteigne la majorité requise de 286 voix. Avec 261 suffrages, l'opposition a fait le plein de ses voix, à deux exceptions près : M. Pierre de Bénouville (RPR) et Mme Martine Daugreilh (non-inscrite).

Dans le débat qui a précédé le vote, en réponse aux orateurs de la droite et du centre qui s'étaient faits les avocats de la réforme, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a affirmé que *« partout où les partis conservateurs ont gagné, ce sont les peuples qui ont perdu »*. Il a mis en garde les Français contre *« les errements de la facilité et de la démagogie »*.

La chose était entendue depuis la fin de la campagne pour le référendum sur la ratification du traité de Maastricht, et avant même que le contenu du projet de loi de finances pour 1993 soit connu. Le dernier budget de la législature devait être censuré. *« Nous avons un devoir absolu d'opposition »*, avait affirmé le président du Parti républicain, M. Gérard Longuet, lors des journées parlementaires de l'UDF, en préconisant une rédaction suffisamment ouverte de la motion de censure pour que celle-ci ait toutes les chances d'être votée avec l'appoint des députés communistes (*le Monde* du 1er octobre). Un mois plus tard, après que le Parti communiste eut fait le choix de mener la discussion budgétaire *« jusqu'au bout »*, le devoir d'opposition s'est transformé, lundi 26 octobre à l'Assemblée, en un exercice appliqué mais dépourvu d'enjeu, un devoir mais au sens scolaire du terme, une sorte d'examen blanc avant la véritable épreuve des élections législatives.

Premier orateur inscrit, le président du groupe UDF, M. Charles Millon, a donné tout de suite le ton de ce grand oral. *« Pourquoi voulez-vous que je vous parle du budget de 1993 puisque vous n'y croyez pas vous-même, monsieur le premier ministre? Vous le savez mieux que quiconque, ce budget est non seulement un aveu d'impuissance, mais il est irréaliste, antiéconomique et éphémère. » « Nous souhaitons aller au-delà et censurer le bilan de cette législature »*, a précisé le député de l'Ain. La voix encore un peu plus rauque que d'ordinaire, M. Millon a ainsi dénoncé rien moins que *« la démission morale et politique du gouvernement, le marasme économique, la dégradation de l'esprit public, la perte du sens de l'intérêt général, le mépris de la démocratie parlementaire, le mal des banlieues »*. Puis il a ajouté : *« La France a besoin de réformes : réforme de l'Etat, réforme du système éducatif, réforme de la fiscalité et relance de l'aménagement du territoire. »*



« Tergiversations » et « expédients »

Pour M. Bernard Pons, président du groupe RPR, le débat du jour n'était aussi qu'une répétition. *« Notre devoir était bien de vous censurer aujourd'hui. Dans cinq mois, les Français le feront avec nous »*, a-t-il affirmé. Après onze ans de socialisme, a estimé le député de Paris, le bilan est *« accablant »*, *« la confiance* [a] *disparu et l'espérance* [est] *morte »*. Ironisant sur les résultats du programme – lutte contre le chômage, l'insécurité et la corruption – annoncé, le 8 avril dernier, par le premier ministre dans sa déclaration de politique générale, M. Pons a déclaré : *« Les gouvernements socialistes ont préféré les tergiversations et les expédients aux réformes indispensables. »*

L'absence de véritables réformes fut aussi le *leitmotiv* du discours de M. Jacques Barrot. *« La France s'endort*, s'est plaint le bouillant président du groupe UDC. *L'absence de volonté politique, le défaut d'ambition réformatrice ont condamné cette législature à un conservatisme étroit. » « Vous avez su dépenser, mais vous n'avez pas voulu réformer*, a ajouté M. Barrot. *On a persisté à vouloir endormir les Français. On leur a dit : dormez tranquilles, bons Français, l'inflation est au plus bas! Dormez tranquilles, le franc est fort! Dormez tranquilles, le commerce extérieur est équilibré! C'est se donner du rêve avec quelques indices. » « Avec cette censure, l'opposition veut prendre date avant une échéance électorale essentielle, avec l'espoir de l'alternance*, a encore expliqué le député centriste. *Cette censure est l'expression des regrets des Français, ceux des occasions manquées et des illusions perdues. »*

Porte-parole du groupe communiste, M. Louis Pierna a estimé en revanche que la censure relevait de la *« diversion »*. *« La droite puise sa force dans le profond mécontentement que provoque la politique gouvernementale*, a-t-il affirmé. *C'est sur le rejet de cette politique que s'appuie la droite, non sur sa capacité à convaincre ou l'originalité sociale de ses propositions. »* Le député de Seine-Saint-Denis n'apprécie pas pour autant cette *« méthode Coué »* qui consiste trop souvent, selon lui, à trouver des *« comparaisons rassurantes avec d'autres pays »* pour justifier la politique du gouvernement. Mais, pour la première fois depuis longtemps, il est clair que le PC a amorcé un virage. L'essentiel des propos de M. Pierna a consisté en effet à mettre en valeur quelques-uns des dangers que représenterait un éventuel retour de la droite au pouvoir : austérité aggravée, suppression des emplois publics, notamment dans l'éducation et la santé, privatisations à outrance, etc. Pour s'en prémunir, il faut que *« les forces du travail et de la création se rassemblent »*.

La censure, pour M. Jean Auroux, président du groupe socialiste, est d'abord une *« gesticulation politique »*, destinée à faire oublier aux Français *« la profondeur des divisions, la gravité des querelles et l'indigence des critiques »* de l'opposition. Aussi M. Auroux s'est-il inquiété pour l'avenir en demandant à l'opposition : *« Où est votre programme promis pour septembre? Qui, par exemple, serait en charge de la politique européenne : M. Bosson l'européen ou M. Pasqua le nationaliste? Qui serait en charge de notre politique économique : M. Séguin qui accepte un déficit budgétaire ou M. Balladur qui n'en veut pas? »*

Dans sa réponse aux députés, M. Pierre Bérégovoy s'est attaché pareillement à souligner les divergences de fond au sein de l'opposition. *« J'ai entendu que l'opposition voulait à la fois moins d'impôts et moins de déficit*, a-t-il dit. *Par quel miracle? Allez-vous longtemps continuer à nous dire qu'il faut baisser les dépenses sans nous dire lesquelles? Je vous mets au défi de donner la liste des économies que vous proposez, en dehors du trompe-l'œil des privatisations. »*

En revanche, le premier ministre a voulu rendre un hommage aux communistes, en distinguant parmi les parlementaires *« ceux qui censurent le gouvernement sans l'entendre »* et *« ceux qui veulent se faire entendre avant de décider s'ils doivent ou non censurer »*. *« C'est ainsi que je conçois le travail parlementaire »*, a-t-il précisé. Puis, au passage, il a aussi adressé un signal, sans les nommer, aux écologistes, en évoquant la nécessité du partage du travail et d'une croissance écologique, comme solutions au problème de l'emploi.

« Réforme » et « Restauration »

Revenant sur la crise monétaire du mois de septembre, le premier ministre a alors attaqué l'opposition sans ménagement : *« Vous êtes tellement divisés sur l'Europe, sur la monnaie, sur le budget, sur l'envie et sur la peur de gouverner, que vous ne voyez qu'une issue, qui est de miser sur l'échec du pays*, a-t-il lancé. *Pendant que le franc était attaqué, vous avez annoncé à grand vacarme votre motion de censure. »* Une nouvelle fois, il s'est employé à expliquer sa politique de désinflation compétitive, qui passe, a-t-il affirmé, par *« la baisse des prélèvements fiscaux »* et par *« la maîtrise des dépenses publiques, du déficit et de la dette »*.

« Notre politique économique est une politique sociale, a assuré M. Bérégovoy. *La désinflation et le refus de la dévaluation, c'est la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat. »* Ponctuant une fois, deux fois, six fois ses questions à l'opposition par un *« les Français ont le droit de savoir »*, le premier ministre a rappelé les priorités de son gouvernement : l'égalité des chances par la formation, la lutte contre l'exclusion, contre la ségrégation territoriale et pour la sécurité des biens et des personnes, le maintien d'un haut niveau de protection sociale. *« Soit vos suggestions laissent entrevoir le risque d'une régression sociale, soit elles ne sont pas responsables*, a-t-il déclaré. *On attendait la réforme et l'on voit poindre la Restauration. Voilà le vrai débat que cache cette motion de censure. Je souhaite qu'il se déroule devant les Français, comme nous l'avons fait pour l'Europe. »*

Puis, le premier ministre a conclu par cette mise en garde, directement destinée aux électeurs : *« Partout, les partis conservateurs ont formulé le même projet. Ils ont prétendu qu'ils pourraient asseoir un surcroît de prospérité sur la facilité économique et le recul social. Et partout où ils ont gagné, ce sont les peuples qui ont perdu. Il m'importe assez peu que mon gouvernement chute, mais je serais bien malheureux que, sous votre conduite, notre pays, la France, tombe dans les errements de la facilité et de la démagogie. C'est cela que je dirai aux Français. Inlassablement. »*

JEAN-LOUIS SAUX

L'analyse du scrutin

La motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, contre la politique budgétaire du gouvernement par MM. Barrot (UDC), Millon (UDF), Pons (RPR) et soixante-huit de leurs collègues a recueilli 261 voix, alors que la majorité requise, compte tenu de l'effectif actuel de l'Assemblée nationale (570 députés), s'établissait à 286.

Ont voté pour :

– 124 RPR sur 125. Seul M. Pierre de Bénouville (Paris) n'a pas voté la censure ;

– 88 UDF sur 88 ;

– 40 UDC sur 40 ;

– 9 non-inscrits sur 24 : MM. Léon Bertrand (Guyane), Jean-Michel Dubernard (Rhône), Michel Noir (Rhône), Alexis Pota (la Réunion), Jean Royer (Indre-et-Loire), Maurice Sergheraert (Nord), Christian Spiller (Vosges), Mme Marie-France Stirbois (Eure-et-Loir), M. André Thien Ah Koon (la Réunion).

Par rapport à la précédente motion de censure, le 1er juin 1992, sur la politique agricole commune, M. Thien Ah Koon s'est ajouté au nombre des censeurs. En revanche, Mme Martine Daugreilh (ex-RPR, Alpes-Maritimes), qui vote habituellement la censure, ne s'est pas associée, pour la première fois, à l'opposition.

Volonté combative

par Thierry Bréhier

POUR remporter une victoire, et même, tout simplement, pour éviter une déroute, il vaut mieux que le général en chef ait la confiance de ses troupes. Or, si M. Pierre Bérégovoy a manifestement envie d'en découdre avec la droite, comme l'a montré le ton offensif de sa réplique, lundi 26 octobre, à la motion de censure de l'opposition, les militants socialistes ne sont pas convaincus que son seul panache peut leur éviter la débâcle législative à laquelle ils s'attendent.

La façon dont le gouvernement a franchi l'obstacle budgétaire vient à point pour faire oublier une série de contretemps parlementaires qui ont sérieusement fait douter de l'habileté de M. Bérégovoy, lequel n'a pas su, mieux que ses prédécesseurs, faire face à la mauvaise humeur des députés socialistes. Certes, celle-ci s'explique en partie par l'énervement d'une fin de législature qui a été loin d'apporter aux élus de gauche tous les acquis qu'ils espéraient, et qu'ils voudraient bien obtenir dans les trois mois de l'ultime session, faute d'avoir pu les arracher pendant les quatre premières années.

Certes, cette grogne contre le gouvernement est coutumière depuis le début du second septennat de M. François Mitterrand. M. Michel Rocard puis Mme Edith Cresson en ont été les victimes avant M. Bérégovoy, mais force est de constater que celui-ci a commis quelques erreurs qui n'ont pu que donner des arguments à ceux qui prétendent que tout le mal vient de l'exécutif. On convient aujourd'hui, à l'hôtel Matignon, que la manœuvre parlementaire n'a pas été parfaitement dirigée.

Etait-il vraiment très adroit d'occuper les premières semaines de la session par la discussion de deux projets de loi – la réforme de la procédure pénale, donc de l'instruction, et la lutte contre la corruption – qui ne pouvaient que souligner l'incapacité des socialistes à se dépêtrer des « affaires », et cela au moment même où le travail de la justice les remettait sous les feux de l'actualité? Le risque était d'autant plus grand que les solutions préconisées par le gouvernement à de réels problèmes ne faisaient pas l'unanimité, y compris dans la majorité, comme le débat parlementaire l'a amplement démontré. Etait-il judicieux de faire figurer dans le titre du projet de loi la « lutte contre la corruption », alors qu'il s'agissait d'imposer des règles de transparences à des professions – les publicitaires, les concessionnaires du service public, les gestionnaires des collectivités locales – où les errements, s'ils existent, ne sont pas la généralité?

Surtout, était-il opportun d'accrocher à ce projet une troisième réforme du financement de la vie politique, qui ne pouvait avoir pour effet que de faire oublier le reste du texte, pourtant fort important? M. Bérégovoy, en faisant de la lutte contre la corruption un de ses objectifs majeurs, voulait montrer que cette dangereuse dérive ne touchait pas que le monde politique. Il a abouti au résultat exactement inverse : au lieu d'avoir, comme il l'espérait, un bon débat droite-gauche, il a obtenu un affrontement entre le gouvernement et la majorité.

Les dysfonctionnements du groupe socialiste ont certes compliqué la tâche du premier ministre, mais lui-même a semblé, parfois, ne pas mesurer l'ampleur du désaccord. Après que le bureau exécutif du PS se fut prononcé, il est curieux qu'un homme si soucieux de la tradition socialiste ait cherché à obtenir un avis contraire du groupe parlementaire, quand la règle veut que les élus doivent obéissance au parti.

Conflit ou partage des tâches?

Cette tentative ne pouvait que nourrir la rumeur d'une bataille entre le gouvernement et le PS, et donc entre leurs chefs, MM. Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius. Le refus du premier ministre de rappeler à l'ordre publiquement les membres de son équipe qui critiquent sèchement le parti ne pouvait que renforcer cette impression. Tout est donc en place pour que la volonté affichée de M. Bérégovoy d'être le « coordonnateur » de la majorité présidentielle lors de la campagne législative ne soit prise pour l'amorce d'un *remake* du conflit qui a opposé MM. Lionel Jospin et Laurent Fabius en 1985, quand déjà le premier secrétaire du PS et le chef du gouvernement se disputaient l'honneur de mener les socialistes à la bataille.

A la direction du PS, on dément une telle analyse, assurant qu'il y aura un sain partage des rôles. Que cela soit vrai ou non, M. Bérégovoy a bien l'intention de prendre toute sa place dans la bataille à venir. Au moment où il s'étonne de voir certains élus déserter le combat, il est bien décidé, lui, à rendre coup pour coup à la droite. Son discours à l'Assemblée nationale, lundi, dans la discussion de la motion de censure l'a démontré. D'abord, parce qu'il a défendu le bilan de la gauche depuis 1988, encore qu'il ait semblé le réduire au bon état des finances publiques ou à la bonne situation économique. Il s'agit plus là du bilan personnel du ministre de l'économie et des finances qu'il paraît par bien des aspects être resté en accédant à Matignon. Cet aspect-là ne devrait guère mobiliser les militants socialistes, qui voient dans la politique de « désinflation compétitive » la cause de l'enterrement des réformes auxquelles ils tenaient tant.

En revanche, quand M. Bérégovoy s'en prend rudement à la droite, il ne peut que satisfaire ses amis socialistes. Le premier ministre a vite mesuré le danger de la volonté des chiraquiens de se présenter comme le parti de la réforme. Lundi, il a donc commencé à leur faire comprendre qu'il n'est pas suffisant d'user du mot, qu'il faut aussi préciser ce qu'il recouvre. Un tel langage n'a pu que remplir d'aise les députés socialistes qui l'ont entendu. Aussi le premier ministre a bien l'intention de le renouveler avec force à toutes les occasions. A la tête d'un gouvernement composé pour près d'un tiers de non socialistes, il estime que c'est à la majorité présidentielle tout entière d'entrer dans la bataille, et, comme il en est le chef naturel, il ne peut être un simple élément de la stratégie de son parti.

Pour que la bataille ne soit pas une déroute, M. Bérégovoy engage en fait un double pari : pari sur l'intelligence des électeurs, en espérant qu'ils préféreront « le courage et la vérité » à « la démagogie » ; pari sur la possibilité du PS de mener cette bataille dans l'unité. Pourtant, le combat des législatives portant forcément sur l'ensemble de l'action de la gauche depuis 1981, chacun s'efforcera de défendre son bilan personnel, et le premier ministre actuel ne pourra prétendre être le seul porte-drapeau de tout ce qu'ont fait les socialistes depuis douze ans. Entre un jeune premier secrétaire responsable de l'avenir du parti à long terme, un « candidat naturel » qui ne pourra que chercher à se mettre dans la meilleure situation possible pour la prochaine présidentielle et le chef actuel de la majorité présidentielle, il faudra toute la force de « l'amitié », dont M. Fabius assure aujourd'hui qu'elle règne entre ces trois hommes, pour éviter les tiraillements.

EN BREF

□ **Deux élections cantonales annulées dans l'Allier.** – Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a annulé les élections de MM. Joseph Biethon (div. d.) et Bernard Faureau (div. d.) comme conseillers généraux des cantons de Cusset-Nord et de Hérisson. Il reproche au premier, élu avec cinquante voix d'avance sur le sortant communiste, d'avoir diffusé un tract après la clôture de la campagne et au second d'avoir dépassé, selon la Commission nationale des comptes de campagne, les sommes autorisées.

□ **M. Durafour critique le Mouvement des réformateurs.** – M. Michel Durafour, président fondateur de l'Association des démocrates qui, avec France unie, de M. Jean-Pierre Soisson, et Performance et partage, de M. René Ricol, vient de constituer le Mouvement des réformateurs, a critiqué, dans un communiqué publié lundi 26 octobre, cette initiative. L'ancien ministre rappelle qu'il était favorable à une fédération des formations de la majorité présidentielle autres que le PS, mais à condition qu'il y ait *« respect d'une éthique et d'une morale, refus de toute collusion avouée ou clandestine avec le Front national, renouvellement des instances dirigeantes, extension à tous de cette politique de regroupement »*.

Le poids des militaires

PROCHAIN ARTICLE
Santé : un système sous perfusion
par Serge Marti

ASIE

... l'épreuve de l'hiver ... la population

La préparation des élections législatives

La droite est divisée à Nice face à M. Le Pen

L'UDF et le RPR ont manifesté l'intention d'organiser une «primaire» à Nice, aux prochaines élections législatives, contre M. Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national, qui avait confirmé il y a deux semaines qu'il serait candidat à Nice (*le Monde* des 19 août et 13 octobre), a indiqué, samedi 24 octobre, qu'il se présenterait dans la troisième circonscription des Alpes-Maritimes, dont le député sortant, M. Rudy Salles (UDF-PR), entend se représenter. Mais le RPR envisage de présenter également un candidat.

NICE

de notre correspondant régional

La troisième circonscription des Alpes-Maritimes, dans laquelle se présentera M. Le Pen, s'étend, géographiquement, du nord à l'ouest de Nice. Sociologiquement très diversifiée, avec une alternance de quartiers résidentiels et de grands ensembles d'habitation, elle est aussi celle où le Front national a réalisé son meilleur score aux dernières élections régionales (30,47 %). Sur les quatre cantons qui la composent, deux d'entre eux, le huitième et le dixième, sont détenus par le RPR, un, le onzième, par l'UDF et un, le treizième, par le maire PC de La Trinité, M. Louis Broch. En 1988, c'est M. Jacques Peyrat, alors député sortant, qui avait représenté le Front national. Il avait obtenu 24,69 % des suffrages au premier tour contre 34,90 % à M. Rudy Salles, UDF-PR, avant de se retirer entre les deux tours, permettant à M. Salles de l'emporter facilement sur le candidat socialiste avec 58,13 % des voix.

Conseiller municipal de Nice et ancien attaché parlementaire de M. François Léotard, M. Salles a estimé que la candidature de M. Le Pen *«interdit toute fantaisie et oblige l'opposition à s'unir dès le premier tour»*. Cette mise en garde vise, directement, le RPR, qui a manifesté l'intention de provoquer une primaire dans cette circonscription en donnant son investiture à M. Bernard Asso, conseiller général du dixième canton. A gauche, outre le candidat communiste, M. Broch, M. Le Pen aura pour adversaire M. Jean-Hugues Colonna, conseiller technique auprès du ministre de l'intérieur et ancien député socialiste. M. Colonna avait été élu en 1989 conseiller municipal de Nice à la tête d'une liste d'union de la gauche, mais il avait démissionné aussitôt de son mandat pour protester contre l'insuffisance du soutien financier du PS et annoncé sa décision de ne plus briguer de mandat électif. *«Je n'ai pas le droit*, a-t-il expliqué pour justifier son revirement, *de déserter le combat politique dans une période où le PS connaît des difficultés.»*

Plusieurs primaires à droite

Le contentieux qui oppose l'UDF et le RPR dans la circonscription que brigue le président du Front national n'est pas le seul qui divise la droite parlementaire dans le département. Ainsi, dans la deuxième circonscription (Nice-IV, V, VI et VII), qui fut le fief de M. Jacques Médecin et où le candidat du Front national sera M. Peyrat, M. Didier Linotte (PR), ancien recteur de l'académie de Nice, envisage d'entrer en lice, mais M. Christian Estrosi, député RPR de la cinquième circonsciption, songerait lui-même, dans la perspective des élections municipales, à se présenter dans cette circonscription, plus «niçoise» que celle dont il est l'élu. Le député sortant est Mme Martine Daugreilh, ex-RPR.

Dans la quatrième circonscription, le maire CDS de Menton, M. Jean-Claude Guibal, a annoncé sa candidature contre le député sortant RPR, M. Emmanuel Aubert. De même, M. Hervé de Fontmichel, maire UDF et conseiller général de Grasse, a émis la volonté de se présenter dans la neuvième circonscription (Grasse, Le Cannet), détenue par M. Pierre Bachelet, maire RPR du Cannet, dont il est le suppléant.

Au sein de l'UDF, enfin, M. Michel Mouillot, maire PR de Cannes, paraît décidé à affronter le député sortant CDS de la huitième circonscription (Cannes), Mme Louise Moreau, maire de Mandelieu-La Napoule, dont il devait, primitivement, être le suppléant.

GUY PORTE

Les tensions internes au Parti socialiste

M. Fabius dénonce les «flagellants» et les «cracheurs dans la soupe»

M. Laurent Fabius, premier secrétaire du Parti socialiste, dénonce, dans un entretien à *Libération* daté du 27 octobre, *«l'association des flagellants et la congrégation des cracheurs dans la soupe»* qui *«prospèrent toujours en période difficile»*. Evoquant les récentes déclarations de Mme Marie-Noëlle Lienemann et de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélanchon, M. Fabius déclare : *«Le débat d'idées, bravo! Mais l'urticaire du camarade X et les vapeurs du camarade Y, non!»* L'ancien premier ministre ajoute que *«c'est un étrange moment d'attaquer les siens»* alors que, à cinq mois des élections législatives, *«le PS est en situation dangereuse»*. Il estime toutefois que *«ce n'est pas par des procédures disciplinaires que ces questions se règlent»*, préférant soulever le problème des prochaines investitures. *«Peut-on, veut-on*, s'interroge-t-il, *à la fois critiquer systématiquement un parti et ses orientations et lui demander son soutien lors des élections?»*

M. Fabius évalue à *«quatre ou cinq ans»* le délai *«pour faire ou refaire ce parti»* sous la forme de *«la grande force progressiste, socialiste, européenne dont la gauche a besoin»*. Dans l'immédiat, précise-t-il, le parti s'emploiera à défendre *«un bilan de réformes impressionnant»*, *«plus large encore que celui des gouvernements de 1936 et 1945»*. L'autre axe de la campagne socialiste, indique M. Fabius, sera la critique de *«l'imposture des réformes»* prônées par la droite, qui, selon lui, souhaite que *«l'argent envahisse tout et que le service public soit paupérisé et appauvri»*.

A propos du calendrier présidentiel, le premier secrétaire du PS assure que M. François Mitterrand est *«très déterminé à continuer son mandat»* afin d'*«assumer sa mission»* qu'il résume à un triple objectif : *«Parfaire la construction européenne, franchir une nouvelle étape économique et sociale et, selon des formes que je ne connais pas encore, accomplir une réforme démocratique des institutions.»*

□ **M. Queyranne (PS) ne voit pas d'opposition entre M. Fabius et M. Bérégovoy pour la direction de la campagne.** – M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a déclaré, lundi 26 octobre, que la direction de la campagne législative *«n'est pas un facteur d'opposition entre le premier ministre et le premier secrétaire»* du Parti socialiste. *«Le rôle de chacun est bien défini»*, a souligné M. Queyranne, qui a précisé que *«le PS accorde les investitures, propose un contrat de législature et recherche les accords possibles pour assurer une majorité au gouvernement»* et que la *«campagne menée est nécessairement commune»*.

□ **M. Bambuck veut défier Mme Stirbois (FN) à Dreux.** – M. Roger Bambuck, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports de M. Michel Rocard, a demandé le soutien du Parti socialiste pour se présenter à Dreux dans la deuxième circonscription d'Eure-et-Loir, où Mme Marie-France Stirbois (FN) l'avait emporté à l'occasion d'une législative partielle, en décembre 1989. En septembre 1983, à Dreux, la droite l'avait emporté sur la municipalité socialiste sortante de l'époque avec le soutien du parti d'extrême droite de M. Jean-Marie Le Pen. Depuis, le Front national a toujours réalisé des scores importants dans cette ville.

«Affaires» d'outre-mer

Dans les DOM-TOM, l'affairisme et le clientélisme se nourrissent souvent des effets pervers des régimes de décentralisation

Les «affaires» n'épargnent pas les départements et les territoires d'outre-mer. Si la présomption de corruption se mesurait au nombre des élus inculpés par rapport au nombre des électeurs ces anciennes colonies décrocheraient même, en ce moment, le pompon national...

La palme de l'«exotisme» en la matière revient assurément à la Polynésie française. Peut-on imaginer, en métropole, que le chef du gouvernement ait été condamné à six mois de prison avec sursis pour ingérence et continue à gouverner comme si de rien n'était? C'est ce qui se passe à Papeete dans l'indifférence quasi générale.

Si la loi d'amnistie de 1988 ne jouait pas en sa faveur, le président du gouvernement territorial, M. Gaston Flosse, ancien député RPR, ancien secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique Sud dans le gouvernement de M. Jacques Chirac (1986-1988), risquerait en effet d'être bientôt *«déclaré à jamais incapable d'exercer aucune fonction publique»*, en application de l'article 175 du code pénal qu'il a bafoué, selon le tribunal correctionnel de Paris qui l'a condamné pour ingérence, en avril, à six mois de prison avec sursis en réprouvant les conditions dans lesquelles il a agrandi sa résidence de Tahiti par l'intermédiaire d'une société civile immobilière constituée par sa femme et son fils (*le Monde* du 3 avril). Devant la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, où M. Flosse plaidait, lundi après-midi 26 octobre, contre ce jugement, l'avocat général a réaffirmé que tous les éléments du délit *étaient constitués*.

Peut-on imaginer, à Paris, que, pendant ce temps, l'ancien premier ministre, le président en exercice de l'Assemblée nationale et deux des plus proches collaborateurs de celui-ci soient eux aussi poursuivis par la justice? C'est ce qui se passe en Polynésie.

Le président de l'assemblée territoriale, M. Jean Juventin, ancien député, maire de Papeete, vient d'être à son tour inculpé d'ingérence. Il est soupçonné d'avoir confondu l'intérêt public et ses intérêts personnels au moment de la création d'une usine de traitement des ordures ménagères. Son ancien directeur de cabinet et l'un de ses anciens conseillers ont été incarcérés après avoir été inculpés, pour leur part, de corruption, active et passive et de trafic d'influence dans une autre affaire où une clinique locale aurait bénéficié indûment d'une mesure de défiscalisation (*le Monde* daté 11-12 octobre). Rien de tout cela ne semble pourtant contrarier le fontionnement du législatif local...

Quant au prédécesseur de M. Flosse à la présidence de l'exécutif local, M. Alexandre Léontieff, député non inscrit, il s'attend d'un moment à l'autre à connaître un sort analogue dans le cadre de l'instruction ouverte depuis qu'un conseiller territorial proche de M. Flosse a déposé une plainte accusant la Centrale d'approvisionnement à l'habitat, créée sous son gouvernement, d'avoir multiplié les cadeaux en nature aux électeurs à la veille des élections de 1988 et 1989... comme M. Flosse l'avait fait lui-même lors des élections précédentes, à une époque où l'ingénu sénateur centriste local, M. Daniel Millaud, soupirait : *«Cela fait des années que je signale qu'il n'y a pas, chez nous, assez de magistrats, pas assez d'agents de la police nationale, trop de gaspillage des fonds publics comme cela fut le cas avec l'argent répandu après le cyclone de 1983 par l'agence territoriale pour la reconstruction qui a finalement reconstruit et réparé beaucoup plus de maisons qu'il n'y en avait eu de détruites...»* (*le Monde* du 17 novembre 1987).

Des systèmes propices

Pour caricatural qu'il soit, le cas de la Polynésie combine parfaitement les ingrédients qui font des DOM-TOM, dans ce domaine aussi, des terres «spécifiques». Aux phénomènes post-coloniaux de clientélisme, accentués par l'ampleur de l'illettrisme et du chômage, qui placent les électeurs à la merci de collectivités locales d'autant plus souveraines qu'elles constituent les principaux employeurs de main-d'œuvre (1) se sont superposés des systèmes institutionnels dont le fonctionnement se révèle propice aux dévoiements. Qu'il s'agisse des régimes d'autonomie interne en vigueur dans les territoires de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie, ou des lois de décentralisation adaptées aux quatre départements de Guyane, Guadeloupe, Martinique et Réunion, le pouvoir central a octroyé aux élus locaux à la fois des prérogatives exorbitantes et des ressources abondantes et, en l'absence de contre-pouvoirs – l'éloignement géographique confortant souvent un sentiment d'impunité et favorisant l'expression des connivences, – ce mélange accroît fatalement les risques de dérive en tout genre.

Surtout quand la maîtrise de ces institutions est confiée à des apprentis pressés d'engranger des résultats économiques et financiers mais exposés à toutes les manipulations. On l'a vu récemment en Nouvelle-Calédonie avec l'«affaire» de la SODIL (Société de développement et d'investissement des îles), la société d'économie mixte constituée sous la présidence de M. Richard Kaloï, président indépendantiste de la province des îles Loyauté, coupable d'ingérence caractérisée... sans le savoir. Il a fallu un rapport confidentiel établi par un commissaire délégué de la République, relayé jusqu'en métropole, cet été, par une campagne politique et une plainte avec constitution de partie civile du président du mouvement LKS (Libération kanak socialiste), M. Nidoish Naisseline, pour qu'on finisse par comprendre que M. Kaloï s'était sans doute fait piéger à la fois par un notaire de Nouméa, qui avait retenu sans broncher, dans un acte, que le chef de l'exécutif des îles Loyauté et deux de ses vice-présidents puissent devenir à titre personnel actionnaires et administrateurs de ladite SODIL, sur laquelle ils exerçaient leur tutelle politique, et par deux de ses plus proches collaborateurs européens, décrits ensuite par ledit rapport confidentiel comme *«les véritables promoteurs de tous ces montages juridico-financiers illégaux (...), animés par le souci constant de réaliser des opérations profitables»*.

Dans les départements d'outre-mer s'ajoutent aux particularismes insulaires, d'une part, la coïncidence des limites communales et cantonales, qui alourdit le cumul des mandats locaux en favorisant le mélange du service public et des intérêts privés, et, d'autre part, la coexistence sur le même territoire du conseil régional et du conseil général, qui engendre des compétitions fâcheuses là où les majorités politiques s'opposent.

Inventaires...

Les inconvénients du premier type sont parfaitement illustrés par l'inventaire des «affaires» en cours à la Réunion. Quatre notables y sont actuellement poursuivis pour ingérence.

Un député non inscrit : M. André Thien-Ah-Koon, maire du Tampon, poursuivi pour avoir fait réaliser pour le compte de sa commune des travaux d'électrification par une société dont il est actionnaire.

Un conseiller général divers droite : M. Nicolas Moutoussamy, propriétaire d'une entreprise de transports en commun, soupçonné d'avoir tiré profit d'une subvention de 1 million de francs accordée par le conseil général à un groupement d'intérêt économique, dont il est membre, après avoir invoqué des *«difficultés de trésorerie»* fictives.

Un ancien conseiller général divers droite, associé et complice du précédent dans le même dossier : M. Samuel Carpaye, qui avait déjà séjourné en prison, il y a deux ans, après avoir été surpris en flagrant délit de tentative de corruption (le maire de Salazie, qu'il voulait «acheter» pour obtenir le marché local du transport scolaire, avait caché des policiers dans les placards de son bureau...).

Un maire divers droite, celui de Saint-Leu : M. Jean-Luc Poudroux, accusé d'avoir fait acheter à sa commune un terrain appartenant à sa famille pour un prix huit fois supérieur à celui négocié par l'ancienne municipalité, alors dirigée par le Parti communiste réunionnais.

En Guadeloupe, le cas du maire RPR de Baie-Mahault s'inscrit aussi dans cette rubrique : M. Edouard Chamougon, ancien député, vice-président du conseil régional, impliqué dans plusieurs «affaires», doit comparaître le 14 décembre devant le tribunal correctionnel de Fort-de-France (*Martinique*) sous l'inculpation de *«corruption commise dans l'exercice de ses fonctions»* pour s'expliquer sur l'existence de deux chèques, totalisant 60 000 F, qu'il aurait reçus d'un promoteur en contrepartie de la délivrance d'un permis de construire.

Les inconvénients du second type trouvent aujourd'hui une éclatante démonstration en Guyane où le nouveau président du conseil régional, M. Antoine Karam, secrétaire général du PSG (Parti socialiste guyanais) a hérité en mars de son prédécesseur et adversaire politique, M. Georges Othily (ex-PSG), sénateur rattaché administrativement au groupe socialiste, une grosse ardoise (447,3 millions de francs de déficit) consécutive à des investissements intempestifs et agrémentée de bizarreries qui connaîtront vraisemblablement des suites judiciaires. Les rapports d'audit rendus publics, lundi 26 octobre, à Cayenne, par M. Karam, font état, dans vingt-trois dossiers impliquant au moins sept sociétés bénéficiaires de marchés publics, de surcoûts, surfacturations et malversations diverses. Deux exemples : une subvention de 3,7 millions accordée à l'Unité technique de production agricole (UTAP) aurait servi à l'acquisition d'un domaine qui n'apparaît pas dans la comptabilité de cette agence régionale; les comptes de l'Agence régionale pour le développement culturel (ARDEC) feraient apparaître un détournement de 40 000 F (prêt non remboursé) au profit du président de cet organisme.

Comment remédier à ces errements ancrés dans des pratiques anciennes que seules l'institution récente des chambres régionales et territoriales des comptes et l'indépendance retrouvée de certains magistrats éclairent désormais sans fard?

Il y a une semaine, le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, affirmait la nécessité que l'outre-mer *«soit partie d'un Etat de droit»*. Ce lundi, à Paris, le maire d'Arue, M. Boris Léontieff, frère du député, constitué partie civile contre M. Flosse, se posait en champion du renouveau civique polynésien. Au même moment, à Cayenne, le nouveau président du conseil régional, M. Karam, souhaitait que, outre-mer, *«le couperet tombe sur les corrompus aussi rapidement que dans l'Hexagone...»* Chiche!

ALAIN ROLLAT (avec le concours des correspondants locaux du *Monde*)

(1) Lire *Les DOM-TOM*, de Jean-Luc Mathieu, conseiller à la Cour des comptes, qui fut directeur des affaires économiques, sociales et culturelles de l'outre-mer de 1981 à 1986 (PUF, 1988).

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Deuils

BEDOS-légume. Un plaid enveloppe ses genoux morts. Muriel Robin le pousse en fauteuil roulant vers la rampe de l'Olympia. Elle raconte comment la paralysie a pétrifié son communisant de mari. Ça l'a pris aux bras, le jour du rapport Krouchtchev. Avec les chars russes à Prague, les jambes ont suivi. L'ex-militant ne peut même plus faire oui-oui de la tête. Face tuméfiée de gros bébé berné, sa bouche pend : indigestion de couleuvres, *overdose* de désillusions. Moralité : qui en a bavé bavera.

La salle rit aux larmes. Elle approuve ces adieux muets à la politique, confirmés par le renoncement de Bedos à sa vacharde revue de presse. Il y aurait tant à redire! Ce serait trop facile; ou trop navrant. Nous n'avons pas perdu au change, puisque nos deux clowns reviennent, en maîtres, au pur comique. Mais leur spectacle de la rentrée 1992 aura marqué, mieux que les sondages, un deuil. La réforme socialiste marche donc aussi mal que les révolutions communistes, l'injustice et le tout-fric triomphent : morne bilan!

⁂

Jean Cau, lui, ça le fait plutôt rigoler, ces crédulités en miettes. Privilège des sceptiques : il est de ceux qui vous l'avaient bien dit, pour le communisme. Vers 1950, il était assez seul, faut avouer. Avoir eu raison contre et avant tout le monde, cela vaut bien le rire en coin d'un petit pamphlet de derrière les deux magots (*l'Ivresse des intellectuels*, Plon, 142 p., 85 F).

L'ancien secrétaire de Sartre était pourtant exposé au virus «compagnon de route», avec un patron pareil et l'entourage, aux hamlétiques *to be or not to be* coco. Ses origines populaires et paysannes l'ont sauvé de la mauvaise conscience et de la chasteté qu'infligeait à *la majorité des germanopratins leur naissance* bourgeoise. Son catharisme de buveur d'eau a fait le reste. A d'autres, la casuistique de sympathisant consolé au whisky!

Si Cau s'était résolu à trinquer, ç'eût été plutôt au pastis, façon Blondin. Les sports virils que fêtait le hussard des zincs ont survécu aux débâcles de belles causes, depuis quarante ans, au lieu que la question douloureuse du «bout de chemin» avec le PC a rejoint le sexe des anges, au chapitre des problématiques vaines.

Deux petits oublis, excusables chez qui ne se saoule qu'à la polémique : Blondin et ses potes de droite, pas si non-violents ni anars que ça, ont pris le temps, vers 1960, d'arrêter leurs décapotables et de pétitionner la prison pour leurs cent vingt et un copains de gauche hostiles à la guerre d'Algérie. Autre détail : la victoire provisoire de l'ENA sur la Rue d'Ulm et le désaveu de quelques palabreurs avinés de Saint-Germain compteront peut-être moins, au regard de l'Histoire, que *«l'énorme capital de générosité qui a été gâché»* (*dixit* Georges Charpak, prix Nobel de physique et ancien communiste de Dachau, à «7 sur 7», le 25 octobre).

⁂

Le capital du bon cœur, l'humanité n'est pas près d'en faire son deuil. Parions que d'autres chimères vont poindre, que d'autres illusions enthousiasmeront encore.

N'espérons pas que les morts ressuscitent, comme le souhaite Bedos au moment des saluts. (Tant qu'à rêver de nouveau, pourquoi ne pas hisser la barre jusqu'au ciel!) N'attendons plus une vulgate toute faite style années 30-50, bien que l'intelligentsia française en ait contracté le goût – c'est son excuse – depuis la fondation, en 1215, de l'université de Paris, qui faisait obligation à ses doctes de concocter une «théorie systématique du monde» (voir *Un passé imparfait*, de Tony Judt, Fayard, 404 p., 160 F). On imagine plutôt une généralisation de l'élan d'espèce, cet instinct humanitaire qui a réussi, après tout, à mener Sartre chez Giscard d'Estaing, pour plaider la cause des boat-people en compagnie de *«ce chien d'anticommuniste»* appelé Raymond Aron!

Que la révolution violente et la réforme démocratique aient échoué ne signifie pas que la planète et la France se soient converties pour l'éternité à l'humanisme de la COB ou de Guy Sorman. Les hoquets de la rue Saint-Benoît vers 1956 n'ont pas disqualifié à jamais la *mauvaise conscience*. *Nietzsche la créditait* des plus grands événements spirituels, et de la beauté même (*Généalogie de la morale*, citée dans *la Pensée politique*, chez Larousse).

Pas question de revenir à Fourier ou à Proudhon contre Marx. Mais pourquoi ne pas rendre les pensées de l'avenir à leur élément : la rencontre de l'Autre? C'est toute la question posée par Lévinas (*Humanisme de l'autre homme*, Fata Morgana, 1972) et reprise par Miguel Abensour dans le numéro de *Lignes* sur l'Utopie (octobre 1992, éditions Hazan).

Se tromper jusqu'au crime inclus, personne n'y sera plus tenu, espérons. Mais accepter de paraître candide et ridicule, il le faudra toujours.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Un colloque organisé par l'ARPE et « le Monde »

L'Europe pénale, du pluriel au singulier

Sous le haut patronage des Communautés européennes, l'Association de recherches pénales européennes (ARPE) (1) *et le Monde ont organisé*, vendredi 23 et samedi 24 octobre, à la fondation Royaumont (Val-d'Oise), un colloque intitulé : « Quelle politique pénale pour l'Europe ? ». Après avoir constaté l'hétérogénéité « des » politiques pénales européennes, les participants ont énoncé dix principes directeurs qui pourraient fonder « la » politique pénale de l'Europe de demain.

En dépit des discours et des professions de foi en faveur de la cohérence, la politique pénale européenne se conjugue aujourd'hui au pluriel. Pluriel des lieux où ces politiques s'élaborent, qu'il s'agisse des douze de la Communauté, des vingt-sept du Conseil de l'Europe, des huit de Schengen ou des trente-sept de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Pluriel du contenu de ces politiques pénales, qui sont le plus souvent définies au gré des impératifs et des compromis du moment. Dans cette Europe pragmatique qui se construit parfois à tâtons, les politiques pénales se croisent, se combinent et s'enchevêtrent dans un maquis que les juristes eux-mêmes ont du mal à clarifier.

Un ordre supranational

« Supposons que je sois un juge national appelé à statuer sur une violation du droit communautaire, s'interrogeait ainsi M. John Vervaele, professeur à l'université d'Utrecht, aux Pays-Bas. *Je dois appliquer les lois nationales et les principes fondamentaux du droit de mon pays. Je dois également respecter la Convention européenne des droits de l'homme, et je dois enfin appliquer le droit communautaire et la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes de Luxembourg. »* Il s'arrêtait alors un instant avant de conclure dans un soupir : *« Comment faire ? »* A la tribune, le juge français de la Cour européenne des droits de l'homme, M. Louis-Edmond Petiti, souriait longuement avant de prendre le micro et de répondre en riant : *« Il ne vous reste plus qu'à vous faire hara-kiri ! »*

La politique pénale européenne ressemble en effet à un véritable écheveau où les textes se mélangent et, parfois, se contredisent. Les sources sont extrêmement diverses : aux textes voulus par les Etats que sont les conventions d'entraide ou le traité de Maastricht s'ajoute peu à peu un ordre juridique subi, qui esquisse discrètement ses contours au fil de la jurisprudence des institutions européennes. Contrairement aux apparences, les textes les plus discrets sont souvent les plus déterminants. *« Paradoxalement, plus le processus est invisible, plus la contrainte sur les Etats est forte,* soulignait Mme Mireille Delmas-Marty, professeur à l'université Paris-I et présidente de l'ARPE. *Les conventions ouvertement adoptées dans le champ pénal se limitent ainsi à la seule coordination des ordres répressifs nationaux et n'affectent pas la souveraineté nationale, tandis que le droit communautaire ou la Cour européenne des droits de l'homme, qui n'affichent pas d'emblée la couleur pénale, imposent progressivement aux Etats une véritable subordination de leur politique pénale à un ordre supranational. »*

Si les Etats avancent puis reculent au gré des circonstances, c'est sans doute parce que la définition d'une politique pénale européenne est à la fois nécessaire et difficile. Nécessaire parce que la libre circulation désormais établie entre les Douze entraîne une délinquance « trans frontières » contre laquelle il faut lutter ensemble. Difficile parce que la politique pénale est l'un des lieux privilégiés de la souveraineté nationale. Partagés entre le désir d'aller de l'avant et la volonté de ne pas toucher de trop près aux domaines « réservés » que sont la sécurité publique et les libertés, les Etats préfèrent donc avancer à pas comptés. Le débat sur les fraudes aux intérêts de la Communauté, qui représentent 10 à 20 % du budget en matière agricole, illustre ce pas de deux qui rythme depuis des années la construction européenne : dans ce domaine, la Commission et le Parlement voudraient se voir reconnaître des pouvoirs répressifs que les Etats leur refusent au nom de l'absence de compétence pénale de la Communauté.

En dépit de ces flottements et de ces contradictions, la politique pénale « des » Europes n'est pas dénuée d'efficacité. *« Tout cela me fait penser aux ordinateurs de l'époque héroïque, d'où partaient des multitudes de fils de toutes les couleurs et de toutes les formes et qui se dirigeaient dans des directions mystérieuses,* notait M. André Potocki, chef du service des affaires européennes et internationales du ministère de la justice. *La légende indiquait cependant : Et pourtant, ça marche ! »* Il détaillait alors les conséquences pratiques des multiples conventions d'entraide judiciaire sur le travail quotidien des magistrats et des policiers : une perquisition demandée par un juge d'instruction français peut aujourd'hui être exécutée aux Pays-Bas, un témoin demeurant en Allemagne peut être appelé à comparaître devant une juridiction répressive espagnole, et une personne condamnée dans un Etat ayant ratifié la Convention européenne sur le transfèrement des personnes condamnées peut exécuter sa peine dans son pays. *« Tout a été fait pour répondre plus rapidement et plus efficacement aux déplacements géographiques de la délinquance »*, résumait Mme Renée Koering-Joulin, professeur à l'université Robert-Schuman de Strasbourg.

Des espaces de liberté

Malgré la référence obligée aux droits de l'homme, cette Europe plus efficace, mais aussi plus opaque et plus complexe, a parfois négligé d'offrir de nouveaux espaces de liberté aux justiciables et aux citoyens. La Cour de justice des Communautés européennes de Luxembourg et la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg affirment veiller au grain, mais ce pan de la construction européenne progresse moins vite que son volet répressif. *« Si on réécrivait aujourd'hui la convention européenne des droits de l'homme, on la rédigerait sûrement autrement, car elle n'est pas toujours satisfaisante,* reconnaissait le juge français de la Cour de Strasbourg, M. Petiti. *Je crois cependant qu'il faut se garder de toucher à cette bible : si un tel texte était aujourd'hui présenté aux Etats du Conseil de l'Europe, je ne suis pas sûr qu'ils le ratifieraient ! »*

Le pari de ce colloque était cependant d'imaginer, au-delà de ces politiques pénales parfois contradictoires, une politique pénale pour l'Europe de demain. Faut-il pour cela s'engager dans la voie exigeante de l'unification, qui impose la définition de règles communes appliquées par tous les Etats-membres, ou se contenter d'une harmonisation plus souple, fondée sur le simple respect de *« principes directeurs »* ? Entre ces deux voies, l'Europe n'a pas encore véritablement choisi. Au fil des textes et des compromis, elle hésite entre une unification qui aurait l'avantage de la clarté et une harmonisation qui laisserait aux juges un grand pouvoir d'appréciation.

A l'issue de ces discussions, la présidente de l'ARPE, Mme Mireille Delmas-Marty, et le procureur général de la cour d'appel de Paris, M. Pierre Truche, se montraient toutefois fidèles à leurs travaux sur la procédure pénale française (2) en préconisant une harmonisation fondée sur les dix principes directeurs définis il y a deux ans par la commission « Justice pénale et droits de l'homme ». *« Le formalisme ne règle pas tout, et ce n'est pas toujours un certificat de bon respect des principes,* notaient-ils. *Une détention décidée dans les formes et les délais de la loi mais utilisée comme moyen de pression n'est pas attaquable en la forme, mais elle est contestable au regard des droits de l'homme. »* Il y a à peine quinze jours, les députés refusaient d'inscrire ces dix principes directeurs en tête du nouveau code de procédure pénale. Mme Delmas-Marty et M. Truche espèrent qu'ils trouveront un jour une nouvelle jeunesse dans un cadre européen.

ANNE CHEMIN

(1) ARPE, 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél : (1) 42-22-35-90 ou (1) 42-22-35-93.

(2) Mme Mireille Delmas-Marty était la présidente de la commission « Justice pénale et droits de l'homme » et M. Truche y participait. Les dix principes directeurs définis par la commission étaient répartis en trois groupes : ceux qui garantissaient la prééminence du droit – la légalité, l'égalité entre les justiciables et la garantie judiciaire ; ceux qui garantissaient la protection des personnes – le respect de la dignité de la personne humaine, la protection de la victime et la présomption d'innocence de l'accusé ; enfin, ceux qui garantissaient la qualité du procès – le respect des droits de la défense, l'équilibre entre les parties, la proportionnalité et la célérité de la procédure. Les travaux de cette commission ont été publiés en 1991 à la Documentation française, sous le titre *La Mise en état des affaires pénales* (29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07).

Flux migratoires et droit d'asile

« Plus étrangers que d'autres »

L'Europe de l'immigration sera-t-elle une forteresse ou une passoire ? Au-delà des caricatures, la question reflète une problématique réelle pour qui réfléchit aux conséquences de la construction européenne sur le droit des étrangers au séjour, au travail et à la circulation. Le colloque de Royaumont s'est ouvert sur ce débat. Des intervenants ont souligné le danger consistant à inclure la question des étrangers dans un colloque sur le droit pénal, au risque d'encourager les amalgames déjà fréquents entre délinquance, terrorisme et immigration. Mais l'évidence l'a emporté : la législation et la réglementation sur les étrangers sont en elles-mêmes porteuses d'infractions pénales (travail « au noir », séjour irrégulier, refus d'embarquer) non négligeables, juridiquement et politiquement.

La marche des Douze vers l'unification les a conduits à distinguer plusieurs catégories d'étrangers, dont certains sont *« plus étrangers que les autres »*, a souligné M. François Julien-Laferrière, professeur à l'université de Limoges. A la différence de statut entre étrangers « communautaires » et « non communautaires » s'ajoutent les nombreuses distinctions consécutives aux accords particuliers entre la CEE et certains Etats. Ainsi, les Polonais, Hongrois et Tchèques visitant l'Europe riche sont désormais dispensés de visa, tandis que les Turcs établis dans la Communauté bénéficieront en 1996 de la libre circulation. Mais le Marocain établi en France aura, lui, besoin d'un visa pour se rendre à Bruxelles, même après l'« ouverture des frontières » de janvier 1993.

La tentation de la forteresse

Ces nouvelles frontières entre « dehors » et « dedans », stigmatisées par Mme Danièle Lochak, professeur à l'université Paris-X, ne sont que l'une des conséquences de la construction européenne. La coopération au sein de la CEE s'est déjà traduite par le renforcement des contrôles de l'entrée des étrangers non privilégiés (visa, certificat d'hébergement, garantie de rapatriement), par une suspicion généralisée à l'égard des demandeurs d'asile, compensée, si l'on peut dire, par l'octroi d'un statut permanent et sûr aux étrangers légalement installés.

Ces évolutions, analysées par M. Julien-Laferrière, sont le fruit du travail de groupes intergouvernementaux informels travaillant en dehors des instances communautaires. Elles ont cependant été consacrées par la convention d'application des accords de Schengen, signée par huit des douze pays de la CEE, et qui prévoit, dès janvier prochain, la suppression des contrôles aux frontières, compensée par un renforcement de la surveillance aux frontières extérieures. « Passoire » pour les citoyens de la Communauté, y compris les trafiquants et les terroristes, l'Europe risque d'apparaître comme une forteresse pour les étrangers les moins choyés.

L'évolution de la pratique européenne du droit d'asile est apparue comme le symptôme le plus achevé de ces réalités nouvelles. Le refus opposé à un demandeur d'asile par l'un des pays de la CEE vaudra pour les autres signataires des conventions de Schengen et Dublin. Les règles adoptées pour déterminer l'Etat responsable de l'instruction du dossier sont pratiquement inapplicables et risquent de réduire encore la portée du droit d'asile, a souligné encore M. Julien-Laferrière, qui a cependant reconnu que l'Europe n'était pas la seule responsable de cet étiolement.

Comme l'a indiqué M. Heike Jung, professeur à l'université de Sarrebruck, l'Allemagne est conduite à réviser sa Constitution ultra-libérale en la matière, non seulement pour s'intégrer à l'« espace Schengen », mais aussi afin de freiner l'afflux des demandeurs d'asile (400 000 prévus en 1992, contre 30 000 en France), qui attise la xénophobie.

Confrontée à la pression migratoire, l'Europe communautaire est tentée de rejeter à l'extérieur de ses frontières le traitement du problème. Elle inflige désormais des amendes aux compagnies aériennes qui embarquent à l'autre bout du monde des passagers sans papiers en règle, au risque d'entraver la fuite des persécutés politiques. Elle reconduit en Pologne les Tziganes qui y ont transité avant de pénétrer illégalement en Allemagne. *« La Pologne joue le rôle de gendarme de l'Europe,* a constaté Mme Eleonora Zielinska, professeur à l'université de Varsovie. *Un rôle qu'elle n'est pas capable de jouer. »*

Si l'Europe *« ne peut pas accueillir toute la misère du monde »*, encore doit-elle en accepter *« toute sa part »*, a sagement conclu M. Paul Bouchet, conseiller d'Etat, en prônant, bien au-delà du droit pénal, *« d'autres formes de coopération pour que les plus malheureux ne prennent pas le chemin de l'exil. »*

PHILIPPE BERNARD

RELIGIONS

En ouvrant l'assemblée plénière des évêques à Lourdes

Mgr Duval déplore que le langage de l'Eglise soit « mal compris et mal accepté »

LOURDES

de notre envoyé spécial

Ouvrant l'assemblée plénière de l'épiscopat français, mardi 27 octobre à Lourdes, Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen et président de la conférence des évêques, a évoqué *« l'agressivité anticatholique enracinée dans notre histoire nationale »*. Le président de la conférence des évêques s'est plaint des critiques adressées au pape, au Vatican, aux évêques, dont le langage, a-t-il affirmé, est *« mal compris, mal accepté »*. *« Les recommandations faites par l'Eglise pour défendre l'homme contre lui-même apparaissent comme des intrusions dans le champ de la liberté individuelle »*, a regretté Mgr Duval.

Ces *« assauts anti-institutionnels »* viennent aussi de l'intérieur de l'Eglise. Mgr Duval s'est élevé contre *« la complaisance dans la critique et le ressentiment rampant »*. *« Je regrette,* a-t-il ajouté, *que la dérision souvent abusive dont on use avec les hommes politiques et les institutions de l'Etat s'introduise aussi dans l'Eglise. La solidarité avec l'Eglise dont on est membre n'est pas du même ordre que la solidarité avec les gouvernants du pays auquel on appartient. »*

Invoquant l'esprit du concile Vatican II, ouvert il y a trente ans, Mgr Duval a appelé l'Eglise de France à un *« effort de lucidité »*, pour lutter contre l'*« indifférence dans laquelle vit une grande partie de nos contemporains »*, contre des pratiques médicales *« qui utilisent l'embryon humain comme un objet »* et contre l'avortement *« qui est aussi une manière de traiter l'enfant en objet à jeter »*, enfin pour renforcer l'effort de solidarité vis-à-vis des étrangers, des réfugiés, des pays décimés par la famine et la guerre.

H. T.

Le Père Bernard Lagoutte nouveau secrétaire général

La conférence des évêques a choisi comme secrétaire général le Père Bernard Lagoutte pour succéder au Père René Wasselynck, décédé le 5 septembre dernier.

[Né le 27 juillet 1934 à Saint-Martin-le-Bouillant (Manche), le Père Bernard Lagoutte a été ordonné prêtre en 1960. Il a été professeur à l'école Germain, puis au grand séminaire de Coutances, avant de devenir, de 1970 à 1978, supérieur du grand séminaire de Caen. A partir de 1979 le Père Lagoutte devient vicaire général de son diocèse. En 1991, il était déjà entré au secrétariat général de l'épiscopat à Paris comme adjoint chargé des questions pastorales.]

هكذا من الامل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

La catastrophe de la gare de Lyon devant le tribunal correctionnel de Paris

La sécurité et l'« esprit banlieue »

M. Jacques Fournier, président du conseil d'administration de la SNCF, a déposé lundi 26 octobre, devant la 14e chambre correctionnelle de Paris qui juge depuis le 19 octobre trois cheminots et une voyageuse inculpés d'*« homicide involontaire »* après la catastrophe ferroviaire de la gare de Lyon, le 27 juin 1988 (56 morts et autant de blessés). Alors que les débats proprement dits s'achèvent, sa déposition, reçue à sa demande, a pris la forme d'une sorte de plaidoirie en faveur du transport ferroviaire, *« globalement beaucoup plus sûr que d'autres »*.

Le président Jean-Claude Antonetti le présente comme le *« civilement responsable »*, car l'implication de M. Fournier ne saurait aller au-delà. Il a remplacé M. Philippe Rouvillois en septembre 1988 à la tête de la SNCF et il expose volontiers toutes les mesures décidées dans l'entreprise nationale à partir de cette date. Ainsi la banlieue a-t-elle été mieux traitée sur le plan des investissements, des automatismes ont été installés pour éviter les erreurs humaines et des efforts accrus ont porté sur la formation ou le management. Mais M. Fournier n'accuse pas pour autant la gestion de son prédécesseur. *« Quelle que soit l'action menée, la bataille de la sécurité n'est jamais gagnée »*, relève le président de la SNCF, en ajoutant : *« Rien n'est infaillible, il n'est pas possible de tout prévoir. »*

Pour autant, il admet que la conception souterraine de la gare de Lyon avec une arrivée en forte pente *« constituait incontestablement un élément de risque supplémentaire »*. Mais ce risque a été éliminé, car un dispositif automatique permet maintenant d'aiguiller vers une voie libre un train entrant dans la gare à trop grande vitesse. Toutefois, M. Fournier précise : *« Il est clair qu'un tel accident révèle une défaillance dans l'organisation de l'entreprise, dont le président doit assumer la responsabilité. »*

Un autre signal d'alarme dans une autre voiture

Quand les avocats des familles des victimes et de la défense font porter le débat sur des responsabilités plus précises, M. Fournier devient plus prudent : *« Il n'y a jamais une seule cause »*, plaide le président de la SNCF. Et, si les avocats insistent, il répond seulement : *« Ce n'est pas à l'entreprise de déterminer les responsabilités pénales. »* Derrière lui, la hiérarchie de la SNCF défile à la barre. A ce niveau, il n'est question que de généralités, et il faudra attendre le témoignage de M. François Lacote, ancien responsable régional du matériel, pour en revenir au procès.

Lui aussi considère qu'il y a *« une responsabilité évidente de l'entreprise »*. Mais, sur un point précis, il dégage la responsabilité de Mme Odile Mirroir, prévenue d'*« homicide involontaire »* pour avoir tiré le signal d'alarme à Vert-de-Maison. Cette jeune femme a tiré trois fois le signal d'alarme avant d'obtenir un résultat. Aussi demande-t-on à ce responsable du matériel si ces manœuvres à vide pouvaient s'expliquer par le déclenchement d'un autre signal d'alarme quelques secondes avant, dans une autre voiture. Sans hésiter, M. Lacote approuve. Ce n'est donc pas Mme Mirroir qui a provoqué l'arrêt du train dont elle s'est elle-même accusée en se présentant spontanément aux enquêteurs.

Un sourire apparaît sur son visage, mais les experts n'ont pas le même regard que le responsable du matériel. Dans un discours parfois confus et hésitant, les spécialistes soutiennent que la traction successive de deux manettes d'alarme *« ne joue pas sur la dureté »*. Ils ont cependant constaté que la poignée tirée par Mme Mirroir était très difficile à manœuvrer. *« Nous avons dû tirer très fortement »*, remarque l'un des deux experts, en mettant cette difficulté sur le compte d'un *« mécanisme très compliqué »*. En revanche, c'est certain, un autre signal a bien été tiré dans la seconde voiture. *« C'est ma conviction intime »*, précise un expert.

Cette conjonction aurait troublé le conducteur, M. Daniel Saulin, lors des manœuvres de réarmement qui l'ont conduit à manipuler un robinet de conduite générale auquel il ne pouvait pas toucher sans priver de freins la totalité du convoi, à l'exception de la voiture motrice. Et M. Saulin a en outre vidangé le système de freinage au lieu d'effectuer une simple purge. Pour M. Francis Taillanter, directeur des transports à la SNCF, tout cela ne serait pas arrivé si M. Saulin avait respecté les consignes précises contenues dans les ouvrages mis à sa disposition. A chaque question, M. Taillanter oppose un texte précis. C'est l'article 312, le 360 ou même le 431.

Mais que ce soit le Guide du dépannage ou les *Prescriptions générales concernant les mécaniciens*, la littérature confiée aux conducteurs a réponse à tout. Mais il faut lire soit l'un soit l'autre de ces deux titres. *« Si on croise les deux procédures... Elles n'ont pas été faites pour ça »*, admet M. Taillanter. *« S'il est reparti, c'est qu'il y a eu confusion entre deux textes de dépannage. »* Car, selon les règlements, M. Saulin ne devait pas repartir, il devait essentiellement demander du secours et attendre d'être dépanné. Alors, on reparle de l'« esprit banlieue ». De cette notion écrite nulle part, mais qui semble gravée dans les esprits. Il *faut aller vite, il y a un convoi* derrière, les trains sont en retard, le réseau est perturbé et les conducteurs subiraient cette pression invisible mais permanente qui les amènerait à tout faire pour rétablir rapidement le trafic. *Mais M. Taillanter reste de* marbre. Il faut respecter les textes. Et puis, *« on peut hâter un dépannage tout en le faisant de manière sécuritaire »*.

MAURICE PEYROT

POLICE

Au ministère de l'intérieur

M. Robert Broussard est chargé de coordonner la lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants

Le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, a annoncé, lundi 26 octobre, avoir chargé le préfet Robert Broussard de coordonner la lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants auprès du directeur général de la police nationale.

Figure populaire des brigades « anti-gang », habitué des négociations avec les preneurs d'otages, médiatisé lors de la fusillade du 2 novembre 1979 au cours de laquelle Jacques Mesrine fut tué, créateur de l'unité d'élite de la police nationale (le RAID), « patron » des polices urbaines sept années durant, après un parcours sans faute de commissaire de la République délégué en Corse, le préfet Robert Broussard a l'habitude des missions difficiles. Et la mission confiée par M. Quilès le sera.

A cinquante-six ans, le préfet Broussard est, aux yeux du ministre, *« la personne la plus apte à conduire cette mission de coordination, de motivation et de valorisation »* en raison de *« sa carrière, de son expérience et de l'estime que lui portent les policiers »*. Il représentera le ministère de l'intérieur au plan international comme au plan national ainsi que dans les contacts avec les ministères de la justice, de la santé, de la jeunesse ou des finances. *« Il y a eu 411 morts par overdose en France en 1991 et 50 % des délits de voie publique sont, en banlieue parisienne, liés à la drogue*, a déclaré M. Broussard. *Il nous faut conduire une stratégie tous azimuts : dissuasion, prévention, information notamment à l'égard des parents, et répression »*.

La déléguée générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, Mme Georgina Dufoix, s'est réjouie de cette nomination qui *« marque bien l'engagement et la détermination du ministère de l'intérieur. »* La nomination de M. Broussard est le prélude d'un mouvement policier plus général qui devrait notamment toucher la direction centrale de la police territoriale et l'inspection générale de la police nationale (*le Monde* du 20 octobre).

E. In.

EN BREF

□ **Peines de prison ferme pour des responsables de l'Union des aveugles de Paris-les Cannes blanches.** – Dix-huit responsables ou fournisseurs de l'Union des aveugles de Paris-les Cannes blanches (UNAPIF) ont été condamnés, vendredi 23 octobre, par la 13e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour des irrégularités financières, portant sur 14 millions de francs, depuis trois ans. Arrêté à l'audience, Rémi Staub, conseiller technique de l'UNAPIF depuis 1974, a été condamné à trois ans de prison dont dix-huit mois avec sursis et 100 000 francs d'amende. Le président de l'association, Raymond Hardy, lui-même aveugle, a été condamné à trente mois de prison dont vingt-deux avec sursis et 100 000 francs d'amende. Seize autres personnes ont été condamnées à des peines plus légères qui vont jusqu'à 60 000 francs d'amende.

□ **L'Irlandais Stephen King inculpé à Paris et remis en liberté.** – L'Irlandais Stephen King, âgé de trente-huit ans, interpellé, jeudi 22 octobre, dans le Morbihan (*le Monde* daté 25-26 octobre), a été inculpé, lundi 26 octobre, d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste par M. Roger Le Loire, juge d'instruction parisien agissant en l'absence de Mme Laurence Le Vert, chargée d'enquêter sur des réseaux d'hébergement de Basques, militants présumés d'ETA. Une trentaine de Français, résidant essentiellement en Bretagne, ont eu droit au même chef d'inculpation. Habitant le Morbihan avec sa compagne française et exerçant la profession d'électromécanicien, M. King conteste l'accusation qui repose sur la saisie d'un papier où figurait son nom et son adresse lors de l'arrestation, en juin dernier à Paris, de Miguel Gil-Cervera, fournisseur présumé de l'ETA en explosifs. M. King est l'un des trois « Irlandais de Vincennes », victimes en août 1982 d'un « montage » et lavés de tout soupçon après leur arrestation par des gendarmes du GIGN.

□ **M. Geremek au Collège de France.** – Par décret signé du président de la République le 20 octobre 1992, publié au *Journal officiel* du 24 octobre, M. Bronislaw Geremek, professeur à l'Académie des sciences de Varsovie (Pologne), est nommé, pour l'année académique 1992-1993, professeur associé au Collège de France (chaire internationale).

□ **Rugby : la tournée des Springboks contestée.** – Le Congrès national sportif (NSC), un organisme proche du Congrès national africain (ANC) de M. Mandela, a annoncé, dimanche 25 octobre, qu'il retirait son soutien à la tournée actuelle des Springboks et à toutes les futures rencontres internationales de l'équipe sud-africaine, demandant aux gouvernements étrangers de reprendre le boycottage international du rugby sud-africain et de s'opposer à l'organisation de la Coupe du monde 1995 en Afrique du Sud. Le NSC a cependant ajouté qu'essayer d'arrêter la tournée actuelle des Springboks n'aurait *« pas de sens »*. Le NSC entend surtout protester contre le fait que le programme de développement en faveur des communautés défavorisées n'a pas encore été mis en place par la fédération sud-africaine.

□ **Une femme sélectionnée pour la prochaine mission spatiale franco-russe.** – Le CNES a annoncé, lundi 26 octobre, les noms des deux cosmonautes désignés pour le quatrième vol spatial franco-russe à bord de la station Mir, prévu courant 1993. Jean-Pierre Haigneré, quarante-quatre ans, titulaire, et Claudie André-Deshays, trente-cinq ans, suppléante, commenceront à s'entraîner en Russie dans quelques jours. Responsable des programmes de physiologie et de médecine du CNES, Claudie André-Deshays est la première femme désignée en France pour un vol spatial, mais son titre de suppléante ne devrait lui permettre de voler qu'en cas d'indisponibilité de dernière minute de Jean-Pierre Haigneré.

□ **Manifestation de transporteurs de déchets.** – Treize camionneurs, employés de l'entreprise Freymuth à Metz (Moselle) et spécialisés dans le transport de déchets ménagers, se sont installés vers 4 h 30, mardi 27 octobre, sur la place de l'Etoile, à Paris. Ils ont été interpellés peu après par les forces de l'ordre pour entrave à la circulation. Une demi-heure plus tôt, six transporteurs routiers avaient déjà été interpellés dans des circonstances et pour des mobiles identiques. Les camionneurs ont voulu manifester leur opposition au décret de Mme Ségolène Royal, ministre chargé de l'environnement, qui vise à réguler le dépôt des déchets dans les décharges publiques. Ils craignent que les producteurs de déchets ne remettent en cause les contrats qu'ils ont signés avec leur entreprise et qui ne devraient expirer que dans deux ans.

□ **Le corps de l'alpiniste français décédé au Chili a été récupéré.** – Le corps de Jean-Claude Vinçonneau (et non Jean-Claude Vincent comme indiqué dans nos éditions du 27 octobre sur la foi d'une dépêche erronée), a été récupéré, lundi 26 octobre, par une patrouille de secouristes chiliens. L'alpiniste est décédé, vendredi 23 octobre, lors de l'ascension du volcan Ojos del Salado, à la suite d'une chute sur la tête. Jean-Claude Vinçonneau, ingénieur de cinquante-quatre ans, était membre du comité directeur de la Fédération française de montagne et d'escalade.

MÉDECINE

L'irrésistible flambée du paludisme

Suite de la première page

Pour l'essentiel, l'épidémie frappe en Afrique tropicale, où l'on compte 275 millions de porteurs du parasite (sur une population de 530 millions de personnes) et où l'on estime que cette maladie, dans les régions rurales, tue un enfant sur vingt avant l'âge de cinq ans. Les conséquences financières directes et indirectes de l'épidémie étaient estimées en Afrique à 800 millions de dollars en 1987. Aujourd'hui, cette estimation se situe à 1,8 milliard de dollars.

Aux données connues, il faut en ajouter de nouvelles concernant la progression d'épidémies dans différents pays. C'est par exemple le cas en Afghanistan, où, conséquence de la guerre, on est passé de 12 000 cas à 320 000 cas. En Ethiopie et à Madagascar, une épidémie a, en 1988, tué 20 000 personnes, certaines estimations faisant état d'un nombre plus élevé encore de victimes (*le Monde* daté 12-13 février 1989). *Au Cambodge, on dénombre* 500 000 nouveaux cas chaque année, ainsi que l'apparition de phénomènes très graves de résistance du parasite aux médicaments antipaludéens (*le Monde* du 18 mars).

L'Amérique latine, en particulier le *bassin de l'Amazonie, est, depuis quelques* années, un nouveau et important foyer d'infection, conséquence directe des activités minières multiples et des entreprises de déforestation, ainsi que des déplacements incontrôlables de populations (*le Monde* du 6 mai). Sur ce continent, le nombre des cas est passé de 600 000 en 1980 à 1,1 million en 1990. A lui seul, le Brésil est passé de 66 000 cas en 1974 à 560 000 en 1990. La Chine, l'Inde, l'Indonésie, Sri-Lanka, la Thaïlande et le Vietnam figurent également sur la liste des pays les plus touchés.

Cette recrudescence épidémique généralisée ne permet plus d'entretenir l'équivoque : l'éradication n'était qu'une vue de l'esprit. Elle impose également de faire un bilan très critique de l'action menée depuis la fin de la seconde guerre mondiale, lorsque l'usage à large échelle d'insecticides (DDT) contre les moustiques-vecteurs et la découverte de médicaments antipaludéens de synthèse permirent de programmer, pensait-on, la disparition du fléau.

« L'idée de l'éradication du paludisme, lancée pour la première fois dès 1916, a resurgi après la seconde guerre mondiale, à la suite des ravages causés par les épidémies dans les régions dévastées du sud de l'Europe, explique le docteur José Antonio Najera-Morrondo (division de la lutte contre les maladies tropicales-OMS). L'insecticide DDT avait alors semblé efficace non seulement *pour maîtriser ces épidémies mais* aussi pour répondre au paludisme dans des régions endémiques comme le Guyana (alors Guyane britannique), Taïwan (alors Formose), et le Venezuela. Toutefois, l'Afrique tropicale et *certaines régions du Sud-Est posaient* des problèmes très différents, compte tenu de leur très grande endémicité, de leur état de sous-développement et de leur manque de ressources humaines et financières.

« Dans de nombreux pays tropicaux, il s'est avéré impossible de conserver les acquis des programmes d'éradication, explique-t-on aujourd'hui à l'OMS. *Le développement des services de santé de base, qui était considéré comme une condition* sine qua non *de l'éradication du paludisme, n'a pas été aussi rapide que prévu. De plus, dans de nombreuses régions du monde, les moustiques se sont montrés ou sont devenus résistants à l'action des insecticides pulvérisés à l'intérieur des habitations, et les parasites du paludisme ont acquis une résistance au développement. »* En d'autres termes, les caractéristiques propres de cette infection parasitaire, l'adaptation des moustiques-vecteurs et les dimensions économiques et écologiques du fléau étaient telles que l'on ne pouvait durablement agir efficacement contre lui.

Une approche commune

Pourquoi une reconnaissance aussi tardive par l'OMS de la réalité épidémique et de la nécessité d'une modification des stratégies de lutte antipaludéenne ? *« C'est sans doute qu'il est très difficile d'abandonner le concept d'éradication d'une maladie*, reconnaît le docteur Ralph Handerson, sous-directeur général de l'OMS. *Certains experts se refusent encore aujourd'hui à l'abandonner, estimant que les résultats positifs observés ici ou là pourraient parfaitement être obtenus sur de plus vastes échelles. »*

La *« déclaration mondiale »* d'Amsterdam (2) se fonde sur une nouvelle stratégie de lutte couvrant la période 1993-2000. Deux objectifs sont fixés : en 1997, 90 % des pays impaludés devront avoir mis en œuvre des programmes appropriés de lutte, et en l'an 2000 la mortalité devra être réduite d'au moins 20 % par rapport à 1995. Tout en reconnaissant le caractère multiforme de l'épidémie, les experts parient sur l'efficacité d'une approche commune, incluant notamment le diagnostic et le traitement rapide, la planification de mesures de prévention durables (parmi lesquelles l'usage des moustiquaires imprégnées d'insecticide semble pouvoir fournir de notables progrès) et la réévaluation régulière des *situations épidémiologiques nationales* incluant les déterminants écologiques, sociaux et économiques de la maladie.

On ne parle plus aujourd'hui que d'*« objectifs réalistes »* et d'une *« réduction de la morbidité et de la mortalité »*. Outre la volonté politique qui semble enfin s'exprimer (55 ministres de la santé de pays impaludés étaient présents à la conférence d'Amsterdam), ce programme devrait rapidement bénéficier d'un soutien financier plus important. Les investissements sont estimés aujourd'hui entre 100 et 150 millions de dollars annuels (dont 50 à 70 millions au titre de programmes nationaux, bi ou multilatéraux, et 12 millions au titre de l'OMS), et l'on espère atteindre au plus vite une somme comprise entre 250 et 300 millions de dollars. L'effort principal devrait être accompli par les *« bailleurs de fonds »* traditionnels que sont les pays industrialisés (3).

Cette nouvelle approche plus réaliste sera-t-elle plus efficace ? A l'heure de la pandémie de sida, la lutte contre le paludisme peut-elle encore mobiliser les énergies scientifiques, médicales et politiques ? L'issue du combat que l'espèce humaine mène depuis un siècle contre le parasite en dépend.

JEAN-YVES NAU

(2) La conférence ministérielle sur le paludisme a eu lieu à Amsterdam, les 26-27 octobre. Cette conférence présidée par M. Pascal Lissouba, président de la République du Congo, a réuni des représentants gouvernementaux de quatre-vingt-dix pays où la maladie sévit sur un mode endémique et de douze pays industrialisés impliqués dans des programmes de lutte contre le paludisme.

(3) M. Marcel Debarge, ministre français de la coopération et du développement, a précisé à Amsterdam qu'un programme mobilisateur de lutte contre le paludisme, doté de 20 millions de francs, avait été décidé en France. Ce programme est axé sur la formation, la recherche opérationnelle, la lutte antivectorielle et l'aide à la définition de programmes nationaux dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

La réforme du système français de transplantation

Mise en place d'un comité de sages pour les greffes et dons d'organes

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a rendu publique, lundi 26 octobre, la composition du Comité de transparence, une nouvelle instance consultative créée par un arrêté du 23 octobre dans le cadre de la réforme du système français de transplantation d'organes et de tissus, annoncée le 9 juillet dernier (*le Monde* du 10 juillet). Sous la présidence de Mme Colette Même, présidente du Conseil supérieur des hôpitaux depuis 1985, le Comité réunit dix-huit praticiens et huit personnalités, dont le docteur Louis René, président du conseil de l'ordre des médecins.

« Existe-t-il trop, ou pas assez, de centres de greffes ? » « Doit-on faire des campagnes en faveur des dons d'organes ? » Le ministre de la santé dispose à présent de vingt-sept conseillers pour lui répondre. Après le rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) qui mettait au jour certains dysfonctionnements dans le domaine des transplantations d'organes en France (*le Monde* du 4 juin), la réforme globale du système, annoncée le 9 juillet, se poursuit. Nouvelle étape du dispositif : la mise en place d'un Comité de transparence, créé officiellement *par un arrêté du 23 octobre. « Instance de conseil et d'évaluation compétente en matière de prélèvement et d'utilisation thérapeutique des organes, des tissus et des cellules d'origine humaine, à l'exception du sang et des gamètes »*, ce nouveau comité de sages se compose de vingt-six membres dont *« les fonctions (...) sont gratuites »*, nommés pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

Sous la présidence de Mme Colette Même, qui fut chargée de mission au cabinet de Mme Simone Veil, alors ministre de la santé, et qui préside depuis 1985 le Conseil supérieur des hôpitaux, dix-huit praticiens répartis dans neuf spécialités et huit *« personnalités qualifiées »*, dont le docteur Louis René, président du conseil de l'ordre des médecins, M. Gérald de Bruyne, président de la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux, et Mme Chantal Bicocchi, représentante du personnel infirmier, sont désormais chargés d'élaborer le cahier des charges des associations concernées, de mettre au point des *« instruments d'évaluation »* pour l'homologation des centres de greffes, de saisir le ministre sur toute question préoccupante et de remettre chaque année un rapport d'activité. Le directeur général de la santé et le directeur des hôpitaux ou leurs représentants assistent aux séances du Comité et disposent chacun d'une voix consultative.

Le Comité de transparence devrait bientôt disposer de locaux au siège du Réseau national de santé publique (RNSP) (*le Monde* du 19 juin), à Saint-Maurice (Val-de-Marne).

L. F.

هكذا من الاهمال

Au ministère de l'intérieur

Robert Broussard est chargé [de] coordonner la lutte contre [le tr]afic et l'usage de stupéfiants

[illegible] de l'intérieur, [illegible] a annoncé, lundi [illegible] avoir chargé le pré[fet Rob]ert Broussard de coor[donner la] lutte contre le trafic et [l'usage d]e stupéfiants auprès du [directeur] général de la police [illegible]

[illegible] populaire des brigades [illegible] habitué des négocia[tions avec] les preneurs d'otages. [illegible] lors de la fusillade du [illegible] 1979 au cours de [laquelle Jacques Mesrine] fut tué, [illegible] de l'unité d'élite de la [police n]ationale (le RAID). [illegible] Broussard a l'habi[tude des] missions difficiles. Et la [illegible] confiée par M. Quilès le [illegible]

[illegible] ans, le préfet [illegible]

tion, de motivation et de valorisation » en raison de sa carrière, de son expérience et de l'estime que lui portent les policiers ». Il représentera le ministère de l'intérieur au plan international comme au plan national ainsi que dans les contacts avec les ministères de la justice, de la santé, de la jeunesse ou des finances. « Il y a eu 411 morts par overdose en France en 1991 et 50 % des délits de voie publique sont, en banlieue parisienne, liés à la drogue, a déclaré M. Broussard. Il nous faut conduire une stratégie tous azimuts : dissuasion, prévention, information, notamment à l'égard des parents, et répression ».

La déléguée générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, Mme Georgina Dufoix, s'est réjouie de cette nomination qui « marque bien l'engagement et la détermination du ministère de l'intérieur ». La nomination de M. Broussard est le prélude d'un mouvement policier plus général qui devrait notamment toucher la direction centrale de la police territoriale et l'inspection générale de la police nationale (le Monde du 20 octobre).

E. In.

[EN B]REF

[illegible]

encore été mis en place par la [illegible] ration sud-africaine.

□ Une femme sélectionnée pour la prochaine mission spatiale franco-russe. – Le CNES a annoncé, le 26 octobre, les noms des deux cosmonautes désignés pour le [illegible]



THÉÂTRE

Porte ouverte à Madrid

Un festival international et décentralisé, une section « alternative », le début de l'Europe culturelle

MADRID

de notre envoyée spéciale

Comme Paris, Madrid a son Festival d'Automne – le neuvième cette année – qui de septembre à décembre rassemble dans différents lieux de la capitale musique, *théâtre, danse, cinéma, expositions.* Avec, plus encore qu'à Paris – les théâtres y sont moins nombreux, la tradition moins ancienne, le chemin *plus long* à parcourir, – l'ambition de lancer la saison, un souci d'« élitisme » dans le meilleur sens du terme : haut de gamme et découvertes. Avec également une volonté de cohérence : ainsi cette année un programme anglais, *l'Eventail de Lady Windermere* d'Oscar Wilde dans une version espagnole, et surtout la Royal Shakespeare Company, qui a donné trois spectacles. En 1993, l'invitation doit être faite à la France, présente déjà avec, en avant-première, *Impressions de Pelleas* par Peter Brook. Enfin, un programme latino-américain, Christophe Colomb oblige.

En l'honneur de Christophe Colomb, *Tirano Banderas* d'après Valle Inclan, créé à Paris par Lluis Pasqual, a tourné en Amérique, va parcourir l'Europe et se joue encore à Madrid. Le festival, dirigé par un politique, ex-scénariste, Agustin Tena, est financé par l'Etat, la Communauté de Madrid *et quelques sponsors. Cette année,* les subventions affectées à la célébration des voyages de Christophe Colomb et à l'Exposition universelle de Séville ont permis de faire venir – avant Paris, à l'Odéon, en septembre 1993 – le Piccolo Teatro et *le Baruffe Chiozzotte* que Giorgio Strehler a monté pour la première fois en 1964. Il le reprend dans une nouvelle mise en scène en l'honneur de l'année Goldoni, la folie des célébrations a parfois un côté positif.

Nouvelle, la mise en scène ? Pourquoi le serait-elle ? L'union Strehler-Goldoni est si étroite, si parfaite qu'elle ne peut sensiblement évoluer. On éprouve une sensation rare de plénitude en reconnaissant le ciel à la fois lumineux et laiteux sur lequel les silhouettes se découpent en contre-jour, ombres fantomatiques aux contours nets, personnes en même temps que personnages, fiction et réel mêlés : le théâtre.

L'onirisme de Bob Wilson

Ce parti pris n'est pas seulement esthétique. Plus qu'une comédie de caractère, la pièce de Goldoni est un enchaînement de sketchs pittoresques autour d'une intrigue-prétexte. Prétexte à raconter la vie d'un petit peuple de marins, à retrouver leur langage – plus proche de l'espagnol que l'italien classique. Manière de faire entendre leur différence, de faire comprendre leur identité, en les opposant à un magistrat, un bourgeois de Venise. La mise en scène part d'une sorte de néo réalisme, qui progressivement se ritualise. Ce que l'on voit alors est une épure stylisée de comportements aussi évidents que des dessins racontant un monde disparu. Les hommes et les femmes se déchirent en cherchant le bonheur, luttent pour survivre, et c'est en vain. Ils appartiennent au passé, le bonheur est une illusion. *« Dansons, amusons-nous maintenant que notre mariage est fixé »*, dit la jeune héroïne, et c'est le bal final, dans le crépuscule où les uns et les autres se fondent, se confondent. Dureté et mélancolie : le monde de Strehler est là, intact, une bouffée de beauté, d'intelligence, de plaisir.


LUIGI CIMINAGHI

« Le Baruffe Chiozzotte » de Carlo Goldoni, mis en scène par Giorgio Strehler

Moins international que celui de Paris, le Festival d'Automne fait largement appel aux auteurs espagnols : Fernando Fernan Gomez, Pedro Almodovar, Agustin Gomez Arcos... Et Vicente Molina Foix qui a écrit *Don Juan ultimo*, mis en scène par Bob Wilson, dont les Madrilènes ont pu voir *Einstein on the Beach*. Un triomphe, alors que le *Don Juan* déconcerte et n'attire pas grand monde. En fait, les spectateurs semblent s'adapter sans difficulté à l'onirisme de Bob Wilson, à son monde irrationnel, à son humour naïf, et même à ses lenteurs, à son hiératisme. Mais peut-on demander à des acteurs espagnols de prendre des poses figées, de rester impassibles, de dire un texte sans intonation, sans émotion, sans expression ? Cela paraît tout à fait impensable. Si bien qu'ils décalent l'image wilsonienne sans parvenir à se l'approprier comme le font les comédiens allemands qui jouent actuellement *Docteur Faustus Lights the Lights* à Gennevilliers.

Il y a évidemment des scènes splendides, des éclairages sanglants, la vertigineuse superposition d'une jeune fille qui passe au loin et d'un paysage, d'un visage filmé en gros plans géants... Seulement le spectacle paraît hybride, bizarrement maladroit. Parfois il est drôle et fleure même l'autodérision, avec quelque chose de plus inattendu encore : de la tendresse, malgré la vision d'un séducteur victime de ses conquêtes, pris entre un père qui ressemble à un eunuque et une mère grandiose comme une diva d'opéra.

Famille flamenco et danseurs indiens

Prévoir l'attente des différents publics n'est pas plus simple à Madrid qu'à Paris ou ailleurs. Pourquoi pareille réticence à l'égard d'un spectacle finalement plus espagnol que wilsonien ? Pourquoi, alors que *le Baruffe Chiozzotte* a été ovationné tous les soirs pendant un bon quart d'heure, la salle du Théâtre de la Zarzuela où il s'est donné, n'a-t-elle pas été pleine ? *Pourquoi, en revanche, un* tel enthousiasme pour la confrontation entre une famille flamenco et des danseurs indiens ? Il s'agissait de montrer les origines communes, des deux groupes puisqu'il est admis que Gitans et Tziganes sont partis de l'Inde il y a des siècles. Physiquement les artistes auraient pu être cousins. Dans la pratique de leur art, les liens étaient moins frappants. De toute façon la situation était trop artificielle pour convaincre. Peu importe, il y avait les musiques, et la danseuse indienne : un enchantement.

Le Festival d'Automne ne reste pas dans Madrid, il décentralise certains de ses spectacles et, pour la quatrième fois, annexe une section dite Festival alternatif, *« une alternative au vide culturel »*. Une sorte de « off », mais sélectionné, canalisé, et dont les productions sont présentées dans des conditions aussi professionnelles que celles du « in ». Il y a quarante-cinq compagnies, une limite à ne pas dépasser. Les salles, les équipements techniques, la publicité sont offerts par le Festival.

Les troupes, pratiquement toutes nationales, travaillent régulièrement dans l'ensemble du pays. On en dénombre environ sept cents, dont les conditions de travail et le financement correspondent à ceux des compagnies indépendantes en France. Et, comme en France, elles manquent cruellement de salles pour diffuser leurs spectacles. Elles se sont regroupées en une association qui va tenter d'organiser des circuits réguliers.

En plus vaste, le travail de ce Festival alternatif se rapproche des expériences menées par Théâtre en Mai à Dijon, par le TNB de Rennes avec Emergences, ou par le Manège de Maubeuge. Il s'agit là d'un vrai besoin du théâtre, et si les uns et les autres parviennent à communiquer, on peut songer à la mise en place d'un espace européen ouvert aux artistes.

COLETTE GODARD

Balasko et elle seule

Nouvel exemple d'une pièce sans enjeu sauvée par son interprète

SOLO
au Théâtre du Gymnase

Le théâtre privé parisien est de longue date rodé au recyclage des pièces de boulevard à succès écrites en Angleterre ou aux Etats-Unis. C'est le cas de *Solo*, monologue de l'Anglais Willy Russell, qu'une de nos actrices fétiches, Josiane Balasko, a adapté avec Dominique Deschamps, mis en scène (seule) et interprète chaque soir – et pour longtemps – sur la scène du Théâtre du Gymnase.

Pour longtemps, car sa démonstration est, au plan du jeu, irréprochable. Pendant une heure et quarante-cinq minutes, elle parvient à nous faire croire au personnage de Solange, Mme Tout-le-monde de quarante-deux ans, qui n'en peut plus de s'ennuyer avec son mari. Lassée de parler avec le mur de sa cuisine (la seule idée un peu cocasse de l'auteur), elle décide sur un coup de tête de partir pour Corfou avec une amie. Là-bas, elle redécouvrira les charmes de l'amour dans les bras d'un bistrotier qui saura la combler. C'est tout.

Personne en France, depuis le déclin de Barillet et Grédy, ne sait construire ce genre de machine parfaitement huilée, fruit de patientes recherches plus ou moins « marketing » d'écrivains en phase, dit-on, avec l'époque. Mais, hélas, nos producteurs n'en finissent pas d'arpenter le West End londonien et les rues adjacentes de Broadway pour acheter les droits de ces spectacles, dès lors qu'ils ont passé l'épreuve de la critique et le cap de la 200e représentation.

Que des acteurs de la trempe de Josiane Balasko entrent dans cette danse purement commerciale, c'est triste. On n'imagine pas qu'elle accepte jamais de tourner dans une de ces *sitcoms* diffusées à la télévision après le dernier journal, à seule fin de respecter les quotas d'« œuvres de création française ». Pourtant, *Solo* ne vaut pas mieux que ces séries aseptisées. Le théâtre aime la comédie, la vraie, Josiane Balasko aime la comédie, la vraie ; elle a su par le passé la servir et la réinventer.

Mais c'était avant la mort de son copain Coluche – dont elle retrouve parfois en scène la gouaille effrontée, le maniement en virtuose d'une vulgarité salvatrice ; c'était avant que la dictature télévisuelle ait tué Ginette Lacaze, héroïne que l'amuseur public numéro 1 avait écrit pour elle, et pour nous. C'était au milieu des années 70, années d'impertinence où l'humour pouvait encore déplacer des montagnes.

OLIVIER SCHMITT

▶ Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée le samedi à 17 heures. Tél. : 42-46-79-79.

MUSIQUES

Tubéreuses catalanes

Carles Santos et ses chanteurs floraux surprise du Festival d'Automne

C'est un spectacle total, comme on disait dans les années 70, donné trois fois seulement au Festival d'Automne. Un spectacle bien loin du théâtre musical expérimental, à mille lieux de l'opéra, une série d'« installations » comme on en voit dans les galeries d'avant-garde, mais dansantes, musicales, éclairées à ras ou de biais, une magnifique suite de *tableaux théâtraux.*

Sur le thème de l'énergie vocale et de la gestualité naturelle qui découle de la voix, une succession d'objets sonores et animés, douze variations chantées et dansées par des corps en liberté surveillée, dirigées sans baguette mais à partir d'une vraie partition par Carles Santos, l'auteur, le concepteur plutôt.

Enragé Catalan. Peut-être nostalgique du théâtre vociférant d'Artaud, des interjections lettristes, des fulminations *dadaïstes. Agacé, sûrement, par* le zapateado, les trépignements frénétiques du flamenco et autres coutumes récurrentes.

Menant ses troupes (cinq solistes et les trente-cinq choristes du Chœur de Valencia) comme un lieutenant des marines à l'entraînement. A coups de gueule (Santos chante aussi), le poing serré, le bras véhément, il maintient la cadence, il joue en force le maître de chant et de danse.

Danses géométriques, canons rythmiques frappés à mains nues, chaînes interminables de syllabes et de mots, de plus en plus longues, de plus en plus imbriquées, de plus en plus polyphoniques, rappées *fortissimo*, ou phrasées *piano* comme des thèmes mélodiques. Pianiste classique avant de passer à la musique-spectacle, Carles Santos a pris des leçons, cela s'entend, chez les répétitifs américains. Poussant le quadrille jusqu'à l'épuisement, il est donc mécanique, binaire irréductible et *quelque peu diabolique dans son* costume de ciré noir et ses bottes couleur sang.

Messe noire

Mais Carles Santos ne serait pas catalan s'il maintenait ce diapason machinique sans dérision. *Tramuntana tremens* est une messe noire anti-espagnole, peut-être, avec Vierge monstrueuse portée à dos d'homme comme au Vendredi saint et scène de torture dans la baignoire sans cesse recommencée, au détriment de Santos lui-même, par une effrayante femme bottée au sourire figé. Mais les officiants roulent des fesses imperceptiblement, les femmes-fleurs se retrouvent en pots. Le chef lui-même, mis en boîte, bat la mesure dans le vide, ses musiciens dans le dos.

Le premier opéra de Carles Santos, *Asdrubila, a été donné cet* été aux Jeux olympiques de Barcelone. Si l'on en juge par l'absence de continuité dramatique qui caractérise ce premier spectacle parisien, on se demande si le musicien a vraiment les moyens de ses ambitions lyriques. Mais on aimerait voir ! Et on admire qu'avec des choristes semi-amateurs le Catalan ait composé une revue de « pros ». Les costumes de Maria Elena Roque, les lumières d'Eric Teunis, sont des œuvres en soi.

ANNE REY

▶ Prochain concert du Festival d'Automne, œuvres chorales de Luciano Berio à la Bastille, mercredi 28, 20 heures. Tél. : 42-96-12-27.

□ *Elektra* annulée les 2 novembre et 25 janvier. – La direction de l'Opéra-Bastille a décidé d'annuler, pour des raisons d'emploi du temps, deux représentations d'*Elektra*, de Richard Strauss. Les réservations qui ont déjà été enregistrées pour les soirées du 2 novembre et du 25 janvier seront reportées sur d'autres dates initialement prévues par la production. Les personnes concernées en seront averties par courrier.

Alpha Blondy, rastafari, houphouëtiste

Tournée française du pionnier du reggae africain

Entraîné par un tube léger – *Rendez-vous*, – Alpha Blondy renoue avec le succès commercial. *Masada* (EMI), le dernier album de l'Ivoirien Alpha Blondy, sorti en janvier dernier, est disque d'or en France et en Grande-Bretagne. Alpha Blondy, ex-enfant terrible du reggae africain, maestro en *dreadlocks*, est devenu le parrain des héritiers de Bob Marley au sud du Sahara. Sa tournée française le ramène au Zénith avec son groupe de toujours, le Solar System.

Il se définit en deux phrases : *« Je me sens un carrefour musical à moi tout seul »* et *« J'ai longtemps navigué à vue »*. Son album est entré dans les hit-parades européens ? *« Dieu merci ! »* Car Alpha voit le divin partout. Les dieux qui président au reggae sont fertiles. *« Quand j'ai planté l'arbre du reggae en Afrique, on m'a dit : il va mourir. Non, il a grandi. Ismael Isaac* [Sénégalais], *Lucky Dube* [Africain du Sud], *font aussi partie de mes fiertés, même si je n'ai rien à voir avec eux directement. Le reggae est un langage universel, un espoir divin qui enseigne à ne pas garder la tête basse. C'est la première démocratie, un compte-rendu du quotidien, où l'on peut aussi bien dire : « Hier, j'ai fumé un joint, mais il n'était pas bon » ou « les nazis sont des crapules ».*

Pas de musique sans idées. Des idées simples et directes : *« Ici, en Afrique, il faut souvent dire les choses au premier degré, les répéter. Ça n'enlève rien au fond, mais, pour un Occidental, ça a l'air naïf. »* Moralisateur, Alpha Blondy, qui fut un petit voyou, un gibier de rafle, avant d'être star ? *« J'ai été élevé par ma grand-mère. Il m'en est resté une envie instinctive de moraliser, de conseiller. Je dis aux gens, en les amusant : ne te suicide pas, ne te décourage pas, etc.*

» Dans mon prochain disque, qui sortira en 1993, j'aborderai les problèmes de succession. J'ai écrit une chanson qui s'appelle la Tour du pouvoir, *où il est question du sang versé pour prendre le trône à la place du roi. »* Les Ivoiriens savent de quoi il s'agit : la succession du président Houphouët-Boigny, au pouvoir depuis 1960, n'est toujours pas réglée. Elle fait peur à la Côte-d'Ivoire et à son chanteur national : *« On dit que je suis devenu aujourd'hui un houphouëtiste aveugle. C'est faux. Simplement, je préfère encore l'ordre aux injustices. Houphouët-Boigny a su choisir la paix, il l'a maintenue depuis l'indépendance. Bravo ! La Côte-d'Ivoire reste une oasis dans le désert politique africain. La fin des dictatures continue d'y amener de nouveaux réfugiés. Les problèmes se sont multipliés : l'insécurité, mais c'est un peu normal quand on peut, grâce aux trafiquants internationaux, acheter un kalachnikov au Liberia pour 500 francs français ; le sida, qui touche aujourd'hui plus d'un million de jeunes Ivoiriens séropositifs. »*

« Le multipartisme est venu trop vite »

La contestation étudiante, la crise économique, la fin du parti unique ? *« On laisse les étudiants s'amuser avec le* zouglou [la nouvelle danse qui fait fureur à Abidjan, *le Monde* du 15 septembre 1992] *– et ils ont un humour que j'adore, – sachant qu'ils n'ont pas de perspective de travail, pas de vraie place à l'université et que trop sont en sursis, car séropositifs. Je crois que le multipartisme est venu trop vite, sans transition. Il n'était saisi que par une minorité d'intellectuels, y compris ceux, ministres ou autres, qui ont tissé autour d'Houphouët les fils du culte de la personnalité. »*

Lui reproche-t-on de tourner le dos à la Côte-d'Ivoire pour vaquer à ses occupations internationales, de tourner sa veste vers un conservatisme de bon aloi, qu'Alpha Blondy rétorque : *« Si je n'étais pas mortel, je pourrais perdre du temps à plein de choses, jouer à la guerre, etc. Mais... »* Dernière application pratique : l'achat le mois dernier, à Los Angeles, lors de la tournée américaine du Solar System, d'un studio vingt-quatre pistes qui devrait arriver sous peu à Abidjan, et la constitution d'une société de production qui portera le nom d'Alpha Blondy : *« L'idée est de produire des jeunes Ivoiriens, de leur donner les moyens de se mettre à un niveau international. »*

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Le 27 octobre, à 19 h 30, au Zénith, porte de Pantin, Paris (19e).

CULTURE

CINÉMA

Sexe, mensonges et vidéo

Le Festival du nouveau cinéma de Montréal ne filme que ça

MONTRÉAL

correspondance

Agé de vingt et un ans, le Festival du nouveau cinéma et de la vidéo de Montréal est le plus ancien du Canada. C'est aussi, paradoxalement, le plus «branché». Loin des mondanités, il privilégie l'esprit d'indépendance, d'aventure et d'expérimentation (d'où l'inclusion de la vidéo) de créateurs qui, plus tard, feront l'affiche des «grands» festivals. Créateurs qui lui renvoient l'ascenseur, en présentant à Montréal leurs œuvres en première nord-américaine sinon mondiale, tel Wenders avec *Jusqu'à la fin du monde*, l'an dernier.

D'une sélection très large (cent-vingt films et vidéos, longs et courts métrages, provenant des Etats-Unis, du Québec, mais aussi de Finlande, d'Iran, du Kazakhstan, de Hongrie), deux thèmes se dégageaient : le sexe et l'image – l'image travaillée et retravaillée par la technique de la vidéo, manipulée à des fins politiques, déterminée par l'irruption de la caméra dans la réalité. Le sexe était partout, et d'abord dans les films que présentait l'importante section *gay* : *Dieu merci, je suis lesbienne* ou *l'Heure bleue* (mélodrame psychologique classique sur un *call-boy*). On pouvait également voir *The Sluts and Goddesses Video Workshop*, de Maria Beatty et Annie Sprinkle, parodie d'une vidéo aérobique de Jane Fonda.

Des sourires et des hommes s'affirmait comme *«la première vidéo québécoise importante sur le sida»*, mais les Américains ont déjà fait du chemin. *Voices from the Front*, le documentaire de Sandra Elgear, Robyn Hutt et David Meleran, tente de rendre compte, de manière aussi exhaustive que possible, des mouvements activistes de lutte contre le sida aux Etats-Unis. Le film s'en prend à la négligence du gouvernement et aux pratiques mercantiles des grands laboratoires pharmaceutiques. On y voit un homme attendre neuf jours dans un couloir d'hôpital, étendu sur un lit de fortune, et mourir quarante-huit heures après sa sortie. A Washington, l'administration traîne les pieds pour homologuer les nouveaux médicaments. A Harlem, l'un des quartiers les plus atteints de New-York, on «ferme» un hôpital (pas rentable dans une communauté aussi démunie). Cru et violent.

C'est plus précisément à la communauté noire que s'adresse Marlon T. Riggs. Dans *Non, je ne regrette rien* (en français dans le texte), cinq hommes noirs, homosexuels et séropositifs, parlent de leur sida, de leurs difficultés, personnelles et sociales, qu'ils abordent avec panique, colère, résignation. Riggs est un vrai cinéaste, l'agencement des voix (poèmes et entretiens) est presque musical et la mise en images proche d'une chorégraphie qui dit le soulagement, sinon la joie, de pouvoir enfin parler.

Sur les quarante vidéos présentées (de toutes durées, tous standards et tous styles), certaines se détachaient nettement. *L'Enfer de Dante*, de Raul Ruiz, d'après les chants 9-14 de *la Divine Comédie*. *«Un film politique. Aussi politique que l'œuvre de Dante»*, dit Raul Ruiz dans le catalogue du Festival – nous le croirons sur parole. *Darwin*, de Peter Greenaway, a été co-produit par la France. La vidéo poursuit le travail entamé avec *Prospero's Books*. C'est aussi un fabuleux cours magistral sur le théoricien de l'évolution des espèces.

Mais la vidéo et, par extension, la caméra (vidéo et cinéma) étaient aussi le catalyseur, parfois même le sujet de plusieurs œuvres. Jusqu'à bâtir un film sur ce que la caméra refuse de filmer : *1989 : le vrai pouvoir de la télévision* détaille les différents types de censure en Hongrie alors que le conflit fait rage en Roumanie. *La Manufacture du consentement*, de Mark Achbar et Peter Wintonick, traite des rapports de Noam Chomsky avec la presse écrite et audiovisuelle. Pamphlet dynamique et partial sur la manipulation des images et le contrôle idéologique qu'exercent les médias sur l'opinion publique aux Etats-Unis, *la Manufacture du consentement* est, malgré sa mauvaise foi, presque une entreprise de salubrité publique.

HENRI BÉHAR

Deux disparitions

Le danseur Jerome Andrews...

Le danseur et chorégraphe Jerome Andrews est mort le 26 octobre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Américain, établi à Paris au début des années 50, figure mythique de la danse contemporaine, Jerome Andrews a eu en France une influence considérable. Il fut l'élève des pionniers Ruth Saint-Denis et Ted Shawn, puis seul homme à suivre les cours de Martha Graham. Interprète du *Sacre du printemps* de Leonide Massine, aux côtés de Martha Graham, on le retrouve ensuite chez Doris Humphrey, Hanya Holm, et Jose Limon. En France, il travaille avec ceux qui tentent d'imposer une danse différente, inspirée de l'expressionnisme allemand : Jacqueline Robinson, Karine Waehner, Françoise et Dominique Dupuy. Chorégraphe, il a appris à danser à plusieurs générations de danseurs. De 1970 à 1975, ses stages et ses leçons lors des rencontres du Jardin de la danse, à Avignon, ont marqué tous ceux qui les ont suivis.

...et le chanteur Roger Miller

Le chanteur et compositeur de country Roger Miller est mort le 25 octobre à Los Angeles d'un cancer de la gorge. Il avait cinquante-deux ans.

Né dans l'Oklahoma, Roger Miller était arrivé à Nashville à la fin des années 50. Multi-instrumentiste (il a joué du violon avec Minnie Pearl, de la batterie avec Faron Young, de la basse avec Ray Price), il s'impose très vite comme auteur à succès. Il écrit pour Price, George Jones, Ersnest Tubbs. En 1964, il commence une carrière d'interprète et connaît un énorme succès avec *King of the Road* (1965), suivi de *Chug a Lug; Engine, Engine Nº 9* et *England Swings*, qui se classent en tête des hit-parades country et pop. En 1964 et 1965, il accumule onze Grammy Awards (équivalent musical des Oscars), record jusqu'ici inégalé. Sans retrouver le succès populaire des années 60, sa carrière se poursuit à la télévision, au cinéma et au théâtre.

CARNET DU Monde

Décès

– Yvonne Aeschimann,
Claude, Mireille, Annick,
Jean-Hugues, Eric,
leurs conjoints,
Ainsi que toute sa famille,
font part de la mort de

Geneviève AESCHIMANN,

survenue accidentellement le 23 octobre 1992, à Lyon.

L'inhumation a eu lieu mardi 27 octobre, à Saillans (Drôme).

5, allée Ho-Chi-Minh,
69700 Givors.

– Mme Mathy Mezey,
sa cousine,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maya DVOLAITZKY,
directeur de recherche au CNRS,

survenu le 25 octobre 1992.

L'inhumation se fera le jeudi 29 octobre, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.
Rendez-vous porte Gambetta.

16, avenue Reille,
75014 Paris.

– Ses amis,
Et collègues du laboratoire de chimie des interactions moléculaires au Collège de France,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maya DVOLAITZKY,
directeur de recherche au CNRS,

survenu le 25 octobre 1992.

L'inhumation se fera le jeudi 29 octobre, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.
Rendez-vous porte Gambetta.

– Pierre-Gilles de Gennes,
Et tous les personnels du laboratoire de physique de la matière condensée (URA 792),
ont la douleur de faire part du décès subit de leur amie

Maya DVOLAITZKY,
directeur de recherche au CNRS,

le 25 octobre 1992.

Collège de France,
11, place Marcellin-Berthelot,
75005 Paris.

– Eric, Sylvie, Alain Gibert,
ont le très grand regret d'annoncer la mort subite de leur père,

Roland GIBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,

survenue le 19 octobre 1992 à Montpellier (Hérault).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le 27 octobre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Bassam TOURBAH,
directeur général du centre culturel Hariri en France,
ancien premier conseiller
près de l'ambassade du Liban à Paris,

a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Mme Wadad TAWIL,

survenu à Beyrouth.

Les condoléances seront reçues à son domicile, au 72, boulevard Flandrin, Paris-16e, le mercredi 28 et le jeudi 29 octobre 1992, à partir de 16 heures.

– Georges Gumpel
et sa fille Magalie,
Mme Marie Pinot,
sa mère,
Mme Lisette Gumpel,
sa belle-mère,
Mme Germaine Gumpel,
sa tante,
Henri et Claudine Moss
et leurs enfants,
Gilbert et Michèle Ganem
et leur fille,
Et toute sa famille,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Madeleine GUMPEL,

survenu le 26 octobre 1992.

Un hommage lui sera rendu dans la chapelle Saint-Louis de l'hôpital de la Salpêtrière, le jeudi 29 octobre, à 8 h 45.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le même jour, à 15 heures, à Préveranges (Cher).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

78, avenue Laferrière,
94000 Créteil.

– Le laboratoire de neurobiologie cellulaire, moléculaire et clinique de l'INSERM (unité 134),
a la douleur de faire part du décès du

docteur Madeleine GUMPEL,
directeur de recherche au CNRS,
membre du comité scientifique
de l'Association pour la recherche
sur la sclérose en plaques (ARSEP),
lauréat de l'Académie des sciences,

survenu le 26 octobre 1992.

Ses travaux remarquables et de pionnier sur la réparation du système nerveux ont ouvert un nouvel espoir thérapeutique dans le traitement de la sclérose en plaques, et lui ont valu une renommée internationale.

Unité 134, INSERM,
hôpital de la Salpêtrière,
47, boulevard de l'Hôpital,
75651 Paris Cedex 13.

– Lyon. Paris. Mexico. Pretoria. Bogota. Strasbourg.

Mme Michel Gustin,
Monique et José-Marie Bordonaba,
Laure-Aïnoba, Elise-Oihandi,
Pierre et Brigitte Gustin,
Antoine, Stéphane,
Jean-Paul et Conchita Gustin,
Hélène et Christian Masset,
Gabriel, Paul, Luc,
Pascal et Pascale Gustin,
Elise,
Jean-Clément, Luz Maria Rose Talia,
Damien et Valérie Rose,
M. et Mme Jean Busschaërt,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Vitry, Bacle, Verney, Popet, Melin,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Michel GUSTIN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu à Lyon, le dimanche 25 octobre 1992, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 28 octobre, à 10 heures, en l'église de la Rédemption de Lyon.

7, quai de Serbie,
69006 Lyon.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– M. Paul Kaeppelin,
Marie-Claude
et Jean-Paul Kaeppelin,
Laurent-Bruno Kaeppelin,
Catherine et Olivier Kaeppelin,
Aurore Kaeppelin,
M. Paul Rabanit,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul KAEPPELIN,
née Jeanne Rabanit.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine), le jeudi 29 octobre 1992, à 15 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse à 16 h 45.

4, allée des Sophoras,
92330 Sceaux. [illegible]

[illegible] Namou et P[illegible]
Nicole Klémentieff,
Yuri Klémentieff,
Anne et Olivier Klémentieff,
Tous leurs parents,
Leurs proches et leurs intimes,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, fils, époux, frère, oncle et ami,

Alexis KLÉMENTIEFF,
consul de France,

inhumé dans l'intimité à Lévis-Saint-Nom, dans sa maison de famille, le vendredi 23 octobre 1992.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Famille Klémentieff,
ancien presbytère,
78320 Lévis-Saint-Nom.

– Mme Jean Lartigau,
Tous les parents
Et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

médecin-colonel
Jean LARTIGAU,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
valeur militaire,

survenu à Nice, le 24 octobre 1992, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 28 octobre, à 10 h 15, en la chapelle de l'Athanée de Nice, 42, avenue Saint-Augustin.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

Le Kochia,
61 *bis*, corniche Fleurie,
06200 Nice.

– Tous les collaborateurs de la société RFR
ont le regret de faire part du décès de

M. Peter RICE,
directeur de la société RFR,
ingénieur,
né en 1935 à Dublin, Irlande,

survenu le 25 octobre 1992 à Londres.

M. Rice était membre de l'Institution d'ingénieurs civils, membre de l'Institution d'ingénieurs irlandais.

Les obsèques privées seront célébrées le vendredi 30 octobre en Angleterre.

Il est demandé par la famille de n'adresser ni fleurs ni couronnes, mais tout don peut être adressé à
The Bristol Cancer Help Centre,
Grove House,
Cornwallis Grove,
Clifton,
Bristol,
BS8 4PG,
Angleterre.

– Mme Aloyse Metzinger,
sa belle-sœur,
Mme Françoise Greff,
sa tante,
Les docteurs Denis et Claire Krause
et leurs enfants,
Patrice et Marie-Claude Taillandier-Thomas
et leurs enfants,
Christiane Metzinger,
ses neveux, nièces, petit-neveu et petites-nièces,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mgr Lucien METZINGER,
de la congrégation des Sacrés-Cœurs,
premier évêque d'Ayaviri,
secrétaire général de la conférence
épiscopale péruvienne (1971-1982),
ancien président de l'OCIC,
ancien déporté de la Résistance,
offic[illegible]n d'honneur,

le 23 oc[illegible]a, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le 26 octobre, à Lima, et l'inhumation le 27, à Ayaviri.

Une messe sera célébrée le 1er novembre, à 18 heures, en l'église Saint-Antoine d'Œting (Moselle), sa paroisse d'origine.

675, rue du Général-de-Gaulle,
57600 Œting.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur
Claude POISSON-QUINTON,
ancien résistant,
croix de guerre,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 19 octobre 1992, dans sa soixante-dix-neuvième année.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Son frère
Et les familles Poisson, Monod-Scheiter et Hallier.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu au milieu des siens, à Loches-sur-Ource, le 22 octobre.

Anniversaires

– Il y a un an, le 28 octobre 1991, disparaissait

Joëlle, Marie-Gabrielle CURAN.

Innocente victime des « responsables mais pas coupables », laissant

Dominique, Antoine et Mallys.

« Il n'y a pas d'autres paradis que les paradis perdus. »

– Le 28 octobre 1984,

Alain GUEZ,
docteur en physique,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

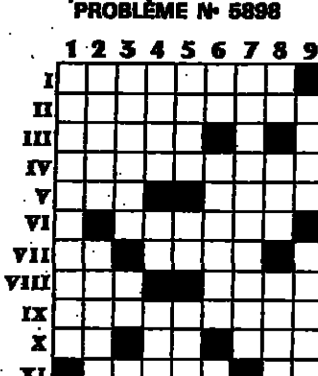
Soutenances de thèses

– Université Paris-X (Nanterre), le jeudi 29 octobre 1992, à 9 h 30, salle des Colloques, bât. C-26, M. Kamel Saidi : « Conflit entre la loi française et le statut personnel des Algériens musulmans. Du conflit interpersonnel au conflit international ». Doctorat d'Etat en droit, sous la direction de M. le professeur Fadlallah.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5898



HORIZONTALEMENT

I. On les essuie avant de les laver. – II. Les cultiver, c'est une façon de faire du commerce. – III. Un ensemble de lignes. – IV. Sert dans les ordres. – V. Circulent à l'étranger. Fixa étroitement. – VI. Est dangereux à cause des ergots. – VII. Préposition. Présent quand il est petit. – VIII. Peut passer sous une porte. Nom donné à la petite «souris». – IX. Pas obscurs. – X. Le Dieu de la Bible. Une nappe. Présent au futur. – XI. Relevé comme par le chef. Mot d'enfant.

VERTICALEMENT

1. N'est pas lourde quand elle est de campagne. – 2. Comme un pied quand on attend. Quand elle est de garde, on y connaît la chanson. – 3. Presque épuisés. Pronom. – 4. Poignée de mains. Pronom. Plat. – 5. Faire sauter. Princesse. Retourne partout où il passe. – 6. Conjonction. Met à l'aise partout où il rentre. – 7. S'arrête près des trous. – 8. L'étain. Fleur. Peut se mettre dans un tube. – 9. Lit au salon. Assez vulgaire.

Solution du problème nº 5897

Horizontalement

I. Sulfateur. – II. Arioso. Ni. – III. Inséminée. – IV. Se. Holà. – V. Inde. Os. – VI. Nid. Etat. – VII. Sornettes. – VIII. Erre. – IX. Neste. – X. Ici. Toute. – XI. Bu. Larmes.

Verticalement

1. Saisons. Nib. – 2. Urne. Io. Ecu. – 3. Lis. Idrisi. – 4. Foehn. – 5. Asmodée. Eta. – 6. Toilette. Or. – 7. Na. Atrium. – 8. Une. Oter. Te. – 9. Riens. Semés.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

CULTURE

La puissance du regard

Une exposition exemplaire pour présenter les liens de l'art et de la médecine en Ethiopie

SALOMON ET LES MAÎTRES DU REGARD
au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO)

« Tous les paysages sont habités », indique un cartel à l'entrée de l'exposition. Le visiteur traversera donc, à ses risques et périls, une grande maquette paysagère avant de pénétrer dans les salles consacrées aux « maîtres du regard ». Car les habitants invisibles qui hantent le bord des rivières, le coin des bois ou des champs, prêts à fondre sur le passant, sont des *démons*, *vecteurs* de toutes les maladies. Le but de l'exposition est de montrer quelles sont, pour un Ethiopien traditionnel, les voies de la guérison.

D'abord l'utilisation d'une pharmacopée, à base de plantes, que *l'on peut se procurer sur le marché.* Quelques échoppes copiées sur celles du Mercato d'Addis-Abeba ont été reconstituées avec leur contenu. Si ces remèdes ne font *pas d'effet, c'est qu'un esprit malin* est tapi dans le corps souffrant. Pour l'expulser, ou l'amadouer, trois voies s'offrent alors au patient. D'abord la médecine spirituelle, *la* prière, *l'exorcisme* pratiqué par un prêtre – on est ici en pays chrétien. Le vieux fonds de paganisme africain ouvre une autre possibilité : la réconciliation avec *les* « esprits », *les zar*, par le biais de la possession. Une troisième piste peut être explorée par le malade : celle qui est offerte par les lettrés.

Ces lettrés, des clercs – ayant souvent reçu les ordres mineurs, – fabriquent pour lui un talisman. Sur une longue bande de parchemin, découpée dans la peau d'un animal sacrifié et de la taille du destinataire, le scribe recopie un texte sacré, adapté au cas qui lui est soumis, et l'accompagne de *figures de saints, de symboles* ésotériques ou d'un réseau de lignes, d'entrelacs, d'où ressortent toujours des yeux grands ouverts. Le malade la portera sur lui, sous *forme de rouleau. Sur l'un d'entre* eux, on lit : *« puissant médicament »*. Et l'un de ces clercs note : *« Certains talismans sont comme des ciseaux coupant la maladie. »* *Effectivement*, ces *rouleaux*, parfois superbement illustrés, sont, avant tout, des remèdes dont l'efficacité est fonction de la science de leur auteur.

Sur un sujet qui peut paraître aride, destiné aux seuls spécialistes, Jacques Mercier, chercheur au CNRS, qui fréquente assidûment l'Ethiopie depuis une vingtaine d'années, a construit une passionnante exposition. Ce n'est ni une bavarde leçon d'ethnographie ni un parcours esthétisant bâti autour de quelques belles pièces manuscrites, mais l'illustration intelligente d'une réalité encore vécue aujourd'hui. Et surtout une plongée dans un univers qui nous est totalement inconnu.

Grâce à la scénographie de Charles Marty, le visiteur est confronté à un monde d'objets qui s'adresse d'abord à ses sens avant de requérir une explication. Que ce soit le clin d'œil hyperréaliste *des* boutiques du Mercato, ou l'impressionnant rempart de croix, qui renvoie à la prière du même nom utilisée au cours des exorcismes, et derrière lequel on découvre des instruments beaucoup plus prosaïques. Ceux du Père Walda Tensae, moine thaumaturge qui draine toujours des foules en Ethiopie. La « voie païenne » est l'occasion de rendre hommage à Michel Leiris qui a *longuement analysé ses rites. Les* scènes de possession photographiées par Marcel Griaule, au cours de la mission Dakar-Djibouti défilent à un rythme cinématographique, accompagnées d'extraits de *l'Afrique fantôme.*

Talismans contemporains

« La voie des lettrés » permet au scénographe de donner *la mesure* de son savoir-faire. Les rouleaux magiques (1), fixés sur des lames triangulaires, sont disposés de telle sorte que le visiteur n'en a jamais *une vision frontale. Ils se dévoilent* soudain à celui qui traverse cette structure labyrinthique comme la maladie elle-même. L'exposition n'est guère faite pour les groupes : sa visite est une expérience solitaire – encore un trait commun avec la maladie.

Sur les pièces présentées, les *figures de Dieu ou des saints* se réduisent souvent à des yeux. Symboles de la lumière et de la beauté, ils peuvent également porter la mort. Ces yeux veillent sur la personne *qui* regarde *l'image. Organe* de l'action à distance, ils repoussent les démons. Les regards, omniprésents, finissent par quadriller l'espace d'un réseau obsessionnel. *Ce* face-à-face avec les rouleaux déployés explique, mieux qu'un long discours, le rôle de l'objet où la forme devient regard, où l'image a une action sur la vie, où l'acteur caché, le moi maléfique, est la cible de ce regard. De ce *va-et-vient* répété naît la sensation d'une transe muette.

Mais ce voyage à travers une pratique thérapeutique singulière n'empêche pas les ouvertures très nombreuses vers des horizons bien différents. Esthétique : confrontation de l'iconographie des rouleaux avec celles des icônes éthiopiennes, parallèle entre *le* géométrisme de la plupart des talismans et le modelé italianisant du réalisme religieux en vogue à Gondar au dix-huitième siècle, comparaison entre les styles des images du quinzième au vingtième siècle (les plus récentes tirant du côté de l'art brut); historique : spécificité du christianisme éthiopien; mythologique : avatars de la Gorgone égarée en pays amhara.

L'exposition se termine par un aperçu de la production talismanique contemporaine à travers les travaux de deux clercs, Gera et Gedewon. Les œuvres du premier, sèches et géométriques au début, finissent par se colorer et se ramifier en grandes figures symétriques. *Les talismans du second évoquent* des mondes grouillants, au milieu d'entrelacs labyrinthiques, mis en tension par des couleurs placées là où rien ne les justifie apparemment. Certains sont de véritables topographies habitées qui renvoient au plan-relief du début de l'exposition.

Gedewon a rencontré le peintre Matta, à Paris. On lui a demandé de commenter *un* dessin de l'artiste sud-américain. *« Cela ressemble aux choses d'autrefois. On trouvait de telles figures dans les grottes servant d'étables »*, a déclaré le clerc éthiopien, visiblement peu impressionné par une œuvre qu'il trouve *un* peu archaïque. *Mais* n'est-on pas toujours le primitif de quelqu'un ?

EMMANUEL DE ROUX

(1) Jacques Mercier a fait don au MAAO, sous réserve d'usufruit, d'une centaine de rouleaux magiques. La plupart figurent dans l'exposition.

► **Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, 75012. Tél. : 44-74-84-80. Jusqu'au 25 janvier 1993. Catalogue 170 p., 230 illustrations, 300 F, diffusion Le Seuil.**

Découvertes

A côté du « Roi Salomon et les maîtres du regard », le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), qui s'apprête à faire peau neuve, *propose deux autres expositions.* « Rao Polynésies » concerne l'aire du Pacifique. Les navigateurs français de la fin du dix-huitième et du début *du dix-neuvième siècle*, de Bougainville à Dumont d'Urville, avaient ramené de leurs périples d'importantes collections d'objets divers : sculptures, *bijoux*, tissus *ornés*, poteries, instruments de musique, armes. Longtemps exposées, elles furent peu à peu reléguées dans les réserves, à Saint-Germain-en-Laye notamment. Roger Boulay, responsable des arts océaniens au MAAO, vient de les tirer de la poussière. Parmi les pièces présentées, la célèbre effigie en bois du dieu Rao (îles Gambier) et une statuette de l'archipel des Tonga qui figura longtemps dans le cabinet de curiosités de Vivant Denon, l'organisateur du *Louvre impérial.*

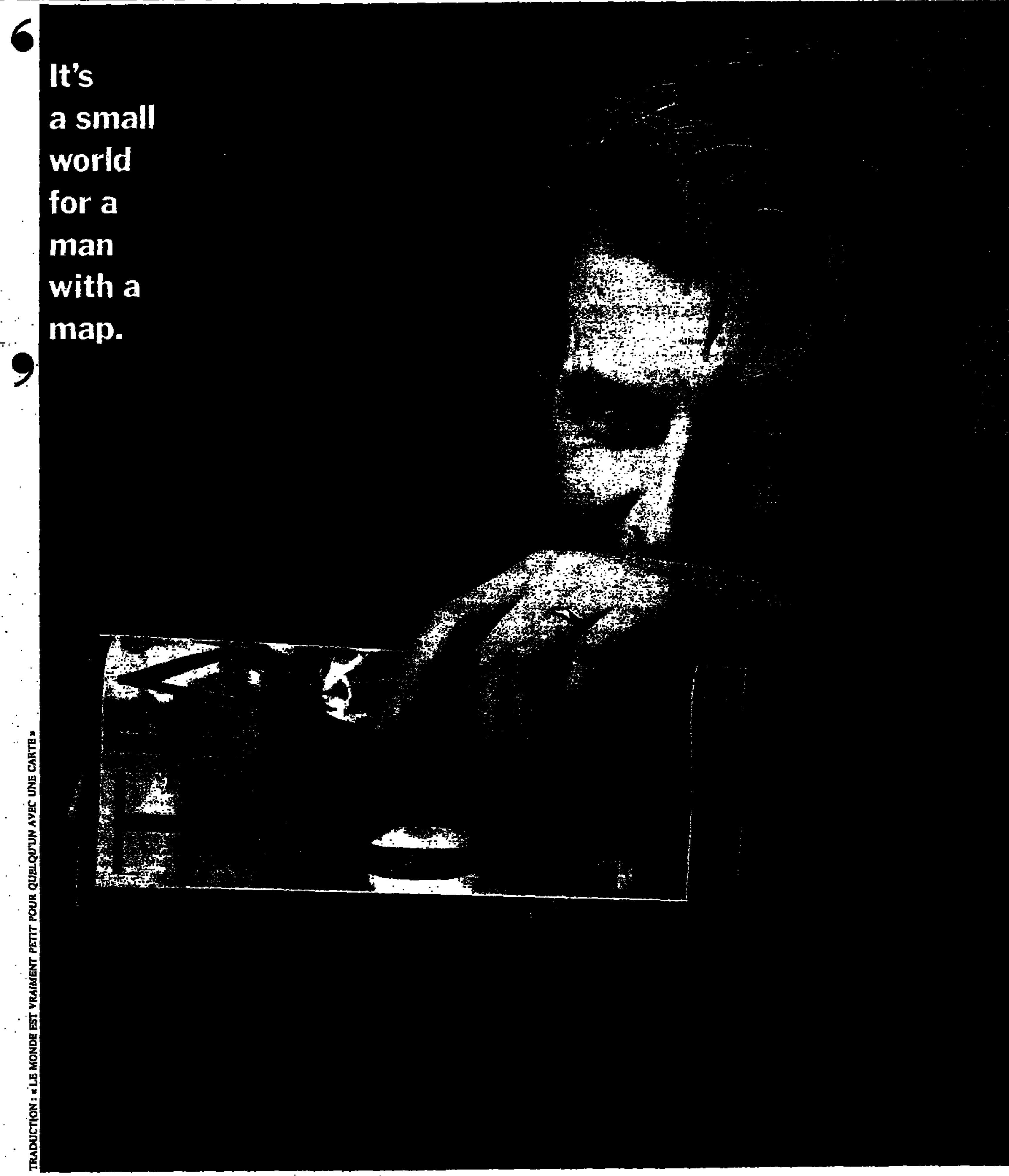
Pierre Gaudibert, chargé de *l'art contemporain* au musée de la porte Dorée, a fait venir de Libreville les œuvres de quelques sculpteurs. Parmi celles-ci, on remarquera les blocs – bois ou pierres – vigoureusement traités de Pépin Antonio, qui oublient toute référence africanisante, et *Un homme qui marche* de *Christian Ndong* Menzamet. La *Revue noire,* indispensable à qui s'intéresse à l'art vivant en Afrique, a d'ailleurs consacré son numéro 5 aux plasticiens *gabonais : un constat en demi*-teinte.

E. de R.

► **« Rao Polynésies ». Jusqu'au 1er mars 1993.**

► **« Sculpture gabonaise contemporaine ». Jusqu'au 4 janvier 1993.**

► ***Revue noire,* 8, rue Cels, 75014 Paris.**



ÉCONOMIE

BILLET

Le casse-tête de la dette russe

C'est une Russie considérablement appauvrie qui doit se présenter mercredi devant ses créanciers réunis au Club de Paris. Ses réformes économiques piétinent, tandis que ses comptes extérieurs continuent de se détériorer. Moscou a moins que jamais les moyens de rembourser le service de sa dette extérieure.

Le rééchelonnement de la dette de l'ex-URSS, qui avoisine 70 milliards de dollars (350 milliards de francs), représente un véritable casse-tête pour les négociateurs du Club de Paris. Tout d'abord, qui est le véritable détenteur de la dette contractée par l'ex-URSS ? L'an dernier, les Occidentaux avaient réussi à obtenir un engagement conjoint de –presque – toutes les Républiques à rembourser les sommes, la Russie s'engageant à assurer 61 % du montant total.

Or cet accord est aujourd'hui caduc puisque Moscou a demandé à ses partenaires de la CEI, sans pour l'instant obtenir de réponse, de prendre en charge la totalité de la dette, en gardant en échange tous les biens et actifs financiers de l'ancienne URSS. La Club de Paris n'est donc pas tout à fait certain de l'identité de son – ou de ses – partenaires. De plus, les négociateurs russes pourraient devoir passer prochainement la main, compte tenu des immenses difficultés politiques auxquelles fait face le gouvernement de M. Gaïdar. Autre casse-tête : définir les montants que l'ex-URSS est effectivement capable de rembourser. Moscou estime que sa capacité de paiement se limitera l'an prochain à 3 milliards de dollars seulement, sur les 20 milliards dus. Le Club de Paris tentera certainement de relever un peu les remboursements, mais sera contraint d'accepter un important report des paiements d'intérêts, comme l'a fait savoir, lundi 26 octobre un responsable du Trésor français.

Alors que, depuis plusieurs années, les difficultés économiques de l'URSS allaient en s'accroissant, les pays occidentaux avaient tenté de retarder au maximum le rééchelonnement de la dette de l'URSS, estimant qu'une telle annonce achèverait de détruire la confiance des investisseurs de l'Ouest.

Fin 1991, ils avaient finalement consenti un report du remboursement du capital. Ils s'apprêtent aujourd'hui à mettre en place un étalement du paiement des intérêts. Compte tenu des retards et de la faiblesse des autres formes d'aide occidentale, le report de la dette pourrait bien être la forme d'assistance la plus importante octroyée cette année par l'Occident à l'ancienne puissance communiste.

FRANÇOISE LAZARE

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

• Salaires : ralentissement au troisième trimestre. – En Grande-Bretagne, les salaires de l'industrie continuent de décélérer, n'augmentant en rythme annuel que de 4,2 % au troisième trimestre contre 5,1 % durant la même période de 1991, selon les statistiques publiées par le patronat britannique (CBI). Le glissement annuel des prix de détail est de 3,6 % (entre août 1991 et août 1992).

Les négociations de l'Uruguay Round

Un compromis sur l'agriculture semble difficile avant l'élection américaine

La réunion des ministres de l'agriculture des Douze a confirmé, lundi 26 octobre, que les Douze maintiennent leurs réserves vis-à-vis des exigences américaines et que la France est moins isolée qu'on ne l'a dit.

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

M. Jean-Pierre Soisson était en droit de se féliciter de l'échange de vues que les ministres de l'agriculture des Douze ont consacré, lundi 26 octobre, au volet agricole de l'Uruguay Round : la position traditionnelle de la Communauté en faveur d'un accord *«équilibré»* (c'est-à-dire où elle ne serait pas la seule à faire des concessions) a été maintes fois répétée et, à aucun moment, la France, en première ligne dans ces négociations, ne s'est trouvée isolée.

Cependant, à l'issue de cette réunion, la perspective de voir MM. Frans Andriessen et Ray Mac Sharry, les deux commissaires qui négocient au nom de la CEE, revenir jeudi de leur prochain rendez-vous avec l'équipe ministérielle américaine munis d'un projet d'accord pratiquement bouclé et embarrassant pour les Français, n'en a pas pour autant disparu.

Telles sont les impressions contrastées qui se dégageaient à l'issue d'un échange de vues dont la «visibilité», qu'on prétend maintenant assigner aux travaux communautaires, est restée limitée.

Pour ses premières joutes communautaires, M. Soisson a accompli un «sans-faute», établissant une relation de confiance dimanche à Paris avec quelques-uns de ses collègues, pratiquant en séance un ton modéré du meilleur effet, qui tranchait heureusement avec les cocoricos maladroits qu'avaient suscités les jours précédents, de sa part ainsi que de celle d'autres membres du gouvernement, les difficultés de la négociation transatlantique. Surtout, il est parvenu, sans heurter personne, à faire redémarrer le débat alors que M. John Gommer, le ministre anglais qui préside les travaux des Douze, ainsi que le commissaire Mac Sharry, invoquant les bienfaits de la discrétion (*«tout ce que vous direz ici, les Américains en seront immédiatement informés»*, répétait M. Gommer), s'étaient employés à l'escamoter. Peu ou prou, ce qui a été dit, en particulier par M. Ignaz Kiechle, le ministre allemand, et qu'il aurait certainement préféré ne pas entendre, limitera la marge de manœuvre de M. Mac Sharry.

Subventions, oléagineux et rééquilibrage

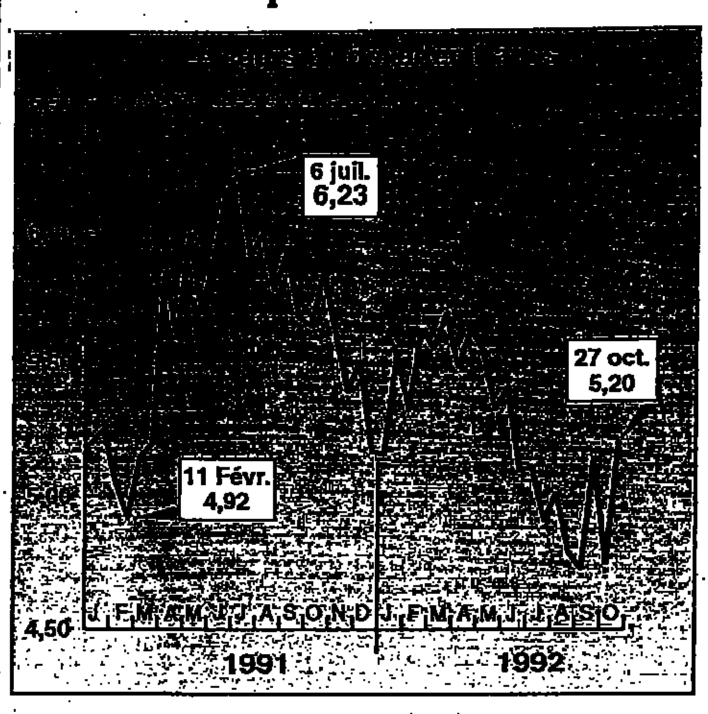
Il est de notoriété publique que celui-ci, fort d'avoir obtenu ce qui est le plus important pour les paysans d'Irlande, son pays (l'assurance que les versements payés aux agriculteurs pour compenser les baisses de prix de la réforme de la politique agricole commune n'auront pas à être diminués au cours des années à venir), souhaite conclure et se montre irrité par les obstacles que dresse notamment la France sur la voie d'un arrangement. La plupart des intervenants ont souligné leur souci de ne souscrire face aux Etats-Unis qu'à un accord équilibré dont les conséquences n'alourdiraient pas les contraintes de la réforme de la politique agricole commune (PAC), ni ne menaceraient la cohésion des Douze. Des propos certes généraux, mais dont il sera difficile pour le négociateur communautaire de ne pas tenir compte.

M. Kiechle a été plus précis, posant trois conditions à la conclusion d'un arrangement avec les Américains. Premièrement, il convient, a-t-il expliqué, que la réduction des exportations subventionnées auxquelles s'engagera la Communauté soit supportable à long terme; autrement dit, qu'elle n'aille pas au-delà de ce qui résultera à coup sûr de la réforme de la PAC. Deuxièmement, le conflit ayant trait à la production et aux échanges d'oléagineux devra trouver une solution. Troisièmement, il faut régler une fois pour toutes le problème du *«rééquilibrage»*, c'est-à-dire le droit pour la CEE de freiner ses achats de produits de substitution des céréales qui entrent libres de tous droits sur les marchés des Douze et concurrencent les céréales communautaires.

Le ministre allemand touchait du doigt les points sensibles sur lesquels butent les pourparlers. Qu'il s'agisse du statut de la production des oléagineux ou du rééquilibrage, rien n'indique que l'administration Bush, surveillée par ses lobbies, soit en mesure de bouger pour rendre un accord possible. Si bien que le report de la conclusion de l'Uruguay Round au-delà du 3 novembre demeure l'hypothèse la plus plausible.

PHILIPPE LEMAITRE

Les espoirs de baisse des taux en Europe dopent le dollar



Plusieurs facteurs se combinent depuis quelques jours pour faire remonter le cours du dollar, tombé début septembre à 1,3895 mark, son plus bas cours historique vis-à-vis de la monnaie allemande, et à 4,73 francs. L'assouplissement des taux d'intérêt observé dans plusieurs pays européens et attendu en Allemagne alimente les espoirs de réduction de l'écart entre le loyer de l'argent en Europe et aux Etats-Unis.

De plus, les opérateurs anticipent une légère reprise de l'économie américaine, et réagissent pour l'instant positivement à la possibilité de l'élection du candidat démocrate, M. Bill Clinton, à la présidence des Etats-Unis.

La marche sur Madrid des «hommes de fer»

Les sidérurgistes espagnols manifestent contre la suppression de 9 700 emplois

Après dix-huit jours de marche, sept cents métallurgistes sont arrivés, lundi 26 octobre, à Madrid. Parties du Pays basque et des Asturies, deux colonnes se sont retrouvées aux portes de la capitale pour une manifestation qui a rassemblé environ 40 000 personnes contre le projet de reconversion de la sidérurgie.

MADRID

de notre correspondant

La «marche de fer» partie d'Oviedo (490 km) et de Bilbao (418 km) ne fut pas une partie de plaisir. Le froid et la pluie ont rendu plus difficile cette longue randonnée entreprise et achevée, comme l'a dit l'un des marcheurs, *«avec une détermination intacte»*. Les familles, les camarades de travail sont venus se joindre, pour les derniers kilomètres dans la capitale, à ces *«hommes de fer»*. Tous ont défilé au cœur de Madrid, au son des sifflets, des pétards et des slogans (*«le Pays basque et les Asturies ne seront jamais vaincus»*), jusqu'au ministère de l'industrie.

En tête, une banderole : *«Ensidesa et AHV (hauts fourneaux de Biscaye) ont un avenir»* et, derrière, des marcheurs fourbus, casques couverts d'autocollants sous les bannières rouges de l'UGT (Union générale des travailleurs) et des Commissions ouvrières. *«Le futur de la sidérurgie, c'est notre but»*, proclame un calicot noyé au milieu des nombreux drapeaux du Pays basque et des Asturies. Le seul fait d'évoquer le nom du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) soulève des sifflets et des cris hostiles. *«Nous devons nous sacrifier pour le pain de nos enfants»*, a dit un orateur. Le combat n'est-il pas perdu d'avance?

Après une demi-heure d'entretiens avec le ministre de l'industrie, M. Claudia Aranzadi, la délégation est ressortie plutôt pessimiste. Certes, des négociations vont débuter dès jeudi pour étudier les conditions dans lesquelles 9 707 emplois seront supprimés, mais les responsables syndicaux ont acquis la conviction que le plan du gouvernement sera difficile à modifier. Cette reconversion vise à réduire la production annuelle de 5,2 millions de tonnes à 4,5 millions, prévoit le démantèlement de quatre des six hauts fourneaux et la fusion d'Ensidesa et d'AHV, les deux entreprises sidérurgiques espagnoles. Le gouvernement a débloqué 300 milliards de pesetas (15 milliards de francs) pour indemniser ceux qui vont perdre leur emploi, soit le tiers des effectifs.

Ces réductions de postes de travail et la disparition de ces sites industriels perturbent fortement ces deux régions. Les syndicats accusent le gouvernement espagnol de céder devant *«les bureaucrates communautaires»* et de subir la pression des autres producteurs européens. *«Dix mille licenciements dans la sidérurgie; c'est cela l'Europe de Maastricht»*, disait un calicot. De son côté, M. Aranzadi estime qu'on ne peut pas ne pas tenir compte de la baisse sensible de demande d'acier et que le plan de reconversion proposé *«est la meilleure solution possible»*, qu'il ne sera pas modifié mais qu'il est prêt à en discuter les modalités.

Une aide communautaire de 28 milliards de francs

Tout sera décidé à l'unanimité le 24 novembre, lors du conseil européen des ministres de l'industrie à Bruxelles. Le 21 octobre, la Commission européenne a estimé que le réajustement proposé par les autorités espagnoles était *«viable et constructif»*, mais qu'il devait être *«amélioré»*, c'est-à-dire qu'il devait diminuer davantage la production pour pouvoir bénéficier des aides à la reconversion, soit 558 milliards de pesetas (28 milliards de francs). M. Leon Brittan, commissaire européen, avait suggéré de ne pas mettre en place l'aciérie de Sestao, devant produire 900000 tonnes de produits intermédiaires, ce qui revenait à supprimer huit cents emplois.

M. Aranzadi doit donc se battre sur deux fronts. Face aux syndicats, qui l'accusent d'*«écrire l'épitaphe de la sidérurgie espagnole»*, et face à Bruxelles, pour que le plan de restructuration de la sidérurgie intégrale, comme on l'appelle, qui doit donner naissance à une nouvelle entreprise, la Corporation de la sidérurgie intégrale (CSI), ne soit pas plus draconien. Il lui reste un petit mois pour convaincre ses collègues européens. Sur l'autre front, les syndicats affirment que la «marche de fer» n'est que le début de la mobilisation contre le *«démembrement de notre industrie»*. Le secrétaire général de la fédération des métallos de l'UGT, Manuel Fernández, «Lito», a averti le pouvoir que, *«sans un accord avec les syndicats, il ne sera pas possible de mettre sur pied un plan pour la sidérurgie. Il faut que l'on se mette bien cela dans la tête»*.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **Air France : la CFDT appelle à une grève le 28 octobre.** – Le syndicat CFDT d'Air France appelle à une journée d'action et à une grève de vingt-quatre heures mercredi 28 octobre pour s'opposer notamment *«aux licenciements secs et aux modifications du statut du personnel»*. L'organisation syndicale demande *«l'ouverture de négociations afin de mettre en place des procédures de départs volontaires, dégagements et préretraites»*, s'élève contre le blocage des salaires pour 1993 et la remise en cause de certains acquis sociaux. Air France prévoit 1 500 suppressions de postes en 1993 qui s'ajouteront aux 2 500 déjà prévus pour la période 1992-1993.

Evincé de la présidence de General Motors

M. Robert Stempel serait remplacé par l'ancien PDG de Procter & Gamble

Après avoir avoir passé seulement vingt-sept mois à la tête du numéro un mondial de l'automobile, M. Robert Stempel, cinquante-neuf ans, a remis le 26 octobre sa démission au comité exécutif de General Motors. Son remplaçant pourrait être, à titre provisoire, M. John Smale, l'ancien PDG de Procter & Gamble, qui fait partie de ce même comité. A la Bourse de New-York, l'action GM a progressé à l'annonce de ce changement.

NEW-YORK

de notre correspondant

Quand on lui demandait, bien avant son éviction, combien de temps avait duré sa période de grâce à la tête de General Motors (GM), M. Robert Stempel apportait invariablement la même réponse : *«Une seule journée.»* En succédant le 1er août 1990 à M. Roger Smith, un financier selon la tradition de GM, et qui laissera pour principal souvenir les 10 % de parts de marché perdues en dix ans sans que l'état-major réagisse, M. Stempel entendait bien utiliser son expérience d'ingénieur et ses trente années passées sur les chaînes de montage puis dans les bureaux d'études du géant de Detroit pour redresser à la fois l'image et les finances d'un mastodonte désormais synonyme d'immobilisme et de mal-faire.

Trop peu, trop lent

Mais l'actualité ne lui en aura pas laissé le temps. Le 2 août, les chars de M. Saddam Hussein franchissaient la frontière koweïtienne et les Etats-Unis s'enfonçaient dans la crise économique la plus longue que le pays ait connue depuis la seconde guerre mondiale. On connaît la suite : l'effondrement des dépenses de consommation et donc des achats de voitures neuves, une nouvelle glissade face aux concurrents japonais qui ont relégué à 33,7 % la part de marché de GM à la fin septembre dernier et l'aveu, au titre de l'exercice 1991, d'une perte de 4,5 milliards de dollars, la plus importante qu'aucune compagnie ait jamais osé annoncer. Un résultat qui aurait été sans doute aggravé sans le secours des ventes en Europe et sans les bénéfices des filiales extérieures au secteur de l'automobile. Au cours des années 1990 et 1991, le groupe aura perdu au total plus de 12 milliards de dollars en Amérique du Nord.

Face à ce désastre, M. Stempel avait annoncé en décembre 1991 son intention de tailler dans le vif en décidant la fermeture de vingt et une usines sur les trente-huit que le groupe exploite en Amérique du Nord et le licenciement, d'ici à 1995, de 74 000 salariés (54 000 ouvriers et 20 000 cadres) sur les quelque 360 000 employés. Dans le même temps, l'ancien ingénieur-mécanicien qui a passé tous ses congés d'étudiant dans un garage de Bloomfield (New-Jersey) décidait d'examiner tous les modèles du groupe et de réorganiser les différentes divisions. Trop peu, trop lent, devait décider le comité exécutif qui, en avril dernier, déposait le numéro deux de General Motors, M. Lloyd Reuss, pour le remplacer par M. John Smith, l'ancien patron des activités européennes du groupe, nommé *«président»* de GM, soit l'équivalent de directeur général, avec pour mission d'appliquer ses talents de redresseur de résultats au réseau nord-américain. Dans le même temps, M. John Smale, l'ancien président de Procter & Gamble, était porté à la présidence du comité exécutif de General Motors après avoir siégé pendant dix ans au conseil d'administration de la société. Il devenait ainsi le patron *bis* de General Motors.

Après la mise sous double surveillance de M. Stempel, désormais cantonné au rôle de président et privé de toute activité de direction générale, la seconde étape du coup d'Etat est intervenue à la mi-octobre lorsqu'une campagne de déstabilisation du PDG a été entreprise par le tandem Smale-Smith. D'abord au sein du comité exécutif, ensuite à l'extérieur de cet organisme et dans la presse. Un premier article paru dans le *Washington Post* attribuait clairement à ces deux membres du comité l'intention de remplacer M. Stempel, accusé de manquer de caractère, d'hésiter à trancher et de ne pas avoir encore dressé la liste des établissements à fermer et des personnels à licencier.

Très secoué par ces attaques, le président était hospitalisé le 13 octobre pour cause d'hypertension et sa sortie de l'établissement, deux jours plus tard, ne parvenait pas à faire taire les rumeurs sur sa prochaine démission. Convaincu d'avoir perdu la partie, M. Stempel s'est incliné le 26 octobre, *«dans l'intérêt de la société»*, en acceptant, semble-t-il, de rester aux doubles commandes jusqu'à ce qu'un successeur ait officiellement été désigné, vraisemblablement le 2 novembre lors de la réunion du conseil d'administration.

Wall Street a aussitôt réagi favorablement à ce changement qu'elle attendait depuis longtemps à la tête d'un groupe de 123 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel et qui emploie encore 750 000 personnes dans le monde. Le cours de l'action a gagné près d'un point, à 34 1/8 dollars, et les spéculations vont bon train sur les nouveaux licenciements, que certains analystes estiment inévitables. Selon M. Jack Kirnan, l'un des spécialistes de Salomon Brothers, il faut encore supprimer 20 000 «cols blancs» en sus des 20 000 qui vont déjà partir avant la fin de l'année prochaine.

L'épreuve de force avec le syndicat UAW

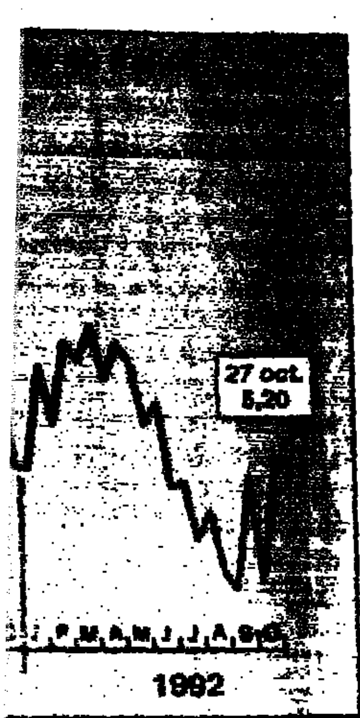
Pour les milieux financiers, ce qui complique un redressement énergique est le contrat salarial passé avec l'United Auto Workers (UAW), dont la renégociation va intervenir à l'automne 1993. En prévision de cette partie de bras de fer engagée avec un syndicat – qui a vu ses effectifs baisser considérablement mais qui fait encore preuve de combativité, – certains membres du comité exécutif vont jusqu'à envisager le recours au chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites, qui permettrait à GM de repartir sur des bases nouvelles. Avec moins de salariés.

Cette difficile négociation ne sera plus l'affaire de M. Stempel, qui, à cinquante-neuf ans, passe la main. Elle reviendra dans un premier temps à M. Smale, lequel, en raison de son âge (soixante-six ans), pourrait passer rapidement le relais au dauphin qu'il semble avoir déjà désigné, M. John Smith. En attendant, le mot de la fin revient à M. Ross Perot, qui, de son quartier général de Dallas (Texas), où il poursuit son offensive sur la Maison Blanche, a adressé l'épitaphe qu'il destinait à M. Stempel, qu'il a eu le temps de connaître lorsqu'il siégeait au conseil d'administration de General Motors avant de lui vendre la société qu'il avait bâtie, EDS, et de claquer la porte d'une entreprise qu'il jugeait impossible à réformer de l'intérieur. *«Bob est un type merveilleux et un grand ingénieur*, a-t-il déclaré. *Il cède la place quand la plupart des dégâts, qui ne lui sont pas tous imputables, ont été accomplis. Il n'avait qu'un tort : se trouver au mauvais endroit au mauvais moment.»*

SERGE MARTI

هكذا من الاصل

es taux en Europe
dollar



Motors

t remplacé
er & Gamble

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La restructuration de la distribution britannique

Habitat dans le giron du suédois Ikea

LONDRES
correspondance

La vente, par le groupe Storehouse, de la chaîne d'ameublement Habitat à la société suédoise Ikea s'inscrit dans le profond bouleversement du paysage que connaît la distribution britannique (*le Monde* du 27 octobre).

En rachetant, le 26 octobre, les activités européennes de la société de décoration intérieure Habitat, Ikea cherche à se placer sur le créneau de l'ameublement de qualité. L'acquisition d'Habitat par la Ikea Foundation, basée à Amsterdam, et non pas par la société commerciale Ikea proprement dite, illustre aussi la volonté de son président-fondateur, M. Ingvar Kamprad, d'offrir un label plus communautaire à une compagnie originaire d'un pays candidat à l'adhésion à la CEE. La société Ikea, fondée en 1943, présente aujourd'hui dans une vingtaine de pays, ne réalise plus qu'un quart de son chiffre d'affaires en Scandinavie. Bien que très bien implantée aux Etats-Unis, Ikea n'a pas repris les activités américaines d'Habitat, fortement déficitaires.

Bénéficiaire en France

Pour Habitat, dont le premier magasin a ouvert ses portes à Londres en 1964, passer sous le contrôle du pionnier suédois du meuble en prêt-à-monter constitue en quelque sorte un retour aux sources. En 1981, cette chaîne fondée par M. Terence Conran avait fusionné avec Mothercare (équivalent britannique de Prénatal), auquel, en janvier 1986, venaient s'ajouter les grands magasins BHS, donnant naissance au groupe Storehouse. Terence Conran a abandonné ses fonctions à la tête de Storehouse, en proie à de graves difficultés, il y a trois ans, pour se consacrer à son grand projet, le luxueux magasin Conran Shop. *«Comme Habitat à ses débuts, Ikea sent bien ce que veut le client. La gestion financière, le contrôle des stocks sont d'importants atouts. Ikea travaille en circuit clos, de la conception à la construction et à la vente des objets, comme l'avait fait Terence Conran à l'apogée de sa réussite»*, souligne Judith Ramshaw, analyste du secteur auprès de la banque Morgan Stanley. Le segment le plus important de la clientèle des deux firmes se situe d'ailleurs dans la même tranche d'âge, les vingt-trente-cinq ans, essentiellement des jeunes couples qui s'installent. Avec des ventes dépassant les 2 milliards de dollars l'an dernier, Ikea, qui emploie 22 000 personnes dans le monde, est une entreprise prospère. Bénéficiaire en France, Habitat vivote au Royaume-Uni. *«Pour redresser Habitat en Grande-Bretagne, Ikea va devoir beaucoup investir pour que la firme retrouve une bonne santé»*, estime le consultant Richard Hymans, président de Verdict Research.

Depuis le début de la grave récession de l'économie britannique, en 1989, la distribution insulaire a été complètement bouleversée par la baisse de la demande, la crise de l'immobilier et une guerre des prix entre grandes surfaces laminant les marges bénéficiaires. L'arrivée en force de groupes venus d'ailleurs, comme Ikea, Renom (Japon) ou Dickson Concepts (Hongkong), partis à l'assaut de ce secteur en crise, a également modifié la donne. Face à cette redistribution des cartes, la grande majorité des entreprises britanniques ont réagi en redéfinissant leurs stratégies. Ainsi, la vente d'Habitat devrait permettre à Storehouse de recentrer ses activités sur le commerce grand public. Sears, qui possède notamment le grand magasin Selfridge's et qui vient de racheter à Storehouse les magasins de mode féminine Richards, a également vendu ses boutiques de chaussures. Quant aux enseignes traditionnelles, comme Marks & Spencer ou Sainsbury, elles ont résisté en réduisant leurs effectifs et en se concentrant sur les articles de base d'un bon rapport qualité-prix.

MARC ROCHE

REPÈRES

BUDGET

Déficit français de 180 milliards de francs en 1992

«A deux ou trois milliards de francs près», le déficit budgétaire sera de 180 milliards de francs en 1992, a déclaré M. Martin Malvy, ministre du budget. Le déficit initialement prévu pour cette année lorsque fut votée fin 1991 la loi de finances pour 1992 était de 89,9 milliards de francs.

MONNAIES

La Bundesbank a dépensé 92 milliards de marks durant la crise

La Bundesbank a dépensé 92 milliards de deutschemarks, soit l'équivalent de plus de 300 milliards de francs, dans des interventions destinées à stabiliser les monnaies faibles ou attaquées au sein du SME (système monétaire européen) pendant la crise monétaire de septembre. Cette précision a été fournie lundi 26 octobre, à Madrid, par M. Otmar Issing, membre du directoire de la banque centrale allemande.

La Bundesbank a fait ce qui était nécessaire pour sauver le SME en appuyant le franc français, a ajouté M. Issing lors d'une conférence de presse donnée en marge du congrès mondial des cadres supérieurs des finances. M. Issing a ajouté que la France avait déjà rendu une partie de l'argent engagé par l'Allemagne.

COMMUNICATION

Dans l'éventualité d'un financement public

Les conditions de M. Lang pour une chaîne éducative

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) doit examiner début novembre les douze projets déposés en réponse à l'appel à candidatures clos fin septembre pour l'occupation pendant la journée de l'ex-réseau de La Cinq, en complément de la chaîne culturelle Arte. Le ministre de l'éducation et de la culture, M. Jack Lang, a écrit au président du CSA pour lui préciser les conditions d'un éventuel financement public pour la chaîne éducative qu'il appelle de ses vœux.

Dans son budget pour 1993, M. Lang a prévu 265 millions de francs. Le ministre évoquerait un financement public allant jusqu'à 450 millions, en ajoutant les contributions possibles d'autres ministères – travail et formation professionnelle, agriculture. Mais il pose des conditions : absence de publicité, structure d'économie mixte associant des partenaires privés, émissions pour les jeunes en âge scolaire ou pour les adultes en formation, liens avec les éditeurs de livres ou de produits multimédias, mise à disposition de programmes libres de droits. Ces conditions dessinent un projet qui ressemble beaucoup – est-ce un hasard ? – à celui préparé par M. Jean-Louis Missika, avec l'appui notamment des chaînes publiques France 2 et France 3. Mais elles n'excluent pas forcément le financement d'autres projets. Le CSA, après avoir auditionné des candidats, n'est pas obligé d'en choisir un, s'il estime qu'aucun projet n'est viable.

M. C. I.

SOCIAL

Aux «Journées prospectives» du «Monde»

M. Bérégovoy réaffirme la nécessité d'un partage du travail

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a inauguré, mardi 27 octobre, les quatrièmes «Journées prospectives» organisées, les 27 et 28 octobre à Paris, par le Monde. En introduisant la première journée consacrée aux «Assises de l'emploi», il a rappelé les raisons qui, selon lui, explique la dégradation du marché de l'emploi : un taux de croissance plus faible dans les pays industrialisés que celui des «trente glorieuses»; des gains de productivité importants, surtout en France; une augmentation continue de la population active, en raison notamment de la progression du taux d'activité des femmes; enfin, l'écart entre l'offre et la demande de qualifications, malgré l'*«effort de modernisation de la formation»*.

Rappelant la nécessité du programme des neuf cent mille chômeurs de longue durée, le premier ministre a insisté sur la perspective d'un partage du travail, *«exigence de la modernisation»* seule capable, selon lui, de passer *«de la société de plein emploi d'hier à la société de pleine activité d'aujourd'hui»*.

Des besoins estimés à 62,9 milliards

Le Fonds de solidarité des retraites sera pour partie financé par la CSG

Pour financer le Fonds de solidarité des retraites, dont les besoins *sont estimés à 62,9 milliards de* francs, M. René Teulade, ministre des affaires sociales, envisage d'utiliser en partie le produit de la CSG (contribution sociale généralisée). Celle-ci, qui participerait pour 33,6 milliards, ne serait pas augmentée, puisqu'il s'agit d'une redistribution des charges avec, notamment, la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) et la Caisse d'allocations familiales (CNAF).

Créé en juillet, le Fonds de solidarité doit financer l'ensemble des dépenses qui relèvent de la solidarité nationale à partir du 1er janvier 1993. Il complètera le minimum vieillesse pour lui permettre d'atteindre 3 035 francs par mois pour une personne seule et 5 445 francs pour un couple.

Ce mouvement sera «globalement neutre» pour le régime général de la Sécurité sociale. Il se traduira par un déficit ramené de 20,8 milliards à 4,2 milliards pour la CNAV en 1992, et par un solde négatif de 5,4 milliards pour la CNAF.

AFFAIRES

Le sort du groupe Ciments français

Paribas et Italcementi règlent leur contentieux financier

Le conseil d'administration de Ciments français devait se réunir mardi 27 octobre sous la présidence de M. Bernard Laplace, qui a remplacé à ce poste le 7 octobre M. Pierre Conso. Ce dernier avait dû remettre sa démission après que les principaux actionnaires du groupe, l'italien Italcementi et la banque Paribas, eurent découvert qu'il s'était vraisemblablement livré, sans avertir le conseil d'administration, à des opérations occultes et hasardeuses de «portage de titres». Il s'agit d'achats, effectués par des sociétés extérieures pour le compte du groupe et qui n'ont pas pu être revendues au prix escompté (le Monde du 9 octobre et des 11-12 octobre).

L'objet officiel de la réunion du conseil est l'établissement des comptes du premier semestre 1992 mais la toile de fond, et donc le dossier le plus important, est le règlement du différend financier entre Paribas et le nouvel actionnaire majoritaire du groupe, Italcementi. Avant cette réunion, un accord était intervenu entre les principaux protagonistes, Italcementi, Paribas et la banque d'affaires Mediobanca. Paribas a accepté de diminuer de 500 millions de francs (6 milliards de francs au lieu de 6,5) le prix demandé au groupe italien, au printemps dernier, pour acquérir la majorité de Ciments français. De plus, Italcementi et Paribas apporteront chacun 300 millions de francs sur trois ans afin de renforcer la trésorerie du fabricant de ciment (au troisième rang mondial) mise à mal ces derniers temps.

On attendait enfin l'issue de la réunion du conseil d'administration pour savoir quelle serait la nature de la plainte que Paribas a l'intention de déposer contre l'ex-PDG de Ciments français. Quant à la COB, elle a ouvert une enquête sur cette affaire. Mardi, la cotation des actions Ciments français était suspendue en début de matinée dans l'attente de la publication d'un communiqué.

M. Florio Fiorini reste en prison

Le Crédit lyonnais cherche à sortir du guêpier de la Sasea

Le Crédit lyonnais n'en finit pas de payer la folie des grandeurs de sa filiale néerlandaise, partie en 1990 à la conquête de la MGM (Metro Goldwyn Mayer) aux côtés du financier italien controversé Giancarlo Parretti. Depuis, la banque a d'ailleurs «remercié» M. Parretti et tente, vaille que vaille, pour récupérer plus de 5 milliards de francs de prêts, de redresser MGM, dont elle se trouve malgré elle actionnaire principal. Mais elle reste également embarquée dans le naufrage de Sasea, une société financière genevoise, actionnaire à 49 % de MGM.

Ce holding suisse est la propriété de M. Florio Fiorini, principal associé de Giancarlo Parretti pour le rachat de la Metro Goldwyn Mayer. Une opération dont la Sasea ne s'est jamais remise. Depuis deux ans, le holding cherche désespérément à assainir ses comptes, porté à bout de bras par le Lyonnais. Ce que, semble-t-il, la banque du boulevard des Italiens n'est plus disposée à faire.

Dans cette optique, la justice genevoise vient de prolonger lundi 26 octobre et pour trois mois la détention provisoire de M. Florio Fiorini, afin d'éviter de le voir fuir la Suisse en raison de la mise en faillite *«imminente»* de son groupe. Lors de l'audience, le procureur a fait état d'une lettre de la filiale néerlandaise du Crédit lyonnais, datée du 19 octobre, affirmant *«possible»* la faillite de la Sasea. Il a affirmé que le Lyonnais et la Banque populaire de Novara pourraient retirer leur soutien au plan de financement de 700 millions de francs suisses (plus de 2,6 milliards de francs français) mis sur pied à la fin 1991.

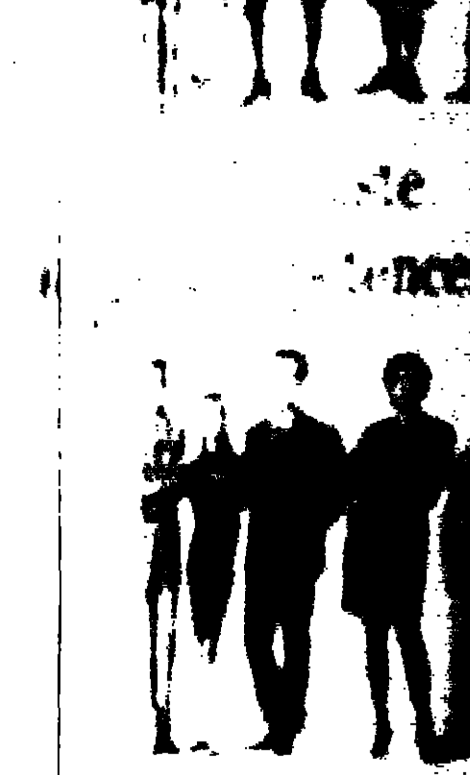
Le 22 octobre (*le Monde* du 25 octobre), M. Fiorini avait été inculpé de fraude et écroué pour avoir dissimulé certains de ses biens à la justice lors de la procédure ayant permis en août l'ajournement de la faillite de son groupe.

Le passif de la société financière pourrait dépasser 1 milliard de francs suisses (3,8 milliards de francs), selon la Chambre d'accusation de Genève, et 1,5 milliard de francs suisses pour les parties civiles. Si les engagements de la Sasea dans MGM représentent 50 % de ses actifs, le reste n'est pas plus brillant, que ce soit l'immobilier ou de *«graves déconvenues»* au Yémen depuis la guerre du Golfe. La faillite de la Sasea pourrait être déclarée d'ici à la fin de la semaine ou au début du mois de novembre.

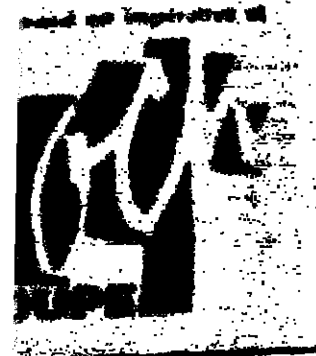
E. L.



CARRIÈRES INTERNATIONALES



هكذا من الأهل



LE MONDE DES CADRES

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétariat Général

VIE DES ENTREPRISES

Recapitalisation bouclée aux Etats-Unis, difficultés en France

Bidermann sur le fil

La pluie sauvera-t-elle Bidermann ? En favorisant les achats de vêtements, le temps de Toussaint permettra-t-il au premier groupe français d'habillement de finir l'année mieux qu'il ne l'a commencée ? La question est d'autant plus sérieuse qu'après une mauvaise année 1991 (120 millions de francs de pertes pour 4,36 milliards de chiffre d'affaires, contre 138,7 millions de francs de bénéfice et 4,44 milliards de chiffres d'affaires en 1990) le PDG du groupe, M. Maurice Bidermann, avait lui-même annoncé au printemps dernier une recapitalisation de sa société. Début septembre, il s'était ouvert de ses difficultés au ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn.

L'opération devait se faire en deux étapes. La première est bouclée et a permis d'apporter 53 millions de dollars (265 millions de francs) d'argent frais à la filiale à 66 % du groupe aux Etats-Unis, Bidermann Industries. Une aventure entamée fin 1989, lorsque le français a repris trois des principales divisions de l'américain Cluett Peabody. Après une restructuration sévère, la fermeture de cinq des neuf usines et la suppression de plus de 7 000 des 12 000 emplois, Bidermann Industries, recentré autour de ses deux fleurons – les chemises Arrow et les chaussettes Gold Toe – devrait réaliser un chiffre d'affaires de 530 à 540 millions de dollars en 1992. *« Nous serons encore en perte aux Etats-Unis*, reconnaît le vice-président du groupe, M. Georges Jolles. *Mais nos résultats sont conformes à nos prévisions. »*

« Des rumeurs infondées »

Plus confuse, en revanche, est la situation en France, où doit s'effectuer le deuxième volet de la recapitalisation. *« Toutes les rumeurs de ces dernières semaines sont infondées*, assure M. Maurice Bidermann. *L'augmentation de capital est aujourd'hui bouclée pour un montant de 170 millions de francs. »* Bouclée ? L'affirmation laisse perplexe ses actionnaires minoritaires. Et notamment le premier d'entre eux, le groupe Elf-Aquitaine, qui détient près du quart du capital. *« Nous avons suivi aux Etats-Unis*, dit-on dans l'entourage du PDG, M. Loïk Le Floch-Prigent, un ami de longue de date de M. Bidermann. *Mais pour la France, nous n'avons été saisis d'aucune proposition précise. »* La réponse est la même aux AGF – 10 % du capital environ, – où l'on assure n'avoir *« reçu aucune sollicitation précise, dossier à l'appui. »*

Avec des frais financiers s'élevant à 5,1 %, Bidermann International aurait pourtant bien besoin d'argent frais. *« Ils sont dans une zone vulnérable*, note un observateur. *Mais n'enterrons pas trop vite un groupe qui semble bien avoir bénéficié de la reprise de la consommation. »* Le temps de Toussaint, toujours...

PIERRE-ANGEL GAY

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **Volkswagen supprimera 12 500 emplois d'ici à la fin 1994.** – Le constructeur automobile allemand Volkswagen prévoit de supprimer 12 500 emplois d'ici à la la fin de 1994, a indiqué lundi 26 octobre un porte-parole du groupe. VW avait déjà annoncé des suppressions d'emploi de cet ordre de grandeur, sans toutefois préciser à quelle date elles devaient intervenir. Commentant les affirmations du mensuel *Manager-Magazin*, le groupe a, en revanche, démenti tout projet de porter les réductions d'effectifs à 25 000 d'ici à 1996. Ces suppressions d'emploi seront obtenues sans licenciements grâce à des mises à la retraite anticipées, des départs négociés et le non-remplacement des départs.

□ **British Steel annonce une réduction de 20 % de sa production.** – Le groupe sidérurgique britannique British Steel réduira sa production au dernier trimestre de cette année afin de faire face à la diminution de la demande au Royaume-Uni et à l'exportation. La réduction atteindra jusqu'à 20 % de la quantité d'acier produite l'année dernière à la même période, a annoncé British Steel dans un communiqué. British Steel a enregistré une perte avant impôts de 55 millions de livres (490 millions de francs) en 1991. Les effectifs ont été réduits de l'ordre de 7 000 personnes et l'effectif total de British Steel, actuellement de 44 000 salariés, devrait passer sous la barre des 42 000 à la fin de l'année, après la fermeture des aciéries de Ravenscraig, en Ecosse.

□ **Sabena licencie 250 employés.** – La compagnie aérienne belge Sabena a licencié, lundi 26 octobre, 250 employés dans le cadre d'un plan de restructuration qui a provoqué un préavis de grève pour vendredi 30 octobre. Selon un communiqué de la Sabena, les 250 licenciés *« reçoivent un accompagnement social important : assistance ou reclassement social et maintien de leur rémunération nette pendant un an ».*

□ **Mazda renonce aux 24 Heures du Mans et à un projet sur les voitures de luxe.** – Mazda se serre la ceinture. Le constructeur automobile japonais a décidé de suspendre pour au moins deux ans sa participation à la course des 24 Heures du Mans et de renoncer à la création d'un réseau de distribution de voitures de luxe aux Etats-Unis. Mazda a motivé son retrait partiel de la compétition par les coûts croissants que cette participation occasionne et par le marasme auquel est confrontée actuellement l'industrie automobile. Le constructeur japonais utilisera les ressources ainsi économisées pour *« développer sa technologie »* et *ses actions de recherche-développement en matière d'environnement et de sécurité »*, précise le communiqué de la firme diffusé lundi 26 octobre. Premier constructeur japonais à avoir remporté l'épreuve du Mans, en 1991, Mazda est aussi le second en deux mois à annoncer son retrait de la compétition à haut niveau. En septembre dernier, Honda Motor Corp. avait annoncé qu'il suspendait ses activités dans la formule 1.

RÉSULTATS

□ **Toshiba : recul de 39 % du bénéfice semestriel.** – Toshiba Corp. a enregistré une baisse de 38,9 % de son bénéfice imposable semestriel (avril-septembre) à 23,5 milliards de yens (990 millions de francs). Les ventes non consolidées du numéro deux japonais des équipements électriques derrière Hitachi, ont reculé de 1,2 % à 1 518 milliards de yens (87,5 milliards de francs) par rapport à la même période de 1991. Toshiba impute la baisse de ses profits à la stagnation des marchés mondiaux de semi-conducteurs, d'ordinateurs et du matériel audio-vidéo. Au Japon, le groupe déplore le manque d'entrain des firmes à investir et une consommation des ménages sans grand dynamisme. Il ajoute être toujours affecté par le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et en Europe.

□ **Hitachi : baisse de 53 % du bénéfice semestriel (37,5 milliards de yens).** – Hitachi Ltd, premier groupe japonais d'industrie électrique lourde, a annoncé, mardi 27 octobre, à Tokyo une baisse de 53 % de son bénéfice imposable à 37,5 milliards de yens (1,56 milliard de francs) pour le semestre terminé le 30 septembre dernier. Sur cette période, ses ventes non consolidées ont aussi reculé de 6 % par rapport aux six mois correspondants de 1991 pour atteindre 1 895,6 milliards de yens (79 milliards de francs).

□ **NEC : chute de 71 % du bénéfice imposable semestriel (15,12 milliards de yens).** – NEC, numéro un mondial des semi-conducteurs, a annoncé, mardi 26 octobre à Tokyo, une chute de 71 % de son bénéfice imposable semestriel (avril-septembre) à 15,12 milliards de yens (630 millions de francs). Les ventes non consolidées du groupe japonais ont aussi reculé de 7 % par rapport à la même période de 1991 pour atteindre 1 360 milliards de yens (56,5 milliards de francs).

□ **Fujitsu dans le rouge pour la première fois de son histoire.** – Le numéro deux mondial de l'informatique Fujitsu Ltd a annoncé, mardi 27 octobre, la première perte nette consolidée de son histoire. Celle-ci atteint 19,2 milliards de yen, (805 millions de francs environ) au terme du premier semestre de son année budgétaire 1992 (avril-septembre). Le groupe japonais attribue cette contre-performance *« au ralentissement économique mondial, à la baisse des marges due à une concurrence accrue, à la morosité persistante du secteur des semi-conducteurs et à l'appréciation du yen ».* Le chiffre d'affaires consolidé de Fujitsu est en hausse de 6,7 % par rapport à la même période de 1991 à 1 695 milliards de yens (71 milliards de francs), dont un bond de 30 % pour les ventes à l'étranger qui assurent désormais 34 % des revenus de Fujitsu. Les ventes de systèmes de communication de Fujitsu ont reculé de 7,7 %, celles de semi-conducteurs et composants de 3,4 %, mais celles d'ordinateurs ont augmenté de 11 %, le reste des activités progressant également de 14 %.

CONTRATS

□ **Merlin-Gérin : contrat d'équipement électrique au Vietnam.** – Merlin-Gérin, société du groupe Schneider spécialisée dans l'équipement électrique, a signé avec le ministère de l'énergie du Vietnam un contrat pour l'équipement d'une ligne électrique très haute tension de 1 500 kilomètres de long qui permettra d'alimenter le sud du pays à partir d'électricité produite dans le nord, indique un communiqué du groupe publié lundi 26 octobre. D'un montant d'environ 550 millions de francs, le contrat prévoit la mise en service de la première tranche du contrat en mars 1994. La fin des travaux devrait intervenir en septembre de la même année.

□ **Coflexip : un contrat de 555 millions de francs en mer du Nord.** – La compagnie pétrolière norvégienne Coflexip vient de confier à Coflexip, société contrôlée par Elf et l'Institut français du pétrole (IFP), la fourniture de 43 kilomètres de conduites flexibles destinées à équiper le gisement gazier de Troll, en mer du Nord norvégienne. D'un montant de 555 millions de francs, le contrat, annoncé le 26 octobre, prévoit le démarrage des premières fournitures à partir de février 1994. Les équipements seront fabriqués par l'usine Coflexip du Trait, en Seine-Maritime.

RACHATS

□ **Darnal dépose une option d'achat sur Pier Import.** – Darnal Expansion, détenue à 69,4 % par la famille Touret, a déposé une option d'achat sur plus de 50 % du capital et 49,94 % des droits de vote de la société Pier Import. La famille Touret détenait déjà directement et indirectement (à titre personnel et non à travers Darnal) environ 70 % de Pier Import depuis février. Mais, elle a décidé de rapprocher les deux sociétés pour faire jouer les synergies commerciales, logistiques et financières. L'option est conclue au prix de 39 francs (cours du 23 octobre).

□ **CarnaudMetalbox (emballage) rachète Anchor Hocking Packaging aux Etats-Unis.** – Peu implanté en Amérique du Nord, le leader européen de l'emballage CarnaudMetalbox prend pied dans le conditionnement alimentaire outre-Atlantique, avec l'achat d'Anchor Hocking Packaging (800 millions de francs de chiffre d'affaires dans les capsules). Le montant de l'acquisition – qui sera entièrement autofinancé – n'a pas été révélé. La cession sera finalisée début 1993, les autorités américaines devant encore donner leur feu vert. Avec trois sites de production aux Etats-Unis et un au Canada, Anchor Hocking Packaging est spécialisée dans le bouchage métallique et plastique et contrôle 17 % du marché des capsules pour l'alimentaire en Amérique du Nord. Cette acquisition va permettre à CarnaudMetalbox d'atteindre 2 milliards de francs de chiffre d'affaires dans les capsules métalliques.

CAPITAL

□ **Air France va augmenter son capital de près de 2 milliards de francs.** – Les actionnaires d'Air France devrait entériner le 9 novembre, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire, l'intégration d'une partie des réserves de la compagnie à son capital social qui passera de 3,78 milliards de francs à 5,66 milliards de francs (soit 1,88 milliard de francs en plus). Cette somme correspond à 1,36 milliard de francs de réserve spéciale de plus-values à long terme (produit de cession d'actifs) et à 528 millions de francs de réserves générales provenant de bénéfices antérieurs. L'assemblée générale des actionnaires, le 9 novembre, sera également l'occasion d'arrêter les comptes de la compagnie en vue de la fusion avec UTA. Les comptes d'Air France seront arrêtés au 30 septembre 1992 et l'année sociale sera dorénavant fixée du 1er octobre au 30 septembre.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 octobre ↑

Indécise

La tendance était à l'indécision mardi 27 octobre à la Bourse de Paris. Après un début de séance plutôt faible, l'effritement a cédé la place à une timide hausse, avant que la tendance ne revienne flirter autour du point d'équilibre. En repli de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait aux alentours de 13 heures un gain de 0,05 %. Plus tard dans la séance, peu avant l'ouverture de la Bourse de New-York, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,11 %.

Le marché est quelque peu déçu de constater que la baisse des taux d'intérêt ne se concrétise pas plus rapidement. En effet, la Banque de France a maintenu lundi à 13 % son taux de prise en pension.

Le ralentissement de l'économie mondiale continue, d'autre part, à préoccuper les milieux financiers. Au Japon, les entreprises annoncent des baisses spectaculaires de leurs résultats semestriels (entre 50 et 73 %), notamment dans le secteur informatique. En Allemagne cinq instituts de conjoncture s'attendent à une croissance de 0,5 % à 1 % l'an prochain pour la partie ouest du pays.

Du côté des valeurs, à la mi-séance, SFIM reculait de 6 %, Finextel et Spep de 5 %. A la reprise de cotation, Ciments français cédait 2,8 % avec seulement 25 titres échangés. Paribas abandonnait 4 % dans un marché de 66 000 titres après la décision de la banque de réduire de 500 millions de francs son prix de vente des Ciments français à l'italien Italcementi. Paribas va également apporter 300 millions de francs aux Ciments français, qui accusent une perte semestrielle de 740 millions de francs, contre 113 millions un an plus tôt.

NEW-YORK, 26 octobre ↑

Poursuite de la hausse

Wall Street a poursuivi son mouvement de hausse lundi 26 octobre, accentuant nettement ses gains en fin de journée grâce à une série d'achats sur programme informatique. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 244,11 points, en hausse de 36,47 points, soit une progression de 1,1 %. Le volume des transactions a été moyennement élevé avec quelque 187 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont dépassé celles en baisse dans un rapport de 3 contre 2 : 1 094 contre 698, alors que 579 actions sont restées inchangées.

Selon des analystes, les investisseurs suivent de près les sondages électoraux, qui font état d'une progression de la popularité du candidat indépendant Ross Perot au détriment surtout du candidat démocrate Bill CLinton, ce dernier restant néanmoins en tête. *« Cette semaine, tout le monde se concentrera sur les élections et des mouvements bizarres pourront se produire* [à Wall Street] *»*, a estimé Jay Donnerumma, analyste chez First Albany.

VALEURS	Cours du 23 oct.	Cours du 26 oct.
Alcoa	68 1/2	69 1/8
ATT	43	44 1/4
Boeing	36 5/8	35 3/4
Chase Manhattan Bank	23 1/4	24
Du Pont de Nemours	47	47 3/8
Eastman Kodak	42	42 1/4
Exxon	62 1/4	61 7/8
Ford	39 7/8	40 1/8
General Electric	76 7/8	76 7/8
General Motors	33 1/2	34 1/4
Goodyear	67 5/8	69 3/4
IBM	69	67 1/2
ITT	65	66 3/8
Mobil Oil	63 3/8	63 3/4
Pfizer	72 1/2	74
Schlumberger	66 1/2	66 3/8
Texaco	61 7/8	62 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	120 3/8	121 1/2
Union Carbide	13 3/4	13 7/8
United Tech.	44 7/8	45
Westinghouse	12 5/8	12 5/8
Xerox Corp.	77 1/4	78 1/4

LONDRES, 26 octobre ↓

Repli

La Bourse de Londres a repris son souffle lundi 26 octobre après les gains importants de la semaine précédente. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 8,1 points, soit 0,3 % à 2 661,6 points après avoir perdu jusqu'à une douzaine de points, en cours de séance. Les échanges ont porté sur 452,4 millions d'actions contre 584,5 millions vendredi.

La tendance a été affectée par des prises de bénéfices ainsi que des informations parues dans la presse selon lesquelles le premier ministre, M. John Major, n'hésiterait pas à provoquer des élections anticipées si le traité de Maastricht n'est pas ratifié par la Chambre des Communes. La faiblesse de la livre, conséquence de la situation politique, a également déprimé la cote.

TOKYO, 27 octobre ↑

Reprise technique

Les valeurs nippones ont terminé en hausse, mardi 27 octobre, grâce à des facteurs techniques, malgré une série de mauvais résultats d'entreprises. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 173,93 points, soit 1,02 %, à 17 185,26 points. Le volume des transactions est resté très faible, avec environ 160 millions de titres échangés contre 130 millions la veille, nombre d'investisseurs étant restés à l'écart pour attendre les éventuelles décisions prises lors d'une assemblée de la Banque du Japon.

VALEURS	Cours du 26 oct.	Cours du 27 oct.
Ajinomoto	1 260	1 280
Bridgestone	1 110	1 120
Canon	1 260	1 280
Fuji Bank	1 780	1 810
Honda Motors	1 290	1 270
Matsushita Electric	1 130	1 140
Mitsubishi Heavy	540	542
Sony Corp.	4 030	4 060
Toyota Motors	1 390	1 400

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4400	4380	Immob. Hôtelière	1000	...
B A C	23 70	....	Interna. Computer	109	...
Bque Vernes	670	670	I.P.B.M.	51 90	49 35
Boiron (Ly)	517	510	Locamic	70	....
Boisset (Lyon)	236	229	Matra Comm.	295 70	295 70
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	830	800	Molex	140	....
Calberson	210	200	M.S.C. Schlumberger	780	788
Cardif	787	789	Publ.Filipacchi	372	366
C.E.G.E.P.	156	155 10	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	308	....
C.F.P.I.	258 50	258 90	Select Invest (Ly)	82	...
C.N.I.M.	995	980	Serbo	152	150
Codetour	256	...	Sopra	297	...
Conforama	...	...	TF1	328	330 50
Creeks	110	112	Thermador H. (Ly)	320	320
Dauphin	173	176	Unilog	245	233
Delmas	980	....	Viel et Cie	95	97 50
Demachy Worms Cie	350	....	Y. St-Laurent Groupe	604	660
Devanlay	929	928			
Devile	100	100			
Dollfus	110	110			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	161	164			
Finacor	105	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	400	....			
Gravograph	140	140			
Guintoli	720	...			
I.C.C.	155	155			
Idianova	29 60	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 130 745

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,40	110,96	111,50
Précédent	110,74	111,28	111,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	Mars 93
110	0,90	-	0,43	0,98

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 17 515

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 743	1 760	1 795
Précédent	1 774	1 785,50	1 800

CHANGES

Dollar : 5,2140 F ↓

Le dollar se maintenait à des niveaux élevés mardi 27 octobre, toujours dans l'attente d'une diminution des taux d'intérêt en Allemagne. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,2140 francs, contre 5,2250 francs lundi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	26 oct.	27 oct.
Dollar (en DM)	1,5441	1,5385
TOKYO	26 oct.	27 oct.
Dollar (en yens)	121,62	122,28

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (27 oct.)	9 7/8-10 %
New-York (26 oct.)	3 3/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	23 oct.	26 oct.
Valeurs françaises	100,40	100,80
Valeurs étrangères	84,60	85,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	460,80	466,16
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 766,41	1 770,74

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 oct.	26 oct.
Industrielles	3 207,64	3 244,11

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 oct.	26 oct.
100 valeurs	2 669,70	2 661,60
30 valeurs	1 981,70	1 976,20
Mines d'or	76,30	77,60
Fonds d'Etat	93,41	93,28

FRANCFORT

	23 oct.	26 oct.
Dax	1 526,82	1 542,49

TOKYO

	26 oct.	27 oct.
Nikkei Dow Jones	17 011,33	17 185,26
Indice général	1 288,70	1 297,53

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,2030	5,2060	5,2830	5,2890
Yen (100)	4,2548	4,2591	4,3185	4,3257
Ecu	6,6450	6,6500	6,6382	6,6492
Deutschemark	3,3921	3,3926	3,3984	3,4015
Franc suisse	3,8012	3,8063	3,8330	3,8410
Lire italienne (1000)	3,9098	3,9180	3,8638	3,8769
Livre sterling	8,1671	8,1771	8,2039	8,2243
Peseta (100)	4,7550	4,7622	4,7055	4,7195

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 7/16	3 9/16	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 13/16	3 15/16	3 5/8	3 3/4	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 3/16	10 5/16	10	10 1/8	9 1/2	9 5/8
Deutschemark	8 13/16	9	8 11/16	8 7/8	8 3/16	8 3/8
Franc suisse	5 15/16	6 1/16	6 1/16	6 3/16	6 15/16	6 1/16
Lire italienne (1000)	14 3/8	15 1/8	14	14 1/2	13 1/2	14
Livre sterling	8 3/4	9	7 5/8	7 7/8	7	7 1/4
Peseta (100)	13 3/8	13 7/8	13 3/8	13 7/8	13 1/4	13 3/4
Franc français	9 3/4	9 7/8	9 5/8	9 3/4	9 5/16	9 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4890	C.N.E 3%	4900	4880	4940	+ 0 82
802	B.N.P. T.P.	800	785	800	....
795	Cr Lyon. T.P.	810	803	817	+ 0 86
1565	Renault T.P.	1577 20	1585	1610	+ 2 08
1645	Rhone Poul. T.P.	1696	1651	1651	- 2 65
1019	Saint Gobain T.P.	1014	1075	1015	+ 0 10
790	Thomson T.P.	800	790	790	- 1 25
530	ACCOR	535	538	546	+ 2 06
735	Air Liquide	753	755	759	+ 0 80
635	Alcatel-Alsthom	645	644	645	
1440	Als.Superm.	1405	1406	1400	- 0 36
240	A.L.S.P.I.	257 80	253	246	- 4 56
410	AGF Sté Centrale	416 60	414	419	+ 0 58
124	Avenir H. Média	120	118	118 80	- 1 00
615	Axa (ex Cie Midi)	821	828	818	- 0 37
147	Bafip	147	147	146 10	- 0 81
60	Bail-Equipem.	65	65 90	75	+ 15 3
610	Bail Investiss.	640	632	630	- 1 56
370	Bancaire	357	368	372	+ 4 20
630	Bazar H.-V.	628	622	615	- 2 07
1210	Berger (M)	1235	1250	1250	+ 1 21
390	Bertrand Faure	395	395	395	....
855	Bic	878	881	871	- 0 80
1050	B.I.P.	1062	1065	1065	+ 0 28
184	BIS	170 70	178 80	172	+ 0 76
355	B.N.P (CI)	378	378	368 50	- 2 51
525	Bolloré Tech.	515	518	515	.
3060	Bongrain	3170	3170	3180	+ 0 32
470	Bon-Marché	491	494	481 50	- 1 93
485	Bouygues	465	460	470	+ 1 08
86	BP France	87 50	87 20	86	- 1 71
965	B.S.N.	991	988	988	- 0 30
990	Canal Plus	996	990	993	- 0 30
170	Cap Gem.S.	170 50	169	174 40	+ 2 29
171	Carnaudmetalbox	177	178 50	181 20	+ 2 37
2350	Carrefour	2413	2400	2410	- 0 12
150	Casino	150	150	149 40	- 0 40
93	Casino ADP	93 90	94	93 20	- 0 75
435	Castorama D.L.	456	451	454 50	- 0 33
198	C.C.F.	203 90	201 10	204 70	+ 0 39
33	CCMC Ly.	35 95	35 95	36	+ 0 14
325	C.D.M.E.	330	334	330	.
138	C.E.G.I.D.	142	143	143	+ 0 70
39	Centrest (Ny)	51 50	....	..	..
270	C.E.P. Comm.	294	286 10	286	- 2 72
77	Cerus	74 50	75 10	77	+ 3 36
850	Cetelem	854	855	855	+ 0 12
189	CF Im.	189	....	...	...
230	CGI Info	229 20	240	235	+ 2 53
890	C.G.I.P.	900	890	900	...
620	CGP	623	....	...	..
1220	Chargeurs S.A.	1195	1205	1199	+ 0 33
290	Christian Dior	285	282	284 50	- 0 18
520	C.I.C.A (M)	510	510	510	..
285	Ciments franc.	319	310	310	- 2 82
480	Clarins	502	510	508	+ 1 20
360	Club Méditer.	377	371	374 80	- 0 58
670	Coles	680	675	678	- 0 29
194	Cpt. Entrep.	194	199 50	199 50	+ 2 84
1140	Compt Mod.	1160	1170	1166	+ 0 52
194	CPR (Paris Réc.)	203 90	207	205 20	+ 0 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
845	Créd Foncier	842	840	674	+ 3 80
300	Crédit Loc France	306	301	300 60	- 1 76
420	Cr Lyon (CI)	401	402	404	+ 0 75
1020	Crédit Nat.	1054	1054	1055	+ 0 09
355	CSEE	375	381	380	+ 1 33
2950	Damart	2901	2900	3000	+ 3 41
345	Dassault Aviation	360	360	360	.
157	Dassault Electr.	159 70	153	158	- 1 06
1470	De Dietrich	1480	1480	1500	+ 1 35
52	Dév. P.d.C. (Li)	52 80	49 80	52 80	- 0 19
67	Dév.R.Sud-Est	63 50	64 45	63 50	..
275	D.M.C.	272 80	279 90	273	+ 0 07
395	Docks France	400	395	400	..
140	Dynaction	138	138	135	- 2 17
1950	Eaux (Gle)	1972	1969	1983	+ 0 55
800	E.B.F.	798	798	798	..
305	Ecco	316 10	324	325	+ 2 82
350	Elf Aquitaine	346 30	348	351 80	+ 1 59
1090	Elf Sanofi (ExSanofi)	1130	1110	1122	- 0 71
245	Erap-Elf (Certif)	240	236 20	236	- 1 67
630	Eridania-Beghin	625	622	614	- 1 76
345	Essilor	349	348 50	349 50	+ 0 14
167	Essil.Int.(DP)	170	168 50	173	+ 1 76
730	Esso	735	735	740	+ 0 68
1030	Eurafrance	1165	1160	1166	+ 0 09
445	Euro RSCG	450	450	450	
74	Eurodisneyland	78 95	79	79 20	+ 0 32
860	Europe 1	825	844	825	.
30	Eurotunnel	30 65	31	31 10	+ 1 47
1450	Exor	1450	1450	1450	.
100	Finextel	107	102	101 20	- 5 42
240	Fives Lille	245	245	240	- 2 04
3250	Fromager. Bel	3279	3279	3279	.
1800	Gal.Lafayette	1770	1770	1899	+ 7 29
295	G.A.N.	291 50	289	289 50	- 0 69
425	Gascogne (B)	420	413	410 10	- 2 36
1000	Gaz et Eaux	1094	1081	1116	+ 2 01
650	Géophysique	660	655	652	- 1 21
690	Groupe André SA	708	705	699	- 1 27
435	Groupe Cité	450	430	426	- 5 33
265	GTM-Entrep.	280	280	281	+ 0 36
1510	Guyenne-Gas.	1555	1560	1540	- 0 96
107	Hachette	109 30	107 50	109 50	+ 0 18
410	Havas	430	420	430	.
230	Idia	239	234	234	- 2 09
280	Iméral	282	282	285	+ 1 06
100	Immob. Phénix	104	100	103 80	- 0 19
88	Ingénico	90	95	98	+ 8 89
7390	Inst. Mérieux	7590	7560	7550	- 0 53
380	Interbail	378 80	379 50	378	- 0 21
410	Intertechnique	358	375	365	+ 1 96
690	J. Lefebvre	667	650	650	- 2 55
460	Klépierre	468	464	464	- 0 85
510	Labinal	529	528	526	- 0 57
300	Lafarge	306 10	305 80	298	- 2 65
315	Lebon	314	315	315	+ 0 32
3750	Legrand	3715	3730	3845	+ 3 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2030	Legrand (DP)	2085	2100	2120	+ 1 65
162	Legris Industries	163	164	161	- 1 23
660	Locindus	669	669	655	- 0 45
3780	L.V.M.H.	3795	3785	3809	- 0 37
465	Lyon.Eaux/Dumez	471	472	472 90	- 0 40
43	Majorette Ly	33 60	31 60	32 80	- 2 38
265	Mar. Wendel	270	276 90	265	- 1 85
195	Matra	197 40	197	197	- 0 20
68	Metaleurop	69 50	69 50	67 10	- 3 45
31	Métrologie Int.	30	29	30	
180	Michelin	192	192 90	191 70	- 0 16
82	MMB	82 50	82 20	82 80	- 0 35
81	Moulinex	84	87	85	+ 4 75
800	Navig. Mixte	796	797	781	- 1 88
105	Nord-Est	109 40	109 90	109	- 0 37
215	Nordon (Ny)	214		.	..
73	Olipar	73			
980	Oréal	977	980	[illegible]	+ 0 52
330	Paribas	343	330	331	- 3 50
192	Pechiney Int.	188	189 50	188 50	+ 0 27
235	Pechiney (CIP)	240	240	240	
405	Pernod Ricard	408 70	410	414	+ 1 30
520	Peugeot	537	525	529	- 1 49
305	Pinault	306 50	303 10	305 10	- 0 46
740	Plastic-Omn.	750	760	745	- 0 67
180	Poliet Ex.Lamb.Fr	180	180	182	+ 1 11
740	Primagaz	735	735	[illegible]	- 0 68
780	Printemps	694	692	[illegible]	- 0 29
565	Promodès	535	533	531	- 0 75
290	Radiotechn.	290	290	289	- 0 34
5650	Redoute (La)	5680	5700	[illegible]	+ 0 35
156	Rémy Cointreau	163	160	167	[illegible]
520	R. Poulenc CIP	540	543	534	- 1 11
46	Rochette (La)	49 60	49 50	49	[illegible]
410	Roussel Uclaf	410	406 50	406 50	- 0 85
2790	R. Impé.Ly *	2890	2890	2849	- 1 42
152	Sade (Ny)	150	150	142	- 1 33
2050	Sagem	2050	2030	2070	+ 0 98
470	Saint Gobain	487	488	490	+ 0 62
1060	Saint Louis	1060	1059	1060	.
1300	Salomon Ly	1290	1350	1300	+ 0 78
270	Salvepar (Ny)	265	255	255	.
1520	S.A.T.	1550	1485	1485	- 4 19
215	Saul. Chât.	215 30	219	222	+ 3 58
865	Saupiquet (Ns)	900	855	850	- 5 56
525	Schneider	554	550	552	- 0 25
10 50	SCOA	10 70	10 45	10 95	+ 2 34
300	Scor s.a.	335	329	329	- 1 79
325	S.E.B.	338	339	338	
410	Sefimeg	407 90	400	391	- 4 14
120	Selectibanque	123 80	120	120	- 3 07
114	Sextant A.	128 50	133	132 30	+ 2 96
650	S.F.I.M.	640	600	602	- 5 94
141	S.G.E.	138 60	139 10	132 50	- 4 40
405	Simco	412	411	403	- 2 18
570	Sk. Rossignol	605	600	600	- 0 83
290	Sligos	295	291	291	- 1 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
560	Société Géné	558	558	557	- 0 18
35	Sodexco (B)	40	41	41	+ 2 50
78	Sodero (Ns)	77 50	77 50	80	+ 3 23
930	Sodexho	950	943	944	- 0 63
75	Sogenal (Ny)	76 10	76 10	78	+ 2 50
480	Sogerap	467	467	477 50	+ 2 25
1070	Sommer-Allib.	1087	1087	1080	- 0 64
370	SOPHIA	375	376	376	+ 0 27
815	Sovac	835	839	841	+ 0 72
225	SPEP	244	239	232 10	- 4 88
215	Spie-Batignol.	216 20	218	216	- 0 09
500	Strafor Facom	507	508	507	
235	Suez	242 80	242 90	242	- 0 33
1020	Synthélabo	1150	1154	1149	- 0 09
113	Thomson CSF	117 60	118	118 50	+ 0 77
235	Total	242 20	242	244 40	+ 0 49
145	- (certif.)	145	145	145	
159 50	Trefimetaux Fin	158 50			.
410	U.A.P.	414	415	409	- 1 21
184	U.F.B Locab.	183	182 10	187 90	+ 2 68
150	U.G.C. DA (Robur)	150	150	150	
450	U.I.C.	464	462	459	- 1 09
430	U.I.F.	425	428	425	
700	U.I.S.	702			
370	Unibail	375	375	374	- 0 27
640	Valeo	659	560	650	- 1 37
118	Vallourec	115	114	115	
210	Via Banque	209	214	210	+ 0 48
240	Worms et Cie	244	244	238 50	- 2 25
1230	Zodiac	1222	1225	1225	+ 0 25
855	Elf Gabon	860	863	863	+ 0 35
80	Amax	88	87 50	88 70	+ 0 80
155	Amer. Barrick	159 90	152 10	155 50	- 2 13
104	Amer. Express	105 50	106 90	106 50	+ 0 85
215	A.T.T.	225	231	231	+ 2 67
98	Anglo Amer C.	102 50	101 80	101 10	- 1 37
129	Amgold	195	193 80	193 80	- 1 12
179	Banco Santander	185	180 10	180 10	- 2 65
720	B.A.S.F.	745	733	733	- 1 61
865	Bayer	896	914	915	+ 2 12
42	Blenheim Plc.	43 50	43 50	43 50	
25	Buffelsfont.	27	25 80	24 50	- 9 26
121	Chase Manh.	124	125 50	125 10	+ 0 89
1890	Daimler Benz	1928	1935	1905	- 1 19
60	De Beers	61 80	61	60	- 2 91
2280	Deutsche Bank	2288	2291	2289	+ 0 04
1240	Dresdner Bank	1260	1252	1248	- 0 95
40	Driefontein	41 60	40 65	40 20	- 3 37
235	Du Pont-Nem.	243 60	245 20	245 20	+ 0 66
215	Eastman Kodak	216 50	220	218 90	+ 1 11
9 50	East Rand	9 40	9 50	9 40	
28	Echo Bay	29	28	28 60	- 1 38
144	Electrolux	154	155 40	151 60	- 1 56
101	Ericsson	105	105	104	- 0 95
315	Exxon Corp	323 70	321	321	- 0 83
198	Ford Motor	203 20	209 50	209 50	+ 3 10
27	Freegold	29 60	28 15	28 15	- 4 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
11 50	Gencor	13 50	12 30	12 10	- 10 3
390	Gén. Elect.	392 40	392 60	399	+ 1 68
166	Gén. Motors	178	180	177 10	- 0 51
290	Gén. Belgique	298	293 10	297 50	- 0 17
33	Gd Métropol.	34 40	33 40	33	- 4 07
45	Guinness	46 75	45 50	46 20	- 1 18
19	Hanson PLC	19 50	19 25	19 25	- 1 28
10	Harmony Gold	10 10	10	9 80	- 2 97
280	Hewlett Packard	272 80	291	291	+ 6 67
30	Hitachi	30 40	30 60	30 50	+ 0 33
800	Hoechst	816	822	828	+ 1 47
63	Homestake	67	63 70	63 55	- 5 15
86	I.C.I.	88	86 20	86 20	- 2 05
350	I.B.M.	356 80	353 70	352	- 1 35
330	I.T.T.	335	344	345 50	+ 3 13
156	Ito Yokado	153	153 40	155	+ 1 31
48	Matsushita	47 60	48	47 90	+ 0 63
215	Mc Donald's	225	230	232	+ 3 11
210	Merck	216	222 50	225 70	+ 4 49
515	Minnesota M.	532	543	543	+ 2 07
35	Mitsubishi	35 30	36 90	36 90	+ 4 53
320	Mobil corp.	331	330	330	- 0 30
315	Morgan J.P.	320	324	325	+ 1 56
3780	Nestlé	3870	3860	3909	+ 1 01
111	Norsk Hydro	111 50	105	110	- 1 35
64	OFSIL	70	68 20	68 50	- 2 14
1180	Petrofina	1304	1296	1256	- 3 68
395	Philip Morris	397 90	393	397	- 0 23
60	Philips	61 55	61 50	61	- 0 89
60	Placer Dome	60 10	59 90	59 10	- 1 66
265	Procter Gamble	270	277 80	277 80	+ 2 89
153	Quilmes	150	151	151	+ 0 67
14 50	Randfontein	14 60	14 40	14 40	- 1 37
240	Rhone Poul. Rorer	249	246 30	248 30	- 0 28
430	Royal Dutch	435	431 80	433	
52	R.T.Z.	52 10	51 15	50 70	- 2 69
12 50	Saat & Saatchi	12 70	12 20	12 15	- 4 33
19 50	St Helena	20	20 50	20	.
340	Schlumberger	340 60	344	345	+ 1 59
44	Shell transp.	44 45	44 10	44	- 1 01
1690	Siemens	1901	1907	1925	+ 1 26
173	Sony	170 50	171 20	171 30	+ 0 47
70	Sumitomo Bank	70 80	72 20	72 30	+ 2 12
139	T.D.K.	122 50		.	.
44	Telefonica	45 70	45 10	44 50	- 2 63
23	Toshiba	23 70	24 30	24 20	+ 2 11
560	Unilever	575	574	579	+ 0 70
230	Uni Techn.	234 50	236 50	233	- 0 64
158	Vaal Reefs	157 60	157 30	157 30	- 0 19
915	Volkswagen	920	925	921	+ 0 11
210	Volvo	226 80	..	.	.
63	West. Deep	70	69 60	68	- 2 86
395	Xerox Corp.	401 20	405 40	405 40	+ 1 05
105	Yamanouchi	106 20	106	106	- 0 19
3 63	Zambia Cop.	3 90	3 98	3 90	

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	...
10,80% 79/94	102	1 56
Emp.Etat 13,4% 83	104 80	11 38
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	104 80	6 43
OAT 10% 5/2000	110	4 19
OAT 9,9% 12/1997	106 55	8 62
OAT 9,8% 1/1996	104 16	7 25
PTT 11,2% 85	107 20	9 28
CFF 10,30% 86	102 60	7 11
CFF 10,25% nov 90	108 70	6 34
CNA 10 % 1979	100 03	6 17
CNB Bques 5000F	99	2 75
CNB Paribas 5000F	...	2 75
CNB Suez 5000F	....	2 76
CNI 1/82 5000F	98 80	2 75
CNT 9 % 86	98 60	4 50
CRH 10,90% déc.85	110 03	8 09
CHARB FCE 3% 100	....	...
CNCA	1075	....
Cerus	2150	...
Alcatel 6 % janv. 89	637	..
Ly. Eaux cv 6,5%	784	..
Thoms. cv 9,2% 88	670	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1525	...
Arbel	395	399 80
Bains C.Monaco	900	..
B.Hypoth.Europ.	300	.
B.N.P. Intercont.	320 50	318 50
Bénédictine	2500	..
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	1100	....
B T P	31	31 90
Cambodge	955	...
Carbone Lorraine	308 10	318
Case Poclain	3 40	....
C.B.C.	238 50	237
C.E.G.F (Frigor.)	655	660
Centenaire Blanzy	325	321
Ceragen	34 80	28
Champex Ny	33	34
CIC (CIP)	142	140
C.I.M.	605	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2600	....
Comiphos	483	606
Cie Industrielle	3700	3700
Cpt Lyon Alemand	301	301
Concorde	404	390
Constr.Mét.Prov.	14	13 90
Crédit Gén.Ind.	53	.
Cr Universel (Cie)	380	...
Darblay	850	...
Delmas Vieljeux	1841	1841
Didot Bottin	549	550
Eaux Bassin Vichy	3000	3036
Ecia	280	280
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eridania-Béghin CI.	480	479
Fidel	378	375
Finalens	299 80	291 60
F.I.P.P.	69 56	...
F.N.A.C.	1744	..
Foncière (Cie)	425	435
Fonc.Lyonnaise	565	...
Foncina	310	...
France I.A.R.D	339 90	334 50
France SA (La)	1284	1280
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	390	375
Genefim	244	246
Gévelot	450	..
G.F.C.	330	320
Groupe Victoire	690	715
G.T.I (Transport)	206	207
Immobail	310	310
Immobanque	566	...
Im.Marseillaise	3810	..
Invest.(Ste Cie)	3050	..
Lambert Frères	...	...
Lille Bonnières	935	940
Locafinancière	302 10	.
Louis Vuitton	749	751
Louvre	2040	2034
Lucia	365	...
Machines Bull	23 10	23
Mag.Uniprix	180	...
Magnant	640	....
Métal Déployé	380	...
Mors	46	45
Navigation (Nle)	177	174 50
Optorg	225	242 40
Oréal (CI)	509	509
Orgay-Desvrois	450	....
Palais Nouveauté	1300	.
Paluel Marmont	519	.
Parfinance	155	154
Paris France	238	...
Paris Orléans	189	198
Parthena Invest.	253 10	...
Pathé Cinéma	....	.
Piper Heidsieck	880	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	398 50	398
Promodès (CI)	351	.
Publicis	549	542
Rochefortaise	110 60	111
Rosario	135	..
Rougier	197	.
S.A.C.E.R.	425	..
S.A.F.A.A.	211	..
S.A.F.I.C Alcan	145	....
Saga	354	..
Saint Dominique (F)	109	109
Salins du Midi	522	522
Savoisienne M.	143	
S.C.A.C.	690	..
Senelle	518	520
S.Etud.Part. (M)	130	130
Sfic	526	527
Sicvim	90	90
S.I.P.H.	101	.
S.M.C.I.	100	..
Sofal	480	....
Soflo	198 40	190
Sofical	1000	..
Sofiram (ex Sitaro)	62	65
Sofrap	2050	...
Soudure Autogène	561	562
Sovabel	272	270
Suern	580	579
Taittinger	2060	2075
Testut-Aequitas	221	.
Tour Eiffel	211	208
Uliner	1099	.
Vicat	460	460
Viniprix	1500	1520
Virax	120	
Maroc Sté Brasserie	500	

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	506	
Akzo Nv Sico	390	.
Alcan Aluminium	83 20	83
American Brands	238	
Arbed	440	
Asturienne Mines	78 10	.
Banco Popular Espa	448	
B.Reglements Int.	22100	22100
Can.Pacifique	62 30	60
Chrysler Corp.	130	138 50
C.I.R.	3 80	.
Commerzbank	805	815
Dow Chemical	282 90	..
Fiat	14 80	14 80
GBL (Brux Lamb.)	385	395
Gevaert	827	830
Glaxo Holdings Ltd.	67 80	68
Goodyear Tire	346 40	352
Grace and Co (WR)	192	.
Honeywell Inc. Im.	356	
Johannesburg	50 10	63 80
Koninklijke Pakhoed	77 70	.
Kubota	22	
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	77	
Olivetti priv.	5 75	5 90
Pfizer Inc	379	385
Ricoh	23 95	22 90
Robeco	277	279 70
Rodamco NV	132 60	134 10
Rolinco	273 20	274 10
Sapem	4 40	
Sema Group	22 10	.
SKF Aktiebolaget	65	65
Tenneco Inc.	155	
Thorn Electrical	60	
Toray Ind	22	
West Rand Cons.	3 55	.

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	727	.
Calciphos	70	70
C G H Cogemar	[illegible]	
Coparex	[illegible]	
Drouot Assurances	[illegible]	
Electro-Banque	[illegible]	
Europ. Accum.	78	
Europ Soufres	[illegible]	12 20
Gachot S.A.	45	
Guy Degrenne	165	185
Lectures du Monde	1050	
Nicolas	300	
Parocp. Perce	[illegible]	
Quadrant	40	
Rorento N.V.	230 80	231
St-Gobain-Emballage	1600	
Schlumberger	440	
S.E.P.R.	1440	
S.M.T. Goupil	[illegible]	
S.P.R. act. 9..	228 50	
Waterman	1100	

SICAV (sélection) 26/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	189 17	184 11
Amén-gan	7204 49	6927 39
Amplitude	601 39	583 87
Assoc.	1146 61	1146 61
Atout Futur	401 99	392 19
Aurecic	1093 65	1061 80
Avenir Alizés	1709 12	1675 61
Axa Capital	176 67	171 52
Axa Court Terme	8263 87	8263 87
Axa Cro.Ex.Dr Inve	897 37	871 23
Axa Ep.Fr Ex Ageperg	763	740 78
Axa Europe	123 56	119 96
Axa Investissements	104 62	101 57
Axa NPI	111 34	108 10
Axa Ob Fr Etrang.	145 94	141 69
Axa Ob.In Ex Mu U Se	132 88	129 01
Axa Prem.Ex Agepra	120 07	116 57
Axa Sél.Ex.Dr Sele.	145 21	140 98
Axa Valeurs PER	117 56	114 14
Cadence 1	1054 96	1034 27
Cadence 2	1064 01	1043 15
Cadence 3	1055 19	1034 50
Capimonétaire	8535 32	8528 79
Caprobig	6704 02	6572 57
Captacic	1379 54	1359 15
Coeris	1377 57	1343 97
Comptavalor	3649 61	3644 14
Convertimmo	318 30	312 06
Credimer	425 01	412 63
Crédit Mutuel Capital	1333 91	1307 75
Cred.Mut.Ep.Cour T	695 02	695 02
Cred.Mut.Ep.Indus.	92 83	90 35
Cred.Mut.Ep.J	72266 67	72266 67
Cred.Mut.Ep.long.T	189 69	184 61
Créd.Mut.Ep.Monde	1087 19	1058 09
Cred.Mut.Ep.Quatre	1104 64	1075 08
Dieze	1301 01	1269 28
Drouot France	816 28	792 50
Drouot Sécurité	222 35	215 87
Ecocic	1065 30	1034 27
Ecupar	125 05	121 41
Ecureuil Capitalisation	2671 25	2644 80
Ecureuil Géovaleurs	2304 18	2237 07
Ecureuil Invest	147 94	143 53
Ecureuil Monepremiere	69811 16	69811 16
Ecureuil Monétaire	40906 19	40906 19
Ecureuil Trésorerie	2522 51	2522 51
Ecureuil Trimestr.	2055 95	2035 60
Elancel	107 38	104 25
Energie	266 70	254 61
Eparcic	3745 99	3745 99
Eparcourt-Sicav	4484 19	4473 01
Epargne Associat.	26334 57	26034 72
Epargne Capital	11229 65	11118 47
Epargne Croissance	1655 59	1611 28
Epargne Obligat.	202 88	197 45
Epargne Premiere	14954 64	14843 32
Epargne-Unie	1253 81	1223 23
Epargne Valeur	424 97	413 60
Eufi Cash capi.	8228 20	8228 20 •
Eufinvest capi.	564 07	547 64 •
Euroc Solidarité	1063 71	1053 18
Eurocic Leaders	977 17	948 71
Eurodyn	1102 46	1075 57
Euro Gan	5784 54	5562 06
Europe Nouvelle	496 27	473 77 •
Fonsicav	15001 43	15001 43
France-gan	9232 97	8877 86
France Garantie	272 20	271 66 •
France Obligations	491 35	486 49
Francic	433 22	420 60
Francic Pierre	93 86	91 13
Francic-Régions	1093 46	1061 61

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fruct-Associations	36 58	36 58
Fructi-Capi	44 16	43 51
Fructidor	241 66	238 09
Fructifrance action C	869 44	848 23
Fructifrance action D	849 53	828 81
GAN Rendement	5202 92	5126 03
Gestilion	15417 79	15341 08
Gest.Associations	167 59	163 90
Horizon	1204 44	1169 36
HLM Monétaire	14489 42	14489 42
Indica	1001 52	981 74 •
Indust.Fse Court.T	1530 46	1530 46
Interepar.	106857 90	103745 44
Interoblig	14366 37	14084 68
Intersélection Fce	508 29	498 32
Japacic	140 92	136 82
Jeunepargne	293 03	288 70
Laurade	2338 33	2334 83
Leumi C.T.	13040 16	13040 16
Leumi L.T.	6678 58	6484 06
Lion Association	11714 95	11714 95
Lion Institution	31057 10	30979 66
Lionplus	1029 59	1009 40
Lion Trésor	2217 48	2195 52
Lion 20 000	27231 02	27231 02
Livret Bourse Inv.	544 67	528 81
Livret Portefeuil.	685 82	665 84
Méditerranée	159 62	154 97
Mensuel CIC	10230 11	10128 82
Monedem	70861 15	70861 15
Mone.J	37680 59	37680 59 •
Monévalor	85301 05	85301 05
Mutualité dépôts	14089 67	14061 55
Natio Court Terme	295533 00	295533
Natio-Epargne	18468 48	18285 62
Natio-Ep. Ret.	122 07	118 80
Natio Epargne Trésor	8152 73	8136 46
Natio-Franindex	972 85	946 81
Natio-Imm.	1052 08	1023 90
Natio-Inter	1461 68	1422 56
Natio-Monétaire	26262 89	26262 89
Natio-Opportunités	963 88	938 08
Natio-Patrimoine	1328 95	1293 38
Natio-Perspectives	995 76	969 11
Natio-Placements	66680 63	66680 63
Natio-Revenu	1051 40	1040 99
Natio Sécurité	12518 63	12518 63
Natio-Valeurs	836 61	814 22
Nippon-Gan	4590 08	4413 54
Nord Sud Develop.	1621 50	1618 26
Obli-Associations	160 30	158 71
Oblicic-Mondial	2674 50	2634 98
Oblicic-Régions	1052 11	1036 56
Oblifutur	2968 89	2896 48
Oblig. très caté.	181 65	178 97
Oblilion	1403 03	1389 14
Oblisécurité Sicav	13429 53	13429 53
Oraction	1013 34	988 62
Orvalor	7246 67	7104 58
Paribas Capitalisation	1573 80	1550 54
Paribas Opportunités	120 78	115 86
Paribas Patrimoine	558 86	536 08
Patrimoine Retraite	232 97	228 40
Pervalor	606 23	594 34
Placement A	1407 68	1380 27 •
Placement J	7511 51	7496 52 •
Placement M	69710 08	69570 94 •
Placement Nord	871 69	854 60 •
Plénitude	133 47	129 58
Poste Croissance	22643 13	22620 51
Poste Gestion	68450 25	68450 25
Première Oblig.	11043 78	11032 75
Prévoy. Ecureuil	115 61	114 47

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv Associations	30581	30581
Proficas	970 23	946 57
Quartz	128 62	125 48
Réalvalor	671 49	658 32
Rentacic	163 57	161 15
Revenus Trimestr.	5405 14	5351 62
Revenu-Vert	1154 50	1126 34
St Honoré Vie & Santé	952 43	909 24 •
St Honoré Bons du Tr.	11653 76	11595 78 •
St Honoré Global	223 56	213 42 •
St Honoré Invest	737 24	703 81 •
St Honoré Pacifique	557 26	531 99 •
St Honoré PME	469 95	448 64 •
St Honoré Réal.	15560 35	15498 36 •
Sécuricic	1807 89	1807 89
Sécuri-Gan	13339 92	13078 35
Sécuritaux	1444 28	1444 28
Sicasden	727 58	716 83
Sicav Associations	1914 31	1914 31
SFI-CNP Assur.	640 46	621 81
S.G. Fr. oppor. C et D	1063 92	1043 06
Sicav 5 000	427 91	416 46
S.I. Est	1283 34	1245 96
Slivafrance	660 11	642 44
Slivam	382 48	372 24
Slivarente	215 28	211 06
Slivinter	416 67	405 52
S.N.I.	1092 82	1060 99
Sogefrance C et D	1082 99	1061 75
Sogépargne	304 41	298 44
Sogevar	927 96	909 76
Sogiter	1231 53	1207 38
Soleil Investissements	561 81	540 20
Solstice	2226 90	2221 35
State Street Act. Eur	8531 16	8242 67
State Street Act. Frce	9800 25	9514 81
St. Str. Act. Japon	10159 14	9815 59
State Street Emer. Mkt	10690 98	10176 99 •
St Street OAT Plus	10751 22	10540 41
Stratégie Actions	825 12	793 38
Stratégie Rendement	1469 18	1422 93
Technocic	981 55	952 96
Techno-Gan	5390 42	5183 10
Thesora	886 30	879 50
Trésor Plus	1351 48	1338 10
Trésor Trimestriel	1054 28	1043 84
Trésoricic	135222 53	135222 53
Trilion	5215 50	5146 57
UAP Investissement	413 30	398 36
UAP Actions France	568 28	545 81
UAP Act. Select	591 76	570 37
UAP Aedificandi	513 94	495 36
UAP Altefi	205 53	198 10
UAP Alto Sicav	163 96	158 03
UAP Moyen Terme	146 55	141 25
UAP Première Cat.	11326 28	10916 90
Uni-Associations	127 22	127 22 •
Uni-Foncier	1142 79	1114 92
Unifrance	557 25	543 66
Uni Régions	1221 92	1192 12
Univar	244 43	244 43 •
Univers Actions	1186 53	1157 59
Univers Obligations	1799 94	1756 04
Valorg	2128 32	2126 19
Valrea	55387 99	55360 31

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 27/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 225	....	4 9	5 4
Ecu	6 851	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 070	....	328	348
Belgique (100 F)	16 468	....	15 9	18 9
Pays-Bas (100 fl)	301 420	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 903	....	3 5	4 2
Danemark (100 krd)	88 220	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 271	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 617	....	2 3	3
Suisse (100 f)	380 140	....	367	387
Suède (100 krs)	90 060	....	85	93
Norvège (100 k)	83 250	....	78	86
Autriche (100 sch)	48 246	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 772	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 800	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 167	....	3 9	4 3
Japon (100 yens)	4 265	....	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/10
Or fin (kilo en barre)	57400	56700
Or fin (en lingot)	57550	56800
Napoléon (20f)	328	323
Pièce Fr (10 f)	445	.....
Pièce Suisse (20 f)	330	325
Pièce Latine (20 f)	330	331
Souverain	426	429
Pièce 20 dollars	1940	2080
Pièce 10 dollars	955	997 50
Pièce 5 dollars	575	....
Pièce 50 pesos	2155	2150
Pièce 10 florins	343	339

AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Histoire permanente du cinéma : Séance du théâtre optique E. Reynaud, 14 h 30 ; Mandy, v.f., d'Alexander Mackendrick, 18 h 30 ; Eugenio (1980, v.o. s.t.f.), de Luigi Comencini, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Rétrospective Satyajit Ray : l'Expédition (1962, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Satyajit Ray, 19 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma mexicain : Peregrinacion a Chalma (1922, v.o. traduction simultanée), de Miguel Othon de Mendizabal, Industria del Hierro en Mexico (1922, v.o. traduction simultanée), de Fernando Orozco y Berra, Mexico industrial (1922, v.o. traduction simultanée), de Fernando Orozco y Berra, Terrible Pesadilla (1929, v.o. traduction simultanée), de Charles Amador, El aniversario del fallecimiento de la suegra (1913, v.o. traduction simultanée). 14 h 30 ; El Compadre Mendoza (1933, v.o. s.t.f.), de Fernando de Fuentes, 17 h 30 ; Susana la perverse (1951, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-76-62-00)

MERCREDI

La Rue : Rue Git-le-cœur : Bande annonce : Corps à cœur (1978) de Paul Vecchiali, Nuit et Jour (1991) de Chantal Akerman, 14 h 30 ; Feuilleton : l'Abonné de la ligne U (1964) de Yannick Andrei, 16 h 30 ; Carte blanche à Jean Douchet : Dans les rues (1933) de Victor Trivas, 16 h 30 ; le Dialogue des étudiantes (1970) de Jean Douchet, Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ARCHITECTURE DU CHAOS (Su., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
BALLROOM DANCING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).
BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEETHOVEN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).
BOB ROBERTS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BOOMERANG (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23).
LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHÈRE EMMA (hongrois, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'ESPRIT DE CAIN (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18).
ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
FAIS COMME CHEZ TOI! (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
HORIZONS LOINTAINS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
IN THE SOUP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
INDOCHINE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
JEUX DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).
KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L 627 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LÉOLO (**) (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LOIN DU BRÉSIL (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LUNA PARK (russe, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67).
LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
MACAO, MÉPRIS ET PASSION (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MAFIA CONTRE NINJA , v.f.) : Ritz, 18e (46-06-58-60).
LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
MAX & JEREMIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).
LE MIRAGE (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MORTELLE JEUNESSE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
OBSESSION FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA PLAGE DES ENFANTS PERDUS (Mar., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
SEXES FAIBLES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THE LONG DAY CLOSES (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
THE PLAYER (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TONG TANA (danois, v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UN LOUVETEAU PARMI LES HOMMES (kazakh, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UNE VIE INDÉPENDANTE (Fr.-russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LE ZÈBRE (Fr.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FEMME DE L'ÉPICIER. Film canadien de John Pozer, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

L'INCONNU DANS LA MAISON. Film français de Georges lautner : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).

ISABELLE EBERHARDT. Film franco-australien de Ian Pringle, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

OLIVIER OLIVIER. Film français d'Agnieszka Holland : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE AMIE D'ANTONIO. Film français de Manuel Poirier : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LE VOYAGE ÉTRANGER. Film français de Serge Roullet : Latina, 4e (42-78-47-86).

WAYNE'S WORLD. Film américain de Penelope Spheeris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, ven. 20 h.
ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.
ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, jeu., ven. 15 h.
ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., sam., lun. 21 h 40, ven., dim. 19 h 30.
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 30.
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.
BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.
LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 14 h, dim. 13 h 45.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.
CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
LE COBAYE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 18 h.
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 15, T.U. : 30 F, (18 F pour les - de 14 ans).
LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h 05, jeu. 19 h 50, dim. 22 h 05, lun. 11 h 45.
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 13 h 15, dim. 15 h 25, mar. 21 h 40.
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 14 h.
DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, dim. 19 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30, dim. 15 h.
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h.
L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. 12 h.
EUROPA (danois-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 15.
FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.
LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 20 h toutes les heures.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h, lun. 18 h 45.
HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10.
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., sam. 13 h 50, dim. 10 h 30.
LES INCONNUS DANS LA MAISON (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 12 h 15.
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR) mer. 22 h 15.
LES LUMIÈRES DE LA VIE) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 21 h (toutes les heures) places vendues à Virgin Mégastore.
MARY POPPINS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 14 h 45.
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 22 h, jeu. 15 h 20, ven. 21 h 30, sam. 17 h 40, lun. 13 h 45.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam., lun. 11 h 50.
MY GIRL (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, ven. 17 h.
NÉ DES ÉTOILES) : La Géode, 19e (40-05-80-00) (film en 3 D) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., avec.
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 18 h, dim. 20 h.
LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 16 h 45, sam. 19 h.
PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h 10.
LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 12 h, dim. 14 h 05.
LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 20 h 10, ven. 19 h 40, sam. 12 h, dim. 18 h 15, lun. 19 h 30.
QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.
ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu. 15 h 15, ven., dim. 13 h 30, sam. 15 h.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., sam. 15 h 30, ven., dim. 13 h 50.
LA RUÉE VERS L'OR (A.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 15, T.U. 30 F (18 F pour les - de 14 ans).
SARRAOUNIA (Fr.-mauritanien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h 10, mar. 19 h 40.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 15, sam. 19 h 15.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, sam. 13 h 30.
TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 13 h 30, jeu., dim. 15 h, sam. 16 h 40.
TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mar. 15 h 15, sam. 13 h 30, dim. 17 h.
TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, ven. 22 h 10.
LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 15, jeu., ven. 13 h 45, sam. 15 h.
TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., lun. 17 h 40, mar. 19 h 50.
20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) mer., jeu., ven., sam., dim. 14 h, 16 h 30.
VOYAGE A DEUX (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) séances mer., ven., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h film 10 mn après.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 17 h 10, ven., dim. 15 h 30.

LES GRANDES REPRISES

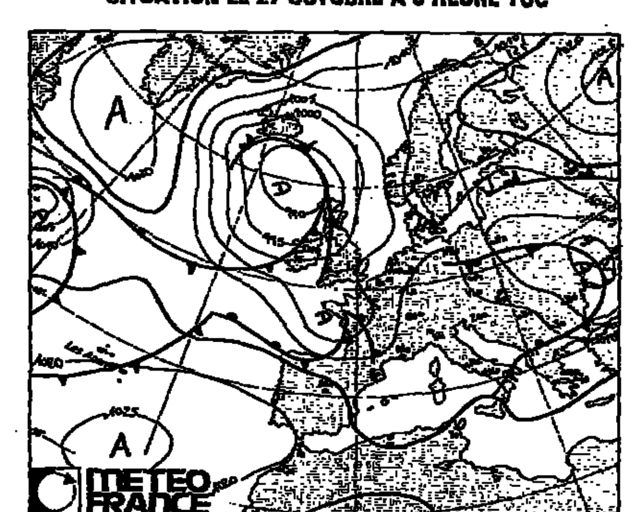
CASABLANCA (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DERNIERS RANGEMENTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
EN ERETZ (Isr., v.o.) : Galerie nationale du Jeu de Paume, 1er (47-03-12-50).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 36-65-70-48).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : L'Arlequin (ex Cosmos), 6e (45-44-28-80).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
OU EST LA MAISON DE MON AMI? (iranien, v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).
LE ROMAN D'UN TRICHEUR (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SARA (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).
THE HARDER THEY COME (jamaïcain, v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

FESTIVALS

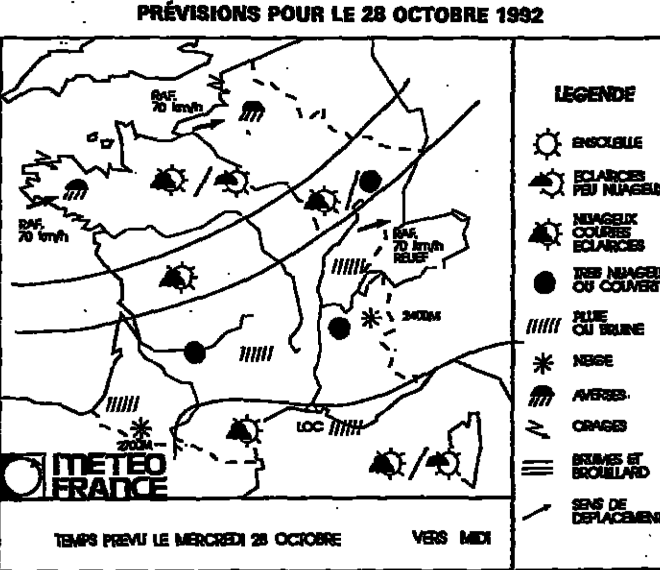
3e BIENNALE INTERNATIONALE DU FILM SUR L'ART, Centre Georges Pompidou. Cinéma du Musée, 4e (42-77-12-33). Apollinaire, Yves Bonnefoy, mer. 12 h 30 ; André Breton par André Breton, Max-Pol Fouchet, le voyageur à l'ancre, jeu. 12 h 30 ; Minotaure, la revue à tête de bête, ven. 12 h 30 ; Pab l'Enchanteur, Entretiens sur la taille-douce, sam. 12 h 30.
BLAKE EDWARDS, RICHARD QUINE (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Un sacré bordel!, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Liaisons secrètes, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Une vierge sur canapé, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Deux têtes folles, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Inquiétante Dame en noir, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Jour du vin et des roses, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Micki et Maude, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
CARTE BLANCHE A JEAN-CLAUDE GUIGUET, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Les Belles Manières, mer., mar. 22 h, jeu., dim. 20 h, sam. 14 h ; Faubourg Saint-Martin, mer., lun. 18 h, ven. 14 h, sam. 20 h, dim. 16 h (suivi d'un débat avec le réalisateur) ; Senso, jeu., dim. 22 h ; les Enfants du placard, mer. 20 h, jeu. 14 h, ven. 18 h ; l'Archipel des amours, mer. 16 h ; le Pont du Nord, jeu. 16 h, sam. 22 h ; Un enfant dans la foule, sam. 16 h, lun. 14 h, mar. 18 h 15 ; Qui trop embrasse, mer. 14 h, ven. 16 h ; le Champignon des Carpathes, jeu. 18 h 15, ven. 20 h (suivi d'un débat avec le réalisateur) ; De bruit et de fureur, sam. 18 h, dim., mar. 14 h, lun. 16 h ; Corps à cur, lun. 20 h (suivi d'un débat avec le réalisateur) mar. 18 h.
CINÉ-CLUB (v.o.), Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88). Apocalypse Now, mer. 20 h 30.
CINÉ-CLUB (v.o.), Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12). Orange mécanique, mer. 21 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). An angel at my table, dim. 10 h 45 T.U. : 29 F.
CINÉMAS D'ISRAL (v.o.), Galerie nationale du Jeu de Paume, 1er (47-03-12-50). Sinaïa, (st anglais) mer. 14 h ; Moi, Ahmad, Dérive, Doudou, qu'est-ce qu'on va dire?, (st anglais) mer. 16 h ; Derrière les barreaux, (stf) mer. 17 h 15 ; Plus lent, La Robe, (stf et anglais) jeu. 14 h ; Courdenia, Tout s'arrangera, (st anglais) jeu. 16 h ; Qu'est devenu Daniel Wachs ?, (st anglais) jeu. 17 h 15 ; les Portes de la mer, (stf) ven. 14 h ; le Travail, ven. 16 h ; la Lumière de nulle part, (stf et anglais) ven. 17 h 15 ; Green Fields, (st anglais) sam. 10 h 30 ; Atalia, (stf et anglais) sam. 14 h ; la Terre promise, (st anglais) sam. 16 h ; le Fusil de bois, (st anglais) sam. 17 h 15 ; Pain, (stf) dim. 10 h 30 ; le Guetteur, Expulsion, The Night the King was Born, Mauvais Jours, Pucerons, (stf) dim. 14 h ; Pionniers, (st anglais) dim. 16 h ; les Yeux plus gros que le ventre, (st anglais) dim. 17 h 15 ; Monologue de femme, (st anglais)mar. 12 h 30 ; Sauvez le maître nageur, (stf) mar. 14 h.
FESTIVAL DU FILM CULTE, L'Arlequin (ex Cosmos), 6e (45-44-28-80). Les Bronzés, ven. 23 h 15 T.U. : 40 F.
GEORGES FRANJU : MAGICIEN DU RÉEL, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Tête contre les murs, jeu. 14 h, 18 h, mar. 16 h, 20 h ; les Yeux sans visage, sam. 20 h, dim. 18 h, lun. 16 h, mar. 14 h ; Thérèse Desqueyroux, ven. 14 h, dim. 22 h ; Judex, mer. 16 h, 20 h, jeu. 22 h, sam. 18 h, 22 h, dim. 16 h, lun. 14 h, 18 h ; Thomas l'imposteur, ven. 16 h, 20 h, sam. 14 h ; la Faute de l'abbé Mouret, mer. 14 h, lun. 22 h ; Pleins Feux sur l'assassin, mer., ven., mar. 18 h, 22 h, jeu. 16 h, 20 h, sam. 16 h, dim. 14 h, 20 h, lun. 20 h.
HOMMAGE A JOHN CASSAVETES (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Shadows, mer. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Faces, lun. à 12 h, 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Minnie and Moskowitz, ven. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Meurtre d'un bookmaker chinois, mar. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Une femme sous influence, dim. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Opening Night, sam. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Love Streams, jeu. à 12 h, 14 h 15, 16 h 35, 19 h, 21 h 30.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE 1992



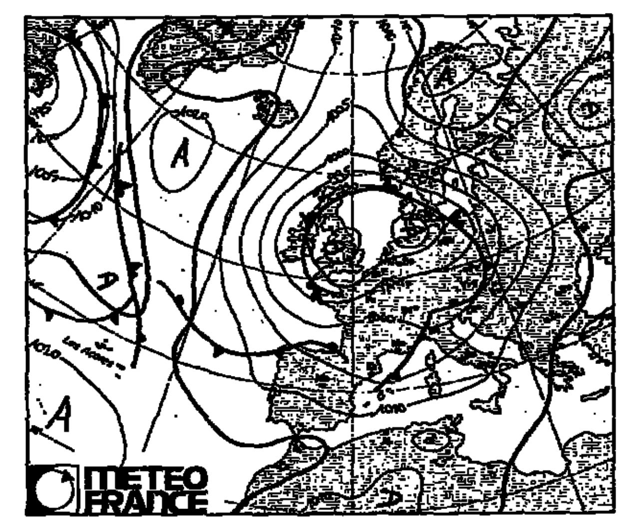
Mercredi. – Au matin, de l'Aquitaine et du Poitou-Charentes jusqu'au nord-est, le temps sera gris et pluvieux, avec des neiges sur les sommets des Alpes du Nord et des Pyrénées occidentales. De la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, *le ciel sera plus variable, avec des* éclaircies et des averses.

En cours de journée, ce temps variable avec averses s'étendra vers le Sud-Est, *rejetant les pluies du sud de* l'Aquitaine et de la Franche-Comté jusqu'au pourtour méditerranéen, où elles seront plus éparses. Les pluies épargneront la Corse. Des orages se produiront en Manche sur les côtes bretonnes et normandes.

Sur le nord du pays, le vent d'ouest à nord-ouest soufflera à 60 ou 70 km/h.

Les températures du matin seront *comprises entre* 12 *et* 14 *degrés de* l'Aquitaine à la Méditerranée, 6 et 10 degrés ailleurs. L'après-midi, elles atteindront 12 à 14 degrés sur le Nord, 15 à 17 degrés au sud, 18 à 20 degrés sur le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 29 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-10-1992 à 18 heures TUC et le 27-10-1992 à 6 heures TUC — le 27-10-92

FRANCE			
AJACCIO	20	10	C
BIARRITZ	18	16	C
BORDEAUX	14	13	C
BOURGES	11	8	P
BREST	10	9	N
CAEN	12	8	P
CHERBOURG	12	6	C
CLERMONT-FER.	13	7	C
DIJON	10	5	P
GRENOBLE	16	6	P
LILLE	11	5	C
LIMOGES	12	8	P
LYON	13	6	P
MARSEILLE	16	9	C
NANCY	9	4	P
NANTES	12	10	C
NICE	22	13	N
PARIS-MONTS.	12	7	P
PAU	16	12	N
PERPIGNAN	19	10	D
POINTE-A-PITRE	33	24	D
RENNES	11	9	C
ST-ETIENNE	12	6	P
STRASBOURG	11	2	B
TOULOUSE	12	11	N
TOURS	11	3	P

ÉTRANGER			
ALGER	27	12	D
AMSTERDAM	12	5	N
ATHÈNES	23	17	N
BANGKOK	31	25	N
BARCELONE	20	11	D
BELGRADE	9	6	N
BERLIN	6	-1	B
BRUXELLES	11	5	P
LE CAIRE	27	18	D
COPENHAGUE	7	6	D
DAKAR	31	23	D
DELHI	31	16	D
GENÈVE	10	4	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	20	17	C
JÉRUSALEM	23	11	D
LISBONNE	19	16	P
LONDRES	10	6	N
LOS ANGELES	22	16	–
LUXEMBOURG	8	3	C
MADRID	16	11	D
MARRAKECH	22	12	D
MEXICO	20	9	D
MILAN	19	1	D
MONTRÉAL	7	0	C
MOSCOU	-1	-4	C
NAIROBI	26	15	N
NEW-YORK	13	4	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	23	11	D
PÉKIN	16	2	N
RIO-DE-JANEIRO	25	20	–
ROME	20	15	C
SÉVILLE	26	12	C
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	4	-5	N
SYDNEY	21	16	C
TOKYO	21	13	D
TUNIS	27	12	N
VARSOVIE	4	2	P
VENISE	15	8	D
VIENNE	12	4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

La maison rouge

C'EST une maison rouge, accrochée à la colline. Nous avons passé le *week-end à la grille, sous la pluie,* légèrement en contrebas. Levant les yeux, nous la voyons en contreplongée, massive, silencieuse. Nous sommes dignes. Nous ne hurlons pas au meurtre, nous ne coinçons pas le pied dans la porte. Nous sommes dignes, mais nous resterons le temps qu'il faudra. Samedi, dimanche, lundi, treize heures, vingt heures. Le temps est avec nous, avec le bon droit.

Nous ? C'est-à-dire les caméras qui, devant la maison de Boston, sont comme notre œil avancé. Elles restent dignes, en laisse, comme si elles savaient qu'il en faut peu pour que la pitié bascule. La télé est une poêle à retourner la pitié comme une crêpe. Celui qui pleure, celui qui craque, celui qui trébuche, décrochera immanquablement son petit butin de compassion publique.

Hier absent de l'image, Michel Garretta *n'était qu'un salaud* abstrait, aisément haïssable. La *maison rouge aux fenêtres* muettes, la meute des caméras à la *grille, en font aujourd'hui un salaud* traqué. Qu'on le voie demain, à Roissy, menottes aux poignets, ou sa femme, ou ses enfants en pleurs – ne se trouvera-t-il pas un «reality show» pour céder à cette tentation ? – et le hallali risquera d'en faire un gibier perdu, sans refuge, sollicitant la compassion à la grande foire aux émotions, dans une obscène concurrence avec ses victimes d'hier.

Dans la retenue des commentaires et la dignité des images, on sent comme une conscience obscure de ce danger de retournement. *Les télés posent des questions à son avocat, c'est bien le moins, mais sans acharnement.* On fait confirmer au coursier qui sort de la maison rouge qu'il vient bien de porter un pli à «Michael Garretta», mais on résiste à la tentation de lui demander d'où vient le pli.

Et pour tuer le temps, les chaînes entretiennent l'aversion. En contrepoint de la maison rouge, voici donc l'orgueilleuse enseigne d'une société américaine, avec un nom hermétique mais où tinte confusément la monnaie, Haemonetics. Voici des participations financières, des organigrammes. On n'y comprend pas grand-chose, on en retient moins encore, mais on a tout de même saisi que Dracula a transformé en beaux dollars l'argent des enfants amaigris, des regards qui basculent – qui ne se souvient de ce petit, à «Envoyé spécial», au printemps dernier ? Qu'il continue ses affaires, comme si rien n'était arrivé. On en retient, et c'est l'essentiel, qu'il ne se repent pas.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 27 octobre

TF 1

- **20.45** Cinéma : A la poursuite *du diamant vert.* ■■ Film américain de Robert Zemeckis (1984).
- **22.40** Les Films dans les salles.
- **22.50** Téléfilm : Manhattan connection. De Peter Levin.
- **0.30** Magazine : Le Club de l'enjeu. Invité : André Benard, président d'Eurotunnel.

FRANCE 2

- **20.50** Cinéma : *Papillon.* ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1973).
- **23.20** Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Je sors de prison.
- **0.25** Journal et Météo.
- **0.40** Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- **20.45** Série : Les Aventures de Tintin.
- *21.40* *Magazine : Faut pas rêver.* 100e émission.
- **22.35** Soir 3 et Météo.
- **23.00** Magazine : Pégase. Lac de Côme : l'hydraviation.

CANAL PLUS

- **20.35** Cinéma : Les Maîtres de l'ombre. ■ Film américain de Roland Joffé (1989).
- **22.35** Flash d'informations.
- **22.40** Cinéma : L'Autre. □ Film franco-italien de Bernard Giraudeau *(1990).*
- **0.10** Cinéma : Souhaitez ne jamais être invité. □ Film canadien de Jack Lee Thompson *(1981).*

ARTE

- *20.40* ▶ Soirée thématique : Radio Day. *Soirée proposée par Claus Josten et présentée par Claude Villers, Geneviève Ledouès et Jürgen Keimer.*
- **20.45** Théâtre : Trop Jeune *pour mourir.* Pièce de Gusztav Hamos, avec Till von Heiseler, Iris Drisse.
- **21.20** Court métrage : Back up the Mike.
- **21.40** Documentaire : *Les Ondes sur les vagues, radio rock n'roll.* De Théo Roos.
- **22.10** Documentaire : Le Pouvoir *sans visage.* De Balint Horvath et Mari Cantu.
- **22.50** Documentaire : Histoires de la radio. *De Klaus Kreimeier et Birgit Quastenberg.*
- **23.40** Documentaire : Le Tailleur de sons. De Thierry Compain.

M 6

- **20.35** Le Mardi c'est permis.
- **20.45** Téléfilm : Papa épouse maman. De Ronald F. Maxwell.
- **22.20** Téléfilm : L'Or des Viets. De Romano Scavolini.
- **0.00** Magazine : Culture pub. Spécial États-Unis.

FRANCE-CULTURE

- **20.30** Archipel médecine. *Maternités différentes : naissances à domicile,* allaitement.
- *21.30* *Grand angle.* *Le fichier juif.* 1. *Les voix* d'en bas (rediff.).
- **22.40** Les Nuits magnétiques. Visage, visages 1. Un petit opéra à la fraise.
- **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30** Concert (en direct de la SACEM) : Cloches d'adieu et un sourire en hommage à Olivier Messiaen, de *Murail*, par Dominique My, piano ; Pièce pour piano, violon, violoncelle et clarinette, de Singier, par l'Ensemble Fa ; Quatuor à cordes no 2, de Hersant, par le Quatuor Rosamonde ; Involutive pour clarinette, de *Mefano*, et *Orion* pour clarinette seule, de Fenelon, par Alain Damiens, clarinette ; Swan Song pour treize voix, de Ohana, par l'Ensemble Musicatreize, dir. Roland Hayrabedian.
- **22.00** Les Voix de la nuit. Par Henri Goraleb. Hommage à Anita Cerquetti, soprano.

Mercredi 28 octobre

TF 1

- **17.25** Jeu : Une famille en or.
- *17.55* *Série : Premiers baisers.*
- **18.20** Côté enfants (et à 22.40).
- **18.25** *Feuilleton* : Santa Barbara.
- **18.55** Magazine : Coucou, c'est nous ! *Présenté par Christophe Dechavanne.*
- **19.55** Tirage du Loto (et à 20.40).
- **20.00** Journal, le sourire du jour et Météo.
- **20.50** Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
- **22.45** Magazine : Ex libris. *Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Aux portes de l'étrange.*

FRANCE 2

- **17.00** Magazine : Giga.
- **18.30** Le Jeu !
- **19.20** Jeu : Que le meilleur gagne plus.
- **20.00** Journal, Journal des courses et Météo.
- **20.50** Téléfilm : Les Cahiers bleus. De Serge Leroy.
- **22.15** Visages d'Europe.
- **22.20** ▶ Première ligne. Autoroutes, documentaire de Christophe *Picard, Jean-Michel Destang, Christophe de* Ponfilly.
- **23.15** Journal et Météo.
- **23.35** Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- **17.05** C'est Lulo !
- **17.55** Magazine : Une pêche d'enfer.
- **18.30** Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
- **18.55** Un livre, un jour. Entretiens, de Francis Bacon.
- **19.00** Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
- **20.05** Jeu : Hugodélire.
- **20.15** Divertissement : La Classe.
- **20.45** *Magazine : La Marche du siècle.* Présenté par Jean-Marie Cavada. On ne se lasse pas d'aimer.
- **22.25** Soir 3 et Météo.
- **22.55** Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

- **15.35** *Téléfilm : Fureur douce.* De Sheldon Larry.
- **17.05** Documentaire : Zèbres. De Dereck et Beverly Joubert.
- **18.00** Canaille peluche. Beetle Juice.

En clair jusqu'à 21.00

- **18.30** Ça cartoon.
- *18.50* *Le Top.*
- **19.20** Flash d'informations.
- *19.30* *Magazine : Nulle part ailleurs.* Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
- **20.30** Le Journal du cinéma. Présenté par Michel Denisot. Spécial Jean-Paul Belmondo.
- **21.00** Cinéma : Desperate Hours. □ *Film américain de Michael Cimino* (1990).
- **22.40** Flash d'informations.
- **22.45** Cinéma : Burning Secret. □ Film britannique d'Andrew Birkin (1988).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00** Magazine : Mégamix (rediff.).
- **18.00** Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
- **19.00** Documentaire : Terra X, la piste du jaguar. *De Gottfried Kirchner.*
- **19.55** Série : Monty Python's Flying Circus.
- *20.30* *8 1/2 Journal.*
- **20.40** Danse : Septett Extra. Chorégraphie de Hans Van Manen.
- **21.05** Documentaire : Les Musiciens du quatuor. De Georges Zeisel et Catherine Zins. 3. Largo desolato, l'exil.
- **21.55** *Musique : La Nuit transfigurée.* Sextuor à cordes op. 4 d'Arnold Schoenberg, par le Quatuor Schoenberg, Jan-Erik Van Regteren Altena et Taco Kooistra.
- **22.25** Théâtre : La Vie de Galilée. *De Bertolt Brecht, mise en scène d'Antoine* Vitez.

M 6

- **17.15** Jeu : Zygopolis.
- **17.35** Série : Campus Show.
- **18.05** Série : Equalizer.
- **19.00** Série : Les Routes du paradis.
- **19.54** Six minutes d'informations, Météo.
- **20.00** Série : Madame est servie.
- **20.35** Magazine : Ecolo 6
- **20.45** Téléfilm : Interdit d'amour. De Catherine Corsini.
- **22.20** Téléfilm : Le Prix de la liberté. De Gene Reynolds.

FRANCE-CULTURE

- **20.30** Antipodes. Premiers romans francophones. Avec François Samlong, Mahi Binebine, Sélim Nassib, Pierre-Robert Leclerc.
- **21.30** Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- **22.00** Communauté des radios publiques de langue française. L'art de vivre en santé : images et recettes du Moyen Age.
- **22.40** Les Nuits magnétiques. Visage, visages. 2. *Le visage dans tous ses états.*

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30** *Concert (en direct de Radio-France)* : Suite pour sept instruments op. 29, de Schoenberg ; Symphonie pour ensemble de chambre op. 21, de Webern ; Suite lyrique pour quatuor, de Berg, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Annick Minck.
- **22.30** Espace libre.

Le Monde

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 23 à 40

Le numéro du « Monde » daté 27 octobre 1992 a été tiré à 508 432 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Trois suppléments : « Sciences-Médecine », « Education-Campus » et « Arts-Spectacles ».

Les suites de l'affaire du sang contaminé

Le docteur Garretta a été radié par le conseil de l'ordre d'Ile-de-France

Le docteur Michel Garretta a été radié le 4 octobre par le conseil régional de l'ordre des médecins d'Ile-de-France. Cette décision, qui a été notifiée par lettre recommandée le 22 octobre aux deux avocats d'hémophiles qui avaient déposé plainte contre l'ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) devant la juridiction ordinale – Mᵉ Aurélien Boulanger et Mᵉ Georges Holleaux – avait été prise le jour même de l'audience au cours de laquelle le docteur Garretta aurait dû comparaître devant le conseil régional de l'ordre des médecins (*le Monde* du 6 octobre).

Le docteur Garretta, qui se trouvait déjà aux Etats-Unis, s'était fait représenter par ses deux avocats, Mᵉ Xavier Charvet et Mᵉ François Morette. Ces derniers avaient claqué la porte de l'audience alors que celle-ci n'était pas achevée expliquant qu'ils n'étaient pas en mesure *« d'assurer convenablement et décemment »* la défense de leur client.

Les plaintes d'hémophiles avaient été déposées devant l'ordre des médecins en octobre 1991. Elles visaient des manquements aux règles de déontologie médicale, parmi lesquels les manquements à l'obligation de conseil et d'information et le fait que le docteur Garretta se serait rendu coupable d'avoir fait courir aux hémophiles un risque supérieur à celui inhérent au simple aléa thérapeutique.

Le fait que le docteur Garretta n'ait pas été présent le jour de l'audience lui donne le droit de faire opposition à ce jugement, toujours devant le conseil régional d'Ile-de-France de l'ordre des médecins, dans un délai de trente jours après qu'il lui en aura été fait notification. D'autre part, le docteur Garretta peut également faire appel de ce jugement – dans le même délai, – mais cette fois devant le conseil national de l'ordre des médecins.

On se refusait, mardi 27 octobre, au siège du conseil régional d'Ile-de-France, à tout commentaire concernant ce jugement. Pour sa part, Mᵉ Boulanger nous a simplement déclaré que cette décision lui paraissait *« normale étant données les circonstances »*. Le même jour, le jugement ordinal concernant le docteur Bahman Habibi, ancien directeur scientifique du CNTS, n'avait pas été notifié à Mᵉ Boulanger, qui avait également porté plainte contre lui.

Ce jugement ordinal intervient alors que la polémique concernant la « fuite » du docteur Garretta aux Etats-Unis bat son plein. Mᵉ Xavier Charvet a confirmé à plusieurs reprises que son client rentrerait en France en milieu de semaine. En outre, Mᵉ Charvet s'en est pris directement au journal *France-Soir* qui, dans ses éditions du 26 octobre, avait rendu public le numéro de téléphone du docteur Garretta aux Etats-Unis. *« Grâce à* France-Soir, *on ne peut pas dormir dans cette maison puisque nous avons à peu près un coup de fil toutes les deux minutes pour proférer des menaces de mort à l'encontre du docteur Garretta »*, a déclaré l'avocat. Le 23 octobre, *France-Soir* avait, sous un gros titre *« Où est-il? »* publié en une, sous la forme du *Wanted* des avis aux chasseurs de prime des westerns américains, une grande photo du docteur Garretta.

Celui-ci, qui a jusqu'au 9 novembre pour faire appel de la condamnation à quatre ans de prison ferme prononcée contre lui par la seizième chambre correctionnelle, devait s'exprimer devant la presse, mardi ou mercredi, avant de s'embarquer pour Paris. D'autre part, M. Robert Pandraud, député RPR de Seine-Saint-Denis, a demandé lundi 26 octobre au garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, *« d'étudier avec la grande chancellerie de la Légion d'honneur la situation du docteur Michel Garretta »* dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Dans deux questions écrites, l'ancien ministre de la sécurité interroge M. Vauzelle, d'une part sur le *« nom de la personnalité qui a reçu le docteur Garretta dans l'ordre national de la Légion d'honneur »*, d'autre part sur *« la motivation du décret ayant permis de le nommer chevalier à titre exceptionnel »*.

FRANCK NOUCHI

Le trafic ferroviaire perturbé

Les cheminots des Douze ont organisé leur première grève

Les cheminots se mobilisent par-delà les frontières : vingt-six organisations des douze pays de la Communauté économique européenne, plus l'Autriche et la Suisse, ont appelé à un mouvement de grève *d'au moins un heure*, mardi 27 octobre. Selon les syndicats à l'origine de cette action, la CEE encourage des politiques de libéralisation d'accès aux réseaux publics de chemin de fer, ce qui a des conséquences négatives sur la situation financière des sociétés nationales.

De leur côté, six syndicats français (auxquels s'est jointe la FGAAC-autonome) estiment que *« la déréglementation et l'ultralibéralisme qui dominent la construction retenue par les autorités communautaires et celles des Etats membres remettent directement en cause la dimension et le contenu de service public dans la plupart des pays européens et entraînent une régression sociale de grande envergure. »* Le commissaire européen chargé des transports, M. Karel Van Miert, avait répondu à la mi-octobre aux inquiétudes des cheminots européens. Le rail, qui n'absorbe plus aujourd'hui que 16 % du transport de marchandises communautaire contre 30 % en 1970, *« n'est plus en mesure d'assumer le rôle majeur qu'il a joué autrefois »*, avait-t-il noté, et les mesures adoptées en juin 1991 par la CEE devraient permettre *« aux compagnies de renverser la vapeur par rapport aux autres modes de transport »*.

Ces mesures sont destinées à *« régler la question de la dette historique »* contractée par les compagnies, à *« séparer du point de vue comptable la partie infrastructure de la partie exploitation commerciale »* et *« à ouvrir modérement et réciproquement les réseaux des compagnies à des opérateurs ferroviaires de la Communauté »*, avait déclaré le commissaire européen. Ainsi, les sociétés de transport combiné, qui allie la route et le rail, pourront emprunter les voies ferrées des autres pays. En dehors d'elles, seules les compagnies nationales de chemin de fer pourront profiter de cet accès. Les gouvernements britannique et allemand ont annoncé les 14 et 15 juillet une réforme de leurs chemins de fer. Le premier va au-delà des directives européennes puisqu'il s'agit de privatiser les chemins de fer du Royaume-Uni. Bonn souhaite séparer la gestion des infrastructures de l'exploitation des trains.

En France, la SNCF a annoncé des perturbations sur son réseau mardi 27 octobre. La circulation des trains de banlieue devait être affectée et les interconnexions avec les lignes A, B et D du RER suspendues. Le TGV Sud-Est devait subir d'importantes perturbations sur les axes Paris-Lyon-Marseille-Monpellier-Dijon-Chambéry. En revanche, la SNCF annonçait un service normal sur le réseau TGV Atlantique. La circulation des trains de grandes lignes devait être perturbée sur le Sud-Est ainsi que sur les transversales reliant l'Ouest, le Sud-Ouest, et le Nord-Est au Sud-Est de la France. On s'attendait à des perturbations variables selon les régions pour les trains express régionaux.

MARTINE LARONCHE



Le Monde

I N I T I A T I V E S

DOSSIER

L'administration en chantier

Depuis dix ans, les gouvernements essaient de moderniser le service public. Une révolution en douceur qui se heurte à des résistances

MODERNISER l'administration : l'urgence de ce «chantier» est réaffirmée avec une grande constance depuis dix ans par chaque nouveau ministre de la fonction publique. Mais entre-temps la nécessité a changé de nature : il s'agissait d'abord de réduire le train de vie de l'Etat dans un contexte de crise économique tout en répondant au malaise grandissant de ses quelque 4,6 millions d'agents. Mais, progressivement, les gouvernements successifs ont été amenés à réfléchir sur les modes d'intervention de l'Etat dans une vie collective caractérisée par la réhabilitation de l'entreprise et l'émergence de contre-pouvoirs locaux et maintenant européens. *«A l'heure de la construction européenne et du nivellement des économies occidentales, la différence entre les pays viendra de la qualité de leur service public»*, affirme aujourd'hui Michel Delebarre, ministre d'Etat en charge de ce dossier. Un bel enjeu qu'il reste encore à traduire dans les faits.

Tant il est vrai que la France a jusqu'à maintenant fait preuve de la plus grande prudence dans sa façon d'aborder ce chantier. En donnant, en 1989, le véritable coup d'envoi à cette modernisation, Michel Rocard, premier ministre de l'époque, *«a délibérément choisi la méthode expérimentale pour la réforme de l'administration, partant apparemment du principe que les freins sociologiques ou les obstacles réels étaient tels que des décisions radicales n'étaient pas possibles»*, écrivent ainsi Bernard Brunhes et Nathalie Weil dans un récent rapport consacré à la modernisation du service public dans cinq pays d'Europe occidentale (1).



Ce qui n'a pas empêché l'administration de commencer de se transformer, *«même si usagers et fonctionnaires ont encore trop le sentiment que cela ne se voit pas»*, constate Michel Delebarre. Témoin de cette rénovation «de velours», le prochain forum consacré aux «Innovations du service public» organisé du 5 au 7 novembre au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris. Le but de ce forum – monté à l'initiative du ministère de la fonction publique et auquel participeront de nombreux ministères, établissements publics et entreprises nationales (SNCF, Air France, RATP, EDF-GDF...) – est, selon ses organisateurs, de faire *«ressortir très concrètement la capacité d'adaptation de l'Etat»* et de prouver que *«la modernisation a pour finalité le service rendu aux usagers»*.

La prise de conscience de cette nécessaire adaptation du service public aux besoins des usagers est récente. Elle ne s'est concrétisée qu'au mois de mars avec l'adoption d'un projet de charte des usagers censée améliorer les relations entre les administrations et ses «clients». Mais c'est déjà un premier pas pour obliger les 2,6 millions d'agents *de l'Etat, habitués à ronronner en vase clos*, à s'ouvrir vers l'extérieur.

Autre gros morceau de la modernisation auquel le gouvernement a décidé de s'attaquer cet automne : la déconcentration vers la province de certaines missions exercées au niveau central. Pierre Bérégovoy, premier ministre, a ainsi demandé à tous les ministères de proposer d'ici à la fin du mois d'octobre un plan de réorganisation de leurs services, toutes les missions liées à la mise en œuvre des politiques de l'Etat devant être transférées en province sous l'autorité du préfet.

UNE telle responsabilisation des services extérieurs devrait notamment permettre de rompre avec une pratique ancestrale de l'administration : la circulaire par laquelle le niveau central transmet habituellement ses volontés au reste du pays. Ce faisant, le gouvernement a privilégié *«la prééminence du pouvoir politique et la cohérence des actions de l'Etat»* au détriment du *«professionnalisme»* et des *«processus de production»* des fonctionnaires, constatent Bernard Bruhnes et Nathalie Weil. Une telle approche ne risque-t-elle pas, s'interrogent-ils, de perturber la nécessaire adaptation de la gestion des ressources humaines et de la production aux exigences de telle ou telle administration?

L'idée même de gestion des ressources humaines paraît quelque peu incongrue lorsqu'il s'agit de l'appliquer à une fonction publique ancrée dans une gestion monolithique, égalitariste et centralisée de son personnel. Si de réels progrès ont été accomplis depuis 1989 pour la formation professionnelle des agents, la flexibilité n'a pas encore réussi à bousculer les dogmes statutaires.

Aux antipodes de la gestion française, Bernard Brunhes et Nathalie Weil ont pris l'exemple de la Suède, qui a réussi un véritable bond en avant depuis cinq ans en matière de modernisation de l'administration. *«Les salaires sont maintenant fixés de façon libre par les responsables des unités locales*, écrivent-ils. *Les conventions collectives ne comportent plus de grille de classifications. Les augmentations annuelles sont cadrées mais laissées à l'entière discrétion des responsables locaux...»*

Une telle flexibilité appliquée à l'administration française déclencherait certes un véritable tollé. Or, poursuivent les auteurs du rapport, *«cette souplesse ne heurte pas les organisations syndicales* [suédoises] *dans la mesure où celles-ci disposent, au niveau local, d'un véritable pouvoir d'influence et de pression sur les décisions»*. Les cadres de la fonction publique sont-ils eux-mêmes prêts à assumer une telle responsabilité?

Si la méthode expérimentale a rempli sa mission en engendrant une formidable attente tant du côté des fonctionnaires que de leurs «clients», elle ne peut plus aujourd'hui assumer les enjeux posés par cette modernisation. L'Etat va donc devoir sortir de sa frilosité en s'interrogeant, par exemple, sur la place du pouvoir politique dans cette démarche...

Valérie Devillechabrolle

(1) Ce rapport a été rédigé en mars à la demande de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique et de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.



g contaminé

...seil de l'ordre d'Ile-de-France

... pour Paris. D'autre part, M. ... Pandraud, député RPR de ... Saint-Denis, a demandé ... 26 octobre au garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, *«d'étudier ... la grande chancellerie de la Légion d'honneur la situation du docteur Michel Garretta»* dans l'ordre national de la Légion d'honneur. ... deux questions écrites, l'ancien ministre de la sécurité intérieure ... M. Vauzelle, d'une part sur le ... *de la personnalité qui a reçu le ... teur Garretta dans l'ordre national de la Légion d'honneur»*, d'autre part sur *«la motivation du décret qui ... permis de le nommer chevalier ... titre exceptionnel»*.

FRANCK NOUCHI

...ferroviaire perturbé

...ont organisé leur première grève

... 15 juillet une réforme de leurs chemins de fer. Le premier va ... des directives européennes ... s'agit de privatiser les chemins de fer du Royaume-Uni. ... séparer la gestion des infrastructures de l'exploitation des trains.

En France, la SNCF a ... des perturbations sur son ... mardi 27 octobre. La circulation ... trains de banlieue devait être ... tée et les interconnexions ... lignes A, B et D du RER ... dues. Le TGV Sud-Est devait ... d'importantes perturbations ... axes Paris-Lyon-Marseille-... lier-Dijon-Chambéry. En ... la SNCF annonçait un service ... mal sur le réseau TGV ... La circulation des trains de ... lignes devait être perturbée ... Sud-Est ainsi que sur les ... saires reliant ... le Sud-Ouest ... le Nord-Est au Sud-Est de ... On s'attendait ... des perturbations variables selon les régions ... trains express régionaux.

MARTINE LAR...

SPÉCIALITÉS

Managers de crise

Des directions intérimaires pour les restructurations

SÉVÈREMENT frappée par une crise, une entreprise est généralement acculée pour survivre à prendre des mesures drastiques et à solder ses comptes avec le passé : plans de licenciements, mais aussi mise sur la touche de certains responsables, réduction des dépenses et parfois suppression des privilèges qui sont nés dans le cocon de la prospérité.

Ces périodes exceptionnelles et douloureuses suscitent toujours de fortes réactions émotionnelles des salariés comme du personnel d'encadrement. En effet, souvent brutalement, la crise remet en cause les situations individuelles et crée un stress intense durant l'inévitable période d'incertitude qui suit l'annonce des mesures. Pour réussir leurs périlleux plans de sauvetage, certaines entreprises n'hésitent pas à faire appel aux services de personnages communément appelés *« managers de crise »*.

Taillé comme un bûcheron, Bob Givens possède le physique de l'emploi. Appelé par les actionnaires ou la haute direction pour assainir la situation, il débarque pendant quelques mois dans la société concernée et occupe par intérim une fonction bien précise dans la hiérarchie (PDG, directeur général, conseiller du président, etc.) D'un tempérament vif et rapide, et, avec le recul que donne l'œil extérieur, on l'estime capable de « piger » les rouages d'une situation confuse, de prendre les décisions nécessaires et de réorganiser les structures. Sans l'ombre d'une hésitation, il met le plus rapidement possible le personnel dans le bain de la restructuration, expliquant, dans un langage clair et direct, les enjeux de sa mission. A chacun de se déterminer. Une fois, sa besogne accomplie, il s'en va, sans rien demander à personne. Ailleurs, on a besoin de ses services.

Conserver l'anonymat

Une véritable légende accompagne ces personnages hors du commun. Les uns qualifient Bob Givens de « boucher » ou de mercenaire à la solde du grand capital, les autres l'encensent comme un sauveur. Lui se considère simplement comme un médecin chargé d'administrer en urgence une potion de cheval.

Bien sûr, l'homme n'est pas un tendre. Ce n'est d'ailleurs pas ce qu'on lui demande. Il est payé pour donner les coups de hache nécessaires et pour exécuter ce que certaines âmes sensibles rechignent à faire. Cependant, lui non plus n'est pas toujours épargné par les éventuelles rancœurs. Mais son tempérament de lutteur lui permet d'assumer cette partie ingrate de son job.

En réalité, ce métier d'action lui va comme un gant. *« En période de crise, il y a une accélération des décisions et de la prise de responsabilité. Or, je ne sais pas fonctionner dans le calme »*, dit-il avec un léger accent de cow-boy américain. Tout en ne manquant pas d'ajouter qu'il adore aussi les missions *« positives »* et exaltantes comme les fusions-acquisitions. Mis à part ce trait de caractère, Bob Givens sort du même sérail que n'importe quel consultant de haute volée. Il est en particulier bourré de diplômes (Miami University, Columbia University, Wharton School).

De leur côté, les entreprises qui font appel aux services des managers de crise cherchent à agir vite comme l'exige la situation. Elles préfèrent confier ces missions difficiles à des experts extérieurs plutôt qu'à leurs cadres supérieurs peu formés à ce type de besogne et susceptibles de ne pas conserver leur fonction après la restructuration.

Par discrétion ou mauvaise conscience, ces entreprises souhaitent en tout cas conserver l'anonymat. Transport, logistique, informatique, etc, Bob Givens n'en est pas à son coup d'essai. Par exemple, pour un transporteur terrestre réalisant un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, il a, avec la casquette d'adjoint au directeur général, mené une restructuration complète : réorganisation avec réduction de personnel, réorientation stratégique vers des secteurs à forte valeur ajoutée, mise en place d'un plan rigoureux de réduction des coûts, vente ou arrêt des activités marginales.

Un métier dur mais en or. Car les sociétés payent au prix fort ces managers de crises. Les consultants du cabinet de Bob Givens, Profit Development, gagnent annuellement entre 800 000 et 1,5 million de francs.

Catherine Lévi

MÉTIERS

Les doublures des patrons

Une formation d'adjoint au chef d'entreprise a été mise en place pour les PME

UNE quarantaine d'universités ont déjà répondu présent, mais c'est Paris-X-Nanterre qui est la plus avancée dans le projet, jouant pour l'ensemble des universités d'Ile-de-France, et avec leur accord, le rôle de pionnière.

Depuis septembre dernier, la faculté a mis en place une formation d'« adjoint de dirigeant de PME-PMI ». Trois cents dossiers envoyés, soixante réponses, onze personnes sélectionnées : sept salariés et quatre demandeurs d'emploi. Une première promotion un peu atypique, malgré tout. Le cursus – 900 heures de formation sur deux ans à raison de trois demi-journées par semaine – est en principe réservé à des salariés dans le cadre de la formation continue. Nanterre l'a déjà ouvert à des chômeurs. L'étape suivante devrait permettre d'accueillir des jeunes en formation initiale, le niveau requis étant celui d'un bac + 2 ou d'une expérience équivalente pour le porter à celui d'un bac + 4. Mais on n'en est pas encore là.

Pour le moment, il s'agit d'abord de faire vivre un projet qui remonte à juillet 1990. L'association Université et entreprise fait se rencontrer deux mondes plutôt habitués à doucement s'ignorer : les PME et les professeurs d'université.



Manque d'esprit critique

Les premières, *via* leur organisation patronale, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), ont une requête bien claire : avoir à leur disposition des diplômés qui puissent se substituer au patron, être comme eux « des hommes- orchestres » réunissant les qualités de technicien, de commercial et de gestionnaire. Le terrain n'est certes pas vierge. Seulement, les étudiants des écoles de commerce sont souvent trop « chers » et préfèrent intégrer des grands groupes internationaux. Deux formations universitaires existent aussi à des niveaux bac + 2 ou bac + 5 mais ne collent pas, visiblement, encore assez aux besoins exprimés. De réunion en réunion, la demande de la CGPME s'affine. *« Nous avons appris à écouter*, dit Denis Abecassis, vice-président de l'université de Nanterre, chargé de la communication, et l'un des porteurs du projet. *Petit à petit, le partenariat a pris tournure. Deux ans de réflexion nous ont permis de donner forme au cursus »*.

La formation « adjoint PME-PMI » est une sorte de fusée à deux étages : un tronc commun de 500 heures, avec des enseignements en droit, économie, comptabilité, fiscalité, finances, gestion du personnel, et des modules d'approfondissement (400 heures) qui permettent au stagiaire d'adapter sa formation aux exigences précises de son entreprise. *« Les besoins sont très importants, par exemple en matière de fiscalité et aussi en termes de culture générale*, explique René Grison, président des PME du Cher et membre de la commission enseignement-formation de la CGPME. *Les patrons se plaignent souvent du manque d'esprit critique de leurs collaborateurs. »*

En réalité, toutes les PME ne devraient pas être intéressées par le projet. La cible-type est la petite unité industrielle ou de service d'une cinquantaine de salariés où la bonne volonté du ou de la comptable ne suffit plus à régler les problèmes de personnel et de gestion. La présence d'un bras droit paraît, en revanche, moins pertinente auprès des commerçants, qui reconnaissent *« finalement encadrer très peu le personnel »*. La population des candidats devrait plutôt se recruter parmi les plus de trente ans, *« des techniciens supérieurs »*, analyse Denis Abecassis, *qui ont dix ans d'activité dans une entreprise et qui sont à la recherche d'un complément de formation et de promotion »*.

Le coût de la formation a été évalué à 25 000 francs par stagiaire, *« moins cher qu'une école de commerce »*, constate René Grison. Les sources de financement liées à la formation continue peuvent être multipliées : entreprises, collectivités locales, organismes professionnels, etc. Nanterre a montré le chemin. L'université de Tours lance le cursus en janvier prochain. Bordeaux et Lille suivront dans la foulée. *« Au total, d'ici à deux ans*, précise René Grison, *près de 600 étudiants devraient avoir terminé leur formation, sanctionnée d'ailleurs, si elle a été poursuivie entièrement, par un diplôme d'enseignement supérieur universitaire (DESU). »*

Au-delà des chiffres et des diplômes, il semble que la portée de l'expérience lancée aujourd'hui soit plus importante qu'il n'y paraît. *« Les PME qui se décident à investir dans la formation, c'est un grand pas en avant*, reconnaît l'un des membres de la sous-commission du projet. *Cela n'a jamais été leur souci ! »*

Denis Abecassis voit aussi un intérêt précieux à faire rencontrer, à travers cette nouvelle formule, patrons de PME et étudiants. *« Ils ne se connaissent pas. Or, pourtant, ce sont bien les petites unités qui créent des emplois, quand, bien sûr, il y a encore création d'emplois. »*

La CGPME a, elle aussi, son idée derrière la tête. Certes, ces nouvelles « doublures » vont permettre à ses adhérents, comme on le dit volontiers au siège de l'organisation, de *« lever la tête du guidon »*, mais elles peuvent être aussi une solution à un problème crucial : la transmission d'entreprise. Les chiffres sont éloquents : plus d'un tiers des chefs d'entreprise devront assurer d'ici à dix ans leur succession, faute de quoi les établissements disparaîtront et, avec eux, les emplois des salariés. Voici créé un vivier de dauphins potentiels.

M.-B. B.

MALADIES

Les entreprises et le sida

La Fondation de France et l'ANDCP ont interrogé les responsables du personnel sur la lutte contre l'épidémie dans le milieu du travail

« L'ÉPIDÉMIE de sida a pris de telles proportions que la Fondation de France se devait d'être partie prenante dans la lutte contre la maladie », explique Jean-Louis Vidana, l'ancien directeur des affaires sociales de cet organisme.

Dans une première phase, la Fondation de France, concernée par tous les problèmes de société, s'est contentée de financer la recherche médicale dans ce domaine. Puis elle a souhaité aller plus loin. A son initiative, quatre associations se sont réunies pour étudier les formes que pourrait prendre une action d'information et de prévention. L'ANDCP (Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel), s'est immédiatement impliquée. Pour Patrick Béziers, son délégué régional, *« l'entreprise est un lieu où les hommes vivent, elle ne peut ni ne doit fermer les yeux sur ce phénomène dramatique »*. D'autant que la séropositivité va devenir de plus en plus visible et poser des problèmes d'organisation du travail. Les entreprises vont un jour ou l'autre, lorsque ce n'est pas déjà fait, être confrontées au maintien de l'emploi d'une personne séropositive, à l'absentéisme pour les soins, à l'aménagement des postes de travail et, plus encore, à l'inquiétude des collègues. Il y a certes un débat sur le rôle que l'entreprise peut et doit jouer dans la vie privée des gens. Certains nient qu'elle puisse intervenir dans ce qui regarde la santé publique. Pour d'autres, les problèmes soulevés par le sida sont les mêmes que ceux que pose n'importe quelle autre maladie grave. Et il n'y a pas de raison de lui réserver un sort particulier.

Les bons interlocuteurs

A cela, le responsable de l'ANDCP réplique que l'information sur le tabagisme, l'alcoolisme et la toxicomanie trouve tout naturellement sa place dans le monde du travail. Pourquoi celui-ci devrait-il ignorer une maladie qui se répand, hélas, aussi vite, et provoque des réactions d'exclusion là où un cancer, par exemple, éveille plutôt un mouvement de solidarité. *« A partir du moment où l'on admet que l'entreprise-citoyenne fait partie intégrante de la nation, qu'elle est un lieu d'épanouissement et d'intégration des salariés, il est naturel qu'elle participe à la lutte contre l'épidémie »*, affirme un directeur des ressources humaines.

Quatre organismes – la Fondation de France, l'Agence française de lutte contre le sida, la Caisse des dépôts et consignations, et l'ANDCP – se sont donc associés pour lancer une campagne de sensibilisation en direction des entreprises. Un questionnaire a été élaboré et envoyé aux quatre mille directeurs de ressources humaines adhérents de l'ANDCP. Le but était de déceler chez eux le besoin d'information sur le sida et de mesurer le degré de leur attente.

Le taux de réponse est intéressant : 25 % ont renvoyé le questionnaire, alors que celui-ci leur était parvenu en plein mois d'août. Preuve s'il en est que les responsables des ressources humaines sont les interlocuteurs tout désignés pour mener à bien cette campagne et qu'ils sont prêts à jouer un rôle de relai d'information.

Les réponses sont en train d'être dépouillées. A la fin du mois d'octobre, elles pourront être exploitées et feront l'objet d'un bilan qui sera présenté le 1er décembre, à l'occasion de la Journée nationale contre le sida. L'enjeu est de taille : il s'agit de définir une typologie des actions à mettre en place en direction du milieu du travail.

Autrement dit, de sortir le sida de son ghetto, de briser le mur opaque de l'ignorance, de la peur, des préjugés, de considérer enfin les malades comme des malades, pas comme des coupables.

L. D.

هكذا من الاصل

's patrons

; et le sida

Le discours et ses limites

Les fonctionnaires ne s'y retrouvent pas toujours

« *NOUS sommes d'accord pour tenter le coup mais jusqu'à quand et pourquoi ?* » Ce cri du cœur lancé par ce cadre de préfecture illustre bien les difficultés au milieu desquelles se débattent les quelque deux millions de fonctionnaires des services extérieurs de l'Etat (98 % des effectifs), essentiellement concernés jusqu'à présent par la modernisation de l'administration. Si tous les discours exhortent ces agents à travailler mieux et de façon plus responsable, les lourdeurs administratives quotidiennes les placent en effet constamment en porte-à-faux par rapport à ces objectifs.

Des progrès ont certes été réalisés avec, par exemple, la globalisation, depuis 1991, des dépenses de fonctionnement des administrations, la déconcentration depuis 1992 du tiers de leurs crédits d'investissements et l'allègement du contrôle financier central lors de la passation de marchés de faible importance. Si ces dispositions vont dans le bon sens, « *les mesures qui auraient pu traduire dans les faits les principes* [de la modernisation] *ne sont actuellement pas envisagées, au moins de façon systématique* », constatent Bernard Brunhes et Nathalie Weil dans leur rapport (1). Et de citer l'absence de remise en cause des procédures budgétaires qui réduisent l'autonomie des administrations, le non-relâchement des contrôles *a priori*, le non-assouplissement des modes de gestion des fonctionnaires...

En outre, « *l'administration française*, poursuivent-ils, *paraît marquée par une distance plus importante entre les hauts fonctionnaires centraux et les cadres opérationnels agissant sur le terrain* ». Résultat, « *un décideur local qui négocie avec ses syndicats locaux risque en permanence d'être désavoué par l'échelon national* », relève ce responsable de service extérieur.

Travailler ensemble pour la première fois

Prenant l'exemple des avancements, ce dernier a ainsi pu constater que « *l'échelon national tenait davantage compte des critères d'ancienneté que des avis de la commission administrative paritaire départementale* ». De toute façon, « *les modalités de gestion des personnels sont trop bureaucratiques et trop frustes pour permettre une évaluation intelligente des mérites de chaque agent* », renchérit Alain Biriotti, associé du groupe Bossard, chargé du secteur public.

L'incompréhension mutuelle entre les administrations centrales et leurs services extérieurs vient notamment de la nature de leurs relations qui se limitent encore trop souvent à l'envoi de circulaires. Celles-ci sont adressées par des directions nationales qui ne se préoccupent pas ensuite de les hiérarchiser entre elles. Cette négligence aboutit en province à un empilement anarchique des dossiers dits « prioritaires ». Ces circulaires sont, de plus, suffisamment contraignantes pour éviter aux cadres intermédiaires d'avoir à prendre initiatives ou risques inutiles...

De nouvelles politiques (RMI, politique de la ville, logement des plus défavorisés...) obligent, en outre, les fonctionnaires de terrain à travailler ensemble pour la première fois et en relation avec des clients extérieurs. Non seulement ces acteurs n'ont jamais été préparés à le faire, mais ils se retrouvent de surcroît en permanence tiraillés entre les conclusions du travail mené en commun et les résistances affichées par leurs administrations centrales respectives.

Ces dysfonctionnements entre échelons centraux et décentralisés devraient certes tendre à disparaître avec, d'une part, le développement du « pilotage par objectifs » et la déconcentration, d'autre part, des services de l'Etat voulue par le gouvernement. A condition toutefois que cette déconcentration se traduise par une véritable refonte des modes d'organisation de la fonction publique...

Meilleur affichage des choix

Reste que cette modernisation des structures fera long feu si elle ne s'accompagne pas d'une transformation du rapport du pouvoir politique à son administration. Car, pour l'heure, « *la nouvelle liberté d'initiative des fonctionnaires n'a pas encore été assumée par les politiques* », souligne Alain Biriotti. Que ce soit dans le domaine de la définition des politiques, celui de la gestion des hauts fonctionnaires ou dans celui de la régulation budgétaire.

« *Le pouvoir politique doit en effet afficher plus clairement ses priorités* », reconnaît M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique. Cela afin d'éviter l'empilement des tâches. Tel devrait être le sens des lettres de mission annuelles que le premier ministre devra désormais envoyer à tous les préfets.

Par-delà ce meilleur affichage des choix gouvernementaux, « *une clarification s'impose entre ce qui relève du fonctionnement interne de l'administration et ce qui dépend des choix politiques* », estime Alain Biriotti. Sous prétexte que tout citoyen a le droit de demander des comptes à son administration, le pouvoir politique a multiplié les garde-fous pour éviter les dérapages.

En matière budgétaire, cette immixtion permanente du pouvoir politique dans le fonctionnement interne de l'administration se double de la plus grande hypocrisie au moment des régulations. « *Nous devons cesser de faire comme si rien ne s'était passé et tirer les conséquences de ces régulations dans la mise en œuvre des politiques* », reconnaît M. Michel Delebarre.

Si cette clarification des rapports aboutit, il n'en restera pas moins que le temps du politique ne sera jamais le même que celui de l'administration...

Valérie Devillechabrolle

(1) Rapport cité dans le papier de présentation générale.

Le changement au quotidien

A Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise), le centre des impôts fait peau neuve. Un recul du taylorisme pour une meilleure gestion des dossiers

NON sans humour, faisant référence à l'école maternelle, elle appelait cela ses « *travaux d'éveil* ». C'est ainsi que il y a tout juste un an, Francine Leray, jeune inspecteur du centre de impôts de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise), en région parisienne, désignait les onglets de couleur rouge, noire ou jaune qui marquaient le fichier annuel des contribuables dont elle a charge, soit environ 1 500 personnes appartenant au milieu des professions libérales. Un fichier qu'elle regarde aujourd'hui comme étant issu, selon ses mots, de la « *préhistoire* », avant l'arrivée d'Amis, le système de gestion informatique mis au point par la Direction générale des impôts (1).

Dans le bureau voisin, son collègue chargé de la fiscalité des entreprises parle du sentiment de « *frustration* » qu'il éprouvait il y a peu. Le traitement de textes était inconnu. La pointe Bic et le papier carbone prévalaient. Les retards s'accumulaient. « *Se sentir submergé de ce tonneau des Danaïdes, ne pas avoir les moyens d'assurer un bon suivi administratif pour lequel j'étais rémunéré, voilà qui était vraiment insupportable.* » Ce l'était d'autant plus que les PME du département, elles, possédaient depuis belle lurette une micro-informatique efficace. Et que l'écart, qui se creusait ainsi entre une administration traditionnellement et culturellement très imprégnée de la notion de service public et les redevables, était on ne peut plus mal vécu par les jeunes agents.



Lampes de bureau

« *C'est bien simple, nous sommes partis de zéro il y a trois ans*, souligne Serge Margossian, adjoint du directeur des services fiscaux du Val-d'Oise. *Aujourd'hui nos onze centres répartis sur cinq sites, notre direction générale de Cergy-Pontoise, disposent de 128 micros et de 400 écrans. Mais nous ne sommes qu'au milieu du gué. Grâce à la mini-informatique, nous nous orientons en effet vers une déconcentration fonctionnelle totale, et il nous sera possible de mettre au point des connexions entre les services.* »

Dans ce département où l'administration fiscale dispose d'environ mille agents, lesquels traitent notamment quelque 500 000 déclarations de revenus, l'arrivée de l'informatique n'a pas eu pour seul effet la gestion efficace des dossiers. Elle induit aussi un changement des compétences et un recul du taylorisme. « *La micro a permis de responsabiliser les agents*, ajoute Serge Margossian. *Ils maîtrisent aujourd'hui leur tâche de A à Z. Ils n'ont plus l'impression d'être dessaisis de leurs dossiers* ». « *Autrefois*, poursuit-il comme s'il s'agissait d'un lointain passé, *le travail était fragmenté. Le traitement informatique était effectué par les centres régionaux d'informatique.* » Ainsi fut en effet conçue au niveau national, à l'origine, l'informatique du ministère des finances. Une informatique de « *cathédrale* » comme l'écrivait l'inspecteur de finances Jean Choussat dans son rapport en 1989 sur la modernisation du ministère, et qui n'apporta pas aux agents l'instrument souple, maniable, convivial qu'ils attendaient.

Serge Margossian, également spécialiste de la législation fiscale, se doutait-il que le plan de modernisation le conduirait par ailleurs un jour à exercer, selon son expression, un « *nouveau métier* » ? Voici qu'aujourd'hui il prépare son budget 1993. A savoir qu'à travers le mot barbare de « *déconcentration* » se cache une véritable révolution. Il est à même de gérer des crédits de fonctionnement déconcentrés depuis 1990, multipliés par trois en un an dans son département. A lui de payer son imprimeur, l'Imprimerie nationale en l'occurrence, ou, par appel d'offres, un prestataire privé. A charge pour lui, toujours à titre d'exemple, de négocier une location d'immeuble. L'Ecole des impôts ne l'ayant pas préparé à cet exercice, une équipe technique le seconde. Elle possède une liste des entreprises de peinture dès lors qu'il s'agit de rafraîchir un local. « *Par là même, nous nous obligeons à créer l'amorce d'un contrôle de gestion*, constate Serge Margossian. *Pour l'heure, nous nous interrogeons sur l'élévation de nos dépenses téléphoniques.* »

En aval, les centres des impôts gèrent aussi la dotation annuelle déterminée par la direction générale. « *J'organise mes priorités*, dit Sylvaine Tremel, chef du centre de Saint-Leu-la-Forêt. *L'année dernière, les agents ont réclamé des lampes de bureau. Cette année ce seront des classeurs pour courrier. Ont été ciblés également le chauffage, les volets roulants, l'étanchéité des fenêtres.* » Toutes choses qui, autrefois, relevaient de... Paris.

Autre priorité définie par le plan : l'amélioration du service public. Là encore, la traduction locale est faite de micro-initiatives. Sylvaine Tremel n'a-t-elle pas rendu visite au maire de la commune afin qu'une desserte d'autobus favorise l'accès des personnes âgées au centre des impôts ? Exigé que les agents sortent de leur anonymat en apposant leur patronyme sur leur bureau ? Formé certains d'entre eux à l'accueil téléphonique ? Créé une signalétique à l'intérieur du centre ? Et disposé des bouquets de fleurs fraîches sur le comptoir du hall d'entrée ? Une véritable « *démarche de changement* », selon l'expression en usage pour cette femme qui dit avoir connu « *le poêle à bois* » et des centres installés dans des pavillons de banlieue.

« *Les fleurs ne doivent pas masquer l'essentiel*, tient à souligner Serge Margossian. *La véritable amélioration du service public, grâce notamment à l'informatique, est que les dossiers de contentieux aient décru de 10 000 en 1991 par rapport à l'année précédente. En moyenne 92 % des dossiers de réclamations sont traités dans les trois mois.* » Un *satisfectit* certes, mais qui en dit long sur des insuffisances somme toute pas si lointaines et non spécifiques au seul département du Val-d'Oise.

Jean Menanteau

(1) Au 1er janvier 1991, les crédits informatiques annuels de la DGI s'élevaient à 2,3 milliards de francs sur un budget du ministère d'environ 40 milliards.

Les embarras des syndicats

Entre l'approbation et l'adaptation forcée de leurs structures, la rénovation piétine

« *LE grand enjeu syndical de demain, une véritable révolution à opérer* » : Jean-Paul Roux, secrétaire national de la FEN, donne ainsi la mesure du changement que représente pour les syndicats la politique de modernisation du service public. Habitués depuis quarante ans aux grandes négociations sur la « sacro-sainte » grille de la fonction publique et aux rapports de forces créés au niveau national, les syndicats vont devoir trouver les recettes du débat régional, départemental et même municipal. « *Les syndicats ont toujours été très jacobins. Ils doivent désormais être plus proches du terrain, ce qui les ressourcera* », poursuit Jean-Paul Roux.

Quitte en effet à revoir leur mode de fonctionnement, les organisations syndicales souhaitent que leur propre concertation avec les pouvoirs publics soit davantage décentralisée. La CGT et la FEN envisagent de modifier leurs structures afin de mieux les adapter à cette décentralisation. La CFDT et la CFE-CGC estiment l'avoir déjà fait. La FGAF (Fédération générale autonome des fonctionnaires) redynamise ses représentations locales et veut multiplier ses unions régionales.

La fin de l'Etat providence

« *Les négociations au niveau local seront à l'avenir beaucoup plus décisives. Nous ne pourrons plus rien modifier au niveau national. Pour éviter que nos représentants locaux ne s'en laissent trop facilement compter par les préfets, ou s'écartent trop de notre politique nationale, nous formons donc massivement : 500 délégués ont été formés depuis deux ans. Avec le taux élevé de rotation de ces délégués locaux, qui n'exercent leurs responsabilités syndicales qu'à mi-temps, nous ne pourrons plus désormais arrêter cet effort de formation* », dit-on à la FGAF (Fédération générale autonome des fonctionnaires). Cette nécessaire croissance du nombre de délégués locaux s'annonce délicate en pleine période de crise du recrutement syndical.

Cependant, malgré les soucis qu'elle leur donne, les organisations syndicales admettent unanimement la nécessité d'une modernisation du secteur public. Bernard Lhubert, secrétaire national des fonctionnaires CGT, résume le sentiment général : « *Il y a une crise évidente du service public. Fonctionnaires et usagers en pâtissent. Une réforme en profondeur est nécessaire, à laquelle les usagers doivent être associés.* »

Axe prioritaire de l'action rénovatrice du gouvernement, la déconcentration administrative est notamment jugée indispensable par les syndicats. Si la déconcentration, l'amélioration des conditions de travail et des relations avec les usagers, ainsi que le développement de la formation continue recueillent l'accord de tous, d'autres aspects de la modernisation soulèvent des critiques. « *Il aurait fallu se poser en amont la question de l'évolution du rôle de l'Etat*, estime Christian Chapuis, qui préside l'Union fédérale des cadres des fonctions publiques CGC. *Le gouvernement ne veut pas s'avouer que l'Etat providence, c'est fini.* » Autres griefs : le budget dégagé pour la modernisation est généralement jugé insuffisant. Mais, surtout, certains syndicalistes craignent que la rénovation soit prétexte à des réductions d'effectifs, et à une remise en cause du statut des agents de la fonction publique. « *La rénovation met en danger la garantie de l'emploi pour les fonctionnaires. En ce qui concerne la négociation des rémunérations, on est en face d'une véritable régression : dans chaque administration, on discute isolément des rémunérations, comme avant la seconde guerre mondiale* », s'insurge Roland Gaillard. Pour Bernard Lhubert, « *les administrations sont menacées de privatisation et d'être remplacées par des agences autonomes. L'autre danger est celui de la précarisation générale de l'emploi dans la fonction publique et de l'individualisation des rémunérations* ».

Plus généralement, les syndicats estiment que la rénovation avance trop lentement. Selon Jean-Pierre Gualezzi, de la FGAF, « *la concertation se poursuit, mais les négociations piétinent, par exemple sur la catégorie A des fonctionnaires, ou sur les conditions et la durée du travail. Le gouvernement craint sans doute les incidences financières de ces négociations* ».

Pascale Krémer

هكذا من الأصل

au quotidien

des syndicats



L'entreprise de La Poste

Depuis le 1er janvier 1991, la réforme est en marche. Sans trop de grincements...

SI l'on s'attache à la forme, certains indices ne trompent pas, et peuvent même faire sourire. Comme ce livre posé ostensiblement sur le bureau d'Aimé Perret, le directeur des ressources humaines de La Poste : *Les 400 citations pour le manager.* Ou le vocabulaire désormais employé. On ne parle plus de « mutation » mais de « mobilité », les « entretiens d'évaluation » ont remplacé la « notation » et les 100 000 facteurs sont aujourd'hui « objectivés ». Traduisez : ont des objectifs commerciaux à réaliser, distribuer le courrier en vantant par exemple les mérites du dernier produit financier maison.

Depuis le 1er janvier 1991, La Poste a rendu son tablier d'administration d'Etat, pour revêtir les habits neufs d'une entreprise publique dont le statut est similaire à celui d'EDF ou de la SNCF. Mieux. Aimé Perret explique tout naturellement *« avoir les mêmes préoccupations que ses confrères de Thomson, IBM ou Renault ».*

A n'en pas douter, le changement est en route, officieusement depuis plusieurs années, officiellement depuis la loi fondatrice du 2 juillet 1990, qui a consacré la séparation de La Poste et de France Télécom, et a fait voler en éclats l'ex-administration PTT.

Cette réforme, que certains hommes du sérail n'hésitent pas à qualifier de « révolution », concerne à La Poste 300 000 agents, tous amenés à remettre en cause individuellement un fonctionnement hiérarchique basé historiquement sur l'ordre et la circulaire. Et *« où, comme le dit à voix basse ce syndicaliste, la technique du parapluie évitait à l'encadrement de prendre ses responsabilités ».* L'opposé, en somme, des objectifs actuels, qui visent à un management de proximité basé sur une réelle déconcentration des moyens financiers et de la gestion des ressources humaines. Le recrutement, la mobilité, la promotion, vont maintenant se gérer localement.

Le modèle historique

Ce passage d'une culture à une autre – c'est là l'une des originalités du processus – est « négocié » étape par étape. La CFDT et la CFTC jouent pleinement le jeu, FO module ses positions, tandis que la CGT, majoritaire, affirme haut et fort son opposition « à une attaque en règle du service public ». Pourtant, le syndicat n'arrive pas vraiment à mobiliser, même dans les centres de tri, ses places fortes. Comme si régnait finalement un certain consensus. A la fédération CGT des PTT on reconnaît volontiers *« ne pas être des défenseurs inconditionnels de l'ancien statut, et que les agents, c'est vrai, aspiraient à y mettre un peu d'ordre ».* Le modèle historique était en effet calqué sur celui des services de l'Etat, avec une logique de grades (cent quinze répertoriés) où chacun était rémunéré selon le concours qu'il avait passé et non pas selon la fonction occupée. Un agent reçu par exemple au concours de contrôleur, pouvait aussi bien se retrouver derrière un guichet ou dans un centre de tri, quelles que soient ses aptitudes et ses préférences. Le premier poste vacant décidait de son affectation. Une absurdité parmi d'autres. Les filières suivies pouvaient aussi amener des agents titulaires de grades différents à exercer une même activité, avec des rémunérations distinctes, parfois dans des proportions non négligeables.

Le 9 juillet 1990, trois syndicats (CFDT, CFTC, FO) décidant de rompre avec cette logique signent un accord social ministériel, qui s'applique donc aux deux nouveaux exploitants : La Poste, et France Télécom, et qui prévoit la mise en place progressive, à partir de 1992, d'une nouvelle grille de classification. *« Les agents,* explique Antoine Lardon, secrétaire national CFDT de la fédération PTT, *choisiront volontairement de basculer sur une nouvelle échelle indiciaire basée sur la reconnaissance de leur fonction ».* Ce que Aimé Perret résume par une formule un peu plus lapidaire : *« La rétribution sera alors équivalente à la contribution effective du salarié ».*

Ticket de bienvenue

Combien y aura-t-il de volontaires pour faire ce grand saut ? Pas de réponse ou d'estimation pour le moment, à cette question. Les filets de sécurité sont en tout cas présents. Avant d'être volontairement « reclassifiés », les agents, assurés quoi qu'il arrive de conserver leur statut de fonctionnaire, ont tous été « reclassés ». Cette première étape a permis de mettre de l'ordre dans les grades en éliminant ceux qui devenaient vraiment « bidons », un passage assorti d'une prime de 450 francs nets environ, versée à chacun et considérée par certains syndicalistes *« comme le ticket de bienvenue à la réforme ».* Quinze niveaux de fonctions ont été ainsi élaborés, et, en juillet 1994, l'ensemble du personnel aura dû faire son choix.

L'aventure ne fera alors que commencer. *« Nous souhaitons,* insiste Antoine Lardon (CFDT), *qu'un agent dont les compétences sont reconnues puisse accéder à une fonction supérieure à sa reclassification. C'est un pari. Mais le système doit permettre de tirer ainsi les plus professionnels vers le haut. »* Une formation mieux adaptée aux demandes personnalisées, et donc moins vendue sur catalogue, pourrait aider à réaliser ce projet ambitieux.

A quarante ans, Luc Gargnier-Amouroux est depuis août dernier « responsable de la communication au bureau central d'arrondissement, Ecole militaire ».

Des indices qui ne tromperont pas

Ce Stéphanois d'origine, qui a derrière lui dix-neuf ans de maison, assure *« avoir un bon contact avec ses collègues »*, ce qui l'a convaincu d'accepter ce poste nouvellement créé, un maillon de la réforme destiné à informer les agents et à les rassurer sur l'avancée du processus. *« C'est vrai que beaucoup sont inquiets, que la mobilité des agents montés de province sur Paris, déficitaire en poste, sera plus fonctionnelle qu'auparavant. Les collègues s'interrogent en fait, et chacun pense à son projet. »* Luc Gargnier-Amouroux, qui *« a pris comme parti de parler vrai »*, et les vingt-cinq autres cadres du bureau Ecole militaire font actuellement passer les entretiens individuels aux cinq cents agents *« pour qu'ils s'y retrouvent dans les nouvelles fonctions répertoriées ».*

Tout est prêt aujourd'hui – un observatoire sociologique vient d'être mis en place – pour assurer le suivi de la réforme. Aimé Perret sait déjà que certains indices ne tromperont pas : une augmentation du taux de satisfaction des agents au travail, la baisse des arrêts maladie de courte durée et celle de la conflictualité montreraient que le changement est effectivement sur la bonne voie.

Marie-Béatrice Baudet

Le pari de France Télécom

LES principes de l'accord social sont les mêmes à La Poste et à France Télécom, *« sauf que, depuis longtemps,* reconnaît Jacques Rande, adjoint au directeur des ressources humaines pour la réforme, *nous n'avons ni la même activité ni la même organisation ».*

France Télécom (115 000 agents dont 22 000 cadres) a une culture de techniciens, *« la logique des ingénieurs »*, comme aime caricaturer volontiers un représentant syndical. L'enjeu de la réforme repose donc beaucoup, peut-être un peu plus qu'à La Poste même, sur la capacité de l'encadrement à se transformer en animateur d'équipes. Le gros chantier actuellement en cours vise donc, selon Jacques Rande, *« à réorienter la formation, un catalogue jusque-là très technique, où les salariés puisaient sans pouvoir véritablement choisir des modules personnalisés ».*

France Télécom (FT) dispose d'un atout cependant : plus de 70 % des agents ont le niveau bac et plus. Et il est clair que ce sont les métiers les moins qualifiés qui vont disparaître dans les années qui viennent. *« Pourtant,* explique Antoine Lardon (CFDT), *les cadres intermédiaires de FT semblent davantage inquiets, doutent de leur reclassification, ont peur en fait de ne pas trouver leur place dans une nouvelle organisation destinée en principe à privilégier la gestion des ressources humaines. »* Un pari qu'il leur faudra pourtant tenir, surtout s'ils veulent faire face, en équipes soudées et de qualité, à un autre défi : celui de la concurrence. La déréglementation à venir du téléphone risque en effet de mettre à mal une situation de fait de monopole. La Poste a là une longueur d'avance sur sa petite sœur.

M.-B. B.

Travailler autrement

UN chef convaincu et motivé et un service de taille humaine (100 à 1 000 personnes) sont les ingrédients indispensables à l'aboutissement d'un « projet de service ». Le projet consiste à faire participer tout le personnel à une réflexion collective sur l'amélioration du travail et du service rendu aux usagers. Les objectifs fixés après consultation générale peuvent être modestes. L'essentiel est que tout le monde puisse participer, que les organisations syndicales soient parties prenantes. Par exemple, une sous-direction d'un ministère a choisi comme projet de service de briser le cloisonnement de l'information. Une des réformes a consisté à supprimer le pool de dactylos et à réintégrer celles-ci dans les bureaux pour qu'elles participent plus étroitement à la marche de chaque service.

Cette politique date du début de 1990. L'important, aux yeux des promoteurs du système, n'est pas la quantité de projets impulsés, mais la qualité des réalisations et l'évolution des mentalités. On peut noter cependant que près de 600 projets de service ont d'ores et déjà été recensés. On observe également que les ministères de l'équipement et de l'industrie, à forte culture technique et souvent en contact avec l'usager, se sont plus impliqués dans les projets de service que les administrations à tradition régalienne comme la justice ou l'intérieur.

Les « centres de responsabilités » visent, eux, à donner une plus grande autonomie financière locale, condition de l'autonomie morale. Finies les demandes en cinq exemplaires pour l'achat d'une agrafeuse ou d'une rame de papier. L'unité administrative concernée fixe avec son administration centrale un contrat pour trois ans et obtient de fonctionner avec un budget global. En contrepartie, elle s'engage à mettre sur pied un contrôle de gestion rigoureux et à l'assumer pleinement. La cour d'appel de Metz, par exemple s'est fixé pour tâche de réduire progressivement en trois ans les délais de procédure de dix-huit à dix mois. Pour la formation du personnel lié à l'informatisation, entière liberté a été donnée à la cour de gérer son budget.

Sur l'initiative du sous-préfet Jacques Gérault, lui-même assuré du soutien total de son supérieur, la préfecture du Loiret est, elle aussi, devenue un centre de responsabilité. Six groupes de travail se sont mis en place sur des thèmes aussi divers que la formation des agents, le développement de la communication interne ou l'accueil des citoyens. Près du tiers du personnel a participé (soit 100 personnes sur 350). Une centaine de propositions ont été élaborées, assorties d'un calendrier. Parmi elles, la création d'un journal interne, celle d'un service Minitel qui répond en quarante-huit heures à n'importe quelle question afin de désencombrer le standard, et la mise en place d'un système moderne de primes pour les plus méritants. Toutes les propositions ont abouti sauf deux.

Grâce à ce statut de centre de responsabilités, la préfecture du Loiret peut enfin vendre directement ses anciens véhicules sans passer par les Domaines, procédure habituelle, lente et lourde, qui porte à un an en passant par trois intermédiaires le recouvrement des sommes dues. Une expérience de recyclage du papier a soulevé l'adhésion de tous. Et, pour économiser les deniers de la préfecture, on fait à Orléans les photocopies recto verso.

Liliane Delwasse

Les préfets découvrent le management

Le ministère de l'intérieur organise des stages pour ses cadres. De nouveaux outils pour comparer les expériences de terrain

INVITER les préfets à suivre une formation au management était, *a priori*, une idée surprenante. Mais lorsque la décision fut prise de moderniser l'administration, n'était-il pas normal, au fond, de considérer les préfectures comme des entreprises et les préfets comme des managers ? L'affaire fut rondement menée. En janvier 1991, le ministère de l'intérieur décida de sensibiliser les préfets au management. En mai, les premières sessions démarraient.

Aujourd'hui soixante-quatorze préfets sont passés dans les centres de formation du ministère de l'intérieur à Marne-la-Vallée. Au printemps prochain, tous, ou presque devraient avoir subi ces stages de deux jours qui, sans être vraiment obligatoires, sont plus que fortement recommandés, indique Régis Lambert, sous-directeur du recrutement et de la formation à la direction générale de l'administration.

Par groupes de dix environ, les préfets développent, sous la houlette d'un animateur, une réflexion sur la conduite du changement dans les préfectures. Vaste programme pour une session aussi courte.



Rôle des secrétaires généraux

En quarante-huit heures, ils passent en revue les divers outils de management, se plongeant dans la démarche par objectifs et, surtout, comparent leurs expériences de terrain. Un aspect apprécié des intéressés, qui travaillent souvent de façon isolée dans leur préfecture : *« Cela nous permet de prendre du recul par rapport au quotidien et d'entamer une réflexion collective très libre sur nos pratiques »*, explique Jean-René Garnier, préfet du Morbihan. Une distanciation d'autant plus nécessaire que le système hiérarchique fait que les préfets ont relativement peu de retour sur la façon d'exercer leur autorité.

Le test d'évaluation proposé lors de la session permet à chacun de prendre conscience du type de management qu'il exerce (autoritaire, participatif) et de voir comment il peut l'améliorer, en tirer le meilleur parti. Concrètement, quelles retombées peut-on espérer d'une telle expérience ? Si certains s'interrogent encore sur l'opportunité de tels stages, d'autres se montrent extrêmement positifs, tel François Leblond, préfet du Var : *« Le stage a validé des initiatives que j'avais prises en matière de communication interne et m'a poussé à en faire plus, à mieux organiser mes réunions pour les rendre plus efficaces. Il m'a donné envie de développer encore plus le dialogue social. »*

Si les préfets sont les stratèges, les hommes qui impulsent la politique de changement sont les secrétaires généraux qui gèrent l'entreprise Préfecture au quotidien et concrétisent le changement. Une formation plus consistante (deux fois une semaine) a été mise en place à leur intention, permettant ainsi de créer une meilleure synergie entre le préfet et son secrétaire général. Pour parachever le système, des formations-actions sont organisées dans les préfectures à destination de l'encadrement.

Catherine Leroy

هكذا من الاصل

TRIBUNE

Les illusions sur les emplois de demain

par Michel Godet

DEPUIS 1975, le gâteau du revenu national a augmenté de près de 60 % en termes réels et le chômage a plus que triplé. La croissance continue malgré la crise, et l'emploi total en France n'augmente plus que faiblement : dix fois moins dans les années 70 et 80 que dans les années 60 (100 000 emplois seulement contre plus de 1 million). Le modèle dominant n'est plus celui du travail. Dans la France de 1990, les actifs réellement employés ne représentaient que 37 % de la population totale, et l'on peut sans risque avancer qu'au début du siècle prochain moins d'un Français sur trois sera au travail.

Cette quasi-stabilisation de l'emploi total masque de profondes redistributions. Dans les années 80, l'agriculture a perdu 600 000 actifs, soit le tiers de ses effectifs. Il y avait 900 000 agriculteurs en 1990, combien seront-ils en 2010 ? Moitié moins, probablement. Dans la même période, l'emploi industriel a chuté drastiquement : les pertes s'élèvent à 900 000 pour la France, 700 000 pour l'Allemagne (qui avait commencé ses restructurations plus tôt) et 1,5 million pour les Etats-Unis.

Si, globalement, l'emploi continue d'augmenter, c'est essentiellement grâce aux services marchands. En effet, les effectifs de ce secteur ont augmenté de plus de 1 million en France et en Allemagne et de 13 millions aux Etats-Unis. C'est ici qu'apparaît la différence structurelle entre l'Europe et les Etats-Unis. Ces derniers, à croissance comparable et en raison de conditions sociales plus flexibles (mais aussi plus sauvages), créent beaucoup plus d'emplois dans les services non marchands. Mais comment interpréter ces évolutions ? Quelle est la nature des emplois créés dans les services ? Quels sont les besoins de formation correspondants ? L'agriculture hier et l'industrie aujourd'hui subissent une loi d'airain : le progrès technique permet de produire de plus en plus de biens avec de moins en moins de personnes. Seul l'emploi dans les services progresse, il représente les deux tiers de l'emploi total dans la France de 1992 et devrait compter pour les trois quarts à l'horizon 2000 et les quatre cinquièmes vers 2010.

Ainsi, la chute des emplois industriels devrait se poursuivre et affecter des secteurs naguère encore considérés comme les plus porteurs de la dynamique économique. Rappelons que, ces dix dernières années, l'automobile a perdu 40 % de ses effectifs. Il paraît hautement probable que le même phénomène va affecter l'ensemble des industries informatiques et électroniques dans les cinq à sept prochaines années (l'ajustement serait plus rapide en raison des cycles plus courts de ces activités).

MAIS où sont donc les emplois de demain ? La première réponse qui vient à l'esprit est la suivante : dans les services qualifiés, sous-entendu à haute intensité de matière grise, ingénieurs, techniciens, informaticiens, commerciaux.

Ce cliché est d'autant plus justifié qu'au palmarès du taux de croissance des emplois par métier, entre les deux recensements de 1982 et de 1990, on trouve des taux de 300 % à 400 % pour les ingénieurs technico-commerciaux, vendeurs, techniciens d'entretien (hors industrie), chefs de produit, directeurs de marketing, ingénieurs informatique. Mais il s'agit de taux de croissance forts sur des effectifs de départ faibles qui conduisent au mieux à la création de quelques milliers ou dizaines de milliers d'emplois, c'est-à-dire dix à vingt fois moins en masse que les métiers qui connaissent des taux de croissance plus faibles (50 % à 100 %) sur des effectifs de départ sensiblement plus importants.

Dans le palmarès des poids lourds de la création d'emplois, on trouve en tête les secrétaires (+ 256 000) ; la télématique devait pourtant les supprimer ! Viennent ensuite les enseignants du secondaire (+ 145 000), il faut bien des entraîneurs pour la course aux diplômes, les ingénieurs informaticiens (+ 99 000), pour qui sonne le glas, les aides-soignants (+ 75 000), les nettoyeurs (+ 74 000), les représentants (+ 70 000), les gardiennes d'enfants (+ 70 000), les ouvriers du tri et de l'emballage (+ 67 000), les serveurs de cafés et de restaurants (+ 66 000), les agents de services (+ 61 000), mais aussi les techniciens de maintenance (+ 60 000). Bref, pour l'essentiel, les poids lourds de la création d'emplois se trouvent dans le tertiaire non qualifié mais hautement professionnel. Cette tendance devrait se renforcer avec le développement des loisirs et le vieillissement de la société française. Le professionnalisme, c'est notamment bien faire ce que l'on a à faire. Pour cela, il faut des gens « bien dans leur peau » et non pas des frustrés, des aigris et des laissés-pour-compte de la course aux diplômes.

L'inadéquation des politiques publiques d'éducation, centrées sur l'enseignement général et supérieur, au détriment de l'enseignement professionnel, est flagrante. La maladie du diplôme constitue une véritable catastrophe nationale : à quoi bon accéder au niveau bac + 4, si c'est pour être au chômage ou gagner au mieux 7 000 francs par mois dans l'administration, alors que les plombiers, les plâtriers et les bouchers font défaut et sont recherchés à plus de 10 000 francs.

▶ **Michel Godet est professeur au CNAM.**

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE. Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20. Les personnes intéressées doivent contacter STAG'ETUD, 12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.

COMPTABILITÉ

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : A définir. Profil : bac + 2, BTS, DUT. Mission : comptabilité fournisseurs et clients. 02632.
□ Lieu : Créteil. Date : janvier 1993. Durée : 2 mois. Ind. : 1620 F. Profil : bac + 2, BTS comptabilité. Mission : tenue de journaux comptables, saisie, suivi de comptabilité. 02616.

PERSONNEL

□ Lieu : Vélizy. Date : février 1993. Durée : 2 mois. Ind. : 2 500 F à 4 000 F/niveau. Profil : bac + 2/4, gestion du personnel, AES. Mission : établissement et analyse des bilans sociaux (groupe et établissement principal) et du rapport égalité professionnelle homme/femme. 02640.
□ Lieu : Cachan. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 30 % SMIC. Profil : bac + 2/3, gestion des ressources humaines et micro-informatique. Mission : participer à la mise en place d'un module de gestion de la formation et à l'élaboration du budget frais de personnel. 02295.

MARKETING

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 2 800 F à 3.500 F. Profil : bac + 1/2, bonne pratique du téléphone. Mission : télémarketing, remise à jour de fichiers clients, saisie informatique. 02515.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, marketing. Mission : assistant du chef d'études de marché. 02613.
□ Lieu : Paris. Date : novembre. Durée : 3 mois. Ind. : 1500 F/mois. Profil : Bac + 5, connaissances en sociométrie et communication. Mission : participer à une analyse prospective par des contacts de haut niveau. 02638.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, marketing, communication. Mission : étude sur les évolutions actuelles de l'organisation de la communication des entreprises et l'intégration des « hors médias ». 02544.
□ Lieu : Paris. Date : décembre. Durée : 15 jours. Ind. : 810 F. Profil : Bac + 1/2, BTS marketing, communication, commercial. Mission : réalisation d'études marketing auprès d'un réseau de distribution (libraires) secteur de l'édition. 02535.
□ Lieu : Lyon-déplacements. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : A définir + prise en charge des frais de déplacement. Profil : Bac + 2/3, école de commerce. Mission : marketing/vente : mesurer le potentiel actuel du parc machines copieurs de la marque sur région Rhône-Alpes et optimiser découpage de la force de vente. 02626.

COMMERCE INTERNATIONAL

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/6 mois. Ind. : A définir. Profil : bac + 3 minimum, espagnol parlé et écrit. Mission : assister le responsable dans l'organisation d'une mission tourisme au Venezuela, suivi de dossiers sur l'Amérique latine. 02533.

VENTE

□ Lieu : Marseille. Date : novembre. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, Techniques commerciales. Mission : participation à l'élaboration de l'action commerciale de l'entreprise. 02627.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F/mois à mi-temps. Profil : bac + 3. Mission : contribuer au développement d'un cabinet de conseil en formation, prise de rendez-vous auprès des entreprises pour direction et consultants. 01813.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F + prime. Profil : Bac + 2, connaissance de l'informatique si possible. Mission : Assistante service commercial : relancer par téléphone une clientèle déjà contactée pour proposer des formations de courte durée, gestion d'une carte de fidélité mise en place, participer à l'organisation sur le plan administratif du service. 02483.
□ Lieu : Saint-Ouen-l'Aumone. Date : Immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 000 F. Profil : bac + 1/2. Mission : participation à la réalisation d'une base de données clients industriels (travail des métaux) par enquête téléphonique, saisie des données recueillies, analyse des résultats. 02435.
□ Lieu : Gentilly. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : 1 500 F + %. Profil : bac + 1/2, force de vente, action commerciale. Mission : prospection commerciale/fichier déjà existant (création éventuelle de nouveaux prospects). 02473.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : A définir. Profil : bac + 2/3, commerce, force de vente. Mission : relance clientèle, suivi des salons, prospection dans la promotion des ventes. 01445.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Chatou. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 000 F. Profil : bac + 2/4. Informatique ou gestion, maîtriser Lotus 1.2.3. (Macros) et gestion. Mission : bâtir et tester sous tableur Lotus 1.2.3, un programme de calcul de marge brute et de rentabilité nette, rédiger le manuel/utilisateurs non informaticiens et le programme documenté. 02629.
□ Lieu : Paris. Date : décembre. Durée : 3 mois. Ind. : 5 000 F minimum. Profil : bac + 3/4. Mission : mettre sur pied une base informatique de données à partir d'informations fiscales. 02615.

COMMUNICATION

□ Lieu : Villeurbanne. Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, communication, bonnes connaissances en infographie, vente. Mission : communication écrite avant puis évolution vers mission commerciale. 02595.
□ Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 2 mois (temps partiel). Ind. : sur base SMIC. Profil : bac + 1. Mission : saisie intelligente sur informatique de la mise à jour de l'annuaire des cadres. 02605
□ Lieu : Montrouge. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 500 F + prime/R.V. Profil : bac + 3, Ecole commerce ou communication, connaissances marketing et techniques de la communication (Edition). Mission : soutien à la prospection clientèle, relance téléphonique, prise rendez-vous, mise à jour bases de données File Maker, mise en place journées d'informations, envoi et suivi de mailings sur segments spécifiques de clientèle. 02554.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 2 500 F/mois. Profil : bac + 2 minimum, culture générale, langues. Mission : création, études marketing. 02661
□ Lieu : Région Ouest France. Date : immédiat. Durée : sur toute l'année. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : pose de présentoirs avec réassort de bulletins dans les universités et lycées. 02639

BIOTECHNOLOGIES

□ Lieu : Pyrénées-Atlantiques. Date : décembre. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, IUT génie chimique. Mission : travail dans le domaine du génie chimique s'insérant dans un projet de stage. 02652.

SECRÉTARIAT

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS secrétariat. Mission : secrétaire commerciale. 02633.

ÉCHOS

La gestion des ressources humaines

■ Pour son troisième congrès, sous le haut patronage de la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises) l'Association française de gestion de ressources humaines (AGRH) a retenu le titre suivant : « La gestion des ressources humaines, avec ou sans frontières ». Ces journées, qui se tiendront à Lille les 19 et 20 novembre, permettront de se livrer à des comparaisons, selon les types d'entreprises et selon les spécificités.

▶ **IAE de Lille. 1 *bis*, rue Georges-Lefèvre, 59043 Lille Cedex. Tél : (16) 20-52-32-56.**

Assises européennes de l'insertion par l'économique

■ Les 19 et 20 novembre, à Beaune (Côte-d'Or), le Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale (CJDES) et *le Monde* organisent les « Assises européennes de l'insertion par l'économique » avec le concours de la Commission des communautés européennes. Ces journées permettront d'aborder, avec des responsables d'entreprises d'insertion, des sociologues et des chercheurs, tous les aspects de ces initiatives qui se sont développées en France comme dans de nombreux pays étrangers.

▶ **CJDES. 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 47-27-01-44.**

Travaux publics : formation avec l'armée

■ La Fédération nationale des travaux publics (FNTP), les secrétariats d'Etat à la défense et à l'enseignement technique ont signé le 7 octobre une convention tripartite destinée à favoriser la formation et l'insertion professionnelle des jeunes se préparant aux métiers des travaux publics. Cela devrait permettre à ces jeunes, en formation, d'effectuer des stages en milieu militaire, dans le génie notamment. Ils pourront également effectuer leur service national tout en utilisant leurs compétences. Enfin les entreprises de travaux publics pourront recruter ces spécialistes à l'issue de leur service national. Cette convention donnera lieu à des applications régionales. L'armée a établi que, chaque année, elle avait besoin de près de 1 400 de ces spécialistes, dont les entreprises de travaux publics manquent également.

Nouvelle formule pour « Inffo Flash »

■ Le bimensuel du Centre Inffo (Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente) vient de rajeunir sa formule, à partir de son 368e numéro. *Inffo Flash* fournira désormais un panorama plus complet de l'actualité de la formation professionnelle. Ses rubriques habituelles seront développées, qui rendent compte des accords, des conventions, des habilitations de diplôme et de l'activité législative ou réglementaire.
Au cours de l'année 1993, le Centre Inffo, qui vient de changer de logo, transformera également son bimestriel de la formation permanente et ses fiches pratiques.

▶ **Centre Inffo. Tour Europe Cedex 07, 92049 Paris-la Défense. Tél : 47-78-13-50.**

Coquille

■ Dans « le Monde Initiatives » du mercredi 21 octobre, il fallait lire que le colloque sur l'usure des travailleurs sociaux est organisé par la Fédération Santé-sociaux CFDT, et non anti-sociaux, comme nous l'avons publié par erreur.

LIBRAIRIE

Le Guide de l'emploi à l'étranger

par Yves Rivoal

Editions Dunod, 308 pages, 168 francs.

■ L'ouverture des frontières et la libre circulation des hommes qui seront effectives à partir du 1er janvier 1993 vont peut-être permettre à ceux qui ont envie d'aller travailler à l'étranger de réaliser plus facilement leur rêve. C'est en tout cas la conviction de ce jeune journaliste qui pour aider les candidats à l'expatriation a décidé d'éditer un guide. Après avoir recensé les différentes formes de travail à l'étranger-des frontaliers aux fonctionnaires internationaux en passant par la coopération et les différentes formes de stages-l'auteur aborde les problèmes que pose le travail hors de chez soi : protection sociale, fiscalité etc. Enfin un « carnet d'adresses » indique les organismes à contacter dans les pays d'Europe et du reste du monde.

Marchands de droit

par Yves Dezalay

Fayard, 293 pages, 130 F.

■ Cet ouvrage, tiré de la thèse d'Etat d'un sociologue du CNRS porte comme sous-titre « La restructuration de l'ordre juridique international par les mutinationales du droit ». Il décrit les conséquences et les modifications qu'a apportées sur les pratiques et les structures des professions juridiques l'influence du modèle anglo-saxon et des nouvelles technologies juridico-financières. Il étudie notamment le développement des cabinets de conseil et la restructuration du champ des professionnels. Le regard d'un sociologue sur un secteur en plein bouleversement.

L'Enjeu des tuteurs

par Paul Boulet

Les Editions d'organisation, 151 pages, 120 F.

■ Les difficultés de formation des jeunes et les débats sur l'apprentissage ont récemment mis en valeur l'importance des tuteurs dans les entreprises. L'auteur raconte la manière dont la profession de la plasturgie s'est attachée à partir de 1988 à cette question. Il s'agissait à cette époque de préparer l'arrivée des titulaires du nouveau baccalauréat professionnel plastiques et composites. Ce livre donne des indications sur l'accueil des jeunes dans les entreprises et les relations avec les autres salariés, sur les systèmes d'organisation et d'évaluation qui permettent de réussir ces opérations. Une manière de réfléchir au rôle des entreprises dans la formation.

Vaincre le temps

par George Stalk et Thomas Hout

Editions Dunod, 333 pages, 235 francs.

■ Du Japon, *via* les Etats-Unis, l'obsession du temps poursuit les managers. Les deux auteurs, directeurs du Boston Consulting Group consacrent leur ouvrage à l'analyse de cet impératif et à l'importance qu'il revêt dans la conjoncture actuelle où la réponse rapide au client est une des clefs de la réussite. Fondé sur une enquête auprès de nombreuses entreprises, le travail des auteurs s'attache à démontrer le rapport entre le temps et la compétitivité. Au-delà des théories du juste à temps déjà largement mises en application dans les usines, il s'agit d'étendre cette chasse au temps à tous les secteurs de l'entreprise afin d'être les premiers en matière d'innovation et de productivité. Plutôt que de donner des recettes, les auteurs ont préféré citer des exemples incontestables sur les résultats obtenus.

هكذا من الأصل

Journées Prospectives du Monde, Programme du 28 octobre 1992 - Unesco 125, avenue de Suffren - Métro Ségur

Les Tribunes des Entreprises

BOSSARD CONSULTANTS

BOSSARD CONSULTANTS

"Bossard et les nouveaux territoires du conseil"

Salle I, de 16 h 30 à 18 h 30

Philippe PEYRE, Directeur Général de Bossard Consultants,
Alain DONZEAUD, Associé,
Jacques JOCHEM, Associé,
Pascal GREVERATH, Consultant,
Bernard BIRCHLER, Consultant,
Thierry PICQ, Consultant,
Frédéric BOBO, Privatisation Manager de la Société Générale.
Débat animé par **Jean-Jacques BOURDIN**, journaliste à RTL, rédacteur en chef du journal de 13 h.

Le monde du conseil explore aujourd'hui, au delà de l'entreprise et de l'amélioration de sa compétitivité, de nouveaux territoires. Les pays de l'Europe de l'Est sont engagés dans leur mutation économique. Les préoccupations des sociétés et des individus en matière d'environnement créent des exigences nouvelles pour les entreprises et les collectivités locales.
L'entreprise elle-même s'ouvre à de nouvelles voies de gestion du changement et du progrès.

BULL

Réseaux et systèmes d'information

Bull

"Passeport pour l'avenir ou comment faire évoluer la réalité sociale en fonction d'une ambition technologique novatrice"

Salle II, de 9 h à 11 h

Alain COUDER, Directeur Architecture Distribuée à Bull Système Produits, "l'ambition technologique",
Bernard HUVET, Directeur de la Formation Bull en France, "le redéploiement des compétences",
Hervé HANNEBICQUE, DRH Bull en France, animateur de la Tribune.
Jean-Marie DESAINTQUENTIN, Co-Auteur de "L'informatique éclatée"

Quoi de mieux que la métaphore de la Formule 1 que sponsorise le Groupe BULL pour illustrer les trois leviers de cette transformation :
- le progrès du management comme système de pilotage,
- l'"empowerment" ou l'art de redonner l'initiative aux salariés comme énergie,
- le redéploiement des compétences comme moteur.

ELF

elf

"La gestion des hommes par famille professionnelle. Deux exemples : la famille des explorateurs et celle des juristes."

Salle II, de 14 h à 16 h.

Jacques GASANOVA, Directeur des Affaires Sociales du Groupe ELF,
Jean-Pierre DOLLA, responsable de la famille Exploration d'ELF AQUITAINE PRODUCTION,
Nicolas DAVID, Directeur Juridique du Groupe ELF.

CREDIT MUTUEL

Crédit Mutuel

"Gestion des ressources humaines : un second souffle".

Salle I, de 9 h à 11 h

Renaud SAINSAULIEU, Professeur des Universités, CNRS
Gérard CORTEY-DUMONT, HEWITT ASSOCIES
Dominique THIERRY, Développement et Emploi
Henri VACQUIN, Henri VACQUIN CONSULTANTS
Jean-Bernard FORCADE, **Jean-Claude ABGRALL**,
Pierre BERNARD, **Roger HYVARD** et **Michel MAYER**, membres de la Commission Sociale du Crédit Mutuel et des représentants syndicaux.
Débat animé par **Emile FAVARD**, Les Echos

Des membres de la Commission Sociale du Crédit Mutuel, formée de dirigeants élus et de directeurs des ressources humaines, ainsi que des syndicalistes évalueront avec un chercheur et des experts, leurs pratiques des années 80 : relations sociales, gestion prévisionnelle des emplois, politique de rémunération. Ils essaieront avec eux d'analyser des expériences innovantes et d'identifier quelques tendances qui émergent et qui deviendront les axes de la gestion des ressources humaines des années 90.

FRANCE TELECOM

FRANCE TELECOM

"France Télécom : le défi du changement"

Salle II, de 16 h 30 à 18 h 30

Jean-Paul COTTET, Chef du Service des Ventes
Christine JOMINET, *Jeune recrutée Responsable des Ventes d'une Agence commerciale*
Danièle MALBEC, Responsable de l'Organisation du Recrutement et de la Gestion des Carrières
Jean PECRESSE, Directeur Général Adjoint de SOFRECOM
Dominique SAINT JEAN, Chef du Service Développement des Ressources Humaines
Denis VARLOOT, Conseiller du Président chargé de la Stratégie
Débat animé par **Jean MEDECIN**, Directeur Adjoint des Ressources Humaines

Cette Tribune sera l'occasion de mieux connaître le projet de FRANCE TELECOM au travers de ses points les plus stratégiques : developpement commercial, avance technologique, nouvelle organisation, nouveau management.

LA POSTE

LA POSTE

"La force de La Poste : les Hommes"

Salle I, de 14 h à 16 h

Aimé PERRET, Directeur des Ressources Humaines,
Georges MATHIEU, Directeur du Recrutement et de la Formation,
Georges LEFEBVRE, Responsable de la Gestion des Cadres Supérieurs,
Yves BRASSART, Responsable du Marketing et Développement à la Direction du Courrier
Avec la participation de M. **Jacques LENORMAND**, Directeur Général Adjoint, Directeur des Clientèles Financières.
Débat animé par **Jean-François RABILLOUD**, Rédacteur en Chef à EUROPE 1.

Pour améliorer ses performances et encore mieux répondre aux attentes de ses publics, La Poste réforme sa gestion des ressources humaines en valorisant les compétences et le professionnalisme.

PRICE WATERHOUSE

Price Waterhouse

"Auditeur et consultant : recrutement, carrières et débouchés en 1993"

Salle I, de 11 h 30 à 13 h 30

Pierre COLL, expert comptable et commissaire aux comptes, DRH groupe,
Jean-Emmanuel COMBES, DGA, Marketing et Communication,
Fernand DUBOIS, responsable du Conseil Financier,
Joël GARLOT, Directeur Général, PW Management Consultants, Associés, Price Waterhouse.
Avec la participation de **Daniel JOUVE**, Associé Gérant du cabinet de recherche de dirigeants Jouve et Associes et le témoignage de collaborateurs et d'anciens de Price Waterhouse.

L'environnement actuel des affaires modifie-t-il les fondements du recrutement et de la gestion des carrières ? Quels sont les profils et les itinéraires qui favorisent les débouchés ? Comment se valorise l'expérience professionnelle acquise dans l'audit et le conseil ? La tribune permettra au public de dialoguer sur ces thèmes avec les responsables des metiers de l'audit et du conseil ainsi que des ressources humaines de Price Waterhouse et leurs invités.

SNCF

SNCF

"La SNCF : décentraliser et anticiper"

Salle II, de 11 h 30 à 13 h 30

Yannick MOREAU, Directeur Général Adjoint Ressources Humaines
Jean-Pierre HOUILLON, Responsable du Département Traction, Direction du Transport
Daniel REBEYROTTE, Directeur de la Région de Dijon
Christian ANTOINE, Directeur des Ressources Humaines de la Région Metz-Nancy
Pierre BOUTIER, *Chef de l'Etablissement Exploitation de la Gare de Paris-Nord*
Joël AUBRY, *Chef de l'Etablissement Traction du Hainaut-Valenciennes*
Sylvie DELOCHE de NOYELLE, Chargée de mission, Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Ressources Humaines

Les Rendez-vous des Métiers

• Fédération Nationale des Travaux Publics



"Les travaux publics : quels métiers ? Quelles ambitions ?"

Salle IX, de 9 h 30 à 11 h 30

André CESSART, Administrateur de le Fédération Nationale des Travaux Publics, Directeur Territorial de la Direction Sud-Ouest de l'Entreprise Jean LEFEBVRE
Christian CORDIER, Directeur des Ressources Humaines GTM - BTP
Georges VILAIN, Conducteur de Travaux à l'Entreprise GTM - BTP
Maurice GUILLAUD, Responsable du Développement international de l'Entreprise SOLETANCHE
Régis VALLEE, Directeur des Etudes à l'Ecole Spéciale des Travaux Publics ESTP
Michèle SALTIEL, Chargée de communication à l'Ecole Spéciale des Travaux Publics

L'importance et la constance des besoins d'infrastructures font des travaux publics et du génie civil un secteur d'activités déterminant pour le pays. L'autonomie, la responsabilité, la diversité des fonctions et la variété des carrières sont de nature à satisfaire les aspirations professionnelles des jeunes diplômés. Venez les découvrir.

• Fédération Nationale du Bâtiment



"Profession Bâtiment"

Salle IX, de 14 h 30 à 16 h 30

Michel JACQUEMIN, Directeur des Ressources Humaines de GUERRA TARCY,
Louis LENDORMY, Président-Directeur Général de GUILLAUME
Patrick FOUASSIER, Directeur de l'Institut du Bâtiment Gérard TROUVE
Michel MISSENARD, Président-Directeur Général de MISSENARD-QUINT CLIMATIQUE
Jean-Paul ROBERT, Président Directeur Général de l'Entreprise ROBERT

Le Bâtiment - premier secteur économique du pays - renouvelle ses cadres. Il offre aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, ingénieurs et techniciens, un large éventail de fonctions et de responsabilités. Elles se caractérisent par le travail en équipe et des perspectives de carrière intéressantes combinant la promotion par l'expérience et la formation, des rémunérations motivantes et des avantages sociaux spécifiques à la Profession. Venez rejoindre le Bâtiment qui recrute aujourd'hui ses dirigeants de demain.

• Temps Dense et le CIGREF



"Profession : informatique"

Cigref

Salle IX, de 17 h à 19 h

Pierre DELLIS, Délégué géneral SYNTEC Informatique
Jean LHIAUBET, Responsable de la Mission - Communication et Ressources Humaines de la DSI de FRANCE TELECOM
Brigitte MAUROIS, Directeur Ressources Humaines INFORMATIQUE CDC
Roger PLANTIER, Délégation aux Systemes d'Information du Groupe AIR FRANCE - Animateur du groupe de travail - Formation et Carrières du CIGREF
Alain-François ROBERT, Direction des Informations ELF AQUITAINE Production
Agnès CHAUVIN, Dirigeante de TEMPS DENSE

Le débat s'attachera à apporter des réponses aux questions suivantes :

-L'informatique est-elle un métier de l'entreprise ?
-Quels métiers les informaticiens exerceront-ils demain ?
-Dans quel type d'entreprise ?
-Comment leur carrière sera-t-elle gérée ?

Le Débat

"Vendeurs et commerciaux : comment combler le déficit ? Les enjeux de la formation des vendeurs de demain."

Salle I de 19 h à 21 h

Françoise BERHO, Inspecteur général de l'Education Nationale
Didier GRUMBACH, *Directeur des Etudes à l'Institut Français de la Mode*, Président de Thierry Mugler
Yves NEGRO, *Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand I*
Louis-Claude SALOMON, Directeur Général des Ventes de Procter et Gamble
Christian VUILLIEZ, Directeur de l'Enseignement à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Débat animé par :
Frédéric GAUSSEN, Directeur du *Monde de l'Education*.

• 3615 LM

Durant toute la journée du 28 octobre, *Le Monde* met à votre disposition son service télématique emploi pour :

- laisser votre CV ou un message aux entreprises qui animent une Tribune,
- consulter librement toutes les offres d'emploi parues dans *Le Monde* depuis un mois.

Salle des Actes

Les Profils

Avec la MNEF, deux animations permanentes :



• Les conseillers d'orientation

6 conseillers d'orientation invités par la MNEF seront présents toute la journée pour aider les étudiants à mieux identifier les formations qui existent et a en connaître les débouchés.

Prendre rendez-vous à la banque MNEF dans le hall d'accueil.

• Le Kiosque aux Stages

La MNEF vous offre la possibilité de consulter et d'accéder a toutes ses offres de stages en entreprise, dans tous les domaines et pour toutes les formations.

Salle V

هكذا من الأصل

OPÉRATION SPÉCIALE INGÉNIEURS

Impliquez-vous dans la maîtrise d'œuvre de grands programmes spatiaux européens !



Deux missions sont proposées au sein des équipes de la Division Etudes et Développement à des jeunes ingénieurs souhaitant valoriser leur première expérience (1 à 3 ans) :

De bonnes connaissances en mécanique, matériaux et tribologie sont nécessaires. Réf. 92/DLA/18

Votre première expérience vous a permis de conforter vos connaissances en thermique, transfert thermique, chimique. Réf. 92/DLA/22

La Sous-Direction Sol propose un détachement de 4 ans minimum en Guyane française, après une période de formation de quelques mois en France (Evry) :

5 ans d'expérience industrielle dans les systèmes informatiques (réseaux, temps réel, bases de données, microprocesseurs) vous permettront d'en prendre la responsabilité. Réf. 92/SDS/12

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence du poste choisi, à la Division du Personnel, Centre Spatial d'Evry, Rond-Point de l'Espace, 91023 Evry Cedex. Minitel 3615 code CNESPACE.

cnes



AM, ESTP, INSA, ENSI ou diplôme universitaire équivalent

APAVE PARISIENNE

Avec plus de 1000 personnes (dont 2/3 d'ingénieurs et Techniciens) et près de 400 millions de francs de chiffre d'affaires, nous sommes la plus importante entité du leader de l'Assistance et du Contrôle Technique en France.

Partenaire des Entreprises

Auprès des industries, du bâtiment et du tertiaire en matière de contrôle de sécurité – notre *métier d'origine - nous dispensons notre savoir-faire en terme* notamment d'Assistance Technique, d'Audit, de Formation Professionnelle et de Conseil.

Des domaines d'activité variés

Nous intervenons en fabrication des équipements, appareils à pression, installations électriques, levage et manutention, bâtiment et génie civil, thermique, prévention des accidents et maladies professionnelles, protection de l'environnement, *maîtrise des risques* techniques, qualité des organisations et des produits, sécurité des systèmes, énergie et fluides, contrôles non-destructifs, maintenance, machines et installations automatisées, essais et mesures...

Des carrières à Paris et en province

La grande variété de nos métiers et les différentes façons de les exprimer conviennent bien à des ingénieurs, généralement débutants mais aussi porteurs d'une expertise acquise au cours de leurs expériences industrielles antérieures.
Des carrières de spécialistes dans une ou plusieurs disciplines, ou de managers, peuvent se dérouler tant dans les services techniques centraux en région parisienne que dans le cadre des agences et bureaux locaux.

N'hésitez pas à nous contacter en précisant la région qui vous intéresse.



APAVE PARISIENNE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
(RÉFÉRENCE JPM/92)
17 RUE SALNEUVE, 75854 PARIS CEDEX 17.
FAX (1) 40.54.57.99

ILE DE FRANCE , CENTRE, NORD-EST, COTE-D'AZUR, DOM





Icare, Léonard de Vinci,
Clément Ader, Otto Lilienthal,
le Petit Prince, Blériot,
Gagarine, Armstrong







vous remercient de poursuivre l'aventure.

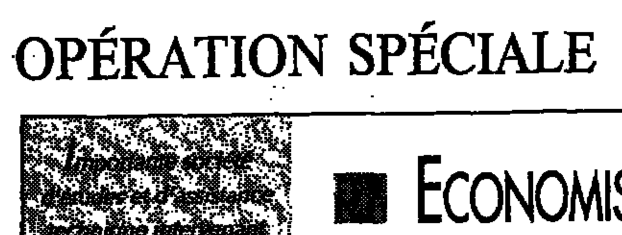
Jeunes diplômés. Donner chaque jour un avenir au plus vieux rêve de l'homme, quoi de plus enthousiasmant ! Aerospatiale est le seul groupe européen à concevoir et mettre en œuvre une aussi vaste gamme de produits aéronautiques et spatiaux à travers ses activités Avions, Missiles, Hélicoptères, Espace et Défense. C'est un groupe dont les Divisions et Filiales sont à la pointe de la technologie et de la compétitivité, réalisant, avec 43 000 personnes, dans 115 pays, un CA de *48,6 milliards de francs. C'est un groupe qui investit en leader dans le domaine de la recherche et du développement et poursuit une* remarquable avancée d'innovation dans son Centre Commun de Recherche. Jeunes diplômés, ingénieurs ou gestionnaires, spécialistes ou managers, au cœur de la construction aéronautique et spatiale, rencontrer l'innovation, c'est aussi rencontrer l'émotion. Aerospatiale, Direction des Ressources Humaines, 37 boulevard de Montmorency, 75016 Paris.

LE RÉALISME ,C'EST D'ETRE EN AVANCE.



هكذا من الاصل

OPÉRATION SPÉCIALE INGÉNIEURS



- ECONOMISTES
- AGRO-ECONOMISTES
- AGRONOMES
- SPÉCIALISTES DES AGRO-INDUSTRIES
- GESTIONNAIRES
- SPÉCIALISTES PRIVATISATION/ DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manus., CV détaillé, photo et rémunération actuelle en précisant sur l'enveloppe la référence 904 LM à MÉDIA PA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
Quartier Etoile
recherche pour sa Direction des Affaires Techniques un

Ingénieur Normalisation

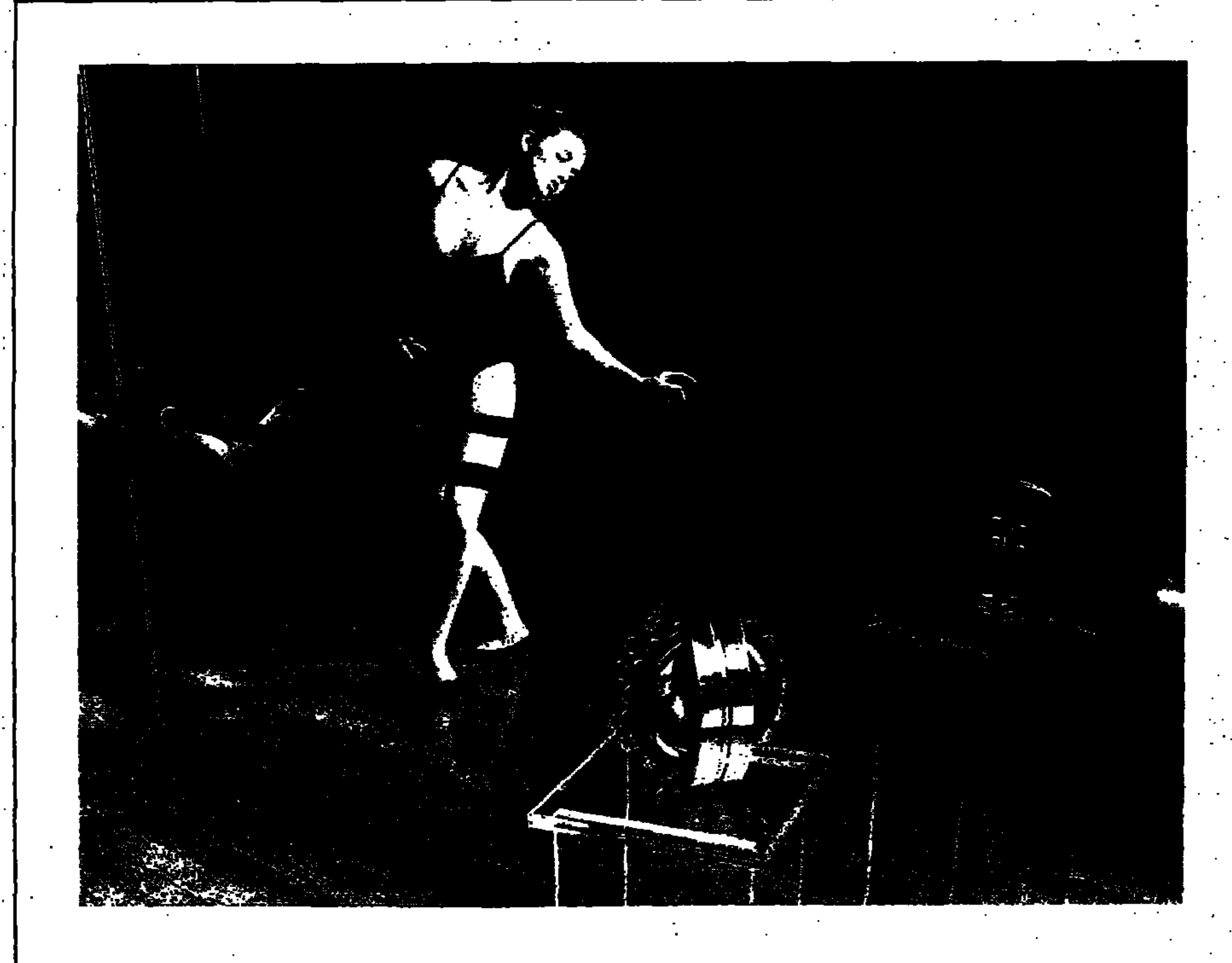
Vous disposez d'une formation technique supérieure spécialisée dans le bâtiment et vous avez plusieurs années d'expérience dans un bureau d'études ou dans la conduite de chantier.

Vos connaissances dans le domaine de la résistance des matériaux et votre expérience de l'organisation et des matériels de chantier font de vous un professionnel compétent et apprécié capable de prendre en charge :

- Le suivi de travaux de normalisation et l'animation de commissions en particulier dans :
  - le gros oeuvre et les structures,
  - l'organisation et le matériel de chantier,
  - l'hygiène et la sécurité du travail.
- L'aide technique à nos services internes sur des dossiers de pathologie des batiments.

De courts déplacements en province sont à prévoir.
Anglais technique souhaité.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions)
sous référence 91458 à LTA/VITAE
31 Bd bonne nouvelle 75002 Paris
(qui transmettra).



Un simple mouvement n'est pas toujours un mouvement simple

Le danseur donne à son geste la précision et la clarté de l'évidence. La perfection du mouvement masque l'étude, la recherche, la concentration et les efforts déployés. Chez SKF, nous comprenons ce travail discret. Dans son esprit, il est proche du nôtre. Derrière la simplicité apparente d'un de nos roulements se cache une multiplicité de savoir-faire, de technologies, d'applications et de marchés.

Le groupe SKF implanté dans plus de 130 pays est le leader mondial du roulement avec 20% du marché soit deux fois plus que son concurrent le plus proche. Chaque jour, 45000 personnes déclinent à travers le monde le concept de qualité pour toutes les industries des plus simples aux plus sophistiquées qui font appel au savoir-faire, à la technologie et à la puissance industrielle SKF.

SKF France - 8, avenue Réaumur
92142 CLAMART - Tél. : 45.37.73.00.

SKF France



MEDIAPA



Sûreté des Installations
Fiabilité des Organisations
Motivation des Equipages
Qualité des Produits
Retour d'Expérience
Stratégie Industrielle

Pour accélérer notre développement dans le domaine du conseil en **prévention des risques industriels** dans les secteurs Energie, Transport, Collectivité, Agroalimentaire, Pharmacie..., nous recherchons des

INGENIEURS GRANDES ECOLES ou UNIVERSITAIRES (BAC + 5)

Double formation recommandée (Organisation, Maintenance, Logistique, Qualité, Ergonomie, Sociologie...)

5 ans d'expérience dont impérativement 2 ans dans un cabinet de conseil en milieu industriel.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions)

EURISYS CONSULTANTS
14, rue du Printemps
75017 PARIS

CLINTEC NUTRITION CLINIQUE
AFFILIATION A
BAXTER HEALTHCARE CORPORATION
& NESTLE S.A.,

Groupe leader dans son activité, recherche pour son unité industrielle de **MONTARGIS (45)**

INGENIEUR PRODUCTION INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

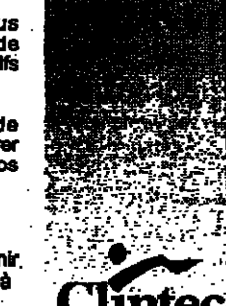
A 35 ans environ, vous êtes diplômé d'une école d'Ingénieur (type ENI), vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un domaine industriel comparable.
Rompu à l'encadrement de production dans un environnement proche ou connexe (pharmacie, chimie, agro...), vous êtes rigoureux et pragmatique.

Véritable organisateur et animateur, vous contribuerez à l'optimisation des moyens de production et veillerez à l'amélioration des objectifs de coût, délai, qualité.

Homme de terrain, de management et de communication, vous saurez dynamiser et motiver vos équipes afin de valoriser rapidement vos compétences.

La pratique de l'anglais est vivement souhaitée.

Si ce challenge vous séduit, merci de faire parvenir lettre de motivation, c.v. et prétentions s/réf. IP/M à
CLINTEC NUTRITION CLINIQUE,
Etienne JONES, 8 rue des Frères Caudron,
78140 VELIZY.



AXIAL

هكذا من الاصل

INGÉNIEURS OPÉRATION SPÉCIALE

Soft Side Story
v.f.

"Un ordinateur sur chaque bureau et dans chaque foyer". Microsoft, numéro 1 mondial du logiciel pour micro-ordinateur, continue de relever ce défi lancé par Bill Gates. Créé en 1983, Microsoft France a su s'entourer d'une jeune équipe de professionnels venus de tous les horizons pour se hisser au premier rang des filiales du groupe.



"Mériter la fidélité de ceux qui nous font confiance"

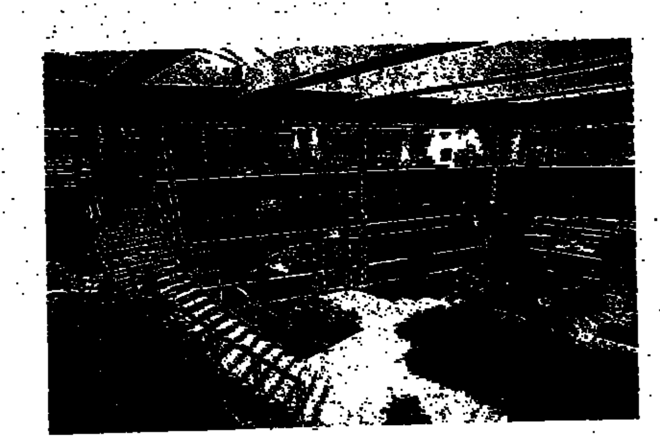
Pour répondre à cet enjeu, Michel Lacombe, Directeur Général Europe du Sud qui dirige Microsoft France, sait qu'il peut compter sur l'enthousiasme des 390 Microsoftees qui ont fait de leur entreprise le leader français du logiciel.

Le premier réseau de revendeurs du marché

Microsoft France c'est 1,250 million de produits vendus en 1991, un chiffre d'affaires de près de 1,5 milliard de francs... des chiffres qui en disent long sur l'efficacité d'une politique commerciale axée sur la vente indirecte. Les relations de partenariat établies par Microsoft France avec tous les revendeurs, grossistes et constructeurs, se voient renforcées par la mise en place d'agences régionales.

Une offre complète face aux grands comptes

Systèmes d'exploitation, applications, maîtrise des réseaux et des langages, Microsoft est le seul éditeur de logiciels à couvrir l'ensemble de la "chaîne" informatique. Grâce à Microsoft France, beaucoup de grandes sociétés peuvent aujourd'hui facilement intégrer la micro et ses outils dans leur schéma directeur informatique.



38 nouveaux produits à lancer cette année

C'est le pari de l'équipe marketing. Mobilisé très en amont de la sortie d'un logiciel, Microsoft France a su faire de tous ses produits des best-sellers en adaptant les techniques les plus sophistiquées du marketing à des produits high tech.



LAN Manager, SQL Server,... ou l'intelligence distribuée

Nos ingénieurs mettent au service de nos partenaires grossistes, revendeurs, constructeurs, VAR, SSII toutes les compétences techniques et marketing qui permettent aux utilisateurs de micro d'accéder à travers LAN Manager et SQL Server aux fonctions jusque là réservées à l'informatique gros systèmes.

Les Services au Support Technique : 2500 appels par jour

Un formidable outil mis en place pour répondre avec le maximum d'efficacité à la demande de nos clients et partenaires sur l'installation et l'utilisation de nos produits.
Les 130 ingénieurs et spécialistes logiciels, organisés par ligne de produits Applications et Systèmes, unissent leurs compétences pour apporter le meilleur service aux utilisateurs.

Microsoft Consulting Services

Nos consultants apportent l'expertise sur les développements de projets en environnement graphique (Windows), réseaux et bases de données et dispensent la formation nécessaire à l'introduction des nouvelles technologies logicielles dans les grandes entreprises.



Le Service Clients : une priorité et une conviction

Sa vocation : apporter toujours plus de satisfaction à nos clients en répondant à toutes leurs demandes d'information. Une volonté partagée par le service logistique qui assure les livraisons sous 48 h.

Un bâtiment en forme de papillon

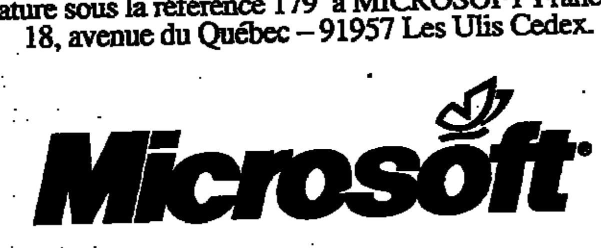
Reflet du dynamisme et de la croissance de Microsoft France, le siège de Microsoft, situé aux Ulis, offre un cadre de travail lumineux où convivialité rime avec efficacité... avec bien sûr "un ordinateur sur chaque bureau".



L'enjeu Ressources Humaines : 130 professionnels nous rejoindront d'ici juin 1993

Pour être toujours plus proche de ses clients, Microsoft France s'est fixé un double objectif : conforter sa position de leader et sa progression sur de nouveaux marchés. Ce challenge, c'est avec des femmes et des hommes animés comme vous par leur passion pour la micro-informatique que nous voulons le relever.
Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux, professionnels du marketing, consultants, ingénieurs et spécialistes logiciels et administratifs, rejoignez-nous.

Merci d'adresser votre lettre de candidature sous la référence 179 à MICROSOFT France – Direction des Ressources Humaines
18, avenue du Québec – 91957 Les Ulis Cedex.



LES LOGICIELS QUI DONNENT DES AILES.

Dagnelug

هكذا من الاصل

OPÉRATION SPÉCIALE *INGÉNIEURS*

ÉCOLE DES MINES DE PARIS

Jeune diplômé en

mécanique matériaux

Vous voulez valoriser votre diplôme, Grandes Ecoles - D.E.A.

l'école des mines de Paris

Vous propose de préparer une thèse de doctorat au

centre de mise en forme des matériaux *(Sophia-Antipolis - 06)*

en liaison avec des partenaires industriels européens (contrat BRITE) sur ***"l'optimisation d'un procédé de fabrication de films polyéthylène"***.

Durée : 3 ans.
Rémunération : 106 000 F net/an

Envoyer CV détaillé + photo à Mme B. CAPITANT Ecole des Mines/Cemef - BP 207, 06904 Sophia-Antipolis
Tél. 93 95 74 37

MEDIA-SYSTEM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS-CONSEILS SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

recherche
dans le cadre du développement de ses activités à l'export

2 CHEFS DE PROJETS

Alimentation en eau potable et assainissement



Ces deux postes de résidents Europe de l'Est sont à pourvoir rapidement et s'adressent à des ingénieurs ayant au minimum 15 ans d'expérience.
Pratique courante de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération) à notre Conseil, sous la réf. 21092/LM, qui garantit la confidentialité.

NATRIA CONSEILS – 20, rue des Maraîchers – 67000 STRASBOURG



Filiale d'EURIWARE, deuxième groupe informatique français d'ingénierie et services dédiés à l'industrie, GRAPHAEL intervient sur l'ensemble des systèmes d'information et de communication des entreprises : gestion de données techniques, application de CAO/Calcul, architecture de systèmes distribués, mise en œuvre de solutions Télécom...
Notre offre est diversifiée : conseil, audits, schémas directeurs, conception et réalisation de systèmes, *assistance technique, FM...*
Notre croissance soutenue nous conduit à intégrer des

Ingénieurs concepteurs

De formation supérieure Bac + 5 (Grande Ecole ou universitaire), *vous avez 2 à 3 ans d'expérience informatique dans un* environnement industriel : vous avez participé à des projets d'envergure.

Vous avez pratiqué la méthode MERISE et vous maîtrisez l'un des environnements techniques suivants : réseaux, SGBD/R (ORACLE, INGRES ou SQL Server), système UNIX, SQL et/ou Windows.

Nous vous proposons de concevoir et de contribuer à la mise en service des systèmes d'information de nos clients industriels.

Vos compétences vous permettront de prendre, à terme, la responsabilité complète des projets que nous vous confierons : c'est avant tout votre esprit de service qui vous distinguera.

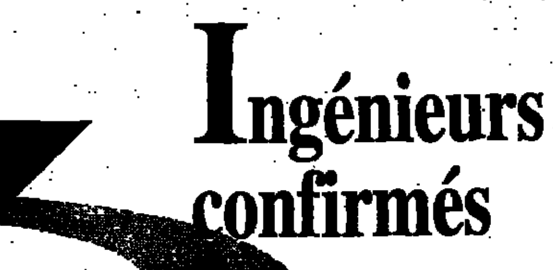
Merci d'adresser votre dossier sous référence LM/05 à Marie-Hélène Bugari, GRAPHAEL, Actipôle, 12/14 rue du Fort de *Saint-Cyr, 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.*

Graphael RESEAU EURISYS

CONTESSE

36 15 LM

Chaque mois, 25 000 utilisateurs se connectent sur 3615 LM, le service télématique expert de l'emploi des cadres. Depuis un an, 40 000 CV ont été déposés sur 3615 LM.



Ingénieurs confirmés

N... sociétés d'ingénieurs conseils de plus de 300 personnes spécialisée dans les domaines de l'eau, l'assainissement et l'environnement avec une forte activité à l'*export*.

Nous recherchons dans le cadre du développement rapide de nos activités tant en France qu'à l'étranger, des

...s d'expérience minimum ...omaines suivants :

→ HYDRAULIQUE URBAINE
→ TRAITEMENT DES EAUX
→ *ENVIRONNEMENT*

Basés à Paris, en province ou à l'étranger, les postes proposés requièrent une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions à SAFEGE, Madame Houel, Parc de l'Ile, 15-27 rue du Port, B.P. 727, 92007 Nanterre Cedex.



AXIAL



L'Informatique au service de l'information

L'AGENCE FRANCE PRESSE, avec plus de 150 ans d'existence, est l'une des premières agences mondiales d'information. *Implantée sur les cinq continents, avec une diffusion de l'actualité* 24h/24h et 365 jours par an, grâce à des moyens de communication puissants, elle est à la pointe de la Technologie et recherche un

Ingénieur Etudes et Développement

En rejoignant un Service d'AVANT GARDE dans le traitement et la *distribution d'images, vous renforcerez une équipe performante* tant au niveau hard que soft. Nous sommes la 1ère agence à avoir conçu une chaîne complète de transmission numérique et de diffusion par satellite.
***Diplômé d'une grande Ecole d'ingénieur, vous êtes familiarisé avec* les protocoles de communication, le langage C, et si possible UNIX. Une première expérience de développement, acquise de préférence sur Mac, constituerait un plus. Intégré dans un environnement de haut niveau, vous serez chargé de développer, entre autre, des logiciels liés à l'interface entre le monde PC et le monde MAC.**

Poste basé à Paris. Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + prétentions) à notre Conseil sous la référence 1012/LM







GROUPE DE COMMUNICATION, LEADER SUR SON MARCHÉ AVEC UNE PROGRESSION DE 40%. RECHERCHE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

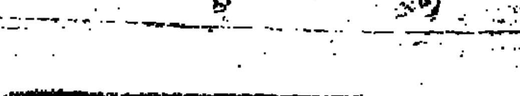
AYANT 3 À 5 ANS D'EXPÉRIENCE POUR PARTICIPER À SON DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE.

VOUS MAÎTRISEZ LE LANGAGE C/C++, L'ENVIRONNEMENT GRAPHIQUE WINDOWS, LES RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS.

OUTRE CES COMPÉTENCES, LA CONNAISSANCE DE L'AS400 CONSTITUE UN ATOUT.

POUR NOUS REJOINDRE. MERCI D'ENVOYER VOTRE CANDIDATURE (CV + PHOTO) À GROUPE IMR 2. AVENUE DE L'EUROPE - 78402 CHATOU CEDEX.

MEDIAPA



هكذا من الأصل

INGÉNIEURS OPÉRATION SPÉCIALE

directeur d'usine

COTON SUD-EST

Notre Groupe (350 pers. - 400 millions de Francs) a rapidement acquis une **position dominante** dans les activités "hygiène". Nos différentes usines en France sont performantes. Nous nous **développons** aussi en **Europe** et en Amérique du Nord.

Notre Président recherche un **Directeur d'Usine** pour notre entité spécialisée dans le coton.

Il devra rendre son outil de travail particulièrement performant **(gestion, productivité, qualité, service)** et aura pour *mission* :

- Supervision du personnel.
- Achats et gestion des approvisionnements.
- Gestion des stocks Matières Premières et Produits Finis.
- Ordonnancement - Lancement.
- Fabrication.
- "Méthodes - Industrialisation".
- *Suivi des livraisons.*
- Gestion de la qualité (Matières Premières et Produits Finis).

Dynamique et créatif, **entrepreneur** sachant **encadrer**, vous avez une expérience significative et réussie dans l'industrie textile et si possible dans le domaine des cardes.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (C.V. + prétentions) sous la réf. JL 20 à notre Conseil qui vous garantit la stricte confidentialité de votre candidature.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

2, rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON.



COGEPLAN
à l'écoute des talents



J'AI CHOISI LA PERFORMANCE

La Délégation Générale pour l'Armement (DGA) conduit la politique d'armement dont la France a besoin pour assurer sa défense. Elle consacre un budget d'environ 100 Mds de francs au développement et à la production de matériels de technologie avancée. Diverse dans ses structures, elle emploie 55 000 personnes dont 6 000 ingénieurs sur une cinquantaine de sites.

Pour tirer, **en matière d'administration et de gestion,** le meilleur parti des possibilités nouvelles ouvertes par l'informatique et les réseaux de télécommunications, la DGA vient de créer une cellule de coordination chargée, dans ce domaine, de concevoir, organiser et piloter les actions d'intérêt commun.

Cette entité souhaite recruter :

deux ingénieurs systèmes d'information

chargés de coordonner la conception et la définition des applications de **gestion** *(expression du besoin, établissement des cahiers des charges)*, d'en suivre la réalisation par les équipes de projet, ainsi que la mise en service.
Réf. A

un ingénieur bureautique communicante

chargé d'évaluer les besoins de la D.G.A. à partir de l'état de l'existant, de suivre l'évolution des *matériels et logiciels proposés par le marché*, de conduire les négociations avec les fournisseurs potentiels.
Réf. B

Profil recherché :
Formation d'ingénieur **(X, Mines, ECP, ENST, etc.)**, orientation informatique.
Débutant ou, **très souhaitable**, jeune ingénieur pouvant se prévaloir d'une première expérience dans des *fonctions analogues exercées au sein d'une grande entreprise.*

Ces postes demandent un bon esprit d'analyse et de synthèse, de l'imagination, un sens aigu de l'écoute et du dialogue, associés à une *démarche méthodique et rigoureuse.*





DGA

PRIERE D'ADRESSER LETTRE DE CANDIDATURE PRÉCISANT LA RÉFÉRENCE DU POSTE RETENU ET LA *RÉMUNÉRATION SOUHAITÉE, AVEC C.V. DÉTAILLÉ, À MONSIEUR V. ELZIERE - DGA/STEI*
18, RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF - 92131 ISSY LES MOULINEAUX.

L'Agence nationale pour le Développement de l'Evaluation médicale (ANDEM) réalise des études d'évaluation concernant les stratégies médicales dont une composante importante est l'approche économique.

Dans ce cadre, l'ANDEM recherche

UN ÉCONOMISTE OU UN INGÉNIEUR-ÉCONOMISTE

Vous aurez pour mission de :

1. développer les contacts et réseaux de l'Agence dans le domaine économique.
2. mettre en œuvre et formaliser les méthodes économiques adaptées aux études de l'Agence.

Ce poste requiert un candidat :

- familiarisé avec la réalisation d'études coût-bénéfice, coût-efficacité, coût-utilité et l'analyse de décision,
- ayant une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Une expérience dans le domaine de la santé serait un plus.

Ce poste est basé à Paris • Salaire en fonction de l'expérience du candidat • Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature à :

l'Agence nationale pour le Développement de l'Evaluation médicale (ANDEM)
5 *bis*, rue Pérignon, 75015 PARIS
Tél. : 44-38-50-27

INFORMATIQUE

Ingénieur informaticien

Participez au développement du service Informatique (37 personnes) d'un Etablissement Financier regroupant 700 collaborateurs.

Sous la responsabilité d'un Chef de Projet, dans le cadre d'une création de poste, vous aurez pour missions :
• d'être à l'écoute des besoins des utilisateurs, dans le contexte particulier d'une salle des marchés • d'élaborer le cahier des charges et réaliser les applications micro (Excel, Windows 3, C, SQL) • d'apporter une assistance permanente aux opérateurs.

Débutant ou *première expérience*, de *formation* supérieure en informatique (école d'ingénieurs, de commerce ou MIAGE), vous êtes capable de travailler en anglais, et vous maîtrisez Windows et Excel. Avide d'apprendre, vous *souhaitez vous investir personnellement dans le* milieu financier.
Ce poste évolutif est basé à Paris Saint-Lazare.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, sous réf. 1141/LM, à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

Ingénieur Etudes

CENTRALE - MINES - ENSI OU EQUIVALENT

Société d'études et réalisation d'équipements mécaniques de Haute Technologie

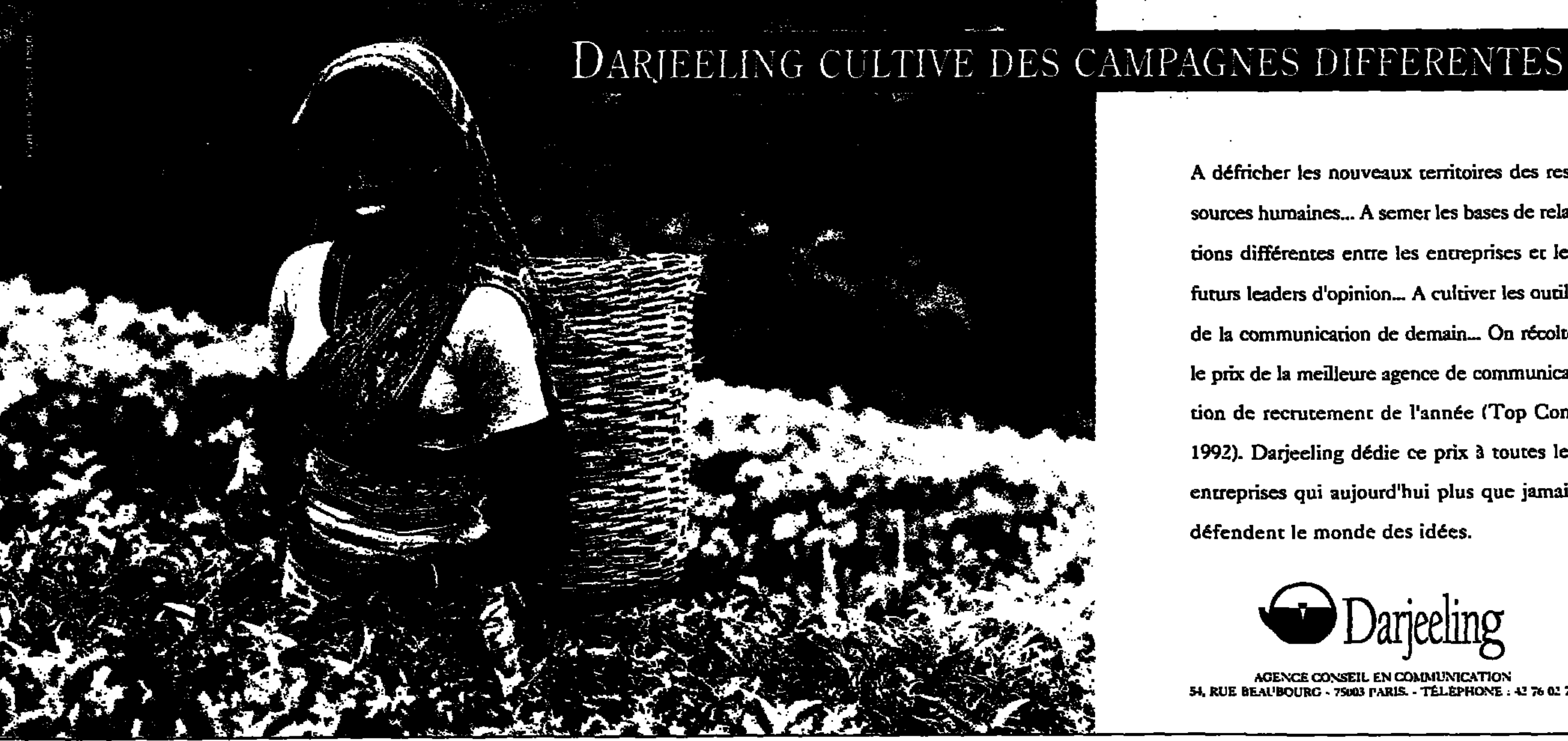
LEADER MONDIAL DANS SON DOMAINE

PARIS 8e

Vous possédez 5 ans d'expérience de la mécanique, de préférence dans le nucléaire. La pratique de la langue anglaise est indispensable. Au sein du Service Études, composé d'une équipe de 10 personnes, vous serez responsable d'études thermiques, résistance des matériaux, calcul des structures... Votre sens du travail en équipe, votre esprit créatif et organisé vous permettront de remplir la fonction avec succès.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 1017, à :

AGENCEMAILLE
100 BOULEVARD SÉBASTOPOL - 75003 PARIS, QUI TRANSMETTRA



DARJEELING CULTIVE DES CAMPAGNES DIFFERENTES

A défricher les nouveaux territoires des ressources humaines... A semer les bases de relations différentes entre les entreprises et les futurs leaders d'opinion... A cultiver les outils de la communication de demain... On récolte le prix de la meilleure agence de communication de recrutement de l'année (Top Com 1992). Darjeeling dédie ce prix à toutes les entreprises qui aujourd'hui plus que jamais défendent le monde des idées.



Darjeeling
AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION
54, RUE BEAUBOURG - 75003 PARIS - TÉLÉPHONE : 42 76 02 76

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

Ingénieurs confirmés

HYDRAULIQUE
URBAINE
— TRAITEMENT DES EAUX
— ENVIRONNEMENT

SAFEGE

L'Informatique au service de l'Information

...nieur Etudes
...éveloppement



MR GROUPE

...IEUR
...ATICIEN

OPÉRATION SPÉCIALE

INGÉNIEURS

Leader mondial des systèmes de régulation en climatisation recherche pour sa structure européenne un

Ingénieur Application Froid

Partenaire de nos filiales et clients Européens en matière de support technique, vous aurez en charge le suivi d'une gamme complète de produits de régulation destinés au marché du froid et de la climatisation.

Vous serez l'interlocuteur des clients utilisateurs (OEM, intégrateurs) afin de définir en collaboration avec leurs services techniques et marketing les produits les mieux adaptés. Vous assurerez la promotion et la présentation de votre gamme. De même, vous serez l'interface filiale/usine en matière de connaissances des applications du froid et participerez à l'élaboration de la documentation technique sur les applications rencontrées chez les OEMs.
Ingénieur thermicien de formation, possédant quelques années d'expérience, votre personnalité souple et ouverte vous rend apte à la négociation.

Le poste est basé à Stuttgart (allemagne) et nécessite de fréquents déplacements de courte durée.
La langue de travail est l'anglais et la pratique de l'allemand est souhaitée.



Merci d'envoyer votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 105HW à notre Conseil NINTA RESSOURCES HUMAINES - 30 rue du Faubourg Montmartre, 75009 PARIS.

ORC

Ingénieur pétrochimie

Et si votre expertise devenait mondiale?



Premier réassureur français, cinquième mondial, avec 1 000 personnes et 11 milliards de CA, nous sommes présents sur les cinq continents.

A 30/35 ans, vous êtes actuellement ingénieur ; avez une expérience significative (5 ans minimum) soit en production, soit en ingénierie et maîtrisez parfaitement l'anglais (une troisième langue serait un plus).
Au sein d'une équipe de 5 ingénieurs, reconnue au niveau mondial, et après une formation approfondie à nos techniques, vous serez ingénieur souscripteur de notre branche pétrochimie.
Vous réalisez des diagnostics techniques sur sites, évaluez la qualité des installations pétrolières et pétrochimiques des grandes compagnies, négociez les contrats de réassurance et gérez les sinistres. Vous jouez un rôle de conseil auprès de nos clients et développez l'activité de notre branche.
Le poste est basé à La Défense et nécessite des déplacements dans le monde entier (3 mois par an).
Les perspectives de carrières sont réelles : le titulaire du poste étant, aujourd'hui, l'un des directeurs de notre filiale espagnole.
Merci d'adresser lettre, CV et prétentions, sous réf. 21IPC, à SCOR, Service Recrutement, 1 avenue du Président-Wilson, 92074 Paris-La Défense 8 Cedex 39.

SCOR

L'ASSUREUR DES ASSUREURS

LES RISQUES INDUSTRIELS*

*"Les risques industriels", œuvre originale de Arroyo — MEDIA-SYSTEM



VIE EN SOCIÉTÉ

MATIÈRE À RÉFLEXION

TECHNIQUE APPRIVOISÉE

MEDIAPA Photos : CGG - ZEFA

CGG : UNE TERRE DE COMPÉTENCES

ingénieurs grandes écoles

ENTRER DANS UNE ENTREPRISE QUI A POUR VOCATION L'ÉTUDE DU SOL ET DU SOUS-SOL, C'EST CHOISIR LA POSSIBILITÉ D'UN MONDE DE MÉTIERS À FORT POTENTIEL HUMAIN ET TECHNIQUE. AVEC PRÈS DE 3 MILLIARDS DE FRANCS DE CHIFFRE D'AFFAIRES DONT 90 % SONT RÉALISÉS À L'ÉTRANGER, ET GRÂCE À UN SECTEUR RECHERCHE TRÈS PERFORMANT, CGG EST L'UN DES LEADERS MONDIAUX DE LA GÉOPHYSIQUE. DE L'ACQUISITION DES MESURES SUR LE TERRAIN À LEUR TRAITEMENT SUR ORDINATEUR ET À LEUR INTERPRÉTATION, VOUS ÉVOLUEZ DANS LE MONDE ENTIER. VOUS ÊTES DE FORMATION GRANDES ECOLES D'INGÉNIEURS. LE TERRAIN ET LE MANAGEMENT SONT DANS VOTRE NATURE. RAPIDEMENT VOUS PRENEZ LA RESPONSABILITÉ D'UNE ÉQUIPE DE PROSPECTION ET BÉNÉFICIEZ D'UNE GRANDE AUTONOMIE. ET SI EN PLUS L'ANGLAIS NE VOUS EST PAS ÉTRANGER, VOUS AVEZ LES ATOUTS POUR REJOINDRE NOTRE TERRE DE COMPÉTENCES.



Compagnie Générale de Géophysique
Direction du Personnel
1, rue Léon Migaux - 91341 MASSY cedex.

M

Allez où vous serez le mieux entourés !



DIVISION INGENIERIE GENERALE
recherche dans le cadre de son développement

CHEF DE PROJET de haut niveau (réf. M I 10)
Ingénieur Grande Ecole

Ayant le sens des contacts et connaissant bien le Génie Civil et les Infrastructures.
Il gèrera les projets sur les plans technique, commercial et financier.

INGENIEUR GENERALISTE de haut niveau (réf. M I 11)

Pour ces deux postes une expérience de 10 ans minimum est demandée. ALLEMAND COURANT INDISPENSABLE - Anglais souhaité - Une expérience en Allemagne serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous réf. correspondante à SOFRESID Direction des Relations Sociales - 59, rue de la République 93100 MONTREUIL.

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE DE LA NIEVRE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCÈS : 42 AGENCES 400 SALARIÉS

COLLABORATEUR JURIDIQUE H/F NEVERS

De formation supérieure (droit des affaires ou droit privé) vous avez acquis une expérience dans la fonction.

Votre connaissance du secteur bancaire et financier vous permettra de mener à bien la mission que nous vous confierons.

Au sein d'une équipe jeune et dynamique vous participerez à l'ensemble des missions du service et assurerez le conseil juridique.

Des évolutions seront possibles pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, s/réf. LM à CRCAM DE LA NIEVRE - DRH - BP 7 - 58000 NEVERS.

MEDIAPA

Paris

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

D'origine américaine et présent dans le monde entier, notre groupe dispose d'une très forte notoriété et d'une position de leader international sur son marché, le service.
Pour notre filiale française, nous créons aujourd'hui le poste de Responsable des Ressources Humaines, basé à Paris.

Rattaché au Directeur Général France et rapportant sur le plan fonctionnel auprès du Directeur International des Ressources Humaines, vous prendrez en charge et développerez l'ensemble de la fonction : relations humaines, recrutement, formation, administration du personnel et rémunérations. Vous conseillerez nos directeurs opérationnels et animerez une petite équipe.

Agé de 30 à 35 ans, de formation supérieure (Sciences Po, DESS, DEA), vous avez une expérience tangible de la fonction acquise impérativement dans un contexte très international.
Au delà de votre excellent niveau d'anglais, vous parlez également une seconde langue.
Vous maîtrisez les différents métiers de la fonction RH et souhaitez aujourd'hui exprimer vos talents dans un poste à responsabilités.

Nos projets ambitieux et le contexte très changeant de notre activité nécessitent l'intégration d'un professionnel jeune mais de haut niveau.

Implication, diplomatie, autonomie, sens des contacts, professionnalisme, aptitude à l'encadrement, flexibilité, autant de qualités pour réussir dans cette fonction et évoluer dans notre groupe en France et surtout à l'international.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 75/4677 B à:

EGOR TECHNOLOGIES
17, avenue Matignon - 75008 PARIS

EGOR
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

BANQUE D'AFFAIRES PARIS
recherche pour son Département Organisation (6 personnes)

ORGANISATEUR

Rattaché au Responsable de l'Organisation, vous aurez pour mission :
- *la conception, la rédaction et la mise en place de procédures.*
- *les analyses fonctionnelles*
- *les études d'opportunité.*

Profil :
- *Formation supérieure en Gestion/Finance.*
- *Expérience professionnelle en organisation de 5 ans et plus, acquise dans un Cabinet ou un Etablissement bancaire. Connaissance des produits de marché appréciée.*
- *Langue anglaise souhaitable.*

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo sous référence 2266 à EUROMESSAGES - BP 80-92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier ou déposer votre CV sur Minitel **3616 EUROMES code 2266**

3616 EUROMES

ORC — MEMBRE DE SYNTEC



COGEMA

LE GROUPE COGEMA

16 000 PERSONNES

21,7 MILLIARDS DE CA DONT 31 % À L'ÉTRANGER

150 RÉACTEURS NUCLÉAIRES ALIMENTÉS DANS LE MONDE



La Direction Technique (700 personnes) du site de La Hague (3 000 personnes) gère des budgets de fonctionnement et d'investissements extrêmement importants.

Le contrôleur de gestion que nous lui cherchons anime l'équipe (15 personnes), assure le rôle de conseil effectif auprès du Directeur et des chefs d'unités dans l'ensemble des domaines de la gestion et prend en charge tous les aspects de la fonction : garantie des normes, élaboration des budgets, propositions d'améliorations, exploitation des résultats et analyse des écarts... en collaboration fonctionnelle très étroite avec le contrôle de gestion centrale du site.

Le positionnement de cette fonction dans l'organisation *nous amènent à rencontrer pour ce poste un ESC,* universitaire ou ingénieur plus gestion justifiant de 7 ans environ d'expérience.

Professionnel, accoutumé aux structures de groupes industriels, votre carrière s'est déroulée au moins pour partie dans un des domaines du service aux industries ou dans une activité à forte sous-traitance. Vos qualités de rigueur, de diplomatie, de contact, votre sens du résultat et de la qualité représentent au-delà de vos compétences effectives des qualités indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. C65 AN, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.



CONSEIL
Ressources humaines
PARIS LONDRES BARCELONE DUSSELDORF

Développer une véritable politique de ressources humaines

Un important Groupe du secteur tertiaire en expansion recherche pour l'une de ses filiales exploitant un ensemble d'établissements (effectifs 5 000 personnes) le

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS SOCIALES

Directement rattaché au Directeur Général et membre de l'équipe dirigeante, il assure en cohérence avec les politiques du Groupe l'intégralité de sa fonction.

Sa mission : • Participer à la définition des politiques en matière de : recrutement, gestion des carrières, formation, rémunération, communication interne et politique sociale • Animer une équipe étoffée (30 personnes) en charge de la gestion administrative du personnel, de la paie, du respect des budgets alloués • Conseiller et *assister les Directions opérationnelles et fonctionnelles • Organiser les relations avec les* organisations représentatives des salariés et s'assurer du bon fonctionnement des différentes instances • Animer les commissions paritaires de négociations.

Son profil : • Une formation supérieure : Droit - IEP - Ecole Supérieure de Commerce, complétée si possible, d'un troisième cycle en Ressources Humaines • Une solide expérience de 10 ans environ acquise au sein d'une société à établissements multiples et de préférence dans le secteur tertiaire • Une personnalité "d'entrepreneur" et d'homme de dialogue.

Poste intéressant et évolutif basé ville du Val de Loire.

Ecrire sous réf.
44A 2465 2M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Jeune Directeur Administratif et Financier

Pour compléter une équipe de direction motivée PME en forte croissance PARIS

Une solide santé financière, une gamme de produits leaders sur leur marché, un outil de production performant, sont des atouts qui nous permettront de réussir notre croissance et le développement international que nous avons entrepris.

En liaison directe avec notre Président, vous prenez en charge l'intégralité des fonctions classiques d'une D.A.F. pour l'ensemble de notre groupe en France et dans nos filiales *européennes (comptabilité, gestion, trésorerie, personnel, informatique, juridique et fiscal...,* etc). Vous participez à la définition et la mise en œuvre d'une **politique financière** au service de notre stratégie de développement.

A 35 ans environ, après une **formation supérieure en gestion** (Ecole de Commerce, *Dauphine, MBA... etc), vous avez plusieurs années d'expérience de la fonction, acquise* **dans une entreprise industrielle et commerciale à vocation internationale.**

Vous parlez l'anglais et si possible l'allemand.

Au delà de votre compétence, nous attendons de vous une personnalité forte, un esprit ouvert et créatif, le sens de la stratégie, l'envie de vous intégrer à une équipe de direction efficace et performante pour réussir un projet de développement ambitieux.

Merci d'envoyer votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) à notre Conseil sous référence G. DAF 10 M :



EQUIPES ET ENTREPRISES
3, rue de la Bourse 75002 PARIS

PARIS • LONDRES • MANCHESTER • FRANCFORT • STUTTGART • MILAN • MADRID • UTRECHT



CAISSE D'EPARGNE
CENTRE NATIONAL

La Caisse d'Epargne innove, crée de nouveaux produits et solutions financières, cherche en permanence à améliorer le service rendu à sa clientèle. Dans ce contexte, le Centre National des Caisses d'Epargne poursuit une double ambition : adapter le réseau des Caisses d'Epargne à l'extension de son champ de compétences et le préparer à affronter les conditions de la concurrence européenne. Il recrute pour sa Direction de l'Organisation Financière un:

FISCALISTE

De formation supérieure juridique et fiscale, vous avez une solide expérience de 8 à 10 ans dans l'univers bancaire.

Vous aurez pour missions principales :

- d'effectuer les audits nécessaires à la limitation des risques fiscaux et de déterminer en fonction les règles fiscales applicables aux organismes du Réseau;
- d'assurer le conseil et l'assistance des entités du groupe dans le cadre de la politique fiscale;
- d'étudier tous les aspects des différents accords contractuels que nous signons avec nos partenaires;
- de représenter le Réseau auprès des organismes officiels et des autres établissements bancaires.

Au delà de vos compétences, vos qualités personnelles de contact et d'écoute vous permettront de vous affirmer dans cette fonction et d'élargir vos responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence LM/101 à : M. Jacky Gauvin, CENCEP 27/29 rue de la Tombe Issoire - 75673 Paris Cedex 14.

NC Communication

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



BCEOM

Société Française d'Ingénierie de dimension internationale - 500 personnes, 320 MF C.A.- recherche

JURISTE

A 28/30 ans, de formation juridique supérieure (BAC + 5), vous bénéficiez impérativement d'une première expérience acquise de préférence en société de services oeuvrant à l'international.

Vous assisterez nos différentes divisions dans la rédaction de clauses contractuelles (marchés, associations, sous-traitance, etc...), l'élaboration des protocoles et apporterez un conseil en matière de contentieux.

Rigueur associée à une grande adaptabilité et sens du contact seront vos atouts majeurs pour participer concrètement et activement au développement de la fonction juridique de notre société.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable ; de bonnes connaissances en espagnol seraient un plus.

Ce poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et photo, sous référence 92/24 à :
BCEOM - D.R.H.
Place des Frères Montgolfier
78286 GUYANCOURT Cedex. Fax : (1) 30.12.10.95.

ORC

Banque d'Affaires à taille humaine, filiale d'un important groupe financier, nous recherchons aujourd'hui, pour notre Direction Juridique un

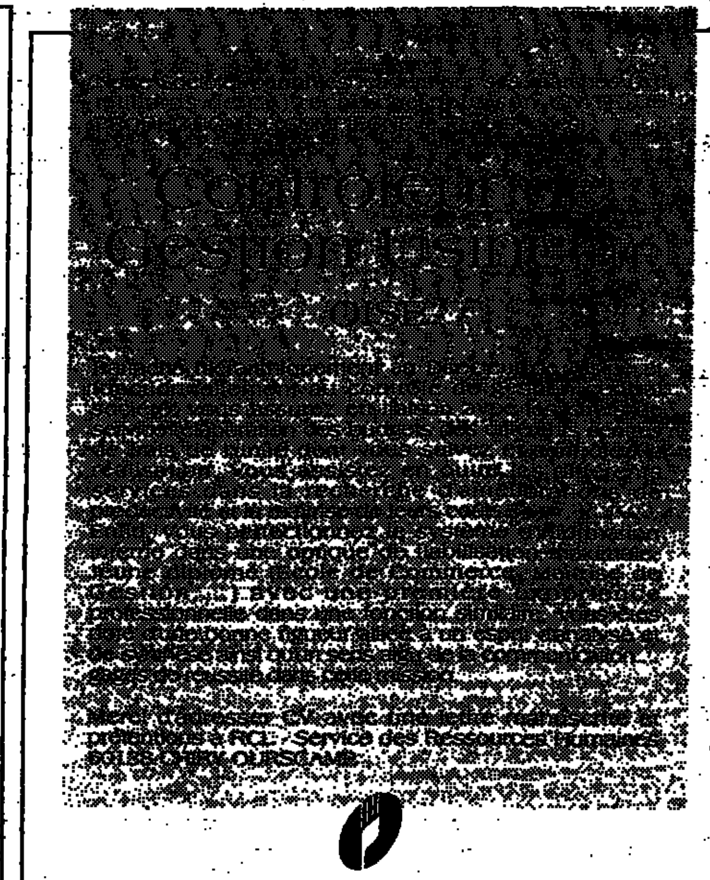
Juriste H/F

Doté au moins d'une maîtrise en Droit Privé, avec de solides connaissances en Droit Civil et Commercial, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum acquise au sein d'un Cabinet d'Avocats spécialisé en Droit des Affaires et Bancaire, et/ou au sein de la Direction Juridique d'un Etablissement Bancaire ou Financier.

Vous aurez en charge l'élaboration, en relation avec la Direction Commerciale, des crédits et des garanties qui s'y trouvent attachées, et le suivi des dossiers à caractère contentieux en liaison avec nos Conseils Extérieurs.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser lettre manus., CV, photo et prét., sous référence 911 à MEDIA PA - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.



ORC

RCL







Un partenaire européen pour des télécommunications mondiales

recherche pour renforcer son département "Contrats Commerciaux" un

Juriste Contrats h/f

B.T. est l'un des plus grands opérateurs de TELECOMMUNICATIONS dans le monde. Nous offrons aux grandes entreprises des solutions globales de Télécommunications.

Votre mission consiste à analyser, concevoir, rédiger et négocier des contrats de services portant sur des engagements de longue durée dans un marché de haute technologie et un environnement international.
Cette mission commence aux premiers contacts avec le client et se termine à l'exécution complète du projet.

Votre rôle s'étend également à l'identification et à la couverture des risques commerciaux et plus largement, au conseil de nos ingénieurs marketing et produits.

Anglais courant

Votre profil est celui d'un jeune professionnel diplômé en droit des affaires (niveau DESS) ayant déjà eu, idéalement, à traiter des problèmes de contrat. Votre expérience de 3/5 ans dans un contexte français et international vous a permis de développer votre capacité à maîtriser les négociations à haut niveau. Votre anglais est courant, une autre langue serait un atout supplémentaire. Vous communiquez bien, vous abordez la technologie avec intérêt et les affaires avec enthousiasme.

Nous vous offrons l'opportunité de contribuer à notre développement, porteur de votre évolution.

La Défense

Si vous êtes intéressé par ce poste, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. en anglais et français, photo et prétentions) à BT FRANCE - Sylvie Charrier, Direction des Ressources Humaines, Immeuble Jean Monnet, Cedex 56, 92061 Paris la Défense 5.

BT

DIRECTEUR CREDIT FINANCES

Banque à réseaux

Vous avez une expérience réussie de direction dans le domaine du crédit et du financier.

Vous savez imaginer et développer tout en mesurant et en contrôlant le risque à divers niveaux :
- clients : engagements, contentieux
- banque : gestion financière, contrôle de gestion.

Vous avez environ 35 ans, vous êtes méthodique et savez animer des cadres très "pro" et une équipe de 25 à 30 personnes.

Vous serez membre d'un groupe de direction bien structuré dont l'action s'exerce sur 50 agences en région ouest à deux heures de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photo sous la réf. 1037 à ETHNOS - Conseil en recrutement - 113 boulevard de Sébastopol 75002 Paris - Membre de Syntec, qui l'étudiera en toute confidentialité.

ETHNOS

NC COMMUNICATION

Entreprise de Service et Conseil située à Paris, recherche un(e)

Spécialiste de l'évaluation des compétences et des potentiels

Autour de la quarantaine, son expérience acquise en cabinet et/ou en entreprise, ainsi qu'une formation supérieure en psychologie seront les garantes de sa réussite.

Pour ce poste destiné à un(e) professionnel(le) réellement motivé(e), merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et rémunération souhaitée sous référence 1997 à AXIAL, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

CHARGE D'AFFAIRES GRANDES ENTREPRISES

CONFIRME

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SON IMPLANTATION EN REGION PARISIENNE : 264 AGENCES, 3000 COLLABORATEURS.

Vous maîtrisez le risque, les placements financiers, les relations commerciales, vous êtes un vrai professionnel depuis un certain nombre d'années (5 à 10 ans) de ce type de clientèle.

Développer un portefeuille, suivre le potentiel de clients existants dans *des secteurs économiques porteurs* vous permettent d'exprimer tout votre savoir-faire à travers la promotion d'une gamme compétitive de produits et services bancaires et l'étude de montages spécifiques.

Vos qualités personnelles alliées à votre diplôme de l'Enseignement Supérieur ou Grande Ecole vous permettront de vous réaliser en évoluant à terme vers un poste de gestionnaire d'équipe.

Ce poste se situe au sein de notre Siège, à la Direction des Entreprises.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence CC/88 au Service du Recrutement - Crédit Agricole d'Ile de France - 26 quai de la Rapée - 75012 Paris.

NC Communication

Société industrielle internationale, leader sur son secteur d'activité, recherche pour l'une de ses unités de production et pour son dépôt central, un

Contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur Industriel et en étroite relation avec la Direction Financière du siège, votre mission sera de :
- définir les procédures de contrôle de gestion afin d'optimiser les flux physiques et financiers au sein du site,
- contrôler l'application des procédures et vérifier leur cohérence,
- effectuer les clôtures mensuelles, calculer les coûts réels et standards, analyser les écarts,
- préparer et suivre les budgets d'exploitation et d'investissement.

De formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, vous possédez une expérience réussie de 5 ans minimum du contrôle de gestion acquise en milieu industriel dans un environnement international.

Vous maîtrisez la comptabilité analytique et la comptabilité générale, les outils de gestion industrielle et de gestion des stocks.

Votre **anglais** est opérationnel et vous savez allier rigueur et aisance relationnelle.

Ce poste est basé près de **Rouen**.

Vous souhaitez vous investir dans une entreprise qui vous offre de réelles opportunités d'évolution, écrivez-nous !

Merci d'adresser lettre, CV et rémunération actuelle, sous la réf. 917, à **MEDIA PA** 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

INNOVATRON INDUSTRIES

INNOVATRON INDUSTRIES

Unité industrielle du Groupe INNOVATRON spécialisé dans les transactions électroniques et présidé par Roland Moreno, l'inventeur de la carte à puce,

recrute son

CONTRÔLEUR DE GESTION

Rattaché directement à la Direction générale, vous interviendrez dans chacune des cinq branches d'activités du Groupe.

- Vous participerez à l'élaboration des budgets et business plans.
- Vous organiserez et vous suivrez la mise en place d'un reporting mensuel.
- Vous contrôlerez les coûts de production des *produits existants et des nouveaux produits.*
- Vous procéderez à l'audit des procédures internes.

De 35 à 40 ans, diplômé d'études supérieures en Gestion/Comptabilité/Finance, vous parlez couramment anglais et avez une expérience réussie du contrôle de gestion dans un groupe européen.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite et CV, sous référence MD/80 à
Innovatron Industries
Smart Card Center
137, boulevard de Sébastopol
75002 PARIS

Group

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Agence de l'Eau Adour Garonne

Nous aménageons les ressources en eau, luttons contre les pollutions et veillons au respect du milieu naturel aquatique. Nous cherchons trois

CHARGÉS D'ÉTUDES "COLLECTIVITÉS"

pour Bordeaux, Pau et Toulouse.

Venez réduire les pollutions par vos actions auprès des collectivités locales et des départements. Vous assurez le montage technique et financier des dossiers *(équipements d'assainissement, aménagements...)* et suivez l'efficacité des solutions mises en place.

Votre formation (BAC + 4, par exemple) et, dans l'idéal, une première expérience vous ont fait connaître les techniques de traitement des eaux.

Vous pourrez vous investir dans un métier très varié (nombreux contacts et déplacements) puis évoluer au sein de l'agence.

Ecrivez à notre conseil,
M. Bernard LEGOUEIX (réf. 3215 LM
en indiquant la ville choisie)

ALEXANDRE TIC
97, RUE RIQUET - 31000 TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC



Directement rattaché au Directeur de Cabinet, vous aurez pour mission :
- l'animation du Service pour la mise en oeuvre d'une stratégie globale et dynamique de communication externe,
- le développement de la communication interne, en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines,
- la création évènementielle et promotionnelle,
- la gestion du budget du Service.

Professionnel de la communication, vous bénéficiez d'une première expérience privée ou publique, et disposez d'un sens aigu du Public Relation (partenaires, presse, radio...).

Créativité et capacités rédactionnelles constituent des atouts majeurs.

Connaissances en anglais et en informatique apréciées.

Ce nouveau collaborateur sera recruté en qualité de contractuel (rémunération et avantages à négocier).

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous référence 636.09 à ATLANTIC RECRUTEMENT - P. LECLAIR. 53 rue Sainte Croix, 72000 LE MANS.

safari

LE MONDE DES COMMERCIAUX

ENVIRONNEMENT

Tout premier spécialiste de systèmes et instrumentation de mesure de l'environnement recherche [h/f]

INGENIEUR COMMERCIAL FRANCE

Analyse : EAU - AIR

De formation Physico-Chimie.

Poste évolutif.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence 85691 à PROJETS - 42 rue Denis Papin - 94851 IVRY-SUR-SEINE Cedex *qui transmettra.*

Biochimie - Agro industrie

RESPONSABLE COMMERCIAL

Participer à un démarrage de société

Un Groupe Européen implante une société en France (fabrication et commercialisation) et recherche un responsable commercial d'excellent niveau témoignant d'un fort potentiel d'évolution.

Membre du Comité de Direction, il assumera des responsabilités polyvalentes : commercialisation de plusieurs types de produits auprès d'une clientèle Industrielle (France et exportation), achats d'une partie des matières premières de production, gestion de la logistique (réceptions et expéditions), administration commerciale. Il animera une équipe.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (Ingénieur ou Ecole de Commerce) ayant idéalement 10 ans d'expérience professionnelle dans la vente de produits destinés aux industries agro alimentaire ou de la chimie de spécialités.

Dynamique, organisé, bon négociateur, il sera désireux et capable de jouer un rôle moteur dans la réussite d'un projet ambitieux.

Connaissance de l'anglais indispensable, connaissance de l'allemand souhaitée.

Poste : ville Est France



Ecrire sous réf. 44A 2464 2M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publicis

Retrouvez les rubriques

CARRIÈRES INTERNATIONALES

et

LE MONDE DES CADRES

en pages 15, 16 et 17 du quotidien

MARKETING DIRECT BUSINESS TO BUSINESS

Commercial

L'entreprise

■ N°1 du mailing groupé, les Cartes d'Information Directe sont adressées, *plusieurs fois par an*, aux 800 000 principaux dirigeants d'entreprise de France. Plus de 80% de leurs clients sont de grandes entreprises leaders sur leur marché.

Le poste

■ De formation supérieure, vous avez entre 24 et 30 ans et une expérience réelle de la vente en entreprise.

■ Cultivé, vous possédez une excellente maîtrise de la langue française.

■ Véritable homme d'action, vous devez être capable :

- de prospecter, négocier, vendre
- *d'expertiser* correctement les stratégies de commercialisation des prospects et clients
- de rédiger des recommandations stratégiques claires et pertinentes
- de contribuer de façon déterminante à la conception-rédaction de nos messages en collaboration avec nos clients et notre équipe de création.

■ Votre fort tempérament commercial doit aller de pair avec de grandes qualités d'écoute.



1, place des Marseillais
94227 Charenton-le-Pont cedex

Poste basé à Charenton-le-Pont (*Métro Liberté*).
Ecrivez à l'attention personnelle de Chantal Radiguet
(lettre manuscrite, CV + photo + prétentions). Discrétion totale garantie.

CHEF DE DISTRICT Sud-Ouest

BMW

"Animer un réseau de concessionnaires"

Commercial, gestionnaire, homme de marketing, vous animerez sur le terrain les concessionnaires automobile BMW de votre secteur, en assurant la promotion des ventes et l'optimisation de l'organisation commerciale.

A 30 ans environ, vous avez une formation supérieure (ESC, Ingénieur, Université) et avez déjà prouvé vos qualités d' "homme de terrain" lors d'une première expérience de 3/4 ans, de préférence dans le milieu automobile.

La maîtrise de l'allemand et/ou de l'anglais serait un atout supplémentaire.

A terme, votre évolution de carrière devrait vous orienter vers des postes d'encadrement d'une équipe et éventuellement à l'international dans le cadre du Groupe BMW.

Ce poste est basé en Région Sud-Ouest et implique une grande mobilité. Une voiture de service est fournie.

Adressez votre candidature, CV et prétentions, sous *référence* 92/10/M, à :

BMW France
Département des Relations Humaines
78886 Saint-Quentin en Yvelines Cedex

OPÉRATION SPÉCIALE

INGÉNIEURS